Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

186/65

Isabelle GATTI de GAMOND

I

Éducation - Féminisme

Édité par les soins

d'Hector DENIS et d'Eugène HINS

24111

PARIS
V. Girard et E. Brière
16, Rue Soufflot

BRUXELLES
Henri Lamertin
20, Rue du Marché-au-Bois

1907

Isabelle GATTI de GAMOND

I

Éducation - Féminisme

Édité par les soins

d'Hector DENIS et d'Eugène HINS

R (1)
25503

211 H

PARIS
V. Girard et E. Brière
16, Rue Soufflot

BRUXELLES
Henri Lamertin
20, Rue du Marché-au-Bois

1907

PRÉFACE

Nous avons recueilli avec un soin pieux ces pages dispersées dans la presse socialiste : le *Peuple*, le *Journal de Charleroi*, les *Cahiers féministes;* dans la *Flandre libérale*, dans quelques revues et les publications de divers congrès. Elles appartiennent presque toutes à cette seconde phase de sa vie qu'elle avait le droit de consacrer au repos, mais où elle prolongea, avec une incomparable vaillance, l'apostolat de l'éducatrice par l'apostolat de la réformatrice sociale.

Il faut voir dans cette grande vie, non seulement une pensée de la jeunesse réalisée dans l'âge mûr, mais quelque chose de plus touchant, de plus admirable encore : la pensée de la mère réalisée par la fille. C'est, en effet, Mlle Zoé de Gamond qui, dès 1834, dans son livre sur *la Condition sociale des femmes au XIXe siècle et leur éducation publique et privée,* traça le plan d'une réorganisation de l'enseignement public des femmes, embrassant les écoles *industrielles*, les écoles *normales* et les écoles *intermédiaires*, destinées aux femmes dont la position sociale permet de ne voir de but dans leur éducation que l'éducation même. C'est par celles-ci que l'œuvre de sa fille devait commencer. Pour privilégier une classe déjà favorisée de la fortune? Non pas; au contraire, pour former une élite d'éducatrices; c'est de leur âme élargie qu'elle comptait voir rayonner la pensée réformatrice, émancipatrice des femmes de toutes les conditions.

C'est encore la future mère qui avait tracé la mission sociale de sa fille dans ces lignes éloquentes : « L'on m'a beaucoup demandé pourquoi, après avoir énuméré les maux de la condition des femmes, je n'indiquais pas les moyens d'y remédier ? Je réponds qu'il n'existe qu'un moyen pour les femmes d'améliorer leur condition, *c'est de s'associer dans ce but.* C'est avec

l'humanité entière, avec les femmes de toutes les conditions et de toutes les classes que je veux que les femmes s'*associent de cœur et d'esprit*. Je veux que, cessant d'être étrangères les unes aux autres, elles se traitent en sœurs, compatissent mutuellement à leurs souffrances et les allègent de tout leur pouvoir. Je veux que le pacte social, cessant d'être un mot vide de sens pour les femmes, leur devienne obligatoire et leur impose une dette envers l'Humanité. Je veux que les plus éclairées répandent leurs lumières sur les intelligences obscurcies de ténèbres (1). » Et ailleurs encore : « Dans les temps incertains et orageux où nous vivons, le développement des facultés et une étude spéciale sont la seule planche de salut offerte aux femmes, une raison éclairée est leur seule boussole, et l'esprit d'association, c'est-à-dire l'amour de l'humanité, est le phare lumineux qui les conduira à un port assuré, à des rivages tranquilles, où, jouissant d'un ordre social tout nouveau, elles contempleront dans un passé lointain les tourments de notre monde actuel (2). »

Ainsi s'annonçaient à la fois l'éducatrice et l'apôtre d'une rénovation sociale ; ainsi se révélaient l'unité de l'œuvre et l'unité de la vie.

Nous avons classé les articles sous quatre rubriques : Education, Féminisme, Question sociale, Philosophie et Morale ; mais à prendre ces divisions avec rigueur, on méconnaîtrait l'admirable esprit de synthèse qui les relie ; partout éclate une unité imposante. Elle embrasse tout du regard d'un sociologiste ; aucune question ne lui apparaît que comme un aspect de la vie collective ou du mouvement de la civilisation générale. Son œuvre pédagogique est sans doute avant tout une œuvre d'émancipation intellectuelle, et elle est immense : l'école moyenne laïque des femmes, le cours normal moyen, le cours universitaire ; mais c'est avec ses caractères sociaux que le problème de l'éducation lui apparaîtra, et de plus en plus, dans les derniers temps de sa vie. Toute école sera un foyer de lumière et de chaleur, elle éclairera les esprits et forti-

(1) Mlle de Gamond. *De la condition sociale des femmes au XIXe siècle*, 1834, p. 51.

(2) *Ibid.*, p. 64.

fiera les âmes ; elle vivifiera les sentiments de solidarité, de fraternité dans la société même. Elle trace le plan d'un enseignement supérieur pour les femmes, et on l'y voit rattacher l'économie domestique à toute la vaste synthèse du savoir expérimental ; tous les détails de l'activité de la femme se relient au mouvement de l'esprit humain : c'est la même pensée que celle qui animait les encyclopédistes du XVIIIe siècle, quand ils rattachaient à leur œuvre le relèvement de la dignité du travail manuel. Elle fait appel à la philosophie des sciences pour réhabiliter la ménagère et l'élever à des hauteurs jusque-là inconnues. C'est parce qu'elle assigne à la femme un rôle social considérable, qu'elle a prononcé cette belle et profonde parole : *toute école primaire de filles est une école normale;* c'est qu'en effet, toute femme destinée à être mère est appelée à la fonction d'éducatrice.

Son féminisme n'est pas seulement la revendication du droit de la femme comme consécration de sa dignité, c'est l'exaltation de la fonction sociale de la femme ; le droit est mis en rapport avec la fonction.

La reconnaissance et la déclaration des droits de la femme sont inséparables de l'accomplissement de sa mission sociale. Mlle Gatti accomplit son œuvre de propagande sous l'empire de cette double préoccupation. Elle fait une critique sévère du Code civil, si prodigue de garanties pour la propriété, mesurant d'une main si avare, oubliant même les garanties et les droits de la femme comme ceux du travailleur, quand il ne consacre pas de criantes inégalités. Elle soulève ainsi tous les problèmes du droit féministe : droit civil, droit économique, droit public, se rattachant aux conditions de l'enfant, de la jeune fille, de l'épouse, de la mère.

La revendication ardente de l'égalité anime toutes ces pages; c'est comme membre de l'humanité, c'est comme égale en dignité à l'homme, que la femme doit pénétrer dans le royaume des *fins*, suivant l'expression kantienne; mais c'est aussi comme ménagère et comme travailleuse (la ménagère l'est plus qu'aucune autre), qu'elle réclamera ses droits; c'est parce qu'elle est l'*ouvrière suprême de la vie*. *L'ouvrière de la vie !* appellation sublime chez Mlle Gatti. La femme a le sentiment intense des conditions de la vie ; la femme du peuple est sans cesse en

contact avec ses nécessités, sans cesse aux prises avec les multiples besoins toujours renaissants de la famille. Elle réclame, par là même, sa part de moyens d'action dans la société moderne pour agir sur ces conditions de la vie. Mère et éducatrice, la femme crée l'atmosphère morale dans laquelle vit une nation. Dans ce sens élevé, Mlle Gatti dit quelque part que *la société moderne a plus que jamais besoin des mères.* La science à elle seule ne suffit pas : dans l'âme d'où l'idée de justice serait absente, la science ne donnerait que des fruits empoisonnés. Qui donc enseignerait la justice, si ce n'est l'être qui, sur cette terre de souffrance, représente le mieux, le plus complètement l'amour ; pour elle aussi, c'est comme enfants d'une même mère, et non comme enfants d'un même père, que les hommes se sont d'abord aimés ; et c'est ainsi qu'elle oppose encore la *Matrie*, faite tout entière d'amour, à la *Patrie,* dont l'idée, si noble, si belle qu'elle puisse être conçue, n'exclut pas la domination, l'orgueil et la force.

La question de la femme n'est pour Mlle Gatti qu'un aspect de la question sociale : comment pourrait-elle séparer jamais l'*ouvrière de la vie* de la classe des travailleurs tout entière, et concevoir son émancipation indépendamment de l'émancipation du travail? Dans les pages poignantes qu'elle consacre au travail des fabriques, on sent que toutes les souffrances du prolétariat retentissent dans son cœur : avec quelle âpre éloquence ne parle-t-elle pas de la lutte des sexes que l'on tend à ajouter à la lutte des classes dans l'industrie ?

Les feuillets de cette œuvre qui se rapportent à la question sociale touchent surtout aux conditions d'existence de la classe ouvrière, aux soulagements immédiats qu'il est possible d'apporter à ses misères. On retrouvera là encore l'apôtre de la mutualité et de l'association ouvrière, unie à la noble et puissante éducatrice, alliant toujours la hauteur des vues à l'esprit pratique.

L'affranchissement de la conscience de la jeune fille ayant été la grande préoccupation qui domina, dès l'origine, la vaste entreprise d'éducation laïque de Mlle Gatti, comment une philosophie d'inspiration tout humaine ne s'associerait-elle pas à son œuvre tout entière ? Libre penseuse, elle le fut dès l'origine, et elle connut les épreuves redoutables qui attendaient,

même au XIXe et au XXe siècles, l'insurrection contre le dogme. « On ne pourra jamais », a-t-elle dit quelque part, en rappelant l'histoire du cours d'éducation, « parler de cette institution, sans évoquer une longue période de persécution » ; et elle a pu dire avec justice à ses nobles compagnes de lutte : « Vous avez été les héroïnes de la liberté de conscience. »

Telle est, dans sa grandeur et son unité morale, la femme héroïque qui se dégage de ces pages que nous avons soustraites à la dispersion et à l'oubli ; nous n'avons jamais goûté de joie plus pure qu'en songeant que leur publication permettrait de reconstituer l'un des plus nobles et des plus vaillants artisans de l'émancipation humaine au XIXe siècle, et que la lecture de ces feuilles détachées, tout imprégnées du sentiment de la solidarité humaine, iront encore ranimer des courages, élever des âmes, exalter l'amour de la vérité et de la justice, fortifier cette puissance d'idéal qui l'a soutenue elle-même pendant un combat de près d'un demi-siècle.

HECTOR DENIS
EUGÈNE HINS

EDUCATION

Les Cours d'Éducation

pour Jeunes Filles à Bruxelles

La ville de Bruxelles célébrera dans quelques jours les vingt-cinq ans d'existence de son premier cours d'éducation pour jeunes filles, qui fut aussi le premier établissement de ce genre en Belgique.

C'est en 1864, en effet, au mois d'octobre, que s'ouvrit, sous la direction de Mlle Gatti de Gamond, l'établissement de la rue du Marais, que le public, peu soucieux des appellations officielles et avec un sens exact de ce qui est juste, continue à appeler « l'école Gatti ».

On commençait à s'émouvoir à cette époque des ressources qu'offrait l'enseignement public pour l'éducation des jeunes filles. L'école primaire, régie par la loi de 1842, était tout ce que possédait l'organisation officielle, et la bourgeoisie, plus alors que maintenant, répugnait à confier ses enfants, et surtout ses filles, à l'école populaire. On en était toujours au mot de Talleyrand, qui, dans son rapport à l'Assemblée constituante en 1791, mettait les filles hors de l'école publique à huit ans et les congédiait avec ce conseil, où le diplomate au cœur sec, doublé d'un prêtre, se dépeignait tout entier : « Nous recommandons pour les femmes l'éducation domestique ; c'est la plus propre à les préparer aux vertus qu'il leur importe d'acquérir. »

En dehors de l'école primaire, que les enfants des classes plus ou moins aisées fréquentaient peu, il n'y avait que les écoles de couvents et les pensionnats privés. L'enseignement,

confié à des professeurs d'occasion, à des maîtresses chez qui la bonne volonté essayait de suppléer au défaut de science, y devenait ce qu'il pouvait, marchait cahin-caha, se débattait dans une organisation sans critère, combinée plutôt en vue d'obtenir l'apparence que le fond, le brillant que le vrai.

Dans la discussion qui eut lieu quelques années plus tard au Corps législatif, M. Jules Simon caractérisait parfaitement cette éducation :

« Les filles, même dans les pensionnats les plus élevés, reçoivent une instruction futile, incomplète, toute d'arts d'agrément, mais sans rien de sérieux et d'élevé. Elles que la nature a douées d'une intelligence si ouverte, d'un tact si sûr, d'une sensibilité si fine et si délicate, qui sont faites pour comprendre ce qu'il y a de grand dans les lettres et pour s'y plaire, qui seraient pour nous des compagnes d'étude si utiles et si charmantes, nous les réduisons à n'être que des idoles parées. Nous ne songeons pas à en faire des femmes révolutionnaires, nous voulons en faire les compagnes intellectuelles de leurs maris. Il n'est personne qui puisse nier que l'instruction qu'on leur donne aujourd'hui ne les prépare pas à ce rôle. Un des grands malheurs de la société actuelle, c'est la séparation de plus en plus considérable qui s'établit entre l'homme et la femme, l'homme allant dans les clubs, se livrant aux exercices de sport, se déshabituant de la vie d'intérieur, et la femme réduite à vivre avec d'autres femmes, loin du cœur et de l'esprit de son mari. »

Cette situation préoccupait également Mlle Gatti de Gamond, qui débutait à cette époque dans la carrière de l'enseignement. Sa mère, Mme Gatti de Gamond, qui avait été inspectrice des salles d'asile et des écoles primaires en Belgique, était une femme d'un esprit élevé, d'un grand sens et d'un haut mérite. Elle avait inspiré à sa fille une véritable ardeur d'apostolat pour la cause si mal comprise de l'éducation de la femme, et le sentiment, si rare alors dans notre pays, de la grandeur de la mission de ceux qui sont chargés de l'enseignement. Mlle Gatti avait fondé en 1862 une revue : *L'Éducation de la femme*, pour y défendre ses idées. C'est là que nous trouvons développé tout le programme dont la directrice des Cours d'éducation devait poursuivre plus tard la réalisation, avec une

fermeté remarquable et un courage que ne purent vaincre ni les obstacles sans nombre qui lui furent suscités, ni les défaillances qu'elle eut à subir, ni même les dégoûts qu'elle dut éprouver.

Au milieu de la quiétude somnolente qui régnait alors, à peine troublée par un vague désir de faire « quelque chose », désir tôt réprimé par la crainte de heurter de front cette idée si vieille, si ancrée de la nécessité d'une prédominance religieuse dans l'éducation de la femme et de l'inutilité pour elle de la science, c'était un acte de véritable courage qu'accomplissait là cette jeune fille. Il y avait dans ses revendications, dans les idées qu'elle lançait au grand public, comme une fanfare sonnée hardiment, la diane des dormeurs timorés, la marche de combat contre la routine. Dans un style clair, bien sonore, qui s'élève souvent jusqu'à l'éloquence, elle fait le procès à l'exploitation de l'enfant par ces industriels qu'un vieil ami à moi appelait des « marchands de participes », et, ouvrant des horizons plus larges, elle montre ce qu'elle rêve de préparer, même d'accomplir. Ce qu'elle veut, c'est que la femme ne soit plus la créature nulle, qui ne peut s'élever au-dessus des préoccupations matérielles, ou bien un être « oisif et inutile, dont l'imagination se perd dans les nuages, tandis que son corps dépérit de langueur ». Et elle formule cette idée si juste :

« Le travail n'est réellement un bienfait que s'il est fécondé par l'instruction. » (1)

Voici ce que disait, à propos des écoles de filles de cette époque, un mémoire couronné à Lyon et rédigé au nom d'un groupe d'institutrices de Paris par Mme Daubié :

« Tous les jours, nous entendons des personnes se plaindre de n'avoir, en province surtout, aucun choix entre le pensionnat conventuel, qui isole trop la jeune fille du monde, lui inspire souvent de l'éloignement pour sa famille, et ces établissements séculiers vendant en concurrence de la soupe, des légumes, de l'eau rougie, de la pédanterie, de l'affectation, de la coquetterie et de la futilité; institutions où les

(1) *L'Éducation de la femme*, 1863, p. 661.

jeunes filles sont livrées à des mains indignes, incapables, privées de cette autorité que donne seule l'indépendance de position. » (1)

Mlle Gatti signalait la même situation :

« Il est certain que les préjugés ne s'opposent pas à ce que les jeunes filles étudient l'histoire et la géographie, la langue et la littérature des principaux peuples européens, les sciences mathémathiques, sans en excepter ni l'algèbre, ni la géométrie; les sciences naturelles, zoologie, botanique, minéralogie, chimie, physique, géologie et astronomie. Ces noms sont inscrits tout au long dans les prospectus des maisons d'éducation laïques ou religieuses ouvertes à la classe aisée; on commence même à y ajouter le latin, parce que, dit-on, il faut que la jeune fille comprenne les paroles prononcées par le prêtre dans les exercices du culte. Je ne parle pas des arts : dans tous les pensionnats, on enseigne le dessin et la peinture, la musique vocale et instrumentale; ni du travail des mains, ni du ménage : on crie par-dessus les toits que la femme doit être bonne ménagère, que la couture est le premier de ses talents, que l'activité est la gardienne de ses vertus, etc.

» Eh bien, je ne veux choquer aucun préjugé, je ne veux effrayer personne par mes prétentions; je demande que l'enseignement féminin se compose d'autre chose que de programmes mensongers; qu'on réalise ce qu'on ne met apparemment sur le papier que pour répondre au désir des familles; en un mot, qu'on tienne les promesses que l'on fait, ainsi que l'exige l'honnêteté; que les jeunes filles, en terminant leur éducation, sachent ce qu'on s'est engagé à leur enseigner. » (2)

« La femme est-elle actuellement à la hauteur de sa mission? Est-elle capable de former de citoyens vertueux, éclairés, amis du travail et du progrès? Son éducation la rend-elle en réalité l'égale de son mari? Lui permet-elle de partager ses soucis, de s'intéresser à ses occupations, d'apaiser sa soif de gloire et de fortune, de le consoler de ses déceptions? La femme est-elle l'ange protecteur du foyer domestique, la

(1) *L'Éducation de la femme*, 1863, p. 114.
(2) *Ibid.*, 1863, p. 726.

gardienne de la moralité des familles? Enfin, elle-même, trouve-t-elle dans son éducation une garantie d'indépendance, un gage de vertu et de bonheur? » (1)

« Je sais que les hommes chargent les canons et manient les baïonnettes au nom du progrès; qu'ils se divisent en partis qui prétendent posséder chacun exclusivement la vérité, et s'arrogent en conséquence le droit d'entraver tous les efforts des autres partis. Les circonstances sont entraînantes et suffisent pour les justifier, il est vrai; mais lors même que leur zèle ne serait pas un obstacle à la réalisation du progrès, il est un résultat qu'ils ne peuvent nier, c'est que les combattants frappent dans le vide; car jamais la violence, soit en actions, soit en paroles, n'a produit la conviction.

» La conviction est une œuvre essentiellement pacifique, et les femmes, qui, jusqu'ici, n'ont pas été entraînées comme les hommes dans les luttes de parti, peuvent et doivent s'efforcer de la faire éclore dans les âmes.

» Qu'elles allument donc le flambeau de la science, et les fantômes s'évanouiront avec les ténèbres. Qu'elles commencent par travailler à leur propre instruction; qu'elles fassent de leur vie un long et laborieux apprentissage de vertu et de pensée, puis qu'elles déversent sur tout ce qui les entoure les trésors de leur cœur et de leur intelligence. Mères, instruisez vos enfants; épouses, élevez l'esprit de vos maris dans les hautes régions de l'idéal; institutrices, ne profanez pas votre mission en la considérant comme un métier; vous ne ferez que remplir votre devoir, mais ce devoir est sacré, et si vous vous refusiez à l'accomplir, vous compromettriez les destinées de l'humanité.

» Si je demande aux femmes de répandre les lumières, je n'entends pas par instruction une somme plus ou moins étendue de connaissances, mais l'usage complet de toutes les facultés intellectuelles et morales, en sorte que tout homme puisse parvenir de lui-même à la connaissance de la vérité et mettre en pratique, par un acte de sa volonté, la vérité qu'il a conçue. » (2)

---

(1) *L'Éducation de la femme*, 1862. Introduction.
(2) *Ibid*, 1862, p. 648.

Et d'une façon frappante, elle montre la portée de l'œuvre qu'elle propose d'entreprendre et qui d'ailleurs, autour de nous, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Angleterre, était un fait accompli. Ce qu'elle veut, c'est une lumière placée au sommet et faisant pénétrer ses rayons jusque dans les masses profondes, par un relèvement graduel du niveau intellectuel de la femme.

« Ce que la femme sait, tous ceux qui sont autour d'elle le savent. Aujourd'hui, c'est elle qui éternise les préjugés et les superstitions; il ne faudrait pas à nos paysans et à nos ouvriers plus de temps ni plus de peine pour acquérir des notions justes et étendues sur la foule d'objets au milieu desquels s'écoule leur vie, sur les phénomènes dont ils sont chaque jour témoins, que pour se meubler la tête des idées les plus absurdes, par exemple de toute la série des heureux et des mauvais présages. Il leur suffirait d'avoir vécu dans une atmosphère de vérité au lieu d'avoir respiré un air infecté de mensonges.

» Or, ce sont les femmes qui créent l'atmosphère dans laquelle vit et respire une nation. » (1)

Ce que veut Mlle Gatti, c'est non pas l'acquisition sèche, les notions s'empilant dans la mémoire, la formation des pédantes et des bas-bleus, c'est l'enseignement suggestif, basé sur l'éveil des intelligences, sur le développement des facultés, c'est, en un mot, le principe qui, dix ans plus tard, devait révolutionner l'enseignement primaire et recevoir son droit de cité du gouvernement libéral de 1878. Elle le dit, et elle le dit trop bien pour que nous ne reproduisions pas ce passage :

« La science est une, malgré l'infinie variété de ses parties nombreuses, et en fait de sciences, j'ose le dire, plus on embrassera, mieux on étreindra. Les connaissances scientifiques se complètent les unes les autres, se prêtent un appui mutuel : ce sont des flambeaux qui, en se multipliant, rendent la lumière plus intense.

» Eh bien, que l'enseignement soit un comme la science est une, que ses parties se coordonnent, se complètent comme les parties de la science se coordonnent et se complètent. » (2)

---

(1) *L'Éducation de la femme*, 1864, p. 4.
(2) *Ibid.*, 1863, p. 727.

En 1864, Mlle Gatti étudiait la chimie au Laboratoire et sous la direction de M. Henri Bergé, chimiste de la ville de Bruxelles, qui, depuis, fut membre de la Chambre des représentants. Elle lui parla un jour de son projet de créer un institut de jeunes filles, conçu sur un plan nouveau, celui qu'elle avait préconisé dans ses écrits : « un système unique présidant à l'éducation dans toute sa durée, depuis le moment où l'enfant, ouvrant un livre pour la première fois, cherche à distinguer l'*a* du *b*, jusqu'à celui où on lui abandonne la direction de sa conduite et de son intelligence, et pendant toute cette période, *la même main* se faisant sentir. » (1)

Seulement, afin de permettre la réunion d'un personnel d'élite, à qui l'on pût assurer une certaine indépendance de position, les seules ressources de l'institut ne pouvaient suffire, et Mlle Gatti avait songé que peut-être la ville de Bruxelles consentirait à lui accorder un subside. C'est pourquoi elle venait se confier à M. Bergé, pour lui demander aide et conseil.

M. Bergé, qui fut toujours un des grands et des vrais amis de l'enseignement, s'enthousiasma de l'idée et peu de jours après, il présenta Mlle Gatti à M. Lacomblé, secrétaire de la Ville.

Celui-ci fut séduit du coup par l'idée, mais il lui donna une autre forme :

« Ce que doit faire la Ville, dit-il, ce n'est pas vous accorder un subside, c'est créer l'école que vous indiquez et vous en donner la direction. J'en parlerai. »

M. Funck était à cette époque échevin de l'instruction publique. Il n'accueillit pas l'idée avec une chaleur bien grande. Il voyait à la réalisation de ce projet beaucoup d'obstacles, il pressentait la lutte qui devait s'engager et craignait sans doute l'insuccès; enfin des scrupules de légalité surgissaient dans son esprit.

Il faut se reporter d'ailleurs à vingt-cinq ans pour juger impartialement de la situation. C'était une affaire très sérieuse que la création de l'enseignement secondaire *laïque* des jeunes filles. Serait-on suivi par le public? N'était-ce pas une lourde

(1) *L'Education de la femme*, 1863, p. 727.

responsabilité que l'on assumait à tous les points de vue? La jeune fille qui venait apporter l'idée avec la superbe confiance que donne la foi dans son œuvre et l'enthousiasme de sa conviction, ne se trompait-elle pas? Ses prévisions n'étaient-elles pas que des illusions? Mènerait-elle à bonne fin la tâche qu'on lui confierait? Le gouvernement, enfin, autoriserait-il cette création?

Il y eut une grande hésitation d'abord, et M. Anspach lui-même, qui venait de quitter l'échevinat de l'instruction publique pour le poste de bourgmestre, ne dissimulait pas ses craintes, tout en approuvant hautement l'idée.

Ce fut M. l'échevin Watteeu qui leva tous les scrupules et qui enleva la décision. M. Lacomblé n'avait pas cessé de combattre énergiquement pour la proposition dont il avait été le promoteur à l'administration. L'influence de M. Tielemans, premier président de la cour d'appel, à cette époque conseiller communal, s'exerça aussi activement en faveur du projet.

Le 7 mai 1864, un rapport « sur la création d'une école de filles » fut déposé au Conseil communal au nom du collège et de la section de l'instruction publique. Le rapport est très concis sur les raisons qui motivent cette création, il n'en donne qu'une d'ordre purement économique :

« Si les écoles primaires communales destinées aux enfants des deux sexes de la classe la plus nombreuse de la société laissent peu de chose à désirer, il n'en est pas de même des établissements d'un degré supérieur, créés ou subventionnés par la commune et destinés à la classe moyenne.

» En effet, dans aucune des écoles de cette catégorie, les jeunes filles ne peuvent recevoir l'instruction; elles doivent se rendre dans des établissements privés, qui exigent en général une rétribution très élevée.

» Il résulte de cet état de choses que les pères de famille qui envoient leurs fils à l'athénée et aux écoles moyennes communales, ne peuvent faire donner à leurs filles une instruction plus ou moins complète, qu'en les envoyant, *au prix de grands sacrifices,* soit dans des pensionnats, soit dans des congrégations religieuses. »

Il semble que l'on ait voulu enlever à cette création tout caractère politique et préserver l'école nouvelle des foudres que le cléricalisme, touché dans ses œuvres vives, ne manque-

rait pas de lui lancer, si son attention était éveillée. Un mot, un seul, dans le passage suivant, indique la tendance de l'enseignement qu'on va créer, et encore peut-on se demander si le mot n'est pas resté inaperçu dans cet exposé, qui n'est évidemment qu'un extrait du mémoire présenté au Collège par Mlle Gatti :

« Le projet de Mlle Gatti s'appuie sur des considérations d'un ordre très élevé; il est le résultat des études consciencieuses qu'elle a faites des diverses méthodes d'enseignement. Donner aux jeunes filles une éducation solide et *libérale ;* joindre à l'enseignement de l'histoire et des littératures modernes celui des sciences naturelles et exactes; faire dans l'éducation des femmes une part très large aux besoins de l'époque; enseigner le travail des mains, la science de l'économie domestique, la tenue des livres et le dessin industriel; rendre l'étude attrayante en abrégeant, autant que possible, les heures de travail; consacrer cette partie du temps que les élèves passent à l'école, aux arts d'agrément et aux exercices hygiéniques, développer le corps en même temps que l'intelligence; donner, en un mot, aux jeunes filles un enseignement moral, scientifique et professionnel, tel est le but que se propose Mlle Gatti. »

Les conclusions du rapport furent adoptées sans discussion et à l'unanimité dans la séance du 28 mai 1864.

Le 3 octobre suivant, l'école s'ouvrait rue du Marais, nº 68; 159 élèves étaient inscrites dès le début; elles se répartissaient de la manière suivante :

11 élèves au cours supérieur;
50 — au cours secondaire;
63 — au cours élémentaire;
35 — à la classe maternelle,

Le personnel se composait de la directrice, de deux premières, d'une deuxième et d'une troisième maîtresses pour les cours généraux, de deux maîtresses de langues, d'une maîtresse de dessin, d'une maîtresse de solfège et de deux assistantes-institutrices.

De ces onze personnes, une seule fait encore partie du personnel des Cours d'éducation, Mlle H. Dachsbeck, actuellement directrice du second cours, rue de la Paille.

Si l'on avait cru un instant à l'hôtel de ville, que l'école nouvelle serait exempte des attaques du parti clérical, ou que tout au moins celui-ci se bornerait à protester contre cette institution, on dut bientôt se détromper. Les chefs du clergé comprirent la portée de l'événement qui venait de se produire, mieux peut-être que les libéraux eux-mêmes ; c'était la femme qui leur échappait, la femme dont le cerveau, amoureusement déformé et meublé dans les couvents et les pensionnats, maintenait l'influence religieuse dans les familles, et conservait dans chacune de celles-ci un agent ou une relation dont, à l'occasion, on pouvait se servir.

Ce fut dans la presse dévote un ouragan d'injures, d'invectives et de calomnies. L'école de Veuillot fit merveille, tous les veuillotins et les veuilloticules, tous ceux qui singeaient les violences du maître, à défaut de pouvoir imiter son esprit et son style, s'en donnèrent à cœur joie. Ils fouillèrent à plein groin dans leur répertoire et firent pleuvoir sur l'école, ses institutrices et même — courage digne d'eux — sur les fillettes qui fréquentaient l'établissement, les injures les plus basses, les plus viles et les plus ordurières.

En dehors de toute question de parti, ce fut un spectacle écœurant. L'attaque était de droit, elle était prévue, elle devait l'être et nul n'aurait eu un reproche à formuler si elle s'était produite même avec ardeur, avec passion.

Mais la campagne de la presse cléricale contre les Cours d'éducation fut, il faut bien le dire, une chose déshonorante pour le parti catholique.

Cette combinaison de lâcheté et d'ignominie fut le prélude et l'apprentissage de la campagne cléricale contre l'enseignement primaire de 1879 à 1884.

Les débuts de l'école furent assurément difficiles. Des membres du personnel, effrayés de cette trombe d'opposition qui soufflait autour de l'école, prirent peur et lâchèrent pied. Mais d'autres, plus courageux et que n'intimidait pas l'idée d'entrer dans cette bouche d'enfer, les remplaçaient aussitôt. Ce fut presque un bonheur, car une sélection s'opéra tout naturellement, et les plus vaillantes, qui étaient aussi les plus capables et les plus méritantes, il faut bien le dire, formèrent finalement un groupe d'élite, décidé quand même à remporter la victoire.

Dans le rapport qu'il fit au conseil communal, le 31 décembre 1864, sur l'organisation des cours d'éducation, M. l'échevin Funck rappela la campagne ouverte contre cet établissement ; les passages sont intéressants à rappeler :

« Depuis longtemps, à Bruxelles comme dans beaucoup d'autres localités, le monopole de l'enseignement et de l'éducation des jeunes filles de la classe aisée appartient aux congrégations religieuses. Il existe bien encore quelques établissements laïques, mais les corporations religieuses leur font une concurrence telle que, d'une part, ils n'ont pas les ressources nécessaires pour créer un enseignement qui soit à la hauteur de la science et dont le prix soit accessible à tous, et que, d'autre part, ils sont obligés de subir toutes les exigences du clergé, sous peine d'être mis en interdit. Vous comprenez, Messieurs, ce que doivent être ces exigences en présence de la dernière encyclique !

» Cet état de choses présentait tout à la fois une lacune pour les familles de la classe moyenne et un danger pour l'avenir même de l'enseignement. Il était du devoir de la commune, qui, seule, dispose des ressources nécessaires à cet effet, d'empêcher un pareil monopole en organisant, pour l'éducation des jeunes filles, ce qu'elle a fait depuis longtemps pour les garçons, un enseignement libre, une école qui fût à l'abri de toute influence de parti, où les mères de famille pussent trouver, moyennant une rétribution modérée, la possibilité de donner à leurs enfants une éducation complète.

» Rien n'a été négligé par nos adversaires pour le combattre : démarches de toute espèce auprès des parents ; intimidation, pression de toute nature, directe ou indirecte, exercée sur la famille et sur les amis de la maison, menace de ne point admettre les enfants à la première communion ; offres d'instruire gratuitement les enfants dans une congrégation quelconque, si les parents consentaient à les retirer de notre école. Toutes ces démarches sont restées sans résultat. Elles ont bien effrayé quelques consciences timorées, elles ont bien pu jeter l'hésitation dans quelques esprits faibles et étroits, mais le bon sens et l'honnêteté publics ont fait justice de toutes les manœuvres dirigées contre notre enseignement. »

Pendant ce temps, grâce à un labeur sans relâche, l'école

prospérait et s'affirmait. On ne peut se faire une idée de la somme de travail que fournissaient les institutrices pendant les premières années. C'était un monde nouveau dans lequel on les introduisait, des branches dont elles n'avaient qu'une connaissance insuffisante ou qu'elles ignoraient même, faisaient partie du programme, les méthodes d'enseignement pratiquées ailleurs étaient condamnées ou modifiées ; il fallait combler les lacunes, rectifier les idées, donner l'esprit et la lettre. Mlle Gatti suffisait à tout, pourvoyait à toutes les nécessités. Avant et après les heures de classe, elle réunissait les institutrices ou bien prenait l'une ou l'autre d'entre elles, pour leur donner des leçons particulières sur telle ou telle branche, leur indiquer ce qu'elles devaient lire, étudier, faire ou voir. Elle leur donnait des leçons-types : pas une leçon n'était donnée sans qu'elle examinât la préparation, la modifiât après l'avoir discutée ou même l'avoir donnée devant l'institutrice. On peut dire que le personnel comme l'école fut sa chose, son œuvre, et qu'elle constitua pièce par pièce tous les éléments de cette institution, qui servit de modèle aux écoles moyennes de filles qui se fondèrent peu à peu de tous côtés, et d'où partirent, comme des apôtres porteurs de la bonne parole, des institutrices formées par Mlle Gatti, et appelées à la direction d'écoles moyennes en province.

Cette période de formation est certainement une des choses les plus intéressantes, les plus curieuses et les plus importantes de l'histoire pédagogique dans notre pays. Ne dirait-on pas voir un de ces philosophes des grandes écoles, entouré de ses disciples, les initiant aux vérités de sa doctrine, ouvrant leur esprit et leur intelligence, leur facilitant les premiers pas dans le domaine scientifique, élevant leurs cœurs et ranimant leur courage en leur montrant le but à atteindre et en excitant leur enthousiasme? Et si l'on songe que le maître était à peine plus âgé que ses aides et que ce cénacle si grave était composé de jeunes filles, dont la plus âgée avait vingt-cinq ans à peine, on admire la persévérance que prouve la continuité du travail, la maturité d'esprit et la clarté de vues que dénote la conception de ce programme qui, dans ses grandes lignes, n'a jamais dû être modifié.

La prospérité de l'établissement augmenta chaque année.

En 1866, il y avait 318 élèves et l'on dut acquérir la maison voisine pour agrandir l'école; en 1867, le nombre des élèves montait à 392; en 1868, à 423, pour arriver à 552 en 1870. Faute de place, la population resta stationnaire, mais les demandes d'inscription affluant, on ouvrit un second cours, rue de la Paille, le 2 octobre 1876. La direction en fut confiée à Mlle Dachsbeck, une des plus vaillantes, des plus dévouées et des plus méritantes collaboratrices de Mlle Gatti, une ouvrière de la première heure. La population totale s'éleva d'un coup à 585 élèves; elle dépasse aujourd'hui 800. A la rentrée d'octobre 1879, on annexa aux deux cours d'éducation des jardins d'enfants, destinés aux bébés de 3 à 6 ans. En 1880, la Ville créa un cours normal pour la formation des institutrices de ses Cours d'éducation, et elle composa le personnel de ce cours d'une véritable élite scientifique; il nous suffira de citer les noms de MM. Vanderkindere, Stiénon, Hector Denis, Marchal, Buisset, etc.

Ce fut le couronnement de l'édifice. Le cours d'éducation offrait à la jeune fille un champ de développement et d'études depuis l'âge de 3 ans jusqu'à 21 ans. L'enseignement *laïque* des filles était créé.

Dix ans après la fondation de l'Ecole Gatti, il existait des écoles moyennes de filles à Malines, Gand, Charleroi, Arlon, Dinant, Namur, Andenne, Anvers, Pecq, Ath, Tournai, Seraing, Verviers, Liége, Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek.

En 1870, pour la première fois, le gouvernement libéral proposa, au budget de l'Intérieur, un crédit de 50,000 francs, destiné à subsidier les écoles moyennes communales de filles. Mais les élections ayant amené une majorité cléricale, le ministère réactionnaire supprima l'allocation.

Ce fut en 1881 seulement, dix-sept ans après la fondation de l'Ecole Gatti, qu'une loi organisa régulièrement l'enseignement secondaire des filles.

Afin de maintenir le cours normal de régentes qu'elle avait fondé et l'école normale d'institutrices primaires, la ville de Bruxelles dut se résigner à céder à l'Etat le cours d'éducation de la rue du Marais. Le régime de l'Etat n'a guère modifié l'organisation de l'établissement, mais toutefois, il est à crain-

dre que l'influence gouvernementale n'arrive peu à peu à déformer l'œuvre communale. L'inspection de l'Etat est obsédée par son amour de la centralisation et de l'uniformité. Les nécessités locales, les différences de milieu la touchent peu ; elle ne peut se faire à l'idée que Bruxelles et Ath, Anvers et Pecq aient des aspirations différentes : il faut qu'un même voile s'étende et s'épaississe uniformément partout. L'idéal, c'est que rien n'émerge, rien ne dépasse; la plaine unie, pas de sommets : ils troubleraient la régularité mathématique que l'on affectionne dans les parages officiels, où l'on n'aime ni la discussion, ni le changement. A toutes les idées nouvelles, on a une réponse, — uniforme aussi celle-là — qui semble inspirée par un amour immodéré de la négation. C'est le *non possumus* pédagogique.

A ce point de vue, la loi de 1881 et ses conséquences furent peu favorables à l'Ecole de Bruxelles. Espérons qu'un temps viendra où les craintes n'auront plus de raison de se manifester, lorsqu'un esprit plus large et plus sensé présidera à la direction des études moyennes.

Quoi qu'il en soit, le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du premier cours d'éducation voit l'œuvre consacrée. L'Ecole *laïque à enseignement laïque* de filles est entrée dans les mœurs, la nécessité de l'instruction pour les femmes n'est plus même discutée, et cette formule, révolutionnaire il y a vingt-cinq ans, d'Emile de Girardin : « Il faut apprendre aux femmes ce qu'elles doivent plus tard enseigner aux enfants qui naîtront d'elles », est passée à l'état d'axiome.

Le temps a balayé les injures et les oppositions d'antan, et cette école honnie, vilipendée, conspuée, sert aujourd'hui de modèle aux pensionnats catholiques où l'on cherche à concilier les nécessités modernes avec l'esprit de l'Eglise, accouplement monstrueux aux produits bizarres et mal venus.

Tous ces souvenirs se presseront en foule sans doute, au milieu des fanfares, des chants et des vivats, dans l'esprit de Mlle Gatti et de celles d'entre ses collaboratrices d'aujourd'hui qui ont assisté aux premières années de luttes. Elles comparéront les temps et se sentiront consolées des avanies de jadis, par les honneurs mérités d'aujourd'hui. L'œuvre qu'a pu accomplir Mlle Gatti, grâce à la protection et à l'aide de la

ville de Bruxelles, a poussé des racines profondes; elle accomplit sa mission avec sérénité, elle a conquis le calme de la stabilité et l'on peut en dire ce que dit Victor Hugo de l'arbre saint du progrès, qu'il nous montre croissant

Sur le passé détruit,
Et laissant l'éther pur luire à travers ses branches,
Le jour, nous apparaît plein de colombes blanches,
Plein d'étoiles la nuit.

Mlle I. Gatti de Gamond est une des hautes personnalités de l'enseignement belge. Elle eut l'heureuse fortune de rencontrer sur sa route une grande administration, soucieuse de progrès et apte à la comprendre; celle-ci, par contre, fut favorisée du sort en trouvant avec l'idée celle qui pouvait la réaliser, et qui était exactement « la personne pour la place ». Aujourd'hui que le travail accompli porte ses fruits, que l'œuvre suit son cours régulier et tranquille, la ville de Bruxelles a tenu à rendre hommage à celle qui l'avait si bien secondée; celle-ci, dans son discours, tiendra sans aucun doute à honorer la ville hospitalière où elle a pu, aidée et soutenue, réaliser ses désirs et goûter cette jouissance infinie d'appliquer ses idées et de voir sortir peu à peu de la matière brute la forme rêvée, l'enfant de sa pensée. Et ce ne sera pas une des moindres singularités de cette cérémonie, de constater que, dans cet échange de congratulations où chacun vantera son partenaire, chacun aura raison.

L'honneur de la journée toutefois sera pour Mlle Gatti de Gamond; elle s'est identifiée avec sa création, à tel point qu'on ne peut détacher l'une de l'autre. C'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre.

On lui offrira son portrait peint par un des maîtres de l'Ecole belge. J'ai idée que ce portrait n'a pas dû être aisé à faire; la physionomie de Mlle Gatti reflète, en effet, avec une grande mobilité les sentiments qui l'animent; au repos, le masque semble impassible; le teint mat, dénotant l'origine méridionale, ne relève même pas d'une pointe de couleur ce visage où tous les traits semblent affaissés. L'œil est vague et rêveur, comme indifférent. Tout à coup, un mot, une phrase ont ramené la pensée occupée ailleurs, un éclair a passé dans les yeux, et ce visage, tantôt morne, s'illumine d'un trait, le

regard devient aigu, net et clair comme une lame d'épée, et dans un langage châtié et toujours d'une élégance irréprochable, elle discute, elle riposte, elle convainc : la directrice apparaît, la femme consciente de sa valeur et de son autorité. La voix douce, caressante, a des grâces enveloppantes, elle ajoute à l'argument que fait déjà valoir la pureté de la forme, et l'on se prend à croire que si la femme pouvait être avocat, Mlle Gatti serait un merveilleux défenseur. Elle a un don particulier de vulgarisation, mais d'une vulgarisation spéciale : son esprit essentiellement littéraire excelle à rendre attrayants les sujets les plus abstraits, et je me souviens de l'enthousiasme qu'elle excita dans un auditoire presque exclusivement profane, en lui parlant de Pestalozzi et de ses doctrines. Parfois cependant, la bouche se crispe en un rictus dédaigneux, la voix devient dure et sèche et une phrase cinglante vient manifester le mécontentement ou l'indignation. Elle a une haine implacable pour la bêtise et la médiocrité; peu indulgente pour elle-même, elle est difficilement indulgente pour les autres, tout au moins veux-je dire qu'elle ne tolère ni la mollesse, ni le découragement. Elle allie à une grande ténacité pour les idées qu'elle croit justes, une remarquable souplesse d'esprit — d'origine italienne — qui lui fait abandonner sans faux amour-propre son idée, aussitôt qu'elle en juge une autre préférable, plus sûre ou plus pratique.

Ayant une très haute conception de la dignité, elle a toujours imposé le respect, même à ceux qui l'ont blessée et calomniée. Je ne jurerais pas qu'elle n'ait gardé au fond du cœur une certaine amertume des tristes jours d'autrefois, mais jamais elle n'en a rien laissé voir, et elle a paru passer fière et indifférente, devant les ennemis que lui avaient suscités sa valeur, sa science et son œuvre.

ALFRED MABILLE.

(Revue pédagogique belge, du 15 juillet 1889.)

Retraite de Mlle Gatti de Gamond

Manifestation — Septembre 1899

Les anciennes élèves et les anciennes régentes de l'Institution se pressent dans le grand local du Cirque pour prendre part à la manifestation.

Au bureau siègent bourgmestre, échevins, conseillers; tout le personnel enseignant des écoles de la rue du Marais et de la rue de la Paille, les membres du bureau administratif, etc.

Discours de M. Buls

M. Buls, bourgmestre, prend la parole : Il rappelle que Mlle Gatti de Gamond a été la première qui, en Belgique, ait voulu faire de la femme la compagne de l'homme, la mère éducatrice et la citoyenne.

« Mlle Gatti a eu le bonheur de trouver dans la ville de Bruxelles un concours actif pour réaliser son projet, et l'administration a trouvé en elle la mieux douée et la plus courageuse des auxiliaires. Désireux de lui donner un témoignage de sa reconnaissance, le Conseil communal a décidé de nommer Mlle Gatti directrice honoraire, et m'a chargé de lui remettre cette médaille commémorative. »

La médaille commémorative, votée à l'unanimité par le Conseil, porte cette inscription :

LA VILLE DE BRUXELLES
RECONNAISSANTE
A MADEMOISELLE GATTI DE GAMOND
CRÉATRICE
DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN DES FILLES
EN BELGIQUE

Discours de Mlle Nourry

On ne se douterait jamais, en voyant aujourd'hui, dans la plupart des grandes villes de notre pays, une école moyenne entretenue par la commune ou subventionnée par l'Etat, que jusqu'en 1864, époque à laquelle la ville de Bruxelles institua ses premiers cours d'éducation, les pouvoirs publics ne s'étaient pas préoccupés de l'enseignement secondaire des jeunes filles.

Les parents qui désiraient pour leurs enfants une éducation plus complète que celle de l'école primaire, en étaient réduits à envoyer leurs filles dans des établissements privés, religieux ou laïques, où l'on donnait, à grands frais, ce qu'il était convenu d'appeler une brillante éducation. De magnifiques prospectus renseignaient, en effet, une foule de sciences qu'on promettait d'enseigner aux élèves; mais c'étaient là de fallacieuses promesses, l'enseignement se bornant, presque toujours, aux leçons apprises et récitées par cœur, aux explications confuses de maîtresses qui, le plus souvent, n'en savaient pas plus long que leurs jeunes auditrices.

Des esprits superficiels pouvaient admettre qu'on donnât aux jeunes filles une éducation si peu conforme aux exigences de la vie moderne; mais il n'en était pas de même de ceux que préoccupait cette question si importante de la mission sociale de la femme.

Dans maints articles d'une Revue qu'elle dirigeait, MlleGatti, s'inspirant de cette pensée que les femmes créent l'atmosphère dans laquelle vit et respire une nation, demandait qu'on réalisât, pour les jeunes filles, l'objet réel de l'éducation, par le développement harmonique et progressif des facultés de l'être; qu'on en fît, non des « pédantes et des bas bleus », mais des femmes instruites, compagnes intellectuelles de leur époux, ne restant pas étrangères à ses aspirations, à ses joies, à ses épreuves ; que leur éducation, en les accoutumant au travail, fût une forte préparation pratique, propre à les rendre utiles à elles-mêmes et aux autres, en face des nécessités et des difficultés inéluctables de la vie.

En même temps — et ne croirait-on pas entendre déjà l'apôtre actuel et si convaincu des revendications féministes ? — elle

demandait qu'on fît aux femmes, encore tenues à l'écart, une large place dans l'enseignement public; elle réclamait pour leurs services une rémunération équitable, égale à celle qu'on accordait aux instituteurs; elle s'inscrivait en faux contre cette affirmation que la femme a moins de besoins que l'homme et qu'elle peut, par conséquent, se contenter d'un salaire moindre. A travail équivalent, récompense équivalente, disait-elle, puisque les conditions matérielles de l'existence sont les mêmes pour tous, puisque les charges qui s'imposent aux uns peuvent peser tout aussi lourdement sur les autres. Et non contente de revendiquer pour l'institutrice une position honorable digne de ses fonctions, elle formulait le vœu de voir accorder aux femmes qui se consacrent à l'enseignement, une part d'initiative qui rendît chaque jour leur influence plus grande et plus bienfaisante.

Chargée, en 1864, de la direction des cours d'éducation dont elle avait présenté le projet à la ville de Bruxelles, Mlle Gatti chercha à appliquer à l'éducation féminine les théories qu'elle avait préconisées dans ses écrits avec tant de conviction et d'éloquence.

Ce qu'elle voulait, c'était donner aux jeunes filles une instruction qui, en favorisant le complet épanouissement de leurs facultés, en meublant leur esprit de connaissances solides et d'idées pratiques, les rendît aptes à remplir leurs devoirs sociaux, tout en étant une sécurité pour leur avenir.

Afin de réaliser cet idéal, Mlle Gatti donna à son programme une extension dont peuvent s'effrayer ceux-là seuls qui ignorent que la science est une, que les connaissances scientifiques se complètent les unes par les autres et se prêtent un mutuel appui; que, par conséquent, plus on connaît, mieux on sait.

Seulement, pour que de jeunes esprits arrivent à la connaissance, de même que la science est une, il faut que l'enseignement soit un; il faut que ses parties se coordonnent et se complètent comme les parties de la science se coordonnent et se complètent. Et Mlle Gatti le savait bien, elle qui organisa la nouvelle école de façon que chaque cours, tout en formant un tout lui-même, servît de base à l'enseignement du cours suivant, afin qu'une éducation graduée et systématique conduisît insensiblement la jeune fille au bout de ses études.

Comme il est hors de doute que la méthode et les procédés d'enseignement exercent une influence capitale sur le développement ultérieur de l'enfant, Mlle Gatti se préoccupa au moins autant du choix de ces procédés que de la transmission des connaissances elles-mêmes. Mais ici, pas d'exclusivisme : ce nom de méthode, Mlle Gatti ne l'appliquait qu'aux lois édictées par le bon sens, lois éternelles, immuables, prescrivant à celui qui parle de chercher à se faire écouter avec plaisir ; à celui qui révèle des choses nouvelles, d'arriver au domaine inconnu par des prémisses connues. Tous les procédés dérivant de ces lois lui semblaient bons, s'ils concouraient à faire éclore les germes intellectuels sommeillant en toute créature humaine, à provoquer chez l'élève l'activité et la spontanéité de la pensée ; à lui inspirer l'amour de l'étude, en rendant le travail facile et attrayant.

Mais c'est surtout dans l'esprit même de l'enseignement donné sous les auspices de sa ferme et claire intelligence, que résident les titres de Mlle Gatti à l'admiration de ceux qui s'intéressent à ce que nous avons de plus cher, à l'éducation de nos enfants. Conçu d'après les idées les plus larges et les principes les plus élevés, respectant toutes les convictions, visant à former des jugements sains et des consciences droites, pour combien de jeunes filles cet enseignement n'a-t-il pas été une révélation ? Celles-là pourraient le dire, si elles étaient ici, à ma place, ces anciennes élèves, devenues femmes, que j'aperçois nombreuses en cet auditoire, et dont l'école a développé les énergies mentales, créé les aptitudes, déterminé les vocations, éveillé l'enthousiasme pour la justice et la vérité.

Les cours d'éducation s'ouvrirent le 3 octobre 1864, avec une population de 110 élèves, dont 40 âgées de 16 ans et au-dessus. Ces jeunes filles, amenées dans un établissement où tout était innovation et audace, appartenaient, on peut le dire, aux familles de Bruxelles les plus soucieuses de l'instruction de leurs enfants. Or, sur les 40 jeunes filles de 16 ans, 11 avaient une orthographe passable et possédaient quelques rudiments de la science des nombres. Une seule avait, en outre, des notions d'histoire, de géographie, de sciences naturelles, mais il convient de dire qu'elle était la fille d'un professeur d'université. Ces chiffres ont leur éloquence, car ils montrent l'état

déplorable dans lequel se trouvait l'enseignement des femmes de la bourgeoisie aisée, lorsque fut créée, dans notre pays, la première école moyenne officielle laïque de jeunes filles.

Le succès de l'entreprise inaugurée aux cours d'éducation était subordonné au concours de maîtresses capables, ayant l'esprit ouvert aux idées nouvelles et, il faut bien le dire, c'était là ce qui manquait le plus. Ce n'est pas qu'il y eût pénurie d'institutrices : les écoles normales en fournissaient, chaque année, un contingent considérable ; mais ces jeunes personnes préféraient se caser dans l'enseignement primaire, la nouvelle institution ne paraissant pas leur offrir des garanties suffisantes de stabilité. Ajoutons que les attaques violentes et passionnées dont l'établissement fut l'objet, dès sa naissance, éloignèrent un grand nombre de postulantes. Enfin, la plupart de celles qui entraient en fonctions, effrayées de la somme de travail personnel qui leur était imposée, déroutées par l'application de méthodes qu'on ne leur avait pas enseignées dans leurs cours de pédagogie, se décourageaient et abandonnaient la partie, après un stage de quelques mois.

De grands avantages s'attachaient pourtant à la position, la ville de Bruxelles ayant établi une échelle de traitements fort élevés pour l'époque. Cette mesure inaugurait le triomphe d'une cause dont Mlle Gatti s'était, dès longtemps, constituée le défenseur ; elle assurait à celles qui en étaient l'objet une situation à peu près indépendante, et par là même elle leur donnait une plus grande autorité et une plus haute considération morale.

Le recrutement du personnel, dans le corps enseignant des écoles primaires, devenant de jour en jour plus difficile, il fallut de toute nécessité accepter le concours de personnes non diplômées, mais désireuses de mettre au service de la nouvelle entreprise toute la bonne volonté, tout le zèle et tout le dévouement dont elles étaient capables.

Malheureusement, la bonne volonté ne supplée ni aux connaissances scientifiques, ni aux aptitudes pédagogiques, et l'éducation de ce personnel était à faire aussi bien que celle des élèves.

Une autre aurait reculé devant une pareille tâche, mais il semblait que le courage de Mlle Gatti grandît en raison même

des difficultés et des obstacles. Habilement secondée par ses deux vaillantes collaboratrices de la première heure, Mlles H. Dachsbeck et Brand, qui apportaient chacune une expérience acquise par plusieurs années de professorat, Mlle Gatti se mit à l'œuvre.

Rappellerai-je à celles de mes anciennes collègues qui ont tenu à honneur d'assister à cette cérémonie, ces cours auxquels nous assistions avant les heures de classe, et où notre directrice, tout en s'efforçant de combler les lacunes de nos connaissances, tout en nous initiant à l'art si difficile d'enseigner, étudiait nos aptitudes personnelles, afin d'aider chacune à trouver sa voie?

Rappellerai-je ses efforts pour éveiller et développer en nous la conscience professionnelle, pour nous amener à considérer notre mission comme un apostolat, je dirai même un sacerdoce?

« Souvenez-vous, répétait-elle souvent, que chaque jour de votre vie d'institutrice appartient à vos élèves et qu'il ne vous suffit pas, pour remplir votre devoir envers elles, de leur donner le pain de l'intelligence; il faut encore que, par votre parole et par votre exemple, vous leur donniez l'intuition de ce qu'il y a de plus noble dans la nature humaine. »

Chère directrice et chères collègues, c'est toute notre jeunesse que j'évoque en ce moment, et je suis certaine qu'au souvenir de ce passé où, pleines de foi et d'enthousiasme, nous rivalisions d'ardeur au travail, pour marcher à la conquête d'un monde, vous sentez comme moi une émotion poignante vous étreindre le cœur et les larmes vous monter aux yeux.

L'événement prouva que l'on avait eu raison d'avoir confiance en Mlle Gatti pour former son personnel. En peu d'années, l'école eut un premier noyau d'institutrices qui traversèrent bravement, avec leur Directrice, les épreuves de cette période de fondation.

Toutes, à l'exception d'une seule, ont aujourd'hui quitté l'école. La plupart se sont mariées et ont abandonné le professorat, les autres occupent ou ont occupé une place élevée dans l'enseignement public. Mais soit que, comme mères de famille, elles aient été appelées à continuer leur rôle d'éducatrices, ou qu'ayant poursuivi la carrière professorale, elles se soient fait un nom dans l'enseignement, toutes doivent reconnaître que,

quel que fût d'ailleurs leur mérite personnel, l'impulsion qu'elles ont reçue a exercé une influence décisive sur leur vie entière. Aussi je ne crois pas trop m'avancer en venant, en leur nom comme au mien, offrir à Mlle Gatti un témoignage public d'admiration et de reconnaissance.

Dans les années qui suivirent ce que j'ai appelé la période de fondation de l'école, les vides du personnel furent comblés, à mesure, par des jeunes filles sortant des cours supérieurs et munies d'un diplôme que leur décernait, après examen, un jury institué par la ville de Bruxelles.

La majeure partie du personnel actuel des deux cours d'éducation a été recrutée de cette manière, et bon nombre de ses membres ont aujourd'hui plus de vingt années de services. L'action de Mlle Gatti, pour avoir été moins immédiate sur la formation de ces institutrices, n'en a pas moins été féconde, car elle a su leur inspirer à toutes l'amour et le respect de leur profession. Celles qui occupent des postes élevés dans les deux écoles, aussi bien que celles qui ont été maintenues par les circonstances dans les emplois inférieurs, doivent, comme leurs devancières, tout à Mlle Gatti, et elles le comprennent si bien qu'elles m'ont priée d'être leur interprète pour le proclamer.

Abstraction faite de l'ouverture, en 1876, d'un deuxième cours d'éducation, dont la directrice, Mlle Dachsbeck, et les institutrices furent empruntées à l'établissement de la rue du Marais, les choses se passèrent sans incident notable jusqu'en 1880. Pendant ce temps, la situation de l'enseignement secondaire des filles s'était beaucoup modifiée. Les écoles rivales des cours d'éducation avaient dû, pour soutenir la concurrence, compléter leurs programmes et perfectionner leurs méthodes; l'idée de la laïcisation de l'enseignement des femmes ayant fait son chemin, les faubourgs et les villes de province elles-mêmes commençaient à créer des établissements d'instruction moyenne; enfin, pour faciliter le recrutement du personnel de ces écoles, le gouvernement avait fondé à Liége, en 1879, une section spéciale destinée à former des régentes d'école moyenne.

L'école de la rue du Marais, qui, jusqu'alors, avait été l'avant-garde, devait maintenir ses positions sous peine de

déchoir. D'autre part, le niveau des études s'étant élevé dans tout le pays et à tous les degrés d'enseignement, des capacités plus hautes étaient exigées du corps enseignant, d'où nécessité absolue d'une plus forte préparation professionnelle.

Sur les instances de Mlle Gatti, la ville de Bruxelles, toujours soucieuse des progrès de son enseignement, annexa aux cours d'éducation une section normale, où elle offrit une chaire à quelques-uns des professeurs les plus éminents de l'Université libre.

La coopération de cette élite influa puissamment sur le caractère des études aux cours d'éducation. Les institutrices qui eurent la bonne fortune de collaborer, comme répétitrices, avec les savants professeurs de la section, virent s'ouvrir devant elles les larges horizons de la science. Cette perspective, loin de les effrayer, leur fut un stimulant au travail et leur enseignement au cours supérieur, devenu, par la force même des choses, une section préparatoire au cours normal, s'en ressentit.

Quant à Mlle Gatti, un nouveau champ s'était ouvert à son activité : la question de l'enseignement normal pour les femmes était une de celles qui, de tout temps, l'avait préoccupée. N'a-t-elle pas écrit quelque part : « Toute école de filles, à quelque degré qu'elle appartienne, doit être école normale, puisque les élèves, lors même qu'elles ne se destineraient pas à être institutrices, seront appelées, comme mères, à en remplir les fonctions. »

Aussi, est-ce avec tout son cœur qu'elle se dévoua à la nouvelle institution qui, comme toujours, dut beaucoup à son esprit d'initiative, et où elle agit directement sur les élèves comme professeur de psychologie, de morale et d'histoire littéraire.

Ces cours, faits pour des jeunes filles que leur âge et leurs études antérieures mettaient à même d'en saisir toute la portée, ont laissé, chez celles qui ont eu le bonheur d'y assister, des traces profondes et ineffaçables. C'est qu'ils visaient plus haut qu'à la transmission pure et simple de la science : ils avaient surtout pour objet d'ouvrir à la lumière les yeux du cœur et de la conscience, de donner l'intuition de cette grande chose qu'est la solidarité humaine, d'évoquer toutes les puissances

e l'âme, d'inspirer la volonté de faire, de beaucoup faire et de ien faire.

Cet enseignement a porté ses fruits; je n'en veux comme émoignage que cette entreprise d'un groupe de jeunes régentes ui, sans aucune préoccupation d'intérêt ou de vanité, sans utre stimulant qu'un désir ardent le faire le bien, parce que 'est le bien, consacrent, chaque semaine, quelques-unes de eurs heures de loisir à ce que j'appellerai l'initiation de leurs œurs plus pauvres et plus ignorantes. Ce qu'elles veulent, 'est prolonger pour les enfants du peuple, qu'elles ont grouées autour d'elles, l'influence éducative de l'école, à laquelle es déshéritées échappent de trop bonne heure; c'est faire asser dans l'âme de ces enfants quelque chose de ce qu'elles entent elles-mêmes, et les amener ainsi graduellement à une lus haute conception de la vie et du devoir; c'est, enfin, échauffer leur cœur au contact d'une sympathie éclairée et fortifiante, et leur montrer qu'entre ceux qui participent aux richesses et aux privilèges du développement moral et ceux qui veulent les acquérir, les distinctions sociales ne sont pas des barrières infranchissables!

Elles ont compris, les jeunes régentes, les devoirs que leur impose l'éducation supérieure qu'elles ont reçue; elles ont compris que l'élite ne doit pas se renfermer dans une « tour d'ivoire », mais bien se mêler à la foule, afin que, partie du sommet, la lumière pénètre dans les masses profondes, non seulement pour les éclairer, mais aussi et surtout pour les rendre meilleures.

L'éloge de l'enseignement qui inspire d'aussi nobles idées n'est pas à faire : les paroles n'y suffiraient pas; tout ce qu'on peut dire, c'est que la création des « Soirées populaires du lundi », due à l'initiative généreuse d'élèves sorties de la section normale, est, avec d'autres entreprises, plus ignorées peut-être, mais non moins admirables, une glorification de l'œuvre de Mlle Gatti.

La loi du 15 juin 1881, qui organisait l'enseignement secondaire des jeunes filles, obligea la ville de Bruxelles à céder au gouvernement son cours normal; cette mesure eut pour conséquence la distraction des sections préparatoires des cours d'éducation, qui furent érigées en école moyenne de l'État.

Les cours supérieurs et les jardins d'enfants restèrent communaux et le sont encore. Cette cession, qui ne laissa pas d'apporter des changements notables aux programmes, et d'imposer par le fait un surcroît de travail à la directrice et à ses collaboratrices, trouva chacun prêt à faire son devoir. Cela n'était-il pas dans les traditions de l'école? Aussi, personne ne se douta-t-il jamais au prix de quels labeurs et de quels efforts le personnel se maintint alors au niveau de sa tâche.

Il semblait que la création de la section normale dût être le couronnement de l'édifice érigé par Mlle Gatti, mais depuis quelques années, un grand mouvement se produisait dans tous les pays en faveur de l'accession des femmes aux carrières libérales. L'école ne pouvait, sans renier ses principes, rester indifférente à ces revendications; elle se devait à elle-même de faciliter aux jeunes filles les moyens d'aborder les études qui pouvaient les conduire à l'Université. Mlle Gatti, toujours à l'avant-garde des idées nouvelles, obtint de l'administration communale l'adjonction d'une section des humanités, qui fut ouverte en octobre 1894. Les élèves sorties de cette section, qui, sauf le latin, le grec et les mathématiques, se confond avec les cours supérieurs, ont, presque sans exception, fait devant le jury central honneur à l'enseignement de l'école, et elles continuent à remporter des succès dans les universités.

Telle qu'elle est aujourd'hui constituée, l'école de la rue du Marais, avec son jardin d'enfants, ses classes primaires et son école moyenne, son cours supérieur, sa section normale et sa section universitaire, forme un organisme complet, dont il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de détacher un élément, sans mettre aussitôt les autres en péril. Aussi, avons-nous la ferme confiance que les pouvoirs publics auront à cœur de maintenir, dans son ensemble, l'institution qu'ils ont eux-mêmes aidé à créer et qui, édifiée pièce par pièce, avec tant de talent, de courage et de persévérance, a déjà subi tant d'assauts et est déjà sortie victorieuse de tant d'épreuves!

En retraçant cet historique des cours d'éducation, j'ai voulu, avant tout, mettre en lumière l'influence profonde exercée par Mlle Gatti dans le domaine de l'éducation féminine. Elle a créé en Belgique l'enseignement secondaire des jeunes filles et elle a donné à cet enseignement un caractère élevé et pratique, qui

fait de celles qui l'ont reçu des épouses capables de bien choisir, et d'être dignes elles-mêmes du compagnon de leur vie; des mères qui feront de leurs fils des citoyens honnêtes et éclairés; des femmes qui pourront, si le sort les oblige à se suffire à elles-mêmes, trouver dans leur éducation des garanties d'indépendance, de vertu et de bonheur. Elle a, en prenant l'initiative de faire élever par la ville le barème du personnel féminin au même niveau que celui des régents d'école moyenne, ouvert la voie aux réformes qui mirent fin à l'état de dépendance et d'infériorité de l'institutrice. Enfin, elle a fait de l'école un foyer d'où rayonnent une chaleur et une lumière qui, en éclairant les esprits et en fortifiant les âmes, produisent et vivifient les sentiments de fraternité, de solidarité et d'amour.

Si l'on songe que rien de ce qui pouvait lui rendre la tâche plus difficile ne lui fut épargné : ni les critiques malveillantes, ni les imputations calomnieuses dirigées contre sa personne et contre son œuvre, ni les cruelles incertitudes du lendemain, on se demande ce qu'il faut le plus admirer, du génie créateur de Mlle Gatti ou de cette force d'âme qui lui permit de dédaigner les injures et lui fit envisager la lutte, non comme une entrave, mais comme une condition essentielle de progrès, de développement et de vie.

Et maintenant, vous tous qui composez cette assemblée : magistrats représentant l'autorité publique; mères qui nous avez confié vos enfants; professeurs, maîtresses et élèves des cours d'éducation et de l'école moyenne; anciennes institutrices et anciennes élèves; jeunes élèves et normalistes, vous surtout, l'espoir de l'avenir, joignez-vous à moi pour dire à Mlle Gatti qu'elle emporte dans sa retraite plus que notre estime, plus que notre affection, plus que notre souvenir; elle emporte la promesse que nous resterons fidèles aux principes sur lesquels elle a édifié l'enseignement des jeunes filles, que nous saurons en perpétuer la tradition et que nous nous serrerons autour du drapeau qu'elle a si vaillamment et si fièrement déployé, en élevant le niveau de l'intelligence, de la dignité et de la moralité de la femme. Joignez-vous à moi afin de lui dire que, pour avoir consacré sa vie à cette grande œuvre, elle a bien mérité de la ville de Bruxelles, de la Patrie et de l'Humanité!

Réponse de Mlle Gatti de Gamond

Mes remerciements vont au Bourgmestre et au Conseil communal de Bruxelles, à tous ceux qui m'ont aidée à créer et à maintenir notre institution ; à mes chères collègues, à tous ceux et celles qui sont réunis ici, et surtout à Mlle Nourry, l'ouvrière de la première heure, restée ferme au poste jusqu'à la dernière.

Que mon hommage de reconnaissance aille encore au delà, à ma mère bien-aimée, qui, dès 1830, se vouait à la cause de l'émancipation et de l'éducation des femmes. Au moment où elle publiait, dans la *Revue philosophique*, à Paris, ses lettres sur la Condition des femmes au XIXe siècle, elle groupait autour d'elle, à Bruxelles, des jeunes filles avides de savoir et d'action. C'est dans ce noyau que la ville de Bruxelles devait trouver les premières institutrices pour ses écoles primaires. Le gouvernement la nomma, à titre personnel, inspectrice générale de toutes les écoles de filles du royaume, et le souvenir de sa haute intelligence et de sa bonté n'a pas peu contribué à faciliter ma tâche.

J'ai eu le bonheur, comme l'a dit M. le Bourgmestre, de trouver un appui dans la ville de Bruxelles, à l'esprit large et au cœur résolu ; et ce bonheur s'est accru du fait que sur la terre classique des libertés communales, la commune autonome donne à son œuvre, avec les moyens d'existence, la promesse de l'avenir et cette possibilité de l'évolution qui est la condition même de la vie.

En 1864, l'école s'est présentée au public comme un nouveau rempart de la liberté de conscience. Il nous semblait si simple, à nous femmes, de réunir pour la grande fête intellectuelle, toutes nos petites filles, sans distinction de culte ni d'opinion ; mais, vous le savez, l'école est devenue, au XIXe siècle, un des champs de bataille de l'intolérance. Les pères, au XVIe siècle, combattirent par le fer et le feu, dans les villes et les campagnes, sur terre et sur mer, pour la liberté de conscience ; pour la même cause, les filles, dans le secret des maisons, dans l'intimité des familles, ont, de notre temps, été atteintes au plus profond de leur âme. Si elles n'ont pas eu les chairs percées par les balles, elles ont été blessées plus douloureusement

ans toutes les délicatesses de leur être, par l'insulte et la alomnie. M. Funck, l'échevin créateur de l'école, a pu dire n plein Parlement belge, face à l'ennemi : « Vous n'avez su especter ni la pudeur des femmes, ni l'innocence des enfants ! »

On ne pourra jamais parler de notre institution sans évoquer ette longue période de persécution, et dans cette évocation, pparaîtra l'inoubliable fermeté de toutes celles qui sont ici éunies, beaucoup à cheveux blancs, comme moi-même, les utres, venues à nous, enfants, qui sont maintenant dans la naturité de l'âge. Vous avez été les héroïnes de la liberté de conscience, il ne faut pas l'oublier ! Sans vous, l'école n'aurait pu se maintenir ! Je vous le répète, souvenez-vous !

A côté de sa vie philosophique, notre école a eu sa vie pédagogique, que Mlle Nourry nous a si bien retracée. Nous avons combattu la scolastique autant que l'intolérance ; nous avons cherché à substituer la vie des choses à la lettre morte ; l'initiative des maîtres et des élèves à la contrainte traditionnelle. L'école a, pour survivre encore à bien des vicissitudes, un personnel hors ligne et sa cohorte d'élèves régentes qui, longtemps encore, je l'espère, perpétueront nos idées.

Nous avons été une école d'avant-garde, cherchant la lumière et nous efforçant d'élargir les champs de la pensée et de l'activité féminines.

Préparant les jeunes filles pour la vie réelle, nous n'avons jamais pu séparer l'instruction et l'émancipation. Ici encore, la ville de Bruxelles a soutenu notre effort et créé pour nos jeunes filles une section des humanités, où elles peuvent se préparer aux études universitaires. Je tiens à remercier l'Administration qui, ne partageant probablement pas toutes mes idées, m'a laissé mener librement ma propagande pour la cause féministe.

Pendant ces trente-cinq ans, mon cœur a pu s'épanouir en voyant les noms de plus en plus nombreux de nos élèves figurer parmi les écrivains et les artistes de notre pays et parmi ses philanthropes ; mais, croyez-le bien, il s'émeut plus délicieusement encore, au tableau des mères entourées d'une guirlande fleurie d'enfants sains et joyeux, qui transmettront, d'une génération à l'autre, les idées saintes d'émancipation et de paix.

Paix ! Le mot retentit à travers le monde, et, plus que partout ailleurs, il a de l'écho dans ce pays, qui n'a connu que

les maux de la guerre et qui, pendant des siècles, a maudit ses conquérants.

C'est dans les terres belgiques qu'on verra avec le plus de joie les Baal et les Moloch, ces idoles de la mort, disparaître du ciel devant l'apothéose de l'Ouvrière de la Vie : la femme.

Telle sera l'œuvre de la paix : notre institution la prépare, en relevant la femme de son antique ignorance et de sa servitude non moins séculaire, et s'inscrit ainsi dans l'histoire nationale. C'est à ce titre qu'elle se recommande, en cette heure troublée, à la sollicitude de la commune autonome de Bruxelles, qui possède le glorieux pouvoir d'assurer à ses œuvres la durée et la continuité. N'oubliez pas, je vous prie, qu'il s'agit de l'entreprise de deux femmes qui, par leur effort, ont relié 1830 à cette fin de siècle, deux longues vies vouées à une idée, l'éducation et l'émancipation de la femme, et qu'autour d'elles, des milliers de femmes et de jeunes filles ont lutté et souffert pour l'affranchissement de la conscience féminine.

Projet
d'un Enseignement supérieur spécial pour les Femmes

PAR Mlle GATTI DE GAMOND,

Directrice de la Section moyenne de l'Etat et du cours d'éducation de la Ville de Bruxelles

---

Le mouvement féministe, qui se développe en Europe depuis un quart de siècle, s'est introduit timidement dans la loi belge de 1890 sur l'enseignement supérieur, qui concède aux femmes leur admission dans toutes les facultés et les autorise à pratiquer la médecine et la pharmacie.

Certes, la conquête d'un champ fructueux de travail n'est pas à mépriser; mais ce que je voudrais signaler ici, c'est la conquête du champ intellectuel, et tout le parti que l'on pourrait en tirer pour une orientation nouvelle, et très logique, de l'éducation féminine.

J'insisterai d'abord sur la nature et les bienfaits des hautes études, parce que cette esquisse est le préliminaire indispensable de mon projet.

S'instruire à l'âge où l'esprit est dans toute sa force, où il agit au lieu d'*être agi*, c'est s'élever dans la chaîne des êtres.

Tenir les lois générales de la science, les grandes synthèses, c'est être en possession de la vérité et du pouvoir que donne cette possession.

Recevoir cet enseignement par l'intermédiaire des hommes d'élite de la nation, en communion de travail et de pensée avec une jeunesse fervente, désintéressée, c'est prendre son élan, avec toute la génération grandissante, vers un idéal nouveau.

Donner pour but à sa vie une activité utile et féconde, un devoir social, c'est y mettre le seul bonheur qu'il soit donné à l'homme de s'assurer.

Enfin, se préparer à cette fonction, de manière à faire face à toutes les difficultés, à tous les problèmes, même les plus imprévus, par les ressources de l'étude et de l'intelligence, c'est obliger à faire durer l'éducation personnelle autant que la vie.

Oui, tout être humain conquis à la science est mieux armé en prévision de la lutte pour la vie; il dispose de plus de moyens d'activité, partant de bonheur; il représente dans la nation un élément de force.

Donc, l'instruction supérieure représente un immense bienfait pour qui la reçoit, et une société a intérêt à la voir se répandre sous toutes les formes et dans tous les milieux.

Ce ne sont point là de vaines spéculations. En Angleterre, dans ce pays renommé pour son esprit pratique, les corps académiques, y compris ceux de Cambridge et d'Oxford, se sont associés pour envoyer dans les villes et les bourgs des missionnaires scientifiques. Professeurs, bibliothèques, appareils de démonstration, toutes les ressources et une partie des richesses universitaires sont mises à la disposition des cercles locaux qui en font la demande, sans distinction de classe ni de sexe.

C'est l'université itinérante, le système de l'extention university.

Ce sont aussi ces savants des grandes corporations, progressistes à Londres, conservateurs à Cambridge, à Oxford, qui ont les premiers appelé, puis soutenu, encouragé, guidé les femmes anglaises à travers les rudes sentiers de l'étude.

Comme eux, nous nous réjouissons de voir croître le nombre des étudiantes; même, nous nous demandons s'il est suffisant, car il s'agit ici de femmes médecins, pharmaciens, de femmes privilégiées, d'une minorité. Or, ces bienfaits de l'enseignement supérieur, ce travail actif à un âge où l'esprit peut se rendre maître d'une synthèse, appliquer les méthodes scientifiques d'expérience et d'observation aux réalités de la vie, toute cette puissante discipline n'est-elle pas la préparation désirable, nécessaire à ces fonctions sociales si importantes de mère de famille, de ménagère, de mère adoptive des malheureux. Pour être à la hauteur des devoirs que la vie lui tient en réserve, la femme a besoin de toutes les lumières de l'intelligence, de toutes les forces du cœur, du plein épanouissement de sa personnalité.

La seule objection que l'on pourrait opposer à la large expansion de l'instruction supérieure : d'éveiller des besoins et des ambitions que la société ne serait pas en mesure de satisfaire, cette objection est ici de nul effet. Il s'agit de développer les aptitudes féminines en vue des fonctions féminines; de rattacher un être social à une activité nécessaire, à laquelle il est sollicité par la nature et par l'organisation de cette même société. C'est un reclassement, non un déclassement.

« A quoi bon tous ces programmes chargés et surchargés pour les écoles de filles ? Que n'y enseigne-t-on ce que chaque mère devrait connaître pour mettre au monde et élever des enfants forts et bien portants ? Voilà la science utile ! Tout le reste n'est qu'un fatras pédantesque et nuisible ! C'est par le fait d'une fausse pudeur et d'une négligence inexpliquable que 60 p. c. des enfants périssent avant la fin de la première année... Voilà les suites de l'ignorance des mères sur les questions qui les intéressent le plus. »

Quand on fait entendre de si justes réclamations, il est fâcheux de risquer de les compromettre en attaquant des institutions aussi utiles, aussi nécessaires que les écoles de filles.

Mieux ces écoles accompliront leur œuvre, mieux nous pourrons ensuite instruire les jeunes mères de leurs grands devoirs.

De l'école, nous attendons l'enseignement intégral, en même temps que la culture des facultés intellectuelles.

Et au sortir de l'école, quand la jeune fiancée, la mère pense sérieusement aux responsabilités prochaines, se demande avec inquiétude comment elle défendra la jeune vie si frêle, si menacée, alors, utilisant les notions scientifiques qu'elle a reçues à l'école, faisant appel à un cerveau bien équilibré, suffisamment développé, nous trouverons le point d'appui indispensable à un enseignement nouveau, spécial, d'un ordre supérieur.

Devant cet auditoire de jeunes femmes stimulées par la même préoccupation pieuse, par la même nécessité de savoir, nous pourrons parler scientifiquement et clairement. On peut résumer le programme en cette simple formule : « Rien de ce qui touche à l'enfant ne doit rester étranger à la mère ». Nous enseignerons tout ce que doit connaître la jeune mère, pour

mettre au monde et élever des enfants sains, aptes à prendre un jour une part active à l'œuvre commune.

Ces élèves nouvelles, nous les constituerons en cercles locaux; le professeur ira à elles; il leur indiquera les lectures, les travaux préparatoires, réduisant son intervention à un minimum; car il ne s'agit pas ici d'écolières, mais de femmes ayant la volonté et la capacité d'étudier par elles-mêmes. Il est à souhaiter que l'on donne à ces cours la consécration de l'examen et du diplôme, afin que les élèves ne cèdent pas à la tentation de s'arrêter au rôle d'amateurs et d'auditeurs bénévoles. La demi-science serait aussi dangereuse que l'ignorance.

Parlons maintenant de la ménagère, à qui nous réservons le même mode d'enseignement.

— Je vous arrête dès le début. Il me semble bien ambitieux de demander l'enseignement supérieur pour la ménagère. Quelques leçons de l'école primaire et quelques recettes de cuisine à l'école ménagère doivent suffire...

— Permettez-moi de donner à mon idée le développement nécessaire.

A ce seul nom de ménagère, l'imagination évoque un tableau patriarcal. On voit une grande exploitation rurale, une ferme telle qu'elle subsistait encore, il y a quelques années, dans les pays scandinaves. L'industrie domestique existe seule, et les femmes ont à suffire, par leur travail, à tous les besoins de la famille. La cuisine n'est que l'annexe de l'étable, de la laiterie et de la basse-cour. Il faut cuire le pain, brasser la bière. A la veillée, le lin de la quenouille se dévide sur le rouet; les ciseaux taillent, les aiguilles piquent et cousent. Le cycle des saisons ramène avec les mêmes nécessités de prévoyance les même travaux. Chaque jour, chaque heure a sa tâche. La matrone est entourée des femmes de la famille et des servantes; tout ce monde affairé vit sur le pied de l'égalité et même de l'amitié, rapproché par le travail, s'asseyant autour de la même table, selon de vénérables traditions. Il suffit, pour bien élever les enfants, de les associer peu à peu à cette vie honnête et laborieuse.

La belle ordonnance de la ferme est la joie de l'époux, l'orgueil du fils. La matrone préside à cette vie laborieuse avec autant de dignité qu'aux jours passés, alors qu'elle assistait

aux conseils des guerriers qui, lui prêtant le sens du divin, l'écoutaient comme l'oracle même.

Quand on parle ménage et ménagère, voilà l'idylle qu'on voudrait faire revivre. Cependant, chacun sait que, dans notre Europe occidentale, il n'y a plus rien de cette existence patriarcale : la grande industrie, avec sa division du travail et ses bas prix, l'a tuée définitivement. C'est un luxe de cuire son pain ; un plus grand luxe de battre son beurre ; la loi interdit de brasser sa bière. Il est quelques opérations que la ménagère peut encore se réserver ; mais, dans les villes, les logements sont trop exigus... La mère se voit même dépossédée de l'éducation de ses enfants, que les écoles perfectionnées lui enlèvent et gardent pendant de longues années.

On pourrait croire, dès lors, que les occupations de la ménagère se réduisent aux travaux de la cuisine, à l'entretien des vêtements et au nettoyage de la maison. Il est évident que l'enseignement succinct de l'école primaire et de l'école ménagère suffit à l'apprentissage de ces fonctions.

Pour la dame de maison qui confie ces soins à des salariés, après l'effondrement de l'industrie domestique, il semble qu'il ne lui reste plus d'autre emploi que la garde des écus. Réduire les prix d'achat et réduire la consommation, vivre dans la méfiance et considérer le monde comme une caverne de voleurs ; livrer des combats pour défendre la moindre pièce de monnaie ; « mesurer le pain, le vin et la chandelle », comme Harpagon ; épier, gronder, rogner : telle semblerait la nouvelle ligne de conduite de la matrone déchue. A elle les préoccupations étroites, les surveillances mesquines et tracassières, qui empoisonnent sa vie et la vie de ceux qui l'entourent. La lésine est érigée en vertu, et la lésine dépoétise, dessèche, déféminise.

J'ai hâte de dire que la lésine, fille de l'ignorance, est répudiée par l'esprit moderne, qui lui a substitué l'économie, fille de la science. La lésine, c'est l'épargne de parti pris, bête, aveugle, coupable. L'économie, c'est le sage emploi des ressources.

L'économie suppose l'existence d'un plan où sont reconnus les besoins de la famille et les moyens d'y satisfaire.

C'est la science qui constate la réalité des besoins et donne la préséance aux plus impérieux. Quant aux ressources...

— C'est le revenu du ménage, et la plus simple arithmétique suffit pour en faire le compte.

— Grande erreur!... A ce revenu, il faut nécessairement ajouter d'autres ressources créées par la grande industrie, sous forme de produits et d'appareils économiques. Or, remarquez-le bien, l'ancienne ménagère pouvait diriger l'industrie domestique selon les traditions; mais aujourd'hui, inventeurs, contrefacteurs, falsificateurs multiplient les produits, les outils, les appareils de ménage. La maîtresse de maison voit pleuvoir sur elle les prospectus; elle est assourdie par les réclames tapageuses. Il faut qu'elle se prononce; sa décision doublera son revenu ou le diminuera de moitié; les bons produits et les appareils bien construits l'enrichissent, tandis que les mauvais produits et les mauvais appareils l'appauvrissent.

Qui guidera la ménagère? C'est à elle à connaître, à distinguer, à établir sa situation, de manière à dégager l'inconnue d'un problème qui se présente sous les faces les plus diverses.

Comme on ne peut prévoir les surprises que nous réservent les inventeurs, la pénétration de plus en plus marquée de la science dans les moindres détails de la vie moderne, on ne peut préparer la ménagère que par la culture intensive de l'intelligence et une instruction scientifique solide.

— J'admets que nos revenus seraient mieux administrés dans ces conditions. J'ajouterai à mon tour que, dans plus d'une maison, j'ai vu de véritables musées d'antiquités, où se rouillaient lentement les machines perfectionnées qu'on avait achetées par économie et qu'on n'avait pas su utiliser. La ménagère telle que vous la voulez, ou bien aurait reconnu que l'appareil était mal conditionné et l'aurait laissé aux marchands, ou bien aurait su qu'il y avait avantage à l'acquérir, et aurait su en tirer parti. Je le reconnais.

Et cependant, il me semble que j'aimerais mieux subir la diminution de mon revenu et les inconvénients attachés à une administration peu entendue, que le pédantisme de cette femme si bien informée, si raisonnable, mais si peu femme dans le sens que nous prêtons à ce nom.

— Je pense que je vais vous convertir tout à fait, et vous faire retirer cette épithète toute conventionnelle; ou plutôt, je vous amènerai à l'appliquer ailleurs.

J'organise le chauffage de votre maison par un système perfectionné, choisi et utilisé selon les données de la science. Je réalise ainsi une économie de 50 p. c. Vous jouirez certainement de l'augmentation de votre revenu et de la température égale de votre habitation ; mais comme le système marche à souhait, vous n'en entendrez pas parler. Il n'y a là rien d'oppressif, n'est-ce pas ?

Mais que je veuille épargner le combustible par des moyens empiriques : quelle série de récriminations de la cuisinière, de dîners manqués, d'enfants enrhumés, que de scènes intérieures amènerait cette entreprise ! Plus de paix, plus de confort ; la question du chauffage entre dans la vie, s'impose à toutes les heures ; et dans les conflits, il me semble que la ménagère maladroite, quoique bien intentionnée, perd beaucoup de sa grâce féminine. Ce que je dis du chauffage s'applique, bien entendu, à toutes les branches de l'économie domestique.

La bonne ordonnance d'une maison ne laisse pas deviner les rouages, surtout ne permet pas qu'on en perçoive le grincement. Elle fait donc autour d'elle le calme et la sérénité. Entendre raisonner juste est un plaisir ; entendre raisonner faux est une souffrance. Quand les raisonnements marquent leur empreinte sur tous les objets de la demeure, sur tous les événements et les moindres actes de la vie domestique, ils font de cet intérieur un paradis ou un enfer.

Si je vous ai convaincu, aidez-moi à relever la fonction sociale de la femme en l'éclairant par la science. Dans combien d'écoles ne décrit-on pas aux élèves les cinq ordres d'architecture? Personne ne crie au pédantisme. Prononcerez-vous ce vilain mot si je dis qu'il y a une architecture domestique et qu'il y a un grand intérêt pour les femmes à en connaître les principes? Une maison est un organisme, avec des systèmes d'absorption, d'expulsion, de circulation ; comment donc la gouverner, si l'on ignore dans quelles conditions fonctionnent ces organes? S'appeler maîtresse de maison, et vivre dans sa maison indifférente, les yeux fermés, cela n'est-il pas contradictoire?

L'architecture domestique s'inspire surtout des lois de l'hygiène. Cette science devrait être la science féminine par excellence ; elle doit éclairer toute l'activité de la ménagère, la guider dans tous ses choix, dans toutes ses emplettes, dans toutes les

dispositions qu'elle prend pour le bien-être, le confort des siens; en un mot, elle doit motiver aussi bien ses projets d'épargne que ses projets de dépense.

L'hygiène, c'est la déesse qui donne la vigueur pour le travail, l'ardeur à l'étude, l'entrain aux jeux, la sérénité et la paix à toute la maison.

Négligez, méprisez l'hygiène, et la déesse se venge, fait pâlir les roses du visage, éteint les rires, amollit, paralyse les membres et, finalement, met dans la maison le deuil et les larmes.

L'hygiène intervient dans tous les départements du domaine de la ménagère. Il y a l'hygiène de l'habitation, l'hygiène du vêtement, il y a surtout l'hygiène des aliments.

C'est sur ce dernier point que je voudrais m'arrêter un moment.

On a tort de prendre une voix si maussade quand on parle de la cuisine aux femmes. On semble assimiler cette fonction aux travaux forcés, ou au moins aux travaux serviles. Il est honorable de faire bouillir sur un fourneau une potion pharmaceutique; mais celle qui, sur le même fourneau, fait bouillir le pot-au-feu, accomplit un travail qui l'humilie et la déclasse à ses propres yeux.

Cependant, les deux opérations sont également utiles, et toutes les deux reposent sur une théorie scientifique. Seulement, le pharmacien le sait et la ménagère l'ignore; c'est pourquoi la pharmacie est une profession libérale, tandis que l'art culinaire est un art dédaigné dans la personne qui le pratique.

Et pourtant, entre la potion et le pot-au-feu, lequel choisirions-nous, si nous étions forcés de choisir?

L'art culinaire est, avant tout, l'art de rendre assimilables les substances nutritives. Sous ce rapport, il a une importance sociale que l'on ne peut méconnaître, et il est certain qu'il exige une instruction bien supérieure à celle qui préside aujourd'hui aux opérations culinaires.

Les femmes redoutent souvent les travaux domestiques, parce qu'elles y voient un funeste engrenage où seront prises toutes les minutes de leur existence et toutes les forces de leur esprit. Mais si elles saisissaient ce que j'appellerais volontiers « la philosophie de l'économie domestique », cette conception plus large amènerait, dans cette industrie comme dans les

autres, une épargne de temps et d'efforts et un accroissement dans les résultats.

Cultiver les aptitudes féminines, c'est relever les fonctions féminines. La femme dont l'esprit aura été soumis à la discipline scientifique, qui aura enfermé dans une large synthèse tous les détails de son activité, établira autour d'elle l'ordre et l'harmonie. Elle créera un milieu de moralité, de prospérité, partant de civilisation et de progrès, dont elle sera la première à bénéficier.

La connaissance approfondie de l'économie domestique sera pour elle, non seulement un moyen d'affirmer sa personnalité dans le cercle de la famille, mais la clef de professions lucratives; professions nouvelles nées d'aptitudes nouvelles ou de besoins nouveaux; professions anciennes relevées par le fait du relèvement des agents et des milieux. Tout ce qui peut améliorer, faciliter l'ordonnance domestique est vivement souhaité, et, comme ici l'offre est en dessous de la demande, serait bien rémunéré. Il n'est certes pas indifférent, pour relever la condition et le salaire des femmes, que le plus grand nombre d'entre elles représentent *the right woman in the right place*.

Un des avantages que présenteraient ces professions, c'est qu'elles initieraient la jeune fille à ses devoirs de femme mariée, et que celle-ci, si elle était pressée par les circonstances, pourrait toujours reprendre son rang parmi les travailleuses.

L'expérience raisonnée des choses de la vie pratique est une cause de supériorité incontestable. Elle permettrait aux femmes laïques d'intervenir victorieusement dans les grands établissements hospitaliers et autres, partout où il y a place pour une hiérarchie de ménagères ordonnant toute l'activité intérieure dans des conditions avantageuses.

Supposez un apprentissage complet de ménagère d'ordre supérieur, avec la garantie de l'examen et du diplôme, un personnel nouveau apparaît pour répondre à des besoins déjà existants et reconnus.

Ce qui pourrait encore naître, c'est la femme vouée à la bienfaisance par l'éducation et la vocation. Que de femmes seules, célibataires, veuves, épouses sans enfants, souffrent de leur isolement et du trop-plein de leurs affections sans objets! Et, d'un autre côté, que d'orphelins, d'abandonnés, d'infirmes,

à qui les administrations pouvent tout donner, sauf ces caresses, ces tendres soins, ces bonnes paroles qui mettraient du soleil dans leur vie misérable !

Comment ne pas parler bienfaisance aux femmes? Comment ne pas enseigner aux unes le meilleur emploi qu'elles peuvent faire de leur fortune, aux autres de leur temps, à toutes de leur cœur et de leurs sympathies?

L'éducation des enfants abandonnés, condamnés, devrait appartenir aux femmes; chacune, en groupant autour d'elle quelques-uns de ces malheureux, leur créerait un foyer; la mère adoptive, les frères et les sœurs, ce serait la famille avec le parfum de la vie honnête et heureuse, qui donne le courage du travail et du devoir.

Une autre étude s'impose aux femmes de loisir : la condition de leurs sœurs pauvres, les difficultés de toute nature que rencontrent celles qui doivent vivre de leur travail. En Angleterre, de nombreuses sociétés féminines se préoccupent de multiplier les ateliers d'apprentissage où les filles pauvres apprennent un métier lucratif, et la recherche de ce métier lucratif est l'objet de leurs efforts incessants.

Nos filles pauvres sont-elles ici moins menacées ou mieux rétribuées? Non. Il y a lieu d'insister sur la nécessité d'un enseignement qui utiliserait l'immense capital d'affectivité laissé dédaigneusement sans emploi.

Programme

PREMIÈRE SECTION. — Sciences Domestiques.

1. *Anatomie et Physiologie.* — L'hygiène dans toutes ses applications à la vie domestique.

L'hygiène de la mère et de l'enfant.

Soins à donner à la première enfance, aux malades et aux convalescents, aux vieillards et aux infirmes.

Soins à donner en cas d'accidents.

Pharmacie domestique.

2. *Physique, Chimie, Sciences naturelles* appliquées à l'industrie domestique.

a) Etude de l'habitation dans tous les détails de sa construction et de son organisation.

Industrie domestique, appareils dont elle dispose.

b) Préparation et conservation des aliments.

Linge et vêtements, blanchissage; chauffage et éclairage.

Mobilier.

Soins d'entretien.

3. *a*) Le budget du ménage et son emploi rationnel.

b) Valeur comparée de l'effet utile et du prix de revient des aliments et des matières premières de l'industrie domestique.

Service réel et prix de revient comparés des appareils.

Constitution d'un musée et de collections des matières premières, des outils et ustensiles et des appareils servant à l'industrie domestique.

4. *Grammaire des Arts décoratifs.* — *a*) L'art à la maison; dans les vêtements et la parure.

b) L'art dans les industries féminines : broderies, dentelles, guipures, tapisseries, bouquets et fleurs artificielles, etc.

DEUXIÈME SECTION. — Sciences Morales.

1. *Psychologie, Morale.* — Etude de la condition et des devoirs des femmes.

La science de l'éducation et principalement de la première enfance — de la jeune fille.

Education personnelle.

2. *La Bienfaisance.* — Nécessité et conditions d'efficacité.

Education des infirmes : aveugles, sourds-muets, idiots, etc.

Education correctionnelle.

L'alcoolisme et les moyens de le réprimer.

Les principales œuvres de bienfaisance; les œuvres dites féminines.

3. *Notions élémentaires sur le Droit et l'Economie sociale.* —

a) Situation légale de la femme.

b) Situation économique.

c) Assurances diverses, mutualités, coopération, etc. Conditions de l'épargne; moyens de la faire fructifier.

Ce programme est celui d'un enseignement supérieur, ayant pour objet de développer les aptitudes féminines, en vue des

fonctions spéciales dévolues à la femme dans la société. On répète que la femme est un être de sentiment, mais il ne suffit pas d'aimer son enfant pour lui donner la santé, la force et la joie, il faut savoir ; de même, il ne suffit pas d'entrer dans la maison conjugale avec toute la bonne volonté imaginable, pour faire régner l'ordre et l'aisance dans ce domaine, il faut savoir. Enfin, il ne suffit pas d'avoir le cœur touché par la vue d'une infortune, pour y apporter un changement efficace, il faut savoir.

Or, on ne sait pas à moitié, on ne sait pas par à peu près ; surtout, on ne pense pas, on ne prévoit pas, on ne pourvoit pas sans de fortes habitudes d'observation et de réflexion.

Si la femme doit remplir ses grands devoirs sociaux (et elle ne peut s'y soustraire sans compromettre l'avenir de l'espèce), elle ne peut demeurer un être de sentiment ; mais tout ce qu'il y a de force dans son cœur la pousse vers la lumière, exalte en elle la volonté et la puissance de savoir.

Cette intelligence affermie, rassérénée au contact des réalisations, émue en face des responsabilités, touche tantôt à l'instinct, tantôt s'élève à la divination. Telle elle est, telle elle doit être pour ces grandes fonctions où le cœur ne se désintéresse jamais.

Qui disait donc que la société moderne enlevait les enfants aux mères pour les retenir de longues années dans ses écoles?

La société moderne a plus que jamais besoin des mères. Plus haut pousse l'arbre de la science, plus profond doit être le sentiment de la justice où il enfoncera ses racines. Dans l'âme d'où l'idée de justice est absente, la science ne donne que des fruits empoisonnés.

Or, l'école suffit à donner la science ; mais qui donc enseignera la justice, si ce n'est l'être intelligent qui, sur cette terre de souffrances, représente la bonté, l'amour, la pitié.

Voilà pourquoi, à côté de ses écoles de mieux en mieux outillées, de plus en plus perfectionnées, la société moderne doit aux femmes un enseignement supérieur, fait pour elles, en vue de leurs aptitudes et de leur mission. C'est au foyer, sous l'inspiration des mères, que naissent les idées-forces, que se forment ces grands courants d'opinion, qui, au nom de la justice, soulèvent les âmes et les poussent aux actions généreuses, aux dévouements héroïques.

(Paru dans la *Revue Universitaire* de 1893.)

La Nécessité
de l'Instruction des Femmes

(Discours prononcé par Mlle Gatti de Gamond le 1er août 1894, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des Cours d'éducation de l'École moyenne de Bruxelles.)

Mes Chères Amies,

Sous ce nom, qu'il me soit permis de grouper mes collaboratrices et mes élèves anciennes et présentes, ainsi que leurs mères, qui communient avec nous dans une même pensée,

Et cette pensée, c'est bien l'utilité, la nécessité de l'instruction des femmes que nous voyons s'affirmer chaque jour davantage. Tout événement vient nous prêter son témoignage et nous fortifier par une nouvelle expérience.

Prenons comme exemple ces modestes institutions que l'Etat et les Communes multiplient partout aujourd'hui : les écoles ménagères. Les esprits superficiels croient que les écoles ménagères sont en antagonisme avec les établissements où se donne l'instruction littéraire et scientifique. C'est, au contraire, par elles qu'a triomphé notre principe.

En effet, l'école ménagère-type a adopté le système du demi-temps qui fait part égale à l'instruction générale et à l'instruction spéciale; on considère même que les résultats de l'enseignement professionnel sont en rapport direct avec la culture harmonique des facultés de l'esprit. Il faut en faire son deuil : Chrysale serait aujourd'hui chassé de tous les comités des écoles ménagères. Sur aucun programme, personne n'écrirait plus, sous sa dictée,

> ... qu'une femme en sait toujours assez,
> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut de chausse.

C'est un préjugé mort, depuis qu'on a reconnu la gravité des questions qui s'agitent autour du pot-au-feu familial. « Les velours et les rubans éteignent le feu de la cuisine », disait le sage Franklin. Ce n'était là qu'une demi-vérité. A la frivolité des femmes, il faut ajouter leur abêtissement par l'ignorance, pour donner toutes les causes qui menacent non pas seulement la cuisine, mais au delà, la cité même!

Dès que la vérité a apparu tout entière, la mission de la femme a grandi à tous les yeux et la nécessité d'instruire la femme s'est trouvée définitivement démontrée.

Voilà un des bienfaits de l'école ménagère auquel on ne s'attendait guère.

Rappelons maintenant comment l'hygiène a donné un passeport aux programmes scientifiques.

L'hygiène, l'art de donner aux enfants des joues roses et des membres dispos; l'art de créer du bien-être et de la santé; la science de l'alimentation réconfortante, du vêtement protecteur, de l'habitation lumineuse avec les eaux pures et l'air vivifiant! Le bel art, l'excellente science!

Il n'y a pas de dissidents!

Et pour l'amour de l'hygiène, on a laissé s'acclimater dans les écoles de filles la chimie, la physique, l'anatomie, la physiologie, car sans cet enseignement, l'hygiène ne pourrait exister. Où sont les bruyantes protestations d'antan?

Voilà ce que nous avons conquis; voici le terrain des nouvelles luttes.

On nous dit que cette instruction peut se donner à moins de frais, au moyen de quelques recettes, de courtes pages d'un manuel confiées à la mémoire. Autant dire que l'éducation morale pourrait être réduite à la récitation d'un petit nombre de préceptes.

Nous avons besoin avant tout de la méthode scientifique, qui imprime un pli à l'esprit, lui impose, par la répétition de nombreuses expériences, l'habitude de juger, de comparer, de rattacher les effets aux causes.

Dès que la jeune fille a pu voir, à travers ses actes, leurs inévitables conséquences, elle est responsable; elle a pris des leçons de prudence et de sage conduite de la vie.

Il y a plus, la pratique de telle science, de l'hygiène dont

nous avons parlé, s'élève à la hauteur d'une vertu, car elle sollicite sans cesse les sentiments altruistes, elle initie à la grande loi de la solidarité. Si la femme comprend qu'un seul foyer d'infection peut amener la ruine d'une population, que le deuil d'une mère peut être suivi du deuil de milliers d'autres, la science lui a révélé le grand devoir social; mais elle a révélé en même temps à la communauté l'extrême importance de l'instruction des femmes.

La possibilité d'être utile, une fois entrevue, donne à l'âme, avec l'espoir, un but, un idéal. Dans l'âme féminine s'allume cette flamme de tendresse à laquelle sont réservés les noms les plus doux ou les plus sublimes, cette activité généreuse qui fait les vies méritantes.

Son enthousiasme se communique, car ses idées sont par excellence les idées-forces : elles s'emparent de l'enfant au berceau, elles s'emparent aussi sûrement de l'homme fait, alors qu'il est le plus ardent, dans toute l'exaltation du sentiment. C'est pourquoi, mes amies, mieux nous comprendrons la mission sociale de l'épouse et de la mère, plus nous répéterons avec conviction : Plus haut, toujours plus haut!

Les Barèmes
de l'Enseignement Primaire

Le Congrès des instituteurs de 1899 a signalé les administrations communales qui ont majoré les traitements du personnel enseignant.

Nous empruntons les chiffres suivants au *Peuple*, qui fait remarquer que la plupart des communes citées ont des administrations socialistes :

La Louvière payera de 1.200 à 2.800 francs aux instituteurs; 1.100 à 2.600 aux institutrices; 250 à 400 francs pour les cours d'adultes aux premiers; 100 à 200 francs aux secondes.

Dison à majoré le traitement initial.

Verviers a fixé comme suit les traitements : instituteurs, 1.500 à 3.000 en 30 ans; institutrices, 1.300 à 2.800; cours du soir, 400 à 550; directeurs, 2.800 à 3.200 en 8 ans; institutrices Froebel, 800 à 1.800.

Seraing : instituteurs, 1.200 à 2.600 en 30 ans; institutrices, 1.200 à 2.500; directeurs, 2.200 à 2.600; directrices, 2.100 à 2.500; institutrices Froebel, 1.000 à 1.800.

Strepy-Bracquegnies (commune de 6.250 habitants) : instituteurs, 1.200 à 2.500; cours d'adultes, 200 à 350; institutrices Froebel, 900 à 1.300. Les augmentations sont annuelles.

Liége : instituteurs, 1.500 à 3.000; institutrices, 1.200 à 2.100; directeurs, 3.900 à 4.800 (logement compris); directrices, 3.000 à 4.500 (idem); inspecteur, 5.800 à 6.500; institutrices Froebel, 1.500 à 1.800.

Houdeng-Aimeries : instituteurs, 1.200 à 2.500; institutrices, 1.100 à 2.100; cours d'adultes, 200 à 350.

Saint-Gilles : institutrices Froebel, 1.200 à 2.500 en 23 ans; directrices d'écoles Froebel, 2.500 à 3.000 en 11 ans; institu-

teurs et institutrices d'écoles primaires, 1.500 à 3.200; directeurs et directrices, 3.200 à 4.800; cours d'adultes, 300 à 600 pour les deux sexes.

Il nous est impossible de laisser passer ces chiffres sans commentaires. Pourquoi, à La Louvière, aux cours d'adultes, l'indemnité est-elle réduite de moitié, et plus, pour les institutrices? Les adultes femmes de La Louvière n'ont-elles droit qu'à une moitié de la capacité, du zèle et du temps qui est accordé aux adultes de l'autre sexe?

Mêmes réflexions au sujet du barème de Liége : il est inique pour les institutrices, dicté par les préoccupations électorales, en dehors de tout souci des intérêts de l'instruction des filles.

Si, d'un côté, l'écart est inexplicable, parce qu'il est excessif, de l'autre, il est tout aussi inexplicable, quand il est infime.

Ainsi, à Seraing, les instituteurs et les institutrices, pendant leur carrière, ont le même traitement, sauf à la fin, où l'instituteur aura 100 francs de plus que sa collègue. Que peut signifier cette minime différence?

Pour les directeurs et les directrices de Seraing, cette différence de 100 francs par an est inscrite pendant toute la durée des fonctions. Si elle représente pour l'homme l'usage du tabac et du petit verre, nous n'avons pas à intervenir en moralistes austères, mais nous pensons que les autorités n'ont pas non plus à intervenir, en sens contraire, aux frais des contribuables.

Que l'on établisse un barème, en tenant compte des charges et des ressources de chaque membre du personnel; on pourrait justifier la différence des traitements : celui-ci ou celle-ci soutient ses vieux parents; ses frères et ses sœurs; celle-là a un mari malade et est le véritable chef de famille. Celui-ci a trois enfants; celui-là, six; telle institutrice a un mari bien appointé; tel instituteur a une femme qui tient un commerce prospère; il y a aussi les célibataires, etc. Mais on nous interrompt en nous faisant observer que le barème tient compte uniquement des services rendus.

C'est bien là notre thèse, et nous la complétons en faisant observer que les administrations ont pour devoir d'exiger que leurs employés, quel que soit leur sexe, leur donnent un travail de première qualité. Elles ont donc à les rétribuer sans

tenir compte du sexe, mais de la qualité du travail et de sa durée.

On me rapporte que, dans notre agglomération bruxelloise, un échevin, sollicité par des instituteurs de sa commune, qui réclamaient les avantages du barème de Saint-Gilles, aurait répondu : « Pour vous, oui ! j'y suis tout disposé. Quant aux institutrices, elles ne le méritent guère. Chaque fois qu'elles donnent un défenseur à la Patrie, ne leur faut-il pas un congé d'un mois ? »

La plaisanterie fut saluée par le rire égrillard coutumier en ces occasions.

Ainsi, dans cette belle commune, il n'y a, parmi les institutrices, ni célibataires, ni veuves : toutes mariées, toutes prenant un mois de congé chaque année pour donner un « défenseur à la Patrie ». L'échevin malthusien a résolu de sévir. Toutes les institutrices ne sont pas mariées, d'accord, mais elles peuvent l'être du jour au lendemain, ce qui motive l'application générale de mesures répressives.

« Si ce n'est toi, c'est donc ton frère ». Une administration décidée à se montrer sévère, au risque de pousser la dureté jusqu'à l'homicide, édicte la suppression du salaire à chaque interruption du travail. Si les deux sexes sont soumis au même règlement, il y a là au moins une apparence de justice. Mais frapper uniquement les institutrices comme classe, sous prétexte que quelques-unes, deux ou trois fois dans leur vie entière, ont pris un mois de congé pour donner à la Patrie un défenseur de plus !... est-ce juste ? Vrai, notre échevin devrait se laisser désarmer, ne fût-ce que par l'image que son élégante périphrase évoque ! La seule pensée de l'accomplissement du devoir maternel, du grand devoir social, n'éveille-t-elle pas en lui, comme dans toute âme bien née, et le respect, et une ardente sympathie ?

Mais il s'agit bien ici de Malthus ! Nous sommes à la veille des élections communales, et s'il plaît aux nombreux instituteurs, électeurs à deux et trois voix, de réclamer une part plus grosse du gâteau budgétaire, il est bien difficile aux candidats de demain de le leur refuser ; quant aux institutrices, elles n'ont rien à offrir, donc rien à attendre dans ce marchandage.

Voilà la raison de derrière la tête, la seule, pour refuser aux nstitutrices le bénéfice du barème de Saint-Gilles.

*
* *

Je dirai donc aux instituteurs tentés de négliger, dans leurs émarches, les intérêts de leurs collègues de l'autre sexe :

« Dans tous vos journaux, dans tous vos congrès, vous avez éclaré que l'instituteur ne pouvait donner un travail efficace, faire rayonner pleinement la lumière autour de lui si les pouvoirs publics ne lui assuraient les moyens d'échapper à une êne humiliante.

» S'il y a réellement un rapport entre le chiffre des appointements et la valeur de l'enseignement, cela est vrai sans distinction de sexe. Vous pouvez aujourd'hui, il est vrai, profitant des circonstances politiques et de votre privilège électoral, obtenir pour vous seuls, aux dépens de vos consœurs, un barème plus avantageux. Oui, vous le pouvez !

» Mais demain, quand vos adversaires reviendront au pouvoir, ils vous ramèneront au niveau le plus bas et vous diront que si l'instruction a pu être donnée convenablement aux filles dans ces conditions modestes, il n'y a pas de raison pour que l'enseignement ne soit tout aussi bien donné aux garçons, dans les mêmes conditions d'économie.

» C'est ainsi, messieurs, que vous aurez témoigné contre vous-mêmes.

» Tant qu'il y aura deux barèmes, les deux niveaux tendront à se rapprocher, mais c'est toujours le plus bas qui fera le plus sentir sa force d'attraction. »

Après avoir touché à la question des intérêts, j'aborde celle des principes, et je m'adresse aux instituteurs et aux conseillers communaux soucieux de l'avenir et des résultats de l'instruction publique.

Vous créez dans vos communes des écoles de filles et des écoles de garçons. Vous élevez pour des écoles des bâtiments somptueux; vous êtes fiers des sommes que vous dépensez pour les édifices, le mobilier, le matériel technique. Et cependant, tout cela ne représente que le symbole, l'apparence, le moyen. A la rigueur, on pourrait s'en passer et donner l'ensei-

gnement dans une grange. C'est le maître qui compte avant tout, c'est son esprit, dont la puissance se mesurera à son prestige, à son indépendance, c'est-à-dire à la confiance qu'on lui accordera et qu'il aura en lui-même.

Et tout à coup, à l'école des filles, vous gâtez tout : par cette différence parfois minime, inscrite au barème, vous marquez l'institutrice d'une tare. L'infériorité du traitement devient une présomption d'infériorité de la capacité et du caractère. Vous portez atteinte au prestige de l'institutrice ; vous diminuez la confiance que les parents lui accordent et, ce qui est plus grave, vous brisez le ressort intérieur.

Cette différence inscrite dans les barèmes scolaires exprime le mépris de la femme qui persiste dans notre société moderne. Et toute administration qui tombe dans ce préjugé diminue d'autant le résultat de son enseignement féminin.

Que me font vos murs de briques, vos mobiliers dernier modèle; je cherche l'âme de l'école, l'âme rayonnante. Hélas! je trouve une âme humiliée, découragée, timide; et c'est vous qui prétendez vous intéresser à la propagation du vrai, qui, en créant une inégalité factice entre instituteurs et institutrices, risquez de provoquer une inégalité réelle entre les résultats des deux enseignements.

Or, de ces deux enseignements, celui dont les résultats vous intéressent le plus, c'est l'enseignement féminin. L'école de filles, faut-il le dire mille fois, peut être le séminaire des missionnaires et des apôtres de la pensée moderne. Sous ces institutrices que vous dédaignez, les fillettes épèlent, non pas seulement l'alphabet, mais la vie. Elles seront les amantes qui feront vibrer d'autres âmes à l'unisson de leur passion. Elles seront les mères, qui, du profond de leurs entrailles, feront jaillir, avec la vie, toute une expression d'humanité; elles seront les épouses, qui, au foyer, seront les conseillères de tous les jours et de toutes les heures : en un mot, elles seront les femmes à qui est confié le flambeau de vie autour duquel se multiplient les flammes des grandes ou des mesquines passions, des pensées héroïques ou viles, des visions claires et sereines ou des rêves obscurs et dangereux.

Si nos administrateurs avaient toujours ces vérités devant les yeux, ils auraient une autre sollicitude pour les écoles de filles

et surtout pour les cours des adultes femmes. Nous n'aurions pas alors sous les yeux des chiffres aussi stupéfiants que l'allocation, pour le même cours, de 400 francs à l'instituteur et 250 à l'institutrice. Qu'il y ait atteinte au droit à l'instruction de la jeune fille, ou atteinte au droit de l'institutrice à une juste rétribution, dans les deux cas l'injustice est flagrante et doit être effacée de nos règlements.

Une autre considération doit encore nous guider. L'œuvre de l'éducation, chacun le sait, se poursuit bien au delà de l'école; elle trouve dans la constitution sociale ses points d'appui ou ses dissolvants. Comment ceux qui ont accepté la charge des âmes de jeunes filles de toute une commune ne trembleraient-ils pas sur les difficultés de travail, l'insuffisance des salaires qui vont livrer toutes leurs élèves, du moment où elles perdront leurs soutiens de famille, qui vont les livrer à la faim et aux tentations de la faim ?

Le relèvement des salaires féminins est un complément nécessaire de l'éducation féminine. Qu'ils commencent donc à donner un exemple précieux, à créer un précédent qui tuera un préjugé, en se montrant justes envers leurs institutrices.

1er et 15 octobre 1899.

L'Orphelinat Rationaliste

Je lisais, toute frémissante, le martyrologe des élèves du Bon-Pasteur, lorsque je vis s'avancer vers moi, les mains tendues, le baiser sur les lèvres, le regard rayonnant, quatre enfants, beaux de leur innocence, de leur santé et de leur joie. C'était presque une apparition dans l'enfer où mon journal m'avait fait descendre, et il me fallut un peu de temps pour me reprendre.

Devant moi se tenaient deux orphelins de 9 et 11 ans, qui viennent de temps en temps me faire visite, ou plutôt faire visite à mon jardin, où ils mettent une bruyante note de gaîté. Ils me présentèrent deux compagnes de leur âge, de celles « qui n'ont personne pour les faire sortir » et que j'avais invitées pour ce seul motif. Les compliments furent brefs et mon petit monde s'envola vers la balançoire pour jouir à sa manière d'une des dernières journées d'automne. Mais une fillette ayant découvert que le sol était couvert de châtaignes, la bande se mit à faire récolte, dès que j'eus répondu aux questions « que c'était bon à manger ». En véridique annaliste, je suis forcée de dire que les petites dents d'écureuil et de jeune chien menaient l'expérience en même temps que l'on écoutait ma réponse.

Ce fut le plaisir de tout l'après-midi, ce travail mené librement en commun, sans une querelle, sans un signe de fatigue; il fallait cependant, pour découvrir les châtaignes, soulever les feuilles mortes, une à une, et cela refroidissait les mains. On se le disait, et l'on continuait, en riant et jasant à la mode des oiseaux.

Quand le jour baissa, je fis asseoir les enfants autour de moi et pris plaisir à les écouter. Ils parlaient de l'orphelinat comme d'une maison aimée, et de même de tous ceux qui les soignaient, comme d'une famille aimée.

— Oh ! notre lingère est une bonne citoyenne, me dit le plus petit, c'est elle qui nous fait nos vêtements. Voyez cette robe, comme c'est bien ; et il montrait sa grande compagne qui faisait gaîment la brave, se redressant pour mettre en valeur ses vêtements.

Je remarquai alors avec quelle coquetterie maternelle « la bonne citoyenne » avait embelli ces enfants : nœuds de fraîche mousseline blanche pour les fillettes, jolies cravates à pois pour les garçonnets relevaient, par leur fraîcheur, les habits d'un drap bleu solide, chaud, léger, dont la coupe révélait les préoccupations d'élégance et les hautes prévoyances de l'hygiène.

La conversation amena les noms des institutrices; à entendre les enfants, toutes étaient très bonnes et si instruites! C'est de la vénération émue pour le directeur de l'Orphelinat ou plutôt son créateur, un chêne élevé que les années couronnent sans diminuer en rien sa vigueur et son action bienfaisante.

Des maîtres, on en vint aux études et je fus ravie d'entendre des écoliers qui ne récitaient pas, qui avaient des observations et des pensées personnelles à communiquer.

Tout à coup la sonnette annonça de petits voisins que j'avais invités. On se reconnut. Le sang monta aux joues du petiot en retrouvant une petite amie, qu'il ne quitta plus d'une semelle, attentif et doublement joyeux. Les fillettes et garçonnets de l'Orphelinat sont des camarades; la nouvelle venue était quelque chose de plus.

On me dit alors qu'on avait appris de si beaux chants ! Mais l'annonce que le chocolat est servi réunit mes petits amis autour de la table. On est impatient de manger et aussi de chanter... La première faim apaisée, le chœur s'élève : *la Marseillaise de la Paix !* Et il aurait fallu entendre les nobles paroles soulignées, il aurait fallu voir ces visages mignons se faire graves, prendre l'air inspiré et monter dans le ciel héroïque.

Cependant, la cuisinière s'occupe à faire sauter quelques châtaignes sur la poêle.

L'enfance reprend aussitôt ses droits. Comment, cela se cuit ainsi ? Tous voudraient s'en mêler, mais ils ont peur de se brûler et de compromettre leur régal. Ils prennent donc pour leur ministre du travail l'aînée des fillettes, dont les mouvements plus mesurés leur inspirent confiance.

Il est l'heure de la rentrée. Contents ils étaient au milieu de nous, contents ils prennent leur essor vers la maison d'adoption. La portière les reçoit à bras ouverts; accourent institutrices, enfants; on échange les baisers après cette longue absence. Mais le petiot a rejoint « la bonne citoyenne ». « Nous apportons des châtaignes pour tout le monde; nous les avons ramassées nous-mêmes; nous avons appris à les cuire »; et toute la bande, après permission, se dirige vers la cuisine.

Persévérance et bon accord dans le travail, puissance de la sympathie, franche camaraderie, curiosité et clarté de la pensée, initiative, spontanéité, tous ces trésors du cœur et de l'esprit naissent de la joie, de la libre expansion.

Faire pleurer les enfants, les contraindre durement, les torturer, assombrir ces petites âmes de lumière, mettre la haine où l'amour pouvait, devait fleurir, ô crime plus noir que tous les crimes !

Faites de la joie pour tous les enfants.

10 décembre 1899.

La Matière Éducable

Combien de fois ai-je entendu mes amis appeler de tous leurs vœux l'instruction laïque et obligatoire! — Malheureusement, disait-on, si demain l'on proclamait l'obligation, les écoles nous manqueraient, les bons maîtres aussi.

— Oui, certes, mais autre chose vous manquerait : la Matière Éducable, les enfants qui puissent profiter de toutes les dépenses que vous projetez en leur faveur.

— Vous voulez parler de la guerre scolaire, de ces efforts des deux partis contraires pour attirer, chacun de son côté, la clientèle enfantine.

— Chinoiseries que tout cela! Dans une ère d'initiation, de faim intellectuelle, les granges serviraient d'écoles et les maîtres surgiraient de tous les points du pays; la ferveur de l'apostolat les pousserait à l'étude et ferait leurs études fructueuses. Seulement, le vice de notre système scolaire est de croire que l'éducation peut être enfermée dans l'école : l'éducation commence avec l'enfant; le père, la mère, celle-ci surtout, ont à fournir à l'école la *Matière Éducable*. L'instituteur ne peut venir qu'après la famille.

Voici des fillettes que la loi a livrées sans protection à des débauchés, des l'âge de treize ans; si elles deviennent mères, songez dans quelles conditions affreuses naissent et grandissent les enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge d'école. Est-il bien utile, alors, que la loi les appelle à l'école, où ils vont devenir, auprès de leurs petits camarades, des précepteurs de vices?

Voici l'ivrogne qui porte la tare héréditaire, et va la communiquer, aggravée encore, à l'enfant qui naîtra de lui. Que pourra faire le maître pour ce déshérité?

Une autre catégorie de femmes misérables : bêtes de somme écrasées de travail, menées à coups de trique, coups de poing,

coups de pied. Qui les protège, même à la période où elles devraient être sacrées? L'enfant à naître participe aux frayeurs de la mère, il tressaille quand elle frémit sous la menace, il a sa part des blessures et des coups; il naît pour l'épilepsie, le vice, le crime, bien plus que pour l'instruction.

N'en est-il pas de même des enfants conçus dans une nuit d'ivresse et de débauche, condamnés aux ténèbres morales et intellectuelles, avant même d'avoir pu mériter la récompense ou le châtiment?

— On peut les sauver : en les élevant dans un bon milieu, on effacerait les tares dues à l'hérédité, aux premières influences contraires.

— Mais justement, toutes ces catégories d'enfants que je viens d'énumérer vivent dans de détestables milieux. Faut-il rappeler ici ces milliers de ménages qui, dans nos grandes villes, dans les centres industriels, dans les villages pittoresques où rien ne semble justifier un tel état de choses — faut-il rappeler, dis-je, ces milliers de ménages qui vivent entassés dans des chambres étroites, les sexes pêle-mêle dans une odieuse promiscuité, au milieu de l'ordure physique, de l'ordure morale?

C'est un démenti jeté à toutes nos vanteries de civilisés, à toutes nos pudeurs de convention. Le nettoyage de ces étables d'Augias est la première condition sans laquelle nous n'aurons jamais une instruction publique digne de ce nom. L'autre condition, non la seconde, tout aussi essentielle que la première, c'est le respect public allant aux mères et à la maternité, sous la forme d'une protection efficace.

On me dira que les autorités ont prévu la présence d'enfants arriérés dans nos écoles, qu'il y a pour les assister un système qui... un système que... Je veux bien accorder toute mon admiration à tous les systèmes; mais ces systèmes mêmes ne peuvent fonctionner que si le nombre des petits malheureux reste minime, inférieur à la réalité; car la masse vit dans les rues, de tous les métiers qui dépravent, et propage ainsi le virus de la corruption infantile.

N'est-il pas bien plus logique de s'occuper sérieusement de s'en prendre à la cause même, de transformer les milieux où tant de familles puisent leurs vices et leurs maladies? A côté de constructions de maisons dont les locataires, habitués à

l'épargne, deviennent propriétaires, il y a les habitués des taudis, gens peu soigneux, qui ne savent ni ne peuvent épargner. Ces gens-là ne sont pas intéressants, me dites-vous ; et pourtant il faut vous y intéresser pour sauver les enfants avec leur famille. Il faut les sortir de la fange, où fermentent tous les vices, toutes les infirmités. Il le faut, pour obtenir une matière éducable, en rompant la triste et lourde chaîne de l'hérédité.

Je parle ici de la proposition Bertrand. Lorsque l'échevin de Schaerbeek, en conseil, montra la nécessité de créer des logements aérés, éclairés, bien disposés, précisément pour les parias de la commune, on lui opposa des objections inouïes. Un conseiller plus soigneux des immeubles que soucieux de la personne humaine, fit observer que de tels locataires auraient bientôt sali et détérioré les chambres qu'ils occuperaient. Il aurait voté sans hésiter les fortes sommes pour un édifice scolaire; il hésitait devant les frais de quelques réparations, ne pensant pas que la propreté et l'hygiène ont une puissance éducative qui finit par s'imposer.

Il faut prendre le problème de l'instruction par les deux bouts. On espère transformer le monde par les enfants : je n'y contredis pas; mais il ne faut pas oublier que les enfants sont et les miroirs et les échos de leurs milieux. Ils seront surtout physiquement, moralement, intellectuellement l'œuvre de leurs mères. C'est pourquoi l'éducation des mères, la condition des mères sont le fondement même de l'instruction publique.

Les réformes sociales interviennent pour la partie la plus importante du problème, ce que j'appellerais les origines de l'enfant; la pédagogie ne vient qu'à la suite et ne peut agir que si elle tient une *Matière éducable*.

L'école n'est pas un édifice posé sur le sol. C'est un arbre qui enfonce ses racines dans les profondeurs et étend ses mille fibres dans la terre patriale. Les fruits vaudront ce que vaut la terre nourricière.

11 février 1900.

Monseigneur le Bas de Laine

Il a eu d'humbles commencements : c'était jadis la cassette du pauvre homme, qui y serrait ses piécettes de cuivre, les seules qu'il possédât, dans l'espoir de les mettre à l'abri des contraintes et des saisies ordonnées par ses maîtres.

Dans des temps plus heureux, le bas de laine a entendu sonner avec le cuivre, l'argent, puis l'or; il a vu s'accumuler ainsi de grosses fortunes. Les enrichis de l'épargne ont trouvé le moyen bon, et veulent le mettre à la portée de leurs successeurs. Par leurs enseignements, le bas de laine tend à devenir le roi dans l'école, dans la famille et dans l'Etat. Le bas de laine est sur le point de prendre rang parmi nos institutions. N'est-ce pas le moment de lui demander : Que veux-tu? Que peux-tu faire pour nous?

J'ai des raisons, tirées de mon expérience, pour me méfier du bas de laine. J'ai vu tant de jeunes filles privées par lui de tous les plaisirs de leur âge, privées de l'instruction à laquelle devait leur donner accès la condition aisée de leurs parents : « C'est pour leur amasser une dot », disait-on.

Cette étonnante prévoyance en a fait la proie désignée aux coureurs de dot, et l'insuffisance de leur éducation les a livrées sans défense.

Quand je les vois défiler, ces trop nombreuses femmes ruinées, abandonnées, incapables d'un travail lucratif, je ne puis m'empêcher de dire : Oh! le vilain bas de laine!

Tin! tin! tin! Entendez-vous tomber les piécettes? Nous sommes pourtant dans une école... Quoi! à toute une génération qui ouvre à peine les yeux à la lumière, arrive comme la première révélation de la vie, la musique et le calcul des gros sous! A elle, pour premier culte, l'adoration du veau d'or, sous la forme démocratique du bas de laine, c'est-à-dire

de la caisse d'épargne. Pauvres petits vieux, tristes petites vieilles!

Le jour des comptes, on lit dans les classes le total de chaque livret; il y a les heureux qui versent sans peine leur cotisation et ne se privent de rien; d'autres ont pu épargner en s'imposant des privations; mais il en est dont le livret demeure blanc, à peine quelques chiffres de loin en loin : ils murmurent leurs excuses, confus, les larmes aux yeux : des aveux pénibles, des réticences timides ou des mensonges qui ne trompent personne. Faut-il donc que ces beaux chérubins soient initiés par l'école aux humiliations et aux hypocrisies de la misère? Non, cela n'est pas bien.

Ces quelques sous versés dans le bas de laine officiel ne pouvaient-ils avoir un plus utile emploi au point de vue éducatif? L'enfant qui serre une piécette dans sa main, *pour en faire ce qu'il veut*, est, quelques heures durant, maître de l'immense domaine de la fantaisie. Il passe ses désirs en revue, comme s'il était César, compare, délibère, décide, puis apporte des amendements et des revisions à ses lois; selon son tempérament, il est altruiste ou individualiste, ou tous les deux à la fois.

Mais qu'il aille du côté de la gourmandise ou du côté de l'esthétique, il se sent quelqu'un. Ces fillettes et ces garçonnets spontanément se privent et épargnent, surtout pour la joie de leur cœur. On se prépare de loin à fêter une date, on prépare pour ses *aimés* le cadeau, ou plutôt la surprise. D'un air mystérieux, l'œil luisant, la parole émue, on procède auprès des parents à des interrogatoires subtils; ne faut-il pas apprendre à connaître leurs goûts? La personne est amenée devant les étalages des magasins, épiée dans ses gestes, ses regards, jusqu'à ce qu'on puisse se dire : Voilà l'objet! Et le grand jour, arrivé, on demande en toute confiance : « N'est-ce pas, maman, vous ne vous y attendiez pas? » — « Papa, vous n'y aviez jamais pensé? » — « Voyons, grand'mère, dites que c'est une surprise! »

Oh! les choses divines, les joies inoubliables des grands et des petits qui se sont tenus embrassés.

— Ecoliers, dit la terne voix officielle, quand vous aurez une cens ou un sou, il faut me l'apporter; il faut vous appli-

quer à grossir les sommes de vos livrets. Je les garderai dans le gros bas de laine social, j'y joindrai même quelque chose, et je vous rendrai le tout quand vous serez vieux. — Et les petits de s'absorber dans les calculs, accablés du souci prématuré de la vieillesse.

Qu'ils étaient joyeux, ce matin, les loriots qui se régalaient à grand bruit dans mon cerisier.

Pourquoi donc, dans la conception sociale, ne mettre en relief que le pouvoir de l'argent et laisser dans l'ombre le pouvoir de la joie ?

Les psycho-physiologues mesurent l'augmentation des forces musculaires qui suit les sensations agréables, et la dépression qui est la conséquence des sensations pénibles. Et la morale officielle en est encore à préférer le régime dépressif, à établir comme règle de vie l'abstention et la privation, les inculquant sous la forme d'une habitude contractée dès l'enfance et qui deviendrait ainsi inconsciente et automatique.

Mais sous nos climats brumeux, dans notre écrasante civilisation industrielle, la tristesse des choses oblige tout individu à réagir; et il ne le peut que dans la mesure de son énergie intérieure, c'est-à-dire de ses facultés imaginatives et créatrices qui sont les sources de la joie, les facteurs de nos jouissances délicates et de nos plaisirs élevés. L'alcoolisme guette tous ceux qui ne portent pas la vie en eux-mêmes, et le bas de laine, en tant qu'il emprisonne l'imagination et l'expansion des jeunes générations, compte parmi ses affiliés. Cette proposition ne paraîtra paradoxale qu'à ceux qui ignorent les revanches terribles de l'âge mûr sur l'austérité imposée aux premières années. Le moraliste doit craindre par-dessus tout de faire des déserts d'âmes; qu'il supprime les désirs malsains, soit; mais qu'il multiplie les sources de joie qui seules fécondent la vie.

Voilà pourquoi le bas de laine ne peut être notre sauveur unique, ni même notre sauveur principal, dans la vieillesse et les mauvais jours. Il y a à faire, pour le voyage de la vie, d'autres provisions que la provision d'argent : provision de joies et de tendresses délicates; provision de volonté et d'énergie persévérante ; provision d'intelligence et de savoir.

L'individu valide et dispos, qui comprend et admire, est autrement le maître du monde et de sa propre vie que celui qui tient un sac d'argent.

L'épargne ne peut avoir dans l'ordre social qu'un rôle subordonné, pour trois raisons que nous allons énoncer succinctement : 1° Au point de vue éducatif, elle éveille, chez les natures prédisposées, les instincts rudes et égoïstes, des tendances antifamiliales et antisociales. Ne voyons-nous pas chez les nations où l'épargne est le plus pratiquée, la diminution des mariages et la limitation du nombre des enfants dans les ménages existants? 2° parce que l'épargne, ne pouvant agir que sur le superflu, la masse de nos concitoyens, réduits au nécessaire, demeurent en dehors de son action et de ses bienfaits; 3° parce que si l'épargne se généralisait, toutes les industries qui s'attachent à produire le superflu disparaîtraient, et, avec elles, le travail, les salaires qu'elles distribuent, c'est-à-dire la matière même de l'épargne.

L'épargne est une conception négative, qui se résume par la suppression aveugle des dépenses et par un système de néo-ascétisme laïque, au nom de la toute-puissance des gros sous et de leur accumulation dans le bas de laine. Cette théorie simpliste ne peut convenir à résoudre les problèmes complexes de notre civilisation. Il nous faut une conception scientifique autrement large de l'hygiène morale et physique, un art de distribuer nos ressources « selon droit et raison ». Il faut que, dans une belle harmonie, nous fassions la part au présent et à l'avenir; la part des satisfactions les plus nobles de l'âme humaine et des soins dus au corps, cet inséparable compagnon de l'esprit!

L'éducation doit former des êtres conscients et non créer des automates, esclaves de l'habitude. Dans ce cadre élargi de la vie, il y a une place d'honneur pour la prévoyance, qui est une des manifestations de la raison et de la dignité humaine, pour l'épargne, surtout associée à la mutualité; seulement, la pratique de l'épargne dans ce cadre de la vie est soumise à des conditions d'âge et de responsabilités; il faut tenir compte des ressources qui l'alimentent, du but qu'elle a en vue, des moyens qu'elle emploie et des devoirs divers dont elle ne peut

contrarier l'accomplissement. La loi de l'épargne n'est ni absolue ni universelle; et quant à son symbole, le bas de laine, à son dieu nouveau, le gros sou, nous reconnaissons bien dans ce culte la tendance de notre époque utilitaire, mais nous ne pouvons nous en contenter : nous réclamons un plus haut idéal.

24 juin 1900.

Les Châtiments infligés aux Enfants

On a frappé trop fort sur le pauvre petit, à un endroit trop sensible : il en a été estropié ; il a le corps couvert des marques de ces coups ; il en est mort.

La justice intervient, presque toujours pour constater, rarement à temps pour délivrer. Les journaux publient des articles sensationnels, qui font hausser la vente des numéros.

Les bonnes gens s'indignent ou pleurent, selon leur tempérament ; enfin, une condamnation sévère vient donner satisfaction à la conscience publique, qui, par la contradiction la plus étrange, est impitoyable, quand il y a martyre d'enfant, mais concède qu'on ne peut cependant élever les enfants sans les punir.

Dans l'esprit du public, il est permis de frapper un enfant pour le corriger. Cela est souvent nécessaire, dit-on. Seulement, il ne faut pas frapper trop fort.

Je prends le mot frapper dans son sens le plus étendu. Punir, c'est infliger une peine qui imprime une forte marque dans la mémoire, et cela, dans la bonne intention d'éviter à l'enfant puni, au moyen d'une souffrance présente, les graves souffrances de l'avenir.

On cherche donc, pour le petit coupable, une peine qui affecte sa mémoire ; et pour cela, on cherchera l'endroit sensible, où l'on peut le frapper. La peine ne sera jamais légère qu'en apparence ; elle est toujours cruelle dans l'intention, et c'est cette cruauté d'intention qui laisse, dans l'âme des enfants, les longues traces de ressentiment que la punition ne semblait pas comporter.

Il y a tout un arsenal d'armes contre les petits sans défense, qui, naïvement, se découvrent devant l'ennemi, et dans leur belle confiance, laissent deviner leurs points faibles.

Dans la vie intime, c'est une vraie trahison, et l'enfant la ressent comme telle. Le petit gourmand s'est réjoui d'avance de voir, le dimanche, présenter à table la belle tarte à la crème : à la première peccadille, on le prive du dessert attendu. On sait que telle fillette tient, par-dessus tout, à l'estime publique : c'est une raison d'attendre que la compagnie soit nombreuse pour dévoiler toutes les faiblesses, les maladresses, les fautes de l'enfant. On la châtie dans son orgueil. François est remuant, tapageur : on le punira par de longues heures d'immobilité. Louise adore la lecture : on lui confisquera ses livres, sous le moindre prétexte.

Il n'y a ni noirs ni bleus sur ces chairs d'enfants, mais il y a des cœurs d'enfants déjà atteints et déjà blessés.

Il arrive que les braves petites consciences se révoltent.

Elles ne comprennent pas comment les grandes personnes, qui disent les aimer, cherchent à les faire souffrir, et elles associent, dans leur rancune, les rapporteurs et ceux qui ont participé à l'acte d'autorité.

Chacun de nous, quand il retrouve dans sa mémoire, jusque dans l'âge mûr, des noms mêlés à ses chagrins d'enfance, sent encore revivre son indignation contre l'injustice lointaine et jamais oubliée.

L'enfant, atteint à son endroit sensible, souvent fait le brave, et stoïquement, il nie sa souffrance. Il feint de voir passer la tarte à la crème ou l'heure de la récréation, sans souffrance, sans regret : « Cela ne me fait rien ! » Lui aussi, il a deviné le point sensible de son maître, qui veut le faire souffrir, qui veut l'humilier, et c'est lui, à son tour, qui tourmente et humilie, en prenant son petit air indifférent, en répétant : « Cela ne me fait rien ! »

Mais pour la cause de l'éducation, pour le respect dû à l'autorité, il faut que l'enfant s'avoue vaincu. C'est un duel qui s'engage. Le maître et l'enfant se rendent mutuellement méchants, s'entêtent dans leur orgueil. Et alors, surgissent des systèmes de punitions inouïs : à Lyon, on a suspendu dans des sacs les élèves-apprenties, la tête en bas ; ailleurs, des enfants ont été assises sur le poêle ardent ; ailleurs encore, on leur a brûlé le visage avec des pincettes rougies ; les élèves du Bon

Pasteur d'Angers ont été condamnées à des travaux de vidange nauséabonds; enfin, on en vient aux privations de nourriture, de sommeil; on frappe un enfant où interviendrait la société des animaux, s'il s'agissait d'un chien ou d'un cheval.

— Il est vicieux, indomptable : le bourreau ne dit pas que ce triste caractère est son œuvre, et que lui-même, en s'enivrant d'autorité, est devenu irascible et tyrannique.

Si l'on veut prendre à ses débuts cette double déviation morale, on reconnaîtra qu'elle a pris naissance dès la première pensée de punir, et que le maître est exposé à dépasser la mesure, presque dans tous les cas, soit que l'enfant résiste et le brave, soit que l'enfant se montre soumis et incapable d'une réaction. Pour le premier, un châtiment suit l'autre, en s'aggravant; pour le second, la discipline se fait plus étroite et plus minutieuse, parce qu'elle ne rencontre aucune opposition.

Corriger et punir sont deux actes d'instincts souvent contraires. Je ne puis corriger qu'un être inconscient, et en éveillant sa conscience. Je ne puis modifier que les actes qui émanent de cette conscience. Je ne rendrai pas tranquille, par des moyens de raison, un enfant de nature turbulente; mais il est certain que ce résultat pourra être obtenu par la punition, seulement aux dépens de la moralité et de la santé de l'enfant.

La punition est un moyen de dressage et non d'éducation. Elle dispense d'étudier l'âme enfantine, ses besoins, les ressources qu'elle contient pour la vie future. Elle éternise, dans nos systèmes d'éducation, une foule d'erreurs ; elle substitue, dans les écoles et les familles, une règle factice aux lois de la vie.

Il est facile de comprendre qu'une ménagère enfermée dans un logis étroit, aux prises avec mille difficultés, perde patience et distribue une volée de claques aux petits tapageurs qui rendent son travail impossible. Il vaudrait mieux que ces ménagères, admises dans un corps électoral, fissent valoir auprès des pouvoirs publics la nécessité des terrains de jeux, où les enfants pourraient prendre leurs ébats, sans risquer de renverser sur eux, au logis, la chaudière d'eau bouillante, et sans être exposés, dans la rue, à rouler sous les pieds des chevaux.

Le seul fait d'ouvrir de l'espace devant les enfants écarterait

mille occasions de punition; et l'étude attentive des besoins de ces natures si complexes, écarterait presque toutes les autres. Mais nous voulons faire de l'autorité aveugle, et nous arrivons à faire de la compression féroce.

Craignez de faire pleurer les enfants; leur joie est le germe sacré de la bonté des hommes faits.

20 Août 1900.

Le Mandarinat d'Occident

Quand votre journal vous apprend que mille candidats se sont présentés à cinquante emplois vacants de l'Etat, vous êtes quelque peu ahuris; mais je vous prie d'imaginer quel est l'ahurissement des malheureux bureaucrates, à qui incombe la tâche de discerner dans cette foule « les cinquante individus les plus capables » !

Car ce sont des bureaucrates qui dirigent et accomplissent ce travail de sélection. L'usage est de procéder à un examen écrit, pour sonder, jauger, mettre l'étalon sur les connaissances des candidats, puis de procéder à un classement, du numéro un au formidable numéro mille. Les examinateurs se sentent sur un champ de courses, où ils ont à semer les obstacles pour faire trébucher les concurrents.

Quand il s'agit de modestes emplois, ils ont surtout à leur disposition le maquis des participes passés et les broussailles des mots composés. Ils en ont tant abusé, qu'en France, le ministre a mis le holà et, d'autorité, simplifié la syntaxe française. Souhaitons que ce bel exemple soit suivi en Belgique, mais ne nous flattons pas que les maquis et les broussailles disparaissent de nos concours. Les nomenclatures d'histoire et de géographie, sans compter les calculs de fractions, etc., etc., présentent d'amples ressources aux Chinois de l'Occident pour torturer la cervelle des jeunes générations.

L'atmosphère des écoles est réglée par celle de ce champ à obstacles et des bureaux qui président aux opérations. Est-ce que les écoles n'ont pas à livrer à ces épreuves la majorité des adolescents? Notre enseignement d'Occident fonctionne à tous les degrés, sous la haute pression administrative. Inspecteurs, comités, parents, font une loi au maître de préparer le succès de ces élèves. Sur ce point, catholiques et libéraux sont d'accord.

On recueille les questions des examens, on les collectionne, on se les passe de mains en mains. Le maître est surmené, les élèves sont surmenés pour apprendre « ce qu'on pourrait bien demander à l'examen », question mystérieuse et inquiétante! Car, pendant que les élèves, devant tant de difficultés accumulées, s'embrouillent et arrivent à ne plus suffire aux besoins les plus simples, les bureaucrates, eux, s'ingénient à surprendre tout ce monde par des interrogatoires plus captieux et plus perfides.

Et la terre sacrée se lamente et l'outil se rouille, les champs manquent de bras et les ateliers se vident, alors que mille hommes sollicitent cinquante maigres emplois de plume, parce que la société, qui assure l'existence des employés de plume, n'a su rien faire encore ni pour le laboureur ni pour l'artisan. C'est cette criante inégalité qui pousse la foule vers les emplois publics, vers les professions dites libérales. Le mode de recrutement des emplois privilégiés crée un vaste mandarinat, viciant toutes nos institutions scolaires.

L'an passé, l'Etat a trouvé bon d'imposer, aux aspirants instituteurs, quatre années normales au lieu de trois. C'est en surchargeant les programmes et en augmentant la durée des études, qu'on hausse de plus en plus les barrières devant les professions plus honorées ou mieux rétribuées. On ne revise jamais les lois ou les règlements de l'enseignement universitaire, sans aggraver le surmenage des élèves et les sacrifices imposés aux familles. Un écolier pauvre ne peut plus perdre de temps; il faut qu'à chaque échéance, il se trouve au niveau de son programme, car le moindre retard dans cette course au gagne-pain peut être un désastre pour les siens.

Oui, l'écolier pauvre, à qui ses parents veulent faire gravir quelque degré de l'échelle sociale, porte avec lui la rude charge des soucis du présent et de l'avenir. Ces soucis le vieillissent et le rendent sombre; et pourtant, est-ce que l'étude ne devrait pas être la joie et la fleur de la vie?

Mais les instituteurs ne peuvent observer et interroger la nature; ils sont les agents d'une institution artificielle, le Mandarinat, et paralysés par elle! Et la preuve que notre enseignement est antinaturel, c'est que nulle part il ne fonctionne sans stimulant.

On ne peut, en effet, amener l'écolier à fournir ce travail sans relâche, alors qu'on ne consulte ni ses goûts, ni ses aptitudes, sans le placer sous l'action des excitants. En Allemagne, les maîtres d'école déclarent qu'ils ne peuvent se passer d'appliquer les châtiments corporels aux écoliers récalcitrants. La terreur des lois militaires plane sur les écoles, et l'on apprend aux jeunes Germains, dès l'a, b, c, que les certificats d'études en tempèrent la rigueur.

En Angleterre, des bourses d'études nombreuses, mises au concours, sont distribuées publiquement à tous les degrés de l'enseignement. Il n'y a pas longtemps que les subsides du gouvernement aux écoles étaient proportionnés au chiffre des élèves qui avaient répondu à l'inspecteur d'une manière satisfaisante. On peut juger si le Comité se montrait exigeant vis-à-vis du maître et celui-ci vis-à-vis de ses élèves. Il faut avoir ces divers régimes sous les yeux, pour se prononcer sur nos distributions de prix.

Bruits du fouet, bruits des gros sous, bruits des fanfares accompagnent de toute nécessité l'institution du Mandarinat, partout où il sévit.

9 septembre 1900.

Note d'une Institutrice

Quand une administration a édifié une masse énorme de briques et de moellons, elle est portée à se dire avec une certaine complaisance qu'elle a édifié une école.

Pardon, il manque l'âme à ce corps : l'instituteur! Mais aujourd'hui, ne parlons que de l'édifice!

Même à la campagne, il est rare qu'un véritable terrain de jeux soit mis à la disposition des écoliers; et encore, l'espace restreint qui sert de cour de récréation est-il dénudé, d'aspect désolé, le plus souvent enclos de murailles qui ferment l'horizon.

L'horizon! Sait-on le prix de l'horizon dans le monde scolaire? On n'accorde même pas à l'enfant, pendant les heures de classe, la vue d'une bande de ciel bleu traversé par les nuages moutonnants, ou rayé d'un vol d'hirondelle : quelques aspects du grand poème du mouvement, de ce que le jeune esprit serait le plus prompt à saisir dans l'immense univers!

Planter un mur devant une façade d'école semble chose simple et naturelle. Un des perfectionnements de l'architecture scolaire, le plus suivi, consiste à ménager les baies des fenêtres dans la partie supérieure des salles, comme on le fait pour les prisons. On entend laisser les écoliers en tête à tête avec « le noir sur le blanc » comme on laisse le prisonnier en face de son remords.

Qu'on ne croie pas que j'exagère. Un chef-d'œuvre du genre, c'est un souvenir qui date de plusieurs années, de 1880 environ, et je ne sais si le corps du délit existe encore : c'était une salle — je parle au passé dans l'espoir de la disparition du monument — c'était une salle éclairée uniquement du plafond et affectée à l'usage d'un jardin d'enfants. Quand l'heure de la causerie sur l'histoire naturelle sonnait, car il y a un horaire et

une heure spéciale pour parler aux petiotes des choses vivantes, la maîtresse tirait de son armoire un carton usé sur lequel s'étalait un coloriage vert; elle l'accrochait au mur, sous les yeux de la classe, avec le soin qu'on doit à une pièce rare. C'était « l'arbre » ! J'ai souvent vu donner la leçon sur « l'arbre », sur « le chien », voire sur « la mouche », parce que, même en dehors de cette hypogée, dans nos salles aveuglées systématiquement et séparées du monde extérieur, notre scolastique est amenée fatalement à se nourrir de la viande creuse des abstractions. Un jour, j'entendis une jeune maîtresse dire à ses enfants, qui s'épeuraient devant une abeille égarée au bord d'un encrier : « Au lieu de crier, saluez notre visiteuse ! » Je lui fis mon compliment d'associer ainsi la vie intérieure à la vie extérieure. Et elle de me répondre : « Il est si rare que nous puissions nous mettre en contact avec la vie ! Encore, si nous pouvions ouvrir nos fenêtres; mais elles sont placées trop haut et le mur d'en face nous cache le ciel ! »

Mais pourquoi emmurer ainsi l'écolier, diront les profanes qui ignorent l'organisation bureaucratique de l'enseignement? Pourquoi? Pour enlever à l'écolier toute occasion d'être distrait. Cette idée ne peut être née que dans des cerveaux de bureaucrates. Mais j'en appelle à votre expérience, cher lecteur, ce n'est pas en cellule qu'on va chercher des idées. Une sensation en fait naître d'autres, qui s'associent et bourdonnent comme des essaims dans notre tête, dans nos yeux, dans notre plume. Lorsque l'esprit sommeille un instant, le regard rêveur cherche le nuage en marche, un frissonnement de feuille, un oiseau qui se pose; le mouvement accompagne la pensée, lui prête son rythme.

Les enfants ont plus que nous besoin de renouveler leurs sensations; et quand on les a séquestrés, ils se distraient d'une mouche qui vole, ils créent le mouvement en lançant une boulette de papier; ils se prennent à rire, c'est-à-dire à se réjouir sans mesure, devant le pâté d'encre qui rompt la monotonie d'une trop large surface.

C'est là tout le secret de l'élève, des hannetons ou des vers à soie dans les pupitres, et des divers supplices auxquels sont soumises ces bestioles. Je n'excuse pas, ne me prenez pas pour

une complice de ces méfaits, mais j'explique et je montre où sont les provocateurs. « Pélisson élevait une araignée dans sa cellule », vous dirait l'écolier que vous condamneriez à un pensum.

L'école donne, aujourd'hui, à nos écoliers un minimum de place; les hygiénistes réclament les cubes d'air nécessaires pour la respiration et ne les obtiennent pas toujours. Mais ceux qui se préoccupent de la culture humaine sont autrement exigeants. Ils demandent l'espace pour la pensée.

L'espace, c'est la possibilité de s'isoler, de méditer, de se livrer tout entier à une occupation de choix; le contraire de la vie en troupeau, trop réglée, trop surveillée, ennemie de toute initiative!

La conquête de l'espace nous met en face des horizons lointains, au milieu des grands arbres, près des eaux frissonnantes, et établit une intimité entre l'esprit à son réveil et la grande harmonie de l'univers.

Inutile pour l'esprit qui s'est oublié une seule fois dans la contemplation solitaire, de murer la classe, d'en aveugler les fenêtres. Il porte avec lui la puissance de méditer, de s'isoler dans le travail, si ce travail répond à ses goûts et à ses aptitudes.

L'espace, nous en sentons le besoin, lors même que nous n'en avons pas encore conscience.

L'enfant oiseau ne se plaît pas dans la cage. Il lui faut du champ pour prendre son élan, non vers un but prochain, mais vers un but lointain! Oh! que je connais bien mes oiselets qui partent comme une fusée de rires. Ils s'arrêteront bien vite, mais si le mur leur avait barré le chemin, ils ne seraient pas partis.

— Mais enfin, que voulez-vous?

— Moi, je ne présente ni un rapport, ni un programme, ni un prospectus. Je vous montre, sans y attacher d'importance, quelques notes prises devant un édifice trop pompeux. Je ne puis me résigner à admettre qu'une école soit constituée par des murs aveugles.

Et puis, j'ai vu si souvent les trains porter nos écoliers des champs à la ville, qu'il m'a semblé qu'un temps pourrait venir

où ils transporteraient les écoliers des villes vers les campagnes. Les administrations mettraient moins d'argent en briques et en moellons et achèteraient des arbres, des eaux vives, des prairies, du ciel et des nuages, pas en enluminures, pas en projections, mais des choses vivantes et frémissantes.

C'est ce que je souhaite aux prochaines générations.

23 Septembre 1900.

Nos Étudiantes

Il m'est arrivé de dire en public — c'était à Gand, au *Voorwit* — que l'instruction supérieure des jeunes filles soulevait des préjugés si violents, des haines inavouables à ce point, que les promoteurs du progrès revenaient à tout instant sur leurs pas, sapant l'œuvre au moment où ils la vantaient, rêvant de détruire ce qu'ils avaient aidé à édifier.

Les journaux catholiques ont trouvé dans cette constatation un motif de triompher : de qui? je n'y ai rien compris. Un journal libéral m'a jeté à la tête des noms d'animaux; je n'ai pas compris davantage. J'ai trouvé la réponse... faible. Il a ajouté, d'une voix terrible, que j'allais faire des révélations... Mon bon ami, quand il s'agit de la psychologie d'un parti, il n'y a qu'à attendre : les masques tiennent si mal; ils tombent tout seuls.

Notez que le mot masque vient sous ma plume, parce qu'il répond au mot révélations.

Pour moi, le fait que je notais ressortait de la condition même des femmes, il l'illustrait; je l'énonçais, comme j'aurais énoncé la loi de la chute des corps, sans fiel, devant la nécessité du phénomène.

S'il y a lieu à une révélation, elle vient d'être faite par les journaux libéraux, qui annoncent que les sections des humanités, annexées aux cours d'éducation pour les jeunes filles, à Bruxelles, ont failli être supprimées par économie; elles coûtent, nous dit-on, la somme de 5,000 francs par an; bien faible dépense, si on la compare au budget de l'Athénée de Bruxelles.

Le prétexte? C'est que le cours des humanités est moins fréquenté qu'un autre cours : « l'éducation de la femme, de la mère et de la ménagère », qui continue, au cours supérieur, les

cours de ménage institués par le gouvernement à l'école moyenne. La réponse est simple : le premier cours est facultatif; le second, obligatoire; ajoutez qu'il en coûte deux cents francs à une jeune fille, plus l'achat des livres, pour faire ses humanités, et vous comprendrez que s'il en est beaucoup d'appelées par leurs facultés intellectuelles, il y a peu d'élues.

Mais je tiens à dire ici que les deux cours, émanant de la même pensée, de la même initiative, n'ont jamais été destinés à s'opposer l'un à l'autre.

Je puis en parler sciemment, car la création de ces deux cours a été mon testament à l'institution que j'ai fondée et dirigée pendant trente-cinq ans. J'ai été constamment poursuivie, pendant toute ma carrière d'institutrice, par l'image de la femme au foyer, représentante de la déesse Hygie, Mère des générations nouvelles, en communion avec l'Humanité, vivant et respirant, avec son petit monde, au rythme du mouvement universel. Cette image, je me suis efforcée de la rendre réelle; c'est pourquoi j'ai voulu établir un parallélisme entre notre cours d'éducation féminine et nos humanités modernes ou anciennes.

Quand on vient nous demander, avant de nous donner le droit de vivre : combien produisez-vous, par an, d'avocats? de médecins? Je trouve la question... sotte, ou plutôt perfide, car je sais que ceux qui posent ainsi le problème, ne désirent nullement hâter l'avènement, en Belgique, de la femme-médecin ou de la femme-avocat. On ne veut que couper la nouvelle branche poussée à l'arbre de la Science, et empêcher Ève d'y cueillir le fruit défendu.

Il y a donc des cours d'humanités anciennes annexés aux cours supérieurs communaux de la rue du Marais et de la rue de la Paille.

Le professeur de mathématiques de la rue du Marais est une ancienne élève de l'établissement, Mlle Torrekens, qui vient d'obtenir à l'Université libre, avec grande distinction, le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Le professeur de langues anciennes, M. Dwelshauwers, a pu réaliser dans ce milieu une expérience d'avenir, savoir : réduire à trois années l'enseignement des langues anciennes, qui prend six années aux élèves des athénées. Pour accomplir ce que j'ai entendu souvent qualifier de « tour de force », M. Dwelshau-

wers à deux auxiliaires femmes : rue du Marais, Mlle Coenraets, qui est son élève ; rue de la Paille, Mme Ghislain, qui vient de conquérir, avec grande distinction, le diplôme de docteur en droit à l'Université Nouvelle ; j'ajoute que ce diplôme ne donne guère la mesure de toute sa valeur.

Comment les élèves des cours d'éducation peuvent-elles mener à bien, en trois ans, des études qui durent six ans dans les Athénées? Les examens passés devant le jury central témoignent, en effet, chaque année, de la bonne préparation des élèves. Ce succès est dû à l'ensemble de l'enseignement, aux solides leçons du personnel féminin. Supprimez, affaiblissez ce que j'appellerai nos humanités françaises, l'enseignement des langues anciennes devra se prolonger indéfiniment pour aboutir.

Ceci m'amène à dire que de tels cours ne sont accessibles qu'à des esprits d'élite. Ils ont été créés pour mettre en jeu des aptitudes intellectuelles qui ne sont pas communes, pour répondre à des vocations qui, aujourd'hui, sont encore à l'état d'exception.

Ils ont servi à mettre en relief la valeur éducative du milieu où a pu se produire l'expérience de la réduction d'un cours d'humanités dans les li[illegible] rois années ; ils ont certainement contribué à relever [illegible] ce milieu, au grand avantage moral et intellectuel, non pas seulement de quelques élèves, mais de toutes les élèves qui prennent contact avec le mouvement. On ne saurait assez protester contre cette tendance à mettre sans cesse en question l'existence de telle ou telle partie d'un enseignement, au risque d'en rompre tout l'équilibre et d'en arrêter l'élan.

Voici maintenant le bilan de l'année écoulée, pour les élèves de la section des humanités de la rue du Marais : il y a eu quatre entrées à l'Université et quatre diplômes de doctorat.

A qui trouverait le chiffre des entrées faibles, je ferai observer que, comme les étudiantes ne peuvent obtenir de bourses pour les études universitaires, les jeunes filles pauvres sont obligées de postuler des places d'institutrices, et attendent ensuite du bon plaisir des administrations communales l'autorisation de poursuivre leurs études. C'est encore une des faces de la dure condition faite aux femmes.

3 décembre 1900.

Le Referendum

sur le Suffrage des Femmes

L'autre jour, notre compagnon Foulon disait aux femmes de Vilvorde que les dames de Gand, interrogées par la *Flandre Libérale*, avaient répondu en masse qu'elles repoussaient la faculté du vote.

Cette communication fut accueillie par un cri de réprobation unique : l'une des ménagères, se levant, déclara que si ces dames avaient, comme elle, un ménage de sept enfants à nourrir, avec deux francs par jour, le moyen d'améliorer le salaire du mari et la situation de la famille ne serait pas si facilement repoussé.

J'ai relu ce referendum des dames de Gand, et il m'étonne par la sécheresse, la dureté de chaque réponse négative. La préoccupation politique y tient une large place, ce qui paraîtra paradoxal pour les femmes qui refusent de s'occuper de politique. Mais le fait est que les abonnées de la *Flandre Libérale* s'inquiètent avant tout de l'avenir de leur parti. Si les femmes allaient voter en masse contre l'opinion libérale ? Lisez entre les lignes : si nos maris perdaient leur position ?

Ces dames parlent aussi de leur ménage, comme d'une administration qui prend tout leur temps ; pour les enfants, ce nom revient, mais pas une fois la musique des petons ne sonne sur le parquet, ni celle des gazouillements n'égaie les graves demeures. Dans ces cent numéros, pas une mère n'a eu un enfant malade, ni un enfant arriéré, ni aucun enfant vivant quel qu'il soit.

Pas une ligne vécue !

Cela m'a donné envie de faire mon referendum, car j'ai cru dernièrement avoir à choisir entre un devoir civique et une vocation maternelle.

Quand on est venu me proposer de prendre la direction de l'Orphelinat rationaliste, au premier mot je me suis insurgée. J'avais entrepris, à travers le pays, une propagande qui me prenait tout mon temps. Je repoussai la proposition, et je la repoussai même avec cette brusquerie qui trahit la crainte de céder.

C'est que je voyais et je sentais autour de moi les menottes aux gestes doux et les petites bouches à baisers. Combien de fois, après une leçon, — car je donnais de temps en temps une leçon à l'Orphelinat — combien de fois, causant avec l'institutrice, j'avais deviné les doigts menus qui, par derrière, touchaient ma robe, s'enhardissaient jusqu'à effleurer, puis caresser mes mains.

Les plus audacieux, exécutant un mouvement tournant, venaient se porter en face, me montrer leurs yeux vifs, leurs malicieux museaux d'écureuils ; il ne leur manquait que la queue ombrageante et la noix entre les dents. Mais les fusées de rire, les sautillements et les gestes joyeux les classaient dans l'humanité.

Ils sont là devant moi, attendant les caresses et les baisers, cette rosée bienfaisante au cœur des orphelins.

Voilà les visions qui me poursuivaient pendant que je répétais à moi-même plus qu'aux autres : non, je n'ai pas de temps! Partout me poursuivaient deux paires d'yeux d'un brun profond, deux regards disant d'avance l'anxiété de la vie : c'étaient mes deux grandes, pour qui sortaient d'un passé lointain d'obscures révélations sur la destinée de la femme.

Ce sont ces deux paires d'yeux bruns mélancoliques qui m'ont décidée à être la mère des orphelins. Mais je n'ai pas renoncé à la vie civique pour être une meilleure maman ; les devoirs de l'adoption ne m'ont pas détachée de mon activité de propagandiste. Quand je parle des lois ouvrières, je pense au renouvellement du milieu où évoluera la nouvelle génération, plus heureuse que les précédentes. Si je défends les droits de la femme, je songe que je combats pour mes fillettes, principalement pour mes deux grandes, dont l'inquiétude précoce m'a troublée.

Toute ma ferveur maternelle a besoin de la lumière de la vie publique, du progrès public, pour éclairer ma voie et me faire discerner comment guider mes enfants.

Ce qui est vrai de la maternité d'adoption, est plus vrai de la maternité naturelle. Laissant de côté le zèle de la propagande, qui représente une vocation née dans des circonstances exceptionnelles, il y aura chez toute mère désireuse de mener à bien l'éducation de ses enfants, un vif désir, le besoin de connaître la vie nationale, et de s'y associer pour y introduire ceux qu'elle aime dans les meilleures conditions du succès. Le mot est trop vague, je dirai : dans les meilleures conditions de bonheur, d'activité et d'honnêteté.

23 décembre 1900.

Le Pouvoir

du Père de famille dans la Question scolaire

Les dispenses au cours de religion dans les écoles de Bruxelles atteignent aujourd'hui le chiffre de 70 p. c. : c'est un beau résultat pour ceux et celles qui ont pris part à la lutte contre l'entrée du prêtre dans les écoles publiques.

Au cours de cette propagande, qui nous a mises en contact avec les pères et surtout avec les mères de famille, nous avons eu l'occasion de faire bien des réflexions sur l'étrange pouvoir conféré au père de famille, de décider quelle sera l'éducation donnée à ses enfants. Combien de fois avons-nous entendu ces personnages, investis de l'autorité légale, murmurer entre les dents : « Je ne puis », « Je n'ose ». La mère évoquait la vision des festivités traditionnelles de la première communion, de la famille habillée de neuf, des bombances auxquelles parents et amis seront invités ou témoins. Que dirait-on si le curé se fâchait contre les enfants, et s'il ne leur permettait pas de faire leur première communion ? « Je ne puis », « Je n'ose », « Qu'en dira-t-on ? » — telle était l'expression de la puissance parentale.

Certaines mères de famille commentaient le « Je n'ose », « Je ne puis » de leurs maris, pour expliquer l'inscription de leurs enfants aux écoles congréganistes, ou le danger de signer la dispense.

Dans la bouche de ces femmes chargées d'enfants, qui, à chaque heure de jour et de nuit se trouvent en face du problème de la vie du pauvre; que la société voue exclusivement à la défense des intérêts privés, sans jamais leur parler du devoir civique; dans ces bouches passionnées, la fatalité économique, prenant des proportions effrayantes, couvrait de son ombre les ruches ouvrières et y favorisait la survivance des préjugés du passé.

Les pauvres gens ! J'ai vu, en province, un de ces pères de famille, qui, à la suite d'une crise industrielle, avait changé quatre fois de patron en une année, et avait dû changer ses

enfants d'école quatre fois dans cette même année, les menant, selon l'ordre du patron de l'heure présente, de l'école officielle à l'école congréganiste et les ramenant de celle-ci à celle-là. Il est bien entendu qu'il exerçait chaque fois son autorité de père de famille, et que cent mille de ses pareils sont appelés, chaque jour, à l'exercer dans les mêmes conditions.

La vérité est dure à dire : la liberté de conscience, ce bien pour lequel nos pères et nos mères ont combattu, n'est pas encore garantie aux pauvres. « Il est vrai », me disait une de mes voisines, « mes enfants n'apprennent pas grand'chose chez les religieuses; mais si nous les retirons et que mon mari perde sa place, apprendront-ils davantage quand ils mourront de faim ? »

La liberté du père de famille est ouvertement violée : ce n'est pas l'ouvrier qui choisit l'école pour ses enfants, c'est le patron; et la femme, tremblante, supplie son mari d'obéir, de ne pas se risquer, lui, faible pot de terre, dans une lutte contre l'invincible pot de fer. Les pauvres diables ne sont que des instruments aux mains des conservateurs, qui, cachés derrière eux, se servent de l'école même, pour faire peser sur les jeunes générations les servitudes économiques des pères. Avec les chaînes des préjugés, forgées pendant les siècles d'ignorance, ils ont tenu les pères; ils espèrent bien tenir les enfants et éterniser ainsi l'esclavage des pauvres.

Quand les oiselets ouvrent les yeux, il leur est donné de voir aussitôt la lumière pure et la nature vraie; c'est pourquoi, joyeux et hardis, ils ne tardent pas à prendre leur essor à travers l'espace. Hélas ! si nos enfants sont enfermés dans une atmosphère obscurcie et peuplée de fantômes, leurs pas tremblants ne les porteront pas bien loin.

Prolétaires, une revanche vous est réservée dans le couloir secret, où seul, en face de votre conscience, à l'abri de l'inquisition et de la pression patronales, vous choisissez librement les représentants de votre classe. Que le suffrage universel ajoute à la force de vos voix, afin de hâter l'avènement de l'instruction laïque et scientifique obligatoire. Les deux questions de l'école et du suffrage universel sont connexes : l'une ne se résoudra pas sans l'autre.

19 janvier 1901.

Écoles mixtes

Tous les gens de cœur et d'intelligence ont suivi avec intérêt, dans ces dernières années, les efforts des femmes qui se sont fait ouvrir les portes des universités. Sur tous les points de l'Europe, on a vu des centaines de jeunes filles lutter contre leurs familles, lutter contre les gouvernements, lutter contre les autorités universitaires et contre leurs jeunes rivaux privilégiés, pour conquérir le droit au savoir.

A une époque où le tintement des pièces d'or et le frou-frou des billets de banque exercent une telle attirance que le monde semble changé en un vaste tripot, des centaines de jeunes filles se détournent de la vie facile et dorée qu'on leur prescrit de rêver, pour entreprendre de durs voyages à travers ce pays hérissé d'obstacles qu'on appelle la science : voyages désintéressés, car les professions, même quand elles leur sont entr'ouvertes, restent lointaines et seront peu fructueuses pour les femmes pionniers.

J'admire ces hauts caractères, ce culte de l'idéal chez ces jeunes filles, que le préjugé social prédestinait à toutes les timidités et à toutes les renonciations.

Mais conclure de ce bel exemple que toutes les femmes ont leur destinée entre leurs mains, c'est conclure du particulier au général, c'est montrer une ignorance complète de la question.

Une jeune fille de la classe aisée, rendue consciente par sa première éducation, fait déjà preuve de courage en affirmant sa volonté de pénétrer là où elle pourra continuer les études commencées.

Mais cette première éducation, en quoi dépend-elle des enfants ? Et combien, à ces premières heures de la vie, la destinée de la fillette est plus atteinte que celle des garçonnets, ses frères ! Dans combien de communes l'école communale

laïque des garçons n'a-t-elle d'autre équivalent pour les filles que celle des religieuses? Et puis, ceux-là mêmes qui instituent, qui tolèrent une telle disproportion pour les sexes, viendront nous entretenir de la disparité des intelligences, des tendances de la femme vers la superstition. L'école mixte peut seule remédier à ces directions opposées, imprimées aux esprits des deux sexes.

Mais combien la différence des parts attribuées aux enfants des deux sexes apparaît odieuse, pleine de dangers, quand on étudie l'organisation de l'enseignement professionnel. Chez les petites sœurs, trop souvent la soi-disant école n'est qu'un ouvroir où des enfants de sept ans sont apprenties dentellières, ou bien un atelier de couseuses, de brodeuses, etc. C'est là un système affreux de confiscation des êtres humains, âmes, intelligences, mains, sans que les petites intéressées puissent jamais se défendre, ni même penser à se défendre. Les écoles ménagères, les écoles de laiterie, tenues par des religieuses et subsidiées par le gouvernement, tiennent en réserve, pour les fillettes, le même système que les écoles dentellières et les ouvroirs, et menacent d'en absorber encore des milliers.

Cependant, les heureux garçonnets, sortant des écoles primaires communales, trouvent ouvertes des écoles de dessin, d'arts et de métiers de toutes sortes. Plus on en dira les bienfaits, plus on fera regretter qu'ils ne soient pas partagés entre les frères et les sœurs avec égalité; surtout les cours de dessin, appelés à exercer sur les intelligences une si grande action éducative.

Personne ne peut songer que, pour forcer les portes des écoles populaires de dessin, l'initiative puisse venir des fillettes si délaissées, qui n'ont même pas les éléments nécessaires pour juger de la valeur, de l'importance de l'enseignement qu'on leur refuse.

Mais il en est d'autres, plus à plaindre encore, qui n'ont rien à attendre que des pouvoirs publics, et à qui les pouvoirs publics ne songent jamais.

La province de Brabant a créé et soutient de ses deniers, à Berchem, des enfants sourds-muets, garçons naturellement. Elle leur donne une instruction soignée, d'après des méthodes spéciales, et leur assure un sérieux gagne-pain. Pour les filles,

rien! Elles sont aux mains des petites sœurs, réduites à l'apprentissage des ouvroirs dont nous parlions plus haut.

Nous pourrions faire ainsi le tour des neuf provinces et constater que la main distributrice des deniers publics, quand elle visite les infirmes, va presque instinctivement aux garçons et, par la force de l'habitude, laisse les filles aux congrégations.

Le dernier exemple nous est venu de la ville de Bruxelles, qui a institué une école d'enfants arriérés, garçons. « Une mère » vient de publier, chez Brismée, une brochure où elle plaide éloquemment la cause des fillettes arriérées. « Toutes les raisons qui justifient la création de la première école, dit-elle, appellent la création d'une seconde école, tout le bien que cette instruction spéciale réalise pour les garçons arriérés, les filles arriérées en ressentent un égal besoin. »

Ce n'est pas assez dire : ces pauvres filles arriérées, dont on laisse l'esprit infirme dériver jusqu'à l'idiotie, seront sans défense contre les brutes, et il y a beaucoup de brutes! Elles sont ainsi destinées à enfanter d'autres malheureux et à grossir ainsi la masse des déchets de notre civilisation.

Les soigner, les guérir, c'est nous préserver de leur triste progéniture avec son apport de dégénérescence.

Cette observation peut, avec plus ou moins d'intensité, s'appliquer à toutes les fillettes infirmes, et même à tant de ces filles pauvres, qui, élevées au fond des couvents, sans connaître du monde que le coussin à dentelle, le tambour de brodeuse, risquent, une fois libres, de se conduire ou d'être traitées comme de véritables idiotes, et d'être aussi dommageables à la société.

Les autorités, pas plus que la loi, ne semblent se douter qu'il y a, dans leur tâche, une part de tendre et prévoyante maternité. C'est ce qu' « une mère », bien inspirée, est venue rappeler à leur souvenir.

Oui, partout, l'action commune des deux sexes s'impose, à tous les âges de la vie, à tous les degrés.

Les conseils publics, en dépit de toute leur bonne volonté, ne se composant que d'une moitié de la nation, sont enclins à ne penser qu'aux intérêts de cette moitié. Un enseignement est à organiser : bon pour les garçons; on verra après pour les filles.

Mais si toute l'école était mixte, ouverte aux filles et aux garçons, du premier jour le problème serait résolu, le bienfait appartiendrait à tous et à toutes; on n'imposerait plus aux femmes la nécessité de pénétrer dans une école, comme dans une forteresse ennemie. Nous avons vu, d'ailleurs, combien la société est intéressée à ce que son enseignement s'élargisse et assure ses bienfaits aux deux sexes, surtout aux futures mères.

Mais avant de terminer, je tiens à dire que j'entends par enseignement mixte, celui où les deux sexes ont part égale, dans les rangs des élèves et dans les rangs des professeurs, à tous les degrés de la hiérarchie, chacun selon son mérite.

15 février 1901.

Les Orphelinats

L'autre jour, l'Orphelinat de la plaine de Cortenbergh a eu les honneurs d'une séance au Conseil communal de Bruxelles : on a tiré à boulets rouges sur une directrice et des institutrices indignes, dont le fanatisme fait des bourrelles d'enfants.

Ce n'est certes pas moi qui prendrai leur défense, pas plus que je ne défendrais l'ivrogne de service sur la voie ferrée, qui devient, par son vice, la cause d'une effroyable catastrophe.

Mais le chef qui a mis cet ivrogne à un poste où il fallait toute la vigilance, toute la clairvoyance de l'homme sobre pour sauvegarder les vies humaines, ce chef n'a-t-il pas sa large part de responsabilité dans la faute de son subordonné ? De même, si je crie « raca » contre des institutrices indignes, mon accusation ne doit-elle pas monter jusqu'à ceux qui leur ont confié des orphelines ? Pourquoi ont-ils mis ces femmes, sans cœur et sans cervelle, à un poste où il fallait toute la tendresse, le bon sens et l'expérience de la vie d'une vraie femme ?

Les sévices commis sur les orphelines n'ont pas été des faits accidentels et isolés : on comprendrait alors qu'ils eussent échappé à la vigilance d'une administration. Ces sévérités faisaient bien partie intégrante du régime conventuel qui enveloppait toute la vie des orphelines. Silence perpétuel, même pendant les repas, interrompu par quelques rares et courtes récréations et de plus fréquentes et longues prières. Un tel système devait être complété, comme dans les cloîtres, par des punitions d'une sévérité outrée : l'un ne va pas sans l'autre.

Quand le rire perlé glissait instinctivement entre les lèvres, comme la chanson de l'enfant et de l'oiselet, aussitôt la vision des agenouillements de trois heures pendant trois mois, du pain sec pendant trois ans, suffisait à étrangler les gosiers et à figer les traits des visages. « On n'osait me parler à haute voix », dit le médecin; « les enfants étaient terrorisées ».

L'administration connaissait cet état de choses depuis trois ans au moins. Elle fit fermer la chapelle, elle éloigna l'aumônier, mais, « par esprit de tolérance », elle laissa subsister les pratiques religieuses. Or, c'étaient ces pratiques mêmes qui constituaient le régime de la maison et qui étaient la cause initiale de la terrible répression.

L'administration recommanda la modération à ces dames : la modération en matière religieuse, c'est bon pour les politiciens, qui dosent leur religion et leur irréligion, selon le nombre et les exigences de leurs électeurs, mais le caractère des croyances sincères, c'est de dépasser la mesure. Un croyant zélé est bien près d'être un fanatique.

Et puis..., il faut bien que j'aille au bout de ma pensée... les institutrices ont-elles pris au sérieux les recommandations des administrateurs ?

Au fait, pourquoi les avait-on nommées ?

A coup sûr, ce n'était pas à cause de leur exquise éducation. Dans la polémique suscitée par ce scandale, des deux côtés, on cite des paroles d'institutrices; et toujours en un langage des halles, fait pour étonner. Si leurs âmes étaient basses, leurs paroles le révélaient, sans erreur possible! Elles sont une exception dans le corps enseignant; car j'ai connu des centaines d'institutrices de tous les degrés, et jamais je n'ai entendu rien de pareil.

On pouvait donc trouver des centaines d'institutrices d'une éducation supérieure ! Pourquoi les a-t-on choisies, elles ?

Il semble bien qu'elles soient entrées à l'orphelinat par des recommandations catholiques; les personnes bien pensantes n'ont voulu voir que les services qu'elles pouvaient rendre à la « bonne cause » et ont négligé ce petit point : l'éducation.

L'indulgence d'aujourd'hui, l'appel paternel d'hier à la modération, tout montre que ces dames ne se sont pas trompées, quand elles ont compté sur l'appui de l'administration.

Est-ce que ces Messieurs de la Bienfaisance, qui maintiennent obstinément les inutiles ou dangereuses cornettes dans les hôpitaux, en sont à s'effaroucher de voir le régime des couvents établi dans les orphelinats? Est-ce que la religion n'est pas nécessaire au peuple, plus encore à la femme du

peuple? Un catholique disait au conseil communal : « Il faut ménager aux orphelines les consolations religieuses ». C'est précisément ce que pensent nos libéraux conservateurs, ils l'ont prouvé : il est dangereux que le peuple, surtout la femme, aspire au bonheur; il vaut mieux lui enseigner la résignation. Voilà le principe qui apparait dans toute leur organisation.

Les institutrices sont coupables, les administrateurs sont coupables, mais l'auteur du mal est le préjugé de classe et de sexe. On écarte de l'enseignement tout candidat, surtout toute candidate qu'on peut soupçonner de libre pensée ou de socialisme; au contraire, les diplômes des écoles normales catholiques donnent accès partout!

Aussi, la plupart du temps, les établissements laïques et religieux se ressemblent-ils étonnamment!

Savez-vous quelle est la différence entre la discipline des Bon-Pasteur et des autres internats?

Dans les premiers, il faut sévir d'abord pour assurer le respect d'une discipline contre nature; puis, pour permettre et favoriser l'exploitation du travail des enfants. Ailleurs, tant qu'il n'y a pas d'exploitation du travail, on s'en tient au premier degré.

Mais le même esprit règne partout!

Le scandale d'aujourd'hui n'est que la répétition de celui qui se produisit, il y a quelque vingt-cinq ans, au même orphelinat. Un accident mit alors au jour la triste condition des pupilles des hospices de Bruxelles : une ophtalmie qui, par le fait d'une négligence impardonnable, avait atteint presque toutes les pensionnaires. On constata dans l'enquête que l'établissement, du moins, était sous le régime conventuel, que la discipline était maintenue par des pénalités cruelles; ainsi, on coupait les cheveux des jeunes filles récalcitrantes; quelques-unes avaient été envoyées à la maison de détention de Namur. Le public s'émut; la directrice fut éloignée; le personnel changé; et voici qu'après quelques années, le mal clérical, non déraciné, reparaît plus malfaisant que jamais!

Ce mal, je l'ai déjà nommé : c'est la notion d'un enfer terrestre qui prépare aux félicités d'outre-tombe; c'est ce dogme mortel de la résignation nécessaire au peuple, surtout aux femmes. Nos conservateurs de toutes couleurs, en

absorbant et en faisant absorber cet opium, oublient les grands problèmes modernes du travail et de la condition des femmes. Se doutent-ils du mal qu'ils font à ces orphelines dont ils ont la charge? Je voudrais essayer d'en dire un mot. Leurs collaboratrices, aussi inconscientes qu'eux-mêmes, n'ont sans doute jamais pensé à ce qu'il y avait de symbolique dans les condamnations au pain sec et aux agenouillements. Peines temporaires, dit-on, peines individuelles!

— Hélas! peines à vie pour presque toutes.

II

S'il m'arrivait d'être traitée de bourrelle d'enfants, je sais bien par qui je ne voudrais pas être défendue. Non, certes, je ne voudrais pas que ma cause fût plaidée par les avocats de Mme Monnier; je ne voudrais pas sentir couler sur moi les larmes de crocodile qu'on a versées sur cette « mère martyre », ni paraître devant mes juges, assise sur le banc des méconnus, à côté de Mme Monnier!

Le parti qui a traité de peccadille une séquestration d'un quart de siècle, accompagnée de traitements dont le seul récit fait frémir, . parti peut-il encore parler du bien-être et du mal-être de nos orphelines et espérer être cru sur parole? Ses journaux ne semblent pas même se rendre compte des intérêts moraux qui sont en jeu. Pour nous prouver qu'il n'y a pas eu de sévices à l'orphelinat de la plaine de Cortenbergh, pour innocenter les institutrices accusées, on nous sert depuis quinze jours un tas de potins et de racontars sans consistance.

Tar. ' on trempe le pinceau dans le noir le plus noir pour peindre le portrait de l'institutrice libérale; tantôt on trempe un autre pinceau dans le pot blanc d'argent, blanc d'ivoire, blanc céleste pour reproduire les idylles de l'Orphelinat. Mlle X... y a été si heureuse!! Qui est Mlle X...? Son âge, sa profession, s. v. p.?? Que vaut son témoignage??? Ah! Mlle Y... fait sa confession : elle était si méchante, que les maîtresses qu'elle a fait ainsi souffrir sont nécessairement, en raison de toute leur patience, des saintes et des martyres! Mêmes questions pour Mlle Y... que pour Mlle X... et même silence.

Nous ne nous attarderons pas à étudier les paroles de Mlles X... et Y... Qu'elles soient spontanées ou inspirées, elles ne signifient rien du tout! J'ai entendu un officier anglais dire crûment : « J'ai été fort battu étant écolier et cela m'a fait du bien. Je veux que mes enfants soient battus et élevés comme moi! » Ce père se déclarait battu et content; mais son témoignage n'innocentait le maître que dans la mesure où l'on accorde à la verge une part dans l'éducation.

Des enfants tenus sous une discipline de fer peuvent très bien avoir appris de la bouche même de leur directrice les mots qui accusaient les victimes et qui justifiaient tous les abus; si ces mots sont répétés avec conviction par les victimes, que prouvent-ils? Ne connaissons-nous pas les effets de la suggestion?

Le représentant du Conseil administratif était plein de sollicitude pour les orphelines; comment ne se sont-elles jamais plaintes à lui? Etonnement un peu naïf! Les élèves punies avaient appris à mesurer leur faute à la sévérité de la punition. Se plaindre, c'était s'accuser, se condamner à rougir. Les pauvres petites étaient reconnaissantes à leurs institutrices de leur garder le secret de ces misères; de sorte que, devant les visiteurs, il y avait un accord tacite en haut et en bas, une trève qui répondait aux vœux des deux parties.

On voit qu'il n'est nul besoin du pot blanc et du pot noir des politiciens pour embrouiller le problème de l'éducation des orphelines; il est assez compliqué par lui-même.

On doit être en ce moment très convaincu de la difficulté de la surveillance d'un orphelinat. Qui se flattera d'être clairvoyant, là où tant de bonnes intentions ont été déjouées?

Il y a quelques mois, on s'était inquiété, à Bruxelles, du sort des orphelins des deux sexes placés chez les particuliers : on les disait mal traités. Il y eut une enquête suivie d'un rapport de M. l'échevin De Potter. Le rapport concluait au parfait bonheur de ces enfants; il les comparaît aux orphelines. Ils sont gais, tandis que les orphelines, dont le prix d'entretien est très élevé — 1,200 francs par pensionnaire, — les orphelines sont comme enveloppées de tristesse.

L'échevin des finances, montrant le somptueux édifice de pierre élevé à l'avenue de Cortenbergh, n'échappait pas lui-

même à une certaine mélancolie professionnelle. La moralité du rapport était bien : « Un palais, même en pierre de taille, ne fait pas le bonheur ! »

Mais remarquez, je vous prie, que cette première enquête avait passé à côté de la tristesse des orphelines sans en trouver l'explication ; et que cette explication manquerait encore aujourd'hui, si la division n'avait éclaté dans le personnel. Remarquez encore que si l'on n'avait pas discerné ce qui se passait chez soi, en quelque sorte sous ses lunettes, on n'a peut-être pas bien vu non plus ce qui se passait dans le troupeau dispersé au loin. Bref, les enfants placés chez les particuliers, dans des conditions avantageuses pour la caisse publique, ne sont peut-être pas aussi gais que l'échevin des finances a été tenté de le croire. L'insuffisance d'une partie de l'enquête remet en question l'autre partie !

Où sont les inspecteurs clairvoyants ? Tout se répète dans la vie. — Il y a environ quinze ans, la condition des filles confiées à des particuliers fut examinée dans les journaux. L'inspecteur mis en cause écrivit plusieurs articles d'où il apparaissait que la plupart des pupilles des hospices avaient la chance de vivre chez de riches célibataires ou veuves de campagne et qu'elles étaient plus ou moins héritières présomptives.

L'auteur de ces contes à dormir debout semblait ignorer qu'il n'y a rien de plus fantasque, de plus capricieusement cruel que le prometteur d'héritage. Il change de favori tous les jours et soulève à plaisir l'envie et la souffrance chez tout ce qui l'entoure.

Le brave homme supputait le prix des belles robes de ses pupilles pour rassurer le public sur leur sort. Il ignorait encore que « les belles robes ne font pas le bonheur », pas plus que la pierre de taille.

Il y a, en Angleterre, une femme qui possède en ces matières une autorité reconnue. C'est Miss Mason, inspectrice, pour le gouvernement, des enfants placés par les communes chez les particuliers. Les sociétés libres appellent également Miss Mason à visiter leurs enfants adoptés. Elle déclare que, pour juger du bien-être de ses pupilles, elle ne donne pas la préférence à la maison où il y a un salon, des habitudes élégantes, de beaux habits; elle sait ce que le petit pensionnaire peut rencontrer

de froideur et de dédain cachés sous les belles manières. Elle est autrement tranquille quand son petiot, mêlé à une nombreuse famille d'ouvriers, a sa part égale de la soupe, des taloches et des baisers familiaux ; quand elle le voit avec ses frères et ses sœurs cueillir les prunelles et les mûres sur les chemins du village, tous ensemble jetant leurs cris et leurs chansons à travers l'espace; quand elle s'est bien convaincue qu'il est rieur, plutôt exubérant, alors elle se rend à l'école et s'informe auprès du maître de ses progrès. S'il est dans la moyenne, l'inspectrice se déclare satisfaite.

J'aurais encore bien des choses à dire sur l'inspection des orphelinats, mais elles viendront en leur temps, lorsque nous parlerons de l'éducation des orphelines.

Aujourd'hui, je m'arrête sur le nom de Miss Mason, qui résume tout ce qu'une femme d'élite peut apporter de bienfaits aux enfants sans mère. De ces femmes grandes par le cœur ou l'esprit, il y en a partout. Comment donc s'y est prise notre administration des hospices? Sans doute, en quête du médiocre, elle est tombée au pire; et c'est ainsi qu'elle a fondé une véritable colonie de crétinisme.

10 et 27 juin 1901.

Pour nos Enfants

Les Enfants du Vooruit, les Fêtes civiles, Certificat de dispense

Au mois d'août, c'est une envolée de gens heureux vers les grands espaces, vers les campagnes et vers la mer.

Et nos pauvres petits, vont-ils rester enfermés dans nos quartiers étroits, sans air et sans horizon, quand les enfants des familles aisées, bien mieux logés, s'envolent en chantant comme les hirondelles?

Depuis longtemps, les vacances des pauvrets ont été le souci de bien des braves gens : les Marçunvins, le Progrès et d'autres sociétés libérales cherchent à multiplier, sur les plages, dans les bruyères et au beau pays de Meuse, de grandes maisons où, pendant la bonne saison, on peut loger beaucoup d'écoliers, de préférence les faiblots, ceux qui en ont le plus besoin.

Tout ce grand effort aboutit à dépayser, en moyenne, pendant une quinzaine de jours, quelques centaines d'enfants; et il y en a des milliers, des milliers et des milliers!!

L'œuvre du grand air pour les petits a fait plus d'heureux en simplifiant les moyens, c'est-à-dire en logeant les enfants à la campagne, chez l'habitant.

J'ai vu près de chez moi, à Linkebeek, ce que peut accomplir une femme de cœur et d'intelligence comme Mme Docquier, l'initiatrice du cours des infirmiers et infirmières laïques. Elle a réussi à faire de l'ordre, de l'hygiène et de l'éducation pour les centaines d'enfants qui se sont succédé chez de pauvres campagnards, et, sous son œil vigilant, la colonie des vacances a été admirablement bienfaisante.

Je pense que les socialistes gantois ont accompli un effort supérieur et plus efficace.

Les pupilles du Vooruit (des deux sexes) font en ce moment leur tour de France et de Suisse. C'est plus que le séjour hygiénique à la campagne : c'est de l'éducation et de la meilleure ! Chaque paire d'yeux est un appareil photographique qui enregistre dans l'esprit une multitude d'observations neuves et intéressantes ; voir avec des compagnons, échanger ensemble des impressions, c'est voir plus nettement, avec un retentissement de ces heureuses sensations de jeunesse pour le reste de la vie.

Les enfants du Vooruit, le long de la route, logent chez les habitants. Ils y vivent de la vie des prolétaires et apprennent d'expérience ce que ne connaitront jamais les voyageurs qui s'arrêtent dans les hôtels.

Pour seuls frais, il y a le prix du voyage en chemin de fer. Les enfants gagnent cet argent en donnant, dans les villes où ils s'arrêtent, de petites représentations qui, assurent les spectateurs, sont charmantes.

Le côté pratique, les ressources de la caisse, n'est pas à mépriser, si l'on se rappelle notre phrase du début : « On fait un peu de bien à des centaines, mais il y a des milliers, des milliers et des milliers de pauvrets qui attendent ! » L'économie de ce système de voyage permettra de faire des milliers d'heureux ! C'est quelque chose !

Et quel bien a réalisé Bogaerts, l'instituteur de Gand, qui a inauguré ces excursions scolaires, à la portée des enfants pauvres ! De l'hygiène, de l'éducation, de l'instruction, nous avons indiqué ce qu'il y a à en dire. Il faut ajouter qu'en logeant les enfants chez l'habitant, leur guide n'a pas pensé uniquement aux avantages économiques de l'entreprise.

Il a rapproché les enfants de Flandre, de France, de Suisse, cœurs contre cœurs, autour des mêmes foyers. C'est une promesse de fraternité, un gage de la paix future entre les races, aujourd'hui encore aveuglément ennemies.

Et voilà comment on a commencé par mettre quelques enfants au vert pendant quelques jours, et comment on aboutit à un essor de l'éducation nouvelle, s'élargissant pour contenir nos plus beaux rêves d'humanité.

Chères amies, n'est-il pas vrai que tout ce qui intéresse les enfants, intéresse nécessairement les femmes?

Je vais donc vous entretenir des fêtes civiles auxquelles j'ai assisté ce mois-ci, à Bruxelles et à Bracquegnies.

Dans cette dernière localité, dans le pays houiller, quatre-vingt-dix enfants étaient présentés par leurs parents pour être initiés à la libre pensée. C'est un beau spectacle que cette multitude de familles ouvrières résolues, quoique leurs intérêts puissent en souffrir, à rompre publiquement avec le préjugé et à conformer leur vie à leurs opinions. L'exemple de la sincérité est la plus haute éducation que les parents puissent donner à leurs enfants.

Je ne m'arrêterai pas sans rappeler aux mères de famille qu'elles ne doivent pas laisser rentrer leurs enfants dans les écoles, sans qu'ils soient munis de la dispense du cours de religion. Elles aident ainsi à assurer aux maîtres toute l'indépendance nécessaire pour donner un solide enseignement scientifique.

La mère, par son influence sur ses enfants, exerce dans l'État une puissance que personne ne peut lui enlever. Il faut qu'elle se tienne au courant de tous les progrès, qu'elle cherche à s'éclairer sur ce qui se passe et se dit autour d'elle, afin d'être une puissance utile et bienfaisante.

1er septembre 1902.

Instruire, Construire

Au moment de la rentrée des classes, nous dirons à nos amies quelques paroles sérieuses sur l'instruction.

L'instruction est le plus grand bienfait auquel puisse aspirer un être humain. C'est la lumière pour les yeux, la mélodie et la parole pour les oreilles, la faculté d'agir et de se mouvoir pour les membres; c'est la vie.

Le monde change pour celui qui s'instruit : il devient plus beau en devenant plus intelligible; les choses perdent de leur hostilité pour se faire utiles et amies.

L'instruction, si ce n'est pas l'affranchissement, c'est du moins le plus grand moyen d'affranchissement En avant! hommes et femmes de la génération prochaine, en avant vers les écoles où le savoir vous donnera le pouvoir! Les parents qui privent leurs enfants d'un tel bienfait, sous des prétextes futiles, ou pour des motifs faux et coupables; qui, par exemple, retiennent leur fille à la maison, en disant « qu'une fille n'a pas besoin d'instruction », ces parents-là sont des criminels, aussi criminels que s'ils privaient leur enfant de pain et de toute autre chose aussi nécessaire à la vie.

L'instruction, en donnant le lire et l'écrire, ouvre le livre devant l'esprit attentif. A partir de ce jour, l'enfant peut entendre et écouter toutes les grandes voix qui ont parlé dans le monde, qui ont exprimé des vérités, à condition que son esprit s'exerce et mûrisse pour être à la hauteur des grands esprits.

C'est précisément la continuation du travail à l'école qui doit exercer et mûrir l'esprit, pour que nous entendions et comprenions les grandes voix qui parlent dans les livres.

L'école y réussit par sa discipline sur les jeunes esprits. En les plaçant en face des phénomènes naturels, elle les accoutume

à la recherche des causes naturelles. La succession nécessaire des effets et des causes soustrait l'esprit à l'antique notion du fatalisme, à l'épouvante des faits spontanés et des interventions surnaturelles. Elle enseigne à l'homme : supprimée la cause, supprimé l'effet ; suscitée la cause, suscité l'effet. Ainsi, elle lui explique le monde, lui met en mains le pouvoir de le gouverner, et, en même temps, elle lui donne la volonté et l'énergie pour rompre avec l'inertie ou la violence de ceux qui ne savent pas gouverner leur âme et leur vie selon la raison.

Est-ce tout? Le plus grand bienfait de l'instruction, c'est de faire apparaître à elle-même l'âme humaine, avec ses nouvelles facultés.

Toute personne, en s'affirmant ainsi, prend le sentiment de son droit. Elle veut s'exprimer librement au dehors, comme elle se sent vivre au dedans.

Quand l'être humain est arrivé à l'esprit scientifique, au sentiment du droit, de son droit, quand il peut entrer en communion avec tous les hommes morts ou vivants, absents ou présents, par le livre ou la parole, alors il est instruit, construit.

Voilà ce que doit faire l'école, ce qu'elle accomplit, pour les femmes et les hommes.

5 septembre 1902.

Deux Humanités

Longtemps les spectateurs du raid garderont la vision des chevaux-fantômes qui, l'écume à la bouche, les flancs troués et sanglants, ont couru la course de la folie et de la mort pour conquérir à leurs maîtres les primes, et aux champions de leurs maîtres les profits des paris. Au poteau d'arrivée attendait la masse affolée des parieurs. C'est l'ivresse de l'or qui allumait l'ivresse du sang.

Symbole suggestif de la grande chevauchée des peuples que le capitalisme, la cravache haute, la botte rouge, pousse avec une violence impitoyable à la conquête des gros dividendes et des milliards.

En cette même semaine du raid, la jeune humanité, chantante et souriante, parcourait les routes de France, avec la sérénité de la joie intérieure, tenant à la main la belle fleur d'espérance.

A qui demandait aux petits voyageurs d'où ils venaient, qui ils étaient? ils répondaient, les yeux pleins de lumière : — Nous sommes les pupilles du Vooruit de Gand ; nous entreprenons un voyage d'instruction à travers la France et la Suisse.

— Quels sont donc les richards qui vous donnent le luxe de ce beau voyage?

— Ce sont les pauvres ouvriers des Flandres, qui, solidairement, donnent aux enfants socialistes la plus large éducation, en vue de la grandeur future de leur classe.

En effet, pendant que les pupilles du Vooruit couraient le long des lignes de fer, à travers les régions inconnues, — dans toutes les usines des Flandres, autour des plus humbles foyers, au fond des villages reculés, les pauvres gens lisaient ou se faisaient lire les correspondances du journal flamand; ils suivaient leurs petits sur les chemins, s'intéressant à toutes les

péripéties, aux moindres détails du voyage. Leurs cœurs en devenaient plus tendres pour les enfants ; ils embrassaient mieux, ils soignaient avec plus de vigilance ceux qu'ils gardaient auprès d'eux. Et en même temps que les cœurs s'ouvraient à l'amour, les esprits arrivaient à la conception du rôle social de l'éducation.

Toutes ces révélations se sont reproduites, avec la même intensité, sur le parcours des pupilles du Vooruit. Garçons et filles, beaux de leur innocence, beaux de leur intelligence, portant sur leur physionomie et dans toute leur personne, la marque des émotions qui accompagnaient tant d'impressions reçues et recueillies à chaque pas; beaux surtout de leur confiance au milieu de tant de sympathies, renouvelées et ravivées à toutes les étapes — ces beaux enfants ont traversé les villes et les villages, les rues bruyantes et les chemins fleuris, annonciateurs inconscients, d'autant plus persuasifs, de l'Evangile socialiste.

A chaque halte, après la représentation donnée par les pupilles et la conférence, les familles reprenaient le chemin du logis, emmenant avec leurs propres enfants, les hôtes que leur envoyaient les frères flamands. Tout ce petit monde de langues et de races différentes avait bientôt noué la belle amitié; et la table du souper unissait, pour la communion civique, le père et la mère avec leur famille agrandie.

Jusqu'ici, dans les rares voyages scolaires, on laissait les filles à la maison, ou, du moins, on les abritait sous une aile prudente. Les prolétaires de Gand, unissant les enfants des deux sexes dans ces jours de libre expansion, les ont confiés, sans arrière-pensée, à leurs frères de France. L'appel aux sentiments élevés suffit pour réveiller tout ce qu'il y a de noble dans toute âme humaine.

Les petits Flamands, mêlés à la nichée, ont eu leur part de la bonne chaleur. En partant, ils ont laissé derrière eux, dans la demeure hospitalière, par le fait de leur présence, comme un parfum d'humanité, des idées plus larges et plus hautes sur l'égalité des sexes, sur le caractère social des problèmes d'éducation.

Les petites mains innocentes ont répandu partout, sur leur passage, la bonne semence de la fraternité.

Sur le lac de Genève, à la demande des voyageurs, les enfants socialistes entonnèrent l'*Internationale*. Quel autre chant eût mieux rendu le sentiment qu'éveillait, dans tous les esprits, la présence des petits Flamands entre ces rives étrangères? Les voix cristallines, glissant sur les eaux, allèrent réveiller les échos sur les monts géants, portant à ces témoins de nos discordes séculaires, la promesse d'une nouvelle humanité réconciliée.

D'Ostende, la capitale du jeu, est sorti le raid sauvage, furieux, achetant, au prix des souffrances et des vies, les gains du hasard, les gains monstrueux.

De Gand, la capitale du paupérisme des Flandres, est sortie, avec le Vooruit, la jeune humanité annonciatrice des temps nouveaux. La Flandre semblait condamnée, par sa pauvreté, par sa langue particulariste, à s'immobiliser dans un cercle étroit. Les hommes du Vooruit ont brisé la barrière, en découvrant des formes inédites pour rendre leur pensée concrète et lui donner un rayonnement européen.

Et tandis que le « raid » poussa sa chevauchée à la mort et à l'abîme, la jeune humanité, l'étoile au front, la fleur d'espérance à la main, trace joyeusement sa route vers les sommets.

17 septembre 1902.

La Verge éducative

Le parquet de Tours, dans une descente au couvent de Notre-Dame de la Charité, a saisi la camisole de force qui servait aux nonnes, comme dernier moyen de persuasion, vis-à-vis de leurs pensionnaires récalcitrantes. Il n'y a pas là de quoi nous étonner : la camisole de force est bien l'engin logique d'un siècle barbare, qui maintient dans ses lois, comme le dernier argument de l'autorité paternelle, l'internement de l'enfant rebelle dans la maison de correction.

Du reste, les congrès d'instituteurs, en Allemagne et en Angleterre, ont voté, jusqu'en ces derniers temps, l'efficacité, la nécessité de la verge éducative. On peut citer des décisions récentes de juges qui ont pris la défense des arguments frappants contre des parents tendres et inquiets.

Les partisans de la verge ont à leur service les vieux proverbes qui perpétuent, à travers l'Humanité, en paroles concises, les préjugés des premiers âges, comme un poison concentré dans le chaton d'une bague. On répète aveuglément le fameux : « Qui aime bien, châtie bien ! » et les mauvais parents qui comparaissent devant le magistrat, pour répondre des sévices qu'ils ont commis contre la chair de leur chair, ces mauvais parents ont aussi dans la bouche une justification toute prête : « Malheur au père qui épargne la verge à son fils ! »

L'histoire elle-même vient au secours des autoritaires. Elle relate que les princes, les rois en herbe, ont été fouettés, et l'on en conclut que le fouet est le signe d'une éducation superlative. Mais il faut déchanter. Quand un précepteur disait au petit Louis XV : « Sire, tout ce peuple est à vous », et que l'autre appliquait les verges sur cette même personne royale, le premier, je vous en donne mon billet, agissait avec plus d'assurance que le second, lequel se rappelait, à chaque coup, qu'il était bon de ménager le maître de demain.

Je doute précisément, en lisant l'histoire, que les éducations royales et princières méritent d'être citées comme des modèles.

Ces passages subits de l'extrême orgueil à l'extrême humiliation ne sont sains ni pour les cœurs, ni pour les cerveaux. Le règne de Louis XV, dont le nom est tombé tantôt par hasard sous ma plume, suffirait à lui seul à ma démonstration.

Mais que nous importent les éducations princières, en ces temps où le prolétariat, prenant conscience de ses destinées nouvelles, appelle des éducateurs nouveaux?

Ils sont bien faibles les petits prolétariens, ceux surtout que la police, les tribunaux, les parents trop pauvres ou trop insouciants, ou dénaturés, laissent s'engouffrer derrière les hautes et mystérieuses clôtures. On parle de leurs vices pour justifier des règlements rigoureux. S'il y a quelques enfants anormaux, qu'on les sépare de la masse, de cette masse saine qui représente certes une moyenne d'humanité où l'éducation peut agir, si l'éducation est rationnelle.

— Mais dans tout système d'éducation, la répression doit figurer. Oh! ne craignez rien, il y aura une échelle de punitions prudemment établie, la modération sera recommandée; d'ailleurs, les dépositaires de l'autorité sont intéressés à être modérés!

— Si vous saviez comme on saute vite d'un degré à l'autre de cette échelle des peines, du plus bas au plus élevé; comme on a vite dépassé les bornes que l'on s'était fixées à soi-même, et comme la colère, l'orgueil, le préjugé de l'autorité, vous jettent en dehors des voies de l'humanité!

C'est la logique même de la punition, parce qu'elle est humiliante, parce qu'elle atteint directement l'âme dans sa dignité, dans son respect d'elle-même. Les nonnes diront qu'elles emploient de préférence les peines qui affligent le coupable dans son orgueil, de petites peines qui ne peuvent nuire à la santé. Mais voilà, comme il n'y a pas de petites humiliations, il n'y a pas de petites peines. Aussitôt qu'elle se sent atteinte, la personnalité se redresse, pour s'affirmer, la conscience se révolte. De son côté, le représentant de l'autorité croit obéir à un devoir en matant l'âme rebelle. Alors s'engage le duel où chacun veut vaincre.

Vous figurez-vous l'être frêle, sur qui pèse toute l'institution

sociale, l'ordre, la hiérarchie, la loi, et luttant seul au milieu d'un troupeau muet et asservi, derrière de hautes murailles qui ne laissent rien passer. L'enfant avait commencé par avoir tort; mais dès qu'il a senti l'oppression, il a eu la vision de la justice, violée en sa personne. Oh! ces appels des jeunes consciences qui, de génération en génération, ont crié et pleuré pour éveiller la justice endormie au fond des cieux. L'enfant qui n'a pas été entendu dans son ardente prière, garde, pour la vie, la plaie saignante sur son cœur.

Croyez que je n'exagère pas l'ardente colère qui, souvent, secoue l'âme enfantine, lorsqu'elle se croit menacée dans sa dignité ou victime de l'injustice. Combien de fois les magistrats n'ont-ils pas eu à intervenir, saisissant les pièces de conviction d'une lutte arrivée à sa dernière phase, mettant les maîtres en bien mauvaise posture devant la raison. Que signifient ces supplices étrangers instaurés dans des maisons qui devraient être des maisons de paix? Les enfants assis et maintenus de force sur des poêles ardents; des pincettes rouges appliquées sur le visage; des apprenties écolières enfermées dans des sacs, la tête en bas; les cachots et la camisole de force; et l'infinie variété des tortures où se manifeste la facilité d'abuser de l'autorité sur des êtres sans défense?

Lorsque, de nos jours, les Prussiens ont traité les enfants polonais avec la férocité que l'on sait, il est bien certain qu'ils ont été entraînés sur une pente où ils n'ont pu s'arrêter. Non, un gouvernement civilisé ne se donne pas en spectacle au monde, occupé à fouetter et à emprisonner des enfants. Chefs de l'administration et instituteurs, tous bons pères de famille, au dernier réveil de l'âme polonaise, ont cru qu'il serait facile, au moyen de mesures bénignes, d'étouffer une révolte d'enfants, qui ne prétendaient pas s'adresser à Dieu en allemand. Mais c'est justement parce que le mouvement partait des enfants qu'il était incoercible. Les maîtres ont dû aller jusqu'au bout de l'échelle des châtiments, sortir des règlements scolaires, pour traiter les petits en criminels d'Etat; et cela, devant l'Europe, devant l'histoire!

Les excès de Wreschen sont une grande leçon sur les dangers de la verge éducative.

Ces dangers sont de trois ordres : ils font des enfants des

révoltés ou des lâches; ils font perdre au maître la notion de la mesure, sa bonté naturelle; enfin, ils vicient l'éducation dans son objet et dans son but.

— Est-ce que vous pensez qu'on pourrait faire suer aux petits prolétaires des deux sexes les richesses des entrepreneurs et des couvents, si on ne les tenait sous le régime de la terreur?

— Précisément, comme le système du surmenage et de la suée sont anti-éducatifs, j'insiste pour la suppression de toutes les verges qui aident à le maintenir.

Nos anciens disaient : « Malheur au père qui épargne la verge à son fils ! » Les modernes diront plus justement : « Malheur au père ou à la mère qui ne peut trouver dans son cœur et sa raison de quoi convaincre son enfant ! »

24 octobre 1902.

Les Deux Diplômes

De zélés citoyens m'invitent à prendre, dans le *Peuple*, la défense des écoles normales officielles, contre certains conseillers communaux socialistes ou libéraux à qui il arrive, sous divers prétextes, d'accorder leur préférence aux diplômes des écoles congréganistes.

— Tous les diplômes se valent, disent ceux-ci. Après tout, l'accord des participes et la règle de trois ne peuvent différer de l'école officielle à l'école congréganiste.

Et le chœur d'ajouter : — Une reprise, une couture n'est ni catholique, ni rationaliste.

— Continuez, mes amis! A chercher tant d'excuses, il semble bien que votre conscience se sente quelque peu troublée.

Vous sentez que vos nominations à contre-sens, qui ont pour effet d'installer l'élève congréganiste dans l'école officielle, au cœur d'une commune acquise aux idées avancées, justifient d'avance les décisions des familles aux vues courtes et utilitaires.

— Nous voulons le bien de nos enfants, disent celles-ci. Or, le diplôme des congréganistes leur ouvre toutes les communes cléricales, et souvent les communes socialistes ou libérales. La prudence nous commande de préférer le diplôme congréganiste, comme moyen d'entrer dans la carrière de l'enseignement. Nos enfants verront ensuite ce qu'ils ont à faire.

— Non, les enfants ne verront rien du tout... car si le diplôme congréganiste est le meilleur moyen d'entrer dans la carrière, l'appui du curé et des gens bien pensants est le moyen le plus efficace pour y avancer rapidement. Les conseillers communaux des partis avancés ont montré comment on fait taire sa conscience devant les intérêts privés ou les relations d'amitié; les parents ont suivi l'exemple; comment feront les enfants pour échapper à l'engrenage ?

J'ai parlé jusqu'ici des candidats des deux sexes; en réalité, c'est surtout l'enseignement des filles qui pâtit des entreprises du cléricalisme et du laisser-aller des partis avancés. Là où l'on ne condamne pas les jeunes filles à l'école du couvent, on leur donne une institutrice laïque de nom, mais qui a été formée au couvent. Les conseils communaux sont autrement rebelles, quand se présente un élève des petits-frères sollicitant l'admission dans leur personnel enseignant.

C'est donc principalement la nomination des institutrices munies d'un diplôme congréganiste que je vise ici.

On m'arrête : — Mais la cléricalisation, par nos gouvernants, de tout l'enseignement normal, ne nous permet-elle pas de dire que l'esprit de l'école officielle est le même que celui de la congrégation? Il s'ensuivrait que les deux diplômes se valent.

— C'est une erreur. Il faut aujourd'hui un véritable courage aux citoyens, pour ne pas se laisser tenter par les facilités offertes aux diplômes congréganistes. Les familles qui forment la clientèle des écoles normales officielles constituent donc une véritable élite, qui a su résister aux promesses et aux menaces. Il en résulte qu'il y a dans les élèves des écoles normales officielles, ce que j'appellerai une conscience collective très ferme, qui oppose une barrière aux empiètements de nos maîtres. A côté des règlements, des nominations, de tout un décor qui assimile extérieurement les écoles officielles aux couvents, il y a les familles, avec lesquelles il faut compter, et dont chacune résorbe le candidat ou la candidate diplômée pour ramener cette conscience, s'il est nécessaire, aux traditions du rationalisme.

Mais même dans les écoles, l'horizon est différent. L'élève qui est entrée au couvent pour s'assurer des protections, en vue de la place à obtenir, n'est que trop portée à compter sur des interventions favorables. Elle est donc préparée à écouter les sœurs qui lui parlent de l'efficacité de l'intervention céleste.

Aussi, que de prières se joignent à l'étude, à mesure que l'on se rapproche des terribles examens ! Ne faut-il pas conquérir la faveur du Saint-Esprit, pour qu'il éclaircisse les idées des candidates et touche les cœurs de MM. les examinateurs!

L'élève de l'école officielle, elle, sait que la décision de ses parents lui a créé une situation plutôt difficile, qu'elle n'a à

attendre de ses juges que l'impartialité; par conséquent, elle s'accoutume à compter sur ses seuls efforts; elle ne demande qu'à la méthode de faire la clarté dans son esprit.

Sortons de l'école normale, si vous le voulez bien, et suivons nos institutrices à l'école primaire, pour les voir s'acquitter de leur tâche dans les circonstances les plus ordinaires et les plus simples.

Vous savez qu'il arrive aux fillettes d'être étourdies et d'égarer facilement leurs petites affaires. L'élève congréganiste tient son remède tout prêt et le recommande avec confiance : une neuvaine à Saint-Antoine de Padoue, un saint qui a la spécialité de faire retrouver les objets perdus. L'élève laïque, accoutumée à ne compter que sur elle-même, ne regardera pas du côté du ciel.

C'est par la méthode d'enchaîner les idées et les faits qu'elle persuadera à ses fillettes de mettre chaque chose à sa place, puisque c'est le seul moyen de retrouver chaque chose.

Cette opposition dans les méthodes devient une opposition dans la direction de la conscience et de la conduite. Rien n'en transpire dans les diplômes; et pourtant cela établit, entre les deux diplômes et les deux enseignements, la différence du noir au blanc.

Prenons maintenant une des sciences inscrites sur ces diplômes : l'hygiène.

On enseigne l'hygiène à l'école officielle et à l'école congréganiste; mais ici elle est fatalement subordonnée à la foi dans l'efficacité des neuvaines, des cierges allumés devant l'autel, des vœux, des pèlerinages. L'atmosphère du miracle est asphyxiante pour l'enseignement scientifique.

Là, la méthode d'enchaîner les idées et les faits fixe dans l'esprit, comme des compagnons inséparables, les commandements de l'hygiène et leur sanction.

Laquelle de nos deux institutrices — prononcez! — enseignera l'hygiène avec le plus de conviction; laquelle, joignant la théorie à la pratique, arrivera à un effet de persuasion, pour le grand bien des familles et de la commune? Citoyens conseillers, vous ne sauriez assez vous convaincre que la croyance au surnaturel est incompatible avec l'étude des lois de la nature.

Ces deux exemples me semblent suffisants pour mettre en évidence la tare des diplômes congréganistes, le défaut qui doit, à priori, les faire écarter. J'admets ensuite que tous les porteurs de diplômes laïques ne soient pas des phénix, qu'il y ait parmi eux le meilleur, le bon et le mauvais : aux conseillers communaux à les trier sur le volet, à séparer le bon grain de l'ivraie.

Les mandataires libéraux et socialistes ne peuvent assez se répéter que leurs défaillances et leurs abdications ont pour effet de refouler, vers les couvents, la masse faible ou dépendante des aspirants à l'enseignement. Nous avons entendu le raisonnement des chefs de famille; en le justifiant, les conseillers des partis anticléricaux favorisent, de tout leur pouvoir, la cléricalisation des élèves normalistes, et, partant, la cléricalisation des élèves des écoles primaires; et cela en pleine lutte, alors que nous demandons avec angoisse qui triomphera, des idées modernes et de la science, ou du moyen âge avec son cortège d'oppressions et de préjugés.

Nous voyons le prolétariat disputé par des principes opposés : le surnaturel et la science; une conception de l'Univers qui livre l'homme, comme un jouet, aux interventions célestes, et une autre conception qui, par la certitude de l'enchaînement des causes et des effets, éveille dans l'homme la conscience de ses responsabilités. D'un côté, on sème parmi les enfants les haines religieuses, les inimitiés de races; de l'autre, on enseigne la tolérance et la fraternité. Ce qui est appelé mendicité et charité peut se transformer en solidarité; ce qui a été l'aumône va devenir l'assurance et relever le pauvre de sa servitude; l'humilité fait place à la dignité humaine; l'obéissance hiérarchique, à la foi dans l'Egalité et la Justice sociale. Et, en présence de cette révolution sociale, vous préféreriez l'enseignement qui tend à perpétuer parmi nous la persécution religieuse, l'aumône et la mendicité, l'humilité et l'obéissance hiérarchique?

Est-ce que les mandataires du parti socialiste peuvent hésiter? Ont-ils été chargés d'étayer le vieil édifice, de concert avec les congrégations, ou bien de préparer la société nouvelle par l'instruction scientifique de la jeunesse?

Entre-t-il dans leurs attributions d'installer dans leur école

communale la personne qui recrutera pour l'ouvroir des religieuses la misérable chair à travail et à exploitation; qui recrutera pour les patronages, pour les sociétés de la Vierge, pour les coopératives catholiques, ennemies de nos coopératives socialistes, et pour toutes les œuvres de réaction ?

Est-ce bien là la volonté de leurs électeurs? « Les diplômes se valent » : qui donc leur a prescrit cet élégant scepticisme, pratiqué par les hautes classes et dont elles sont en train de mourir?

Non, la vertu des jeunes démocraties, c'est la foi dans leurs destinées et la volonté inébranlable de ne rien épargner pour les réaliser. Aussi, tout ce qui touche aux intérêts de l'enseignement laïque et scientifique leur est-il sacré!

26 février 1903.

La Coéducation des Sexes

Quand on parle de la coéducation, tous les yeux s'ouvrent et les oreilles se dressent; elle excite la curiosité; elle n'est point en usage sur le continent et on la discute avec passion. Beaucoup se figurent que c'est un système de pédagogie distinct, qu'on est libre d'adopter ou de repousser. Nous pensons, au contraire, que la coéducation fait corps avec tout le système rationaliste : elle donne une forme concrète, très importante, à un de ses principes, alors que d'autres principes se dérobent en quelque sorte au public, sous une forme plus abstraite.

Quand on parle d'éducation, il faut bien se retourner vers le passé pour expliquer le présent.

Il fut un temps où les rois étaient tout-puissants; et dans ce temps, on ne produisait de traités sur l'éducation qu'en les appliquant exclusivement à l'éducation du prince; on se faisait ce beau raisonnement : « Quand le prince sera roi, il tiendra en ses mains le bonheur de tout un peuple. Cette seule éducation vaudra donc à elle seule autant que l'éducation de tout le peuple. D'ailleurs, le peuple n'a que faire de s'instruire et de raisonner, sa seule fonction, dans un Etat bien ordonné, étant de suivre et d'obéir. »

Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que Jean-Jacques Rousseau, qui semait dans ses écrits les idées nouvelles de la liberté du peuple, s'occupa aussi de l'éducation du peuple. En un beau livre, il exposa ce que devait être l'éducation d'un homme.

Mais, quoi qu'on fasse, on est toujours un peu de son temps et de son milieu; on rejette une partie des préjugés, mais on en subit d'autres, dont on n'a pas encore démêlé la fausseté et l'injustice.

Jean-Jacques met en action l'éducation d'Emile, éducation

large et saine, qui doit amener à un plus haut développement la pensée, la volonté, l'activité de l'individu. Malheureusement, quand vient le tour de Sophie, Jean-Jacques oublie les doctrines égalitaires, et répète presque littéralement les mots prononcés auparavant, par les éducateurs des princes, sur la destinée des peuples. Sophie n'a d'autre rôle que celui de plaire : elle n'a que faire de s'instruire et de raisonner; son activité dans la vie se bornera à suivre et à se soumettre. Le bienfait de l'éducation accordé à Emile est durement refusé à Sophie. Et voilà comment l'instruction publique, de nos jours, n'admet les femmes dans ses écoles, à tous les degrés, qu'en entr'ouvrant ses portes, avec mille restrictions; et cela, après une lutte d'un siècle.

Les anciens auteurs des systèmes d'éducation ne se sont occupés que « du prince », et croyaient, en agissant ainsi, travailler au bonheur général.

Jean-Jacques paraît; il dit : « Je ne veux pas faire un prince, mais un homme »; il croyait parler ainsi au nom des principes d'égalité.

Les rationalistes reprennent l'œuvre commencée, et déclarent à leur tour : « Nous voulons travailler au développement de l'être humain, selon les lois de la Raison et de la Nature ».

Laissons de côté l'éducation du prince : elle ne préoccupe plus qu'une infime minorité de nos contemporains, et elle n'a plus l'importance qu'elle avait au XVIIIe siècle, alors qu'un courtisan pouvait dire à un Roi enfant, en lui montrant la foule massée devant le palais : « Sire, tout ce peuple est à Vous! »

Mais il est toujours intéressant pour nous d'examiner la thèse de Jean-Jacques et ses conséquences.

Si le rôle de Sophie est exclusivement de plaire, la notion du bien et du mal se réduira pour elle à distinguer entre ce qui plaît et ce qui déplaît.

Ce qui, dans la femme, plaira à l'homme, sera le bien, et ce qui déplaira, sera le mal.

Une telle éducation étouffe fatalement la conscience et détruit le ressort de la volonté; c'est, en réalité, une contre-éducation.

L'être fait pour la dépendance ne doit point avoir de juge-

ment personnel, tout au plus une instruction relative, de nature à rehausser les agréments de la personne, sans inquiéter le maître. Est-ce là une éducation ou seulement un dressage?

La besogne du ménage a été mise au premier rang dans ce système, parce qu'elle fait de la femme un être d'utilité; l'instruction a été admise avec toutes sortes de restrictions, parce qu'elle apportait avec elle une indépendance relative.

Mais l'ambition de la femme d'aborder les professions masculines a été comprimée comme nuisible, parce que l'homme y a vu le danger de perdre son prestige traditionnel.

Pour résumer : l'idée première de la destinée de la femme, réduite au seul devoir de plaire, a pour résultat de créer un être sans conscience, sans volonté, sans lumières intellectuelles, sans moyen de se diriger dans la vie et de se suffire à lui-même, en cas de nécessité. En la traitant d'être complémentaire, on l'a faite amorale (sans morale). Si cette éducation est poussée à ses dernières limites, la pauvre créature n'est plus même capable des vertus imposées à son sexe, car la fidélité à l'unique n'existe pas sans une force de résistance à d'autres séductions. C'est plus qu'on ne peut exiger de l'être amoral, en qui a été brisé le ressort de la volonté.

Heureusement, la nature ne laisse pas souvent le champ libre à cette éducation destructive. Il y a dans la femme une réserve d'énergies qui démontrent suffisamment qu'elle n'est pas l'être complémentaire, uniquement fait pour plaire, que Jean-Jacques avait rêvé.

Mais même ainsi contrariée, que de maux cause cette éducation! Un garçon doit être fort, violent, hardi, audacieux : on croit en faire un futur héros — ce n'est qu'un batailleur, ou moins encore, un fanfaron. On prêche à la jeune fille la timidité, et on lui inculque la poltronnerie avec ses ridicules et ses dangers. On la veut douce, tranquille; on en fait une Sainte-Nitouche, à la parole mielleuse : Dieu vous en préserve! Si je me détourne du garçon fanfaron, j'ai du dégoût pour la sensiblerie féminine ; toutefois, il y a un retour à l'indulgence quand on se dit : ce n'est pas leur faute, à ces pauvres enfants! Ils se sont fait un masque pour ressembler au portrait idéal qu'on leur montre sans cesse; mais peut-être, au bon moment, seraient-ils capables tous les deux d'un acte de

courage, et trouveraient-ils de vraies larmes en face d'une douleur qu'il leur serait donné de comprendre.

On ne saurait assez souligner les vices d'une éducation qui, au lieu de laisser un être humain grandir et se développer selon ses lois propres, prétend déterminer quelles sont et seront ses aptitudes, ses tendances. Le préjugé seul a dicté d'avance les caractères de l'espèce homme et de l'espèce femme, et il faut que les pauvres enfants figurent le courage ou la timidité, la gaîté expansive ou la délicate mélancolie, selon ses décrets. C'est là une méthode artificielle et d'effet négatif.

Autrement efficace sera la coéducation qui s'attache à la culture de la plante humaine.

Mais disons, avant tout, qu'il ne faut pas juger de la coéducation, par ce qu'on peut observer dans nos écoles mixtes. En Belgique, la réunion des filles et des garçons, sous la conduite d'un même maître, n'est jamais qu'une mesure d'économie dans les milieux les moins favorables à une expérience.

Entrons plutôt à l'Orphelinat. Nos petiots, de l'un et de l'autre sexe, nous arrivent à l'âge de huit ans et au-dessous. De différences entre eux, il n'y en a qu'une : on distingue, à première vue, ceux qui ont souffert, de ceux qui ont passé leurs premières années dans un calme ou un bonheur relatifs.

Les premiers, ceux qui ont souffert, le portent inscrit sur tout leur être chétif, dans leurs regards abattus ou douloureux. Ceux-là, filles ou garçons, sont les timides; ils ont les larmes prêtes à couler, et ne se risquent à n'importe quoi sans de longues sollicitations.

Mais dans leur nouveau milieu, grâce à la douceur des personnes, fortifiée par la douceur des choses, la timidité s'efface; et nous ne rencontrons plus ensuite que des différences individuelles, nuancées par les années et par l'éducation.

La coéducation dans ce milieu est chose si simple, que nous n'avons pas même l'occasion de constater certains avantages signalés ailleurs par les partisans de la coéducation. Ainsi, en Angleterre, on parle de l'émulation qui se produit entre écoliers des deux sexes qui cherchent à se dépasser. Cette rivalité suppose des esprits avertis, engagés dans la lutte des sexes. Nos orphelins ne s'en doutent pas, ils travaillent de bonne foi, tous ensemble, sans rivalité d'aucune sorte.

Tant que l'intelligence reste endormie, nous patientons, nous ne faisons rien pour obtenir des résultats hâtifs. Quand l'enfant se prend d'intérêt pour l'étude, c'est l'objet même placé devant sa pensée qui l'attire et qui l'entraîne. Nul ne lui parle de première ou de dernière place; on lui donnera sa part de plaisirs, sa part des fêtes et des récréations, mais on ne lui parle ni de prix ni de récompense.

Il n'entre donc dans les mobiles qui le poussent au travail aucune sorte de rivalité, surtout aucune rivalité entre filles et garçons.

Il en est de même pour les promenades, que l'escouade des bons marcheurs fait longues et fréquentes. Mais il y a aussi l'escouade des moyens et celle des faibles. On pourrait faire appel à l'amour-propre des enfants pour grossir la première escouade, mais nous pensons qu'il appartient à l'enfant de mesurer ses forces et son courage.

Ils grandissent ainsi, filles et garçons, en bons camarades, ignorants des préjugés qui, si longtemps, ont tendu et tendent encore à les diviser. Ils partagent, dans la mesure de leurs aptitudes et de leur bonne volonté, les mêmes études, les mêmes travaux et les mêmes jeux.

Les vertus, les vraies, sont-elles masculines ou féminines, ou bien sont-elles simplement humaines, telles le courage et la bonté, la douceur et la fermeté? Faut-il appartenir à un sexe ou à l'autre, pour s'attacher à la vérité, à la justice?

Enfin, la conscience, l'intelligence, la volonté ne sont-elles pas les attributs essentiels de l'être humain; et le rationalisme peut-il accepter une éducation qui ne s'applique pas à les fortifier par tous les moyens?

Qui dit rationalisme, dit culture de l'être humain dans ses attributs essentiels, ses vertus et ses aspirations les plus élevées.

Qui dit rationalisme, dit coéducation.

Nous ne pouvons plus concevoir aujourd'hui les deux éducations opposées d'Emile et de Sophie.

15 mai 1903.

Les Petites Esclaves blanches

Dût le *Journal de Bruxelles* me lancer toutes ses foudres, j'appellerai à l'aide, au secours, au nom des enfants du prolétariat, contre leurs bourrelles en guimpe et en cornette.

Il a plu à certains médecins de traiter les victimes du Bon-Pasteur d'hallucinées, ayant rêvé ce qu'elles racontèrent aux juges. Mais ces juges eux-mêmes avaient fait leur descente dans les couvents et vu la table avaricieusement servie, l'atelier trop étroit, privé d'air et d'éclairage.

A Tours, ils se perdaient dans les caves et les cellules; ils touchaient la camisole de force, le fouet, la paillasse des mortes dans le cachot d'épouvante. Ils purent se croire transportés au XVIe siècle, dans une prison de l'inquisition; et ce qui me reste à dire vous fera penser, comme je le pense, que ces prisons et ces tortures ne sont pas exceptionnelles.

Les mêmes faits ont été rapportés à Angers, à Nancy, à La Rochelle, à Annonay; en dernier lieu, à Tours : c'est un système qui survit parmi nous; il me semble entendre le bruit des chaînes et le gémissement des petites esclaves. Les constatations des juges n'ont-elles pas été bien tardives? C'est au début, quand on installait, à Tours, un pensionnat de jeunes filles dans les locaux d'une maison de force, que les autorités, aussi bien religieuses que civiles, tous ceux qui avaient à cœur la prospérité du nouvel établissement et le bien des enfants, avaient pour premier devoir de s'assurer que les anciens cachots avaient été murés et ne pouvaient plus servir.

Représentez-vous, après une de ces scènes pénibles que les témoins ont rapportées au tribunal, représentez-vous une enfant, dans le paroxysme de la colère, jetée dans les ténèbres souterraines. Le silence de la solitude ne lui apporte pas le calme, parce que son cerveau est hanté par la vision de l'enfer, par la

terreur des apparitions. Les minutes lui semblent des heures; elle appelle, personne ne répond. Au moindre bruit — et les souterrains ont pour hôtes les rats, les araignées — des monstres pour une imagination surexcitée — elle peut être prise de convulsions; l'épilepsie la guette. Et si vraiment, dans tout le mouvement et les complications de ce couvent-école-manufacture, on allait l'oublier... Avant tout, on aurait dû murer ces tombes!!!

Les premiers n'ont été qu'imprévoyants; je connais des complices. Ils trônent aux sommets, mais ils sont d'autant plus coupables. L'inspecteur du travail a déclaré qu'un arrêt de la cour de cassation interdisait la visite des couvents après 9 heures. Ainsi, le Parlement défend, par une loi, de faire travailler les enfants la nuit, c'est-à-dire après 9 heures. La décision des juges en robe rouge supprime la loi et livre les petites esclaves blanches, sans protection possible, à l'exploitation du couvent-manufacture. C'est un des bienfaits dont le prolétariat est redevable aux hommes du parti clérical.

Si les enfants ont souffert de la négligence et de la malice des hommes, ils ont trouvé leur plus grand ennemi dans le dogme de l'expiation. Les religieuses du Bon-Pasteur témoignaient leur foi dans l'enfer en créant un enfer terrestre pour des orphelines sans défense. Écoutez ces pauvrettes qui énumèrent les sévices abominables que l'on exerçait sur elles, et qui ajoutent : « Mais je l'avais bien mérité ! » Pauvres victimes qui ne se rendent pas compte que leurs maîtresses étaient en réalité les agents provocateurs de leur faute, et que leurs souffrances étaient une monnaie de rachat.

Il est très possible que sœur Sainte-Ortie, je veux dire Sainte-Rose, ait fait connaissance du feu des orties autrement que sur la chair de petites filles de huit ans; elle se punissait sans doute de ses fautes à coups de discipline, avec des croix de langue et autres moyens variés : c'est probable. Mais j'en conclus une seule chose, c'est qu'elle était absolument impropre à faire une éducatrice.

A compulser les témoignages des élèves du Bon-Pasteur, on arrive à croire que les grilles des couvents se dressent comme des obstacles infranchissables aux vérités scientifiques qui gouvernent le monde laïque.

Il est acquis par l'expérience qu'on peut, non pas dresser seulement, mais instruire un chien, un cheval, en éveillant en lui les sentiments affectueux. Les coups, aussi bien que les appels à la gourmandise, nuisent à cette éducation, qui a pour objet précisément de mettre en activité les facultés les plus nobles de l'individu.

Si cela est possible pour un animal bien doué, à plus forte raison ce programme peut-il être réalisé pour l'enfant.

Les châtiments ont pour effets moraux d'exalter la violence de certaines natures et de pousser fatalement les faibles à l'hypocrisie.

Avec les violents, le maître engage un duel où il se montre passionné, injuste, sans prestige. Voyez sœur Tape-Dur, je veux dire Sœur Sainte-Rose, jetant par terre une petite révoltée et s'agenouillant sur elle pour la forcer à baiser le sol. Et après, c'est la camisole de force, pour maintenir la possédée, et maintenant qu'on a affaire au diable, on n'aura plus de scrupule pour le frapper, l'affamer, le torturer de toutes manières.

Ce n'est pas seulement un duel, c'est un entraînement dans la cruauté.

Dans ces maisons fermées, au milieu de ces orphelines sans défense, à qui l'on apprend à dire béatement : « Je l'ai bien mérité ! », qui donc arrêtera cette folie du châtiment ?

Quand il n'y a pas révolte, il y a hypocrisie. C'est bien pis, ces bouches closes, ces regards sournois sous les paupières baissées ! Les sœurs expliquent la discipline de leurs maisons, en incriminant les mœurs de leurs élèves. C'est le régime même, régime de contrainte, de peur, de mensonge qui était la cause première du mal qu'elles essayaient de corriger par une aggravation de sévérités.

Non, la souffrance n'est pas éducative, au contraire ! Dans les laboratoires de psycho-physiologie, au moyen d'un instrument, se mesurent les effets de la souffrance sur un organisme vivant. Ces effets sont d'une nature déprimante; il y a une diminution de force proportionnée à l'intensité et à la durée de la douleur.

L'effort de l'éducation tend à accroître et à diriger les énergies; la souffrance comprime, détruit cet effort. Cette seule observation suffirait pour supprimer, dans l'éducation, tout le système des châtiments.

Mais non seulement sœur Sainte-Rose (comment a-t-on pu lui donner le nom de cette fleur belle entre toutes?) sœur Sainte-Rose et ses pareilles ignorent toute pédagogie, mais les premiers éléments de l'hygiène leur sont étrangers.

A quelle période obscure et barbare se rattachent les punitions consistant à manger de la bouse de vache, à lécher les cabinets, le sol des étables, un parquet imprégné de crachats de tuberculeux.

Il faut insister aussi sur l'air méphitique respiré dans des trous au linge sale, la privation de lumière dans les cachots; la privation de mouvement et la défense de parler pendant les journées de travail de seize heures.

Chacune de ces pratiques, considérée isolément, était d'un effet meurtrier, lent, mais sûr.

Elles étaient réellement esclaves et martyres, ces prolétariennes, car il ressort des débats que la cause des incessantes persécutions auxquelles on les soumettait, était de leur arracher une production en quelque sorte illimitée, à un prix de revient presque réduit à zéro. Ce programme n'était réalisable qu'au moyen de sévices plus terribles que le fouet en usage sur les plantations, au temps de l'esclavage noir.

Nous pensons que la question de l'éducation dans les couvents est une de celles qui doivent le plus préoccuper le prolétariat. Tel enfant qui tombe à la charge de la bienfaisance publique, est exposé à passer ses meilleures années dans un de ces enfers, à la marge de la société, exclu des bienfaits de la science, des conquêtes de l'hygiène, condamné, en dépit des lois ouvrières, à un travail sans trève et sans récompense.

Mlle Jean, après avoir travaillé seize heures par jour, pendant dix ans, au refuge de Tours, sortit avec un salaire de 4 francs dans sa poche.

27 juin 1903.

Les Écoles professionnelles de Filles

Tous les ans, je visite une de ces expositions où tout est frais, attirant ; je m'associe de grand cœur à l'admiration du public pour cet enseignement, qui s'affirme de plus en plus par l'excellence de ses méthodes et par un relèvement marqué de la personnalité féminine. Mais je ne puis m'empêcher d'interroger autour de moi, de m'informer si la production de ces belles choses a opéré aussi un relèvement dans la condition des femmes salariées.

L'œuvre du personnel enseignant mérite toute notre approbation ; mais que vaut l'œuvre économique à laquelle président les administrations ?

Les cours professionnels, parallèles aux cours moyens, ont, comme ces derniers, une durée de trois années. On exige des élèves une instruction primaire complète.

La rétribution s'élève à deux cents francs par an, à Bruxelles ; le prix s'abaisse dans les faubourgs et les villes de province, en raison des usages locaux. Il y a même une forte proportion d'admissions gratuites ; mais la fourniture des matériaux du travail et de l'épreuve finale, extrêmement onéreuse, reste toujours à la charge des familles. J'ai connu des élèves des confections qui ont payé cinq cents francs les étoffes des toilettes de concours. C'est un des éléments des belles expositions de la capitale, dont le renom excite l'émulation dans les faubourgs et les petites villes, et pousse partout à des dépenses exagérées, sans rapport avec les ressources des ouvriers et petits employés.

On comprend que, dans l'intérêt de son enseignement et du succès des expositions, le corps professoral ait une tendance à attirer les élèves des familles aisées, en raison de leur culture supérieure ; et puis, parce que ces privilégiées disposent large-

ment de leur temps et font face, sans regimber, aux acquisitions des matériaux d'un travail riche. Mais en poursuivant ces avantages, on laisse de côté le problème économique. On crée un état d'esprit exprimé par tels professeurs-hommes, à qui je demandais quels étaient, pour leurs élèves, les débouchés et les salaires : « Les femmes ne doivent pas penser aux salaires ». « Ici, nous nous occupons à former le goût des dames de maison, afin qu'elles sachent plus tard s'entourer de choses artistiques ». A la confection et aux modes, « beaucoup de jeunes filles viennent apprendre à faire elles-mêmes leurs toilettes ».

On citait devant moi un cours de lingerie très suivi : je demandai aussitôt si, dans la dite ville, les lingères obtenaient des salaires supérieurs. Il me fut répondu que le cours n'avait en réalité que des élèves amateurs, attirées seulement par l'amabilité de la maîtresse titulaire.

Autre fait suggestif : des manufactures de porcelaine sont venues des offres de travail que l'on a repoussées, parce que ces demoiselles ne voulaient pas aller en atelier.

Voilà le côté amateur, auquel il faut tenir compte de ses aptitudes et de sa ténacité, qui rehaussent le mérite de la production; par contre, ses préjugés bourgeois contre le travail des femmes portent atteinte à la valeur marchande de cette même production, et, par conséquent, aux intérêts des véritables ouvrières.

La partie la plus intéressante de cette population d'apprenties, les travailleuses, en échange des sacrifices considérables de temps et d'argent dont il a été question plus haut, reçoivent peu de chose. A la section de comptabilité, où les débouchés sont les plus nombreux, il y en a peu, j'ai lieu de le penser, parce que j'entends citer toujours les mêmes depuis des années.

J'ai constaté, en outre, que les diplômées lingères, brodeuses, tailleuses, peintres sur porcelaine, etc., mettent leur plus grand espoir en une place de maîtresse d'un de ces cours spéciaux plutôt que dans la pratique de leur art.

Les directrices, la plupart, déplorent le manque de débouchés, elles n'épargnent aucune démarche pour assister leurs élèves. Mais elles ne peuvent nager longtemps contre le courant.

Il faut avoir le courage de dire la vérité, même désagréable. L'enseignement professionnel des filles est organisé en dehors de toute science économique. Le cours professoral est admirable; mais la contribution administrative ne l'est guère. On dirige les jeunes filles vers le travail à domicile, le travail en chambre, le travail aux pièces, de toutes les formes du travail la plus arriérée, la moins rémunérée, celle où il n'y a aucun espoir de voir se produire une amélioration quelconque, malgré toute la perfection du travail.

Je ne parle pas des demoiselles amateurs qui, pour garder le secret de leur travail, en sont réduites, le plus souvent, à céder leur porcelaine peinte ou leur soie brodée au prix de la matière première. Elles ne veulent pas aller en atelier. L'école aurait cependant pour devoir de leur apprendre que c'est en atelier qu'on trouve l'occupation régulière et le salaire établi, maintenu par la solidarité ouvrière.

Quant à ces travailleuses d'élite qui sortent diplômées, en foule, tous les ans, des écoles professionnelles, sur tous les points de la Belgique, les plus heureuses seront petites patronnes ou intermédiaires, livrées par leur nombre croissant et par la toute-puissance absorbante des grands magasins, à toutes les fatalités de la concurrence. Elles vivront, peut-être vivront-elles bien, mais aux dépens des petites mains, car en entrant dans le domaine du travail à domicile, nous sommes entrés, faut-il le dire ? dans le domaine de la suée : *sweating-system*.

Une diplômée fleuriste protestait, il y a peu de temps, contre un article des *Cahiers Féministes* : « Mon métier n'est pas aussi mauvais que vous l'avez dit, car je gagne cinq francs par jour. »

Mais aussitôt, le père rectifiait cette assertion : « Le gain de ma fille se décompose ainsi : 1° Le prix de son travail pendant la journée normale ; 2° Le bénéfice qu'elle prélève sur ses ouvrières pendant cette journée normale ; 3° Le prix de son travail pendant la veillée ; 4° Le bénéfice prélevé sur la veillée des ouvrières : total, 5 francs pendant la saison ; puis trois mois de chômage. »

L'optimisme de notre correspondante en dit long sur son ignorance. Elle ne savait pas même qu'elle était une intermédiaire.

Je me résume. Les écoles professionnelles ont rendu un premier service aux femmes, par l'excellence de leur enseignement technique et artistique. Il leur reste à élargir considérablement leurs portes en faveur de la classe ouvrière, et à adapter les beaux métiers de femmes à l'évolution industrielle. Elles ont à examiner si leur rôle est de multiplier ou de supprimer les intermédiaires. Et, pour donner un exemple, à quand la constitution des diplômées en une coopérative de production ? L'instruction et l'éducation doivent concourir à de telles œuvres.

8 août 1903.

La Rentrée des Classes

A partir du mois de septembre, chaque jour verra se rouvrir une école, et la longue théorie des enfants belges des deux sexes et de tout âge, ira, sac au dos, comme une petite armée, reprendre son service.

Dès aujourd'hui, dans toutes les maisons, une foule de questions graves et intéressantes s'agitent dans la conversation. L'enfant ira-t-il en classe? Dans quelle école : religieuse ou laïque? Suivra-t-il les cours de religion?

Nous nous plaçons au point de vue des familles prolétariennes, les plus nombreuses, pour qui, dans toutes les circonstances de la vie, se présentent toujours les difficultés économiques.

Quand de braves parents, aimant tendrement leur progéniture, hésitent à renvoyer l'enfant à l'école pour une année nouvelle, c'est qu'il grandit et qu'il coûte de plus en plus cher à être habillé et nourri.

Imaginez que nous soyons la mouche qui bourdonne autour d'eux, et que nous puissions souffler des idées sages dans leurs fronts soucieux; nous les amènerions à penser ainsi :

— Les années d'école sont des années bienfaisantes pour nos enfants : nous les voyons grandir et se développer dans cette première liberté, alors que les enfants mis trop tôt en atelier restent chétifs et malingres. Ce qui est évident pour la santé du corps est aussi vrai pour celle de l'intelligence, avec cette différence que la croissance des membres a lieu surtout dans l'enfance, et la croissance du cerveau surtout après cette période d'enfance. Chaque année d'études donnée à l'enfant, s'ajoutant aux précédentes, met celles-ci en valeur; et s'il est vrai que le savoir affranchit, la prolongation des années d'études de la jeunesse ouvrière est une des conditions principales de

l'émancipation de chacun de ces petits individus en particuliers, et du monde du travail en général.

Je voudrais plaider surtout la cause de l'instruction des filles, que l'on retient si facilement au ménage, à qui l'on retranche des années d'études, en répétant routinièrement : « Bah ! une fille n'a pas besoin d'être si instruite ! » Est-ce que l'instruction de la femme ne profite pas directement au ménage, aux enfants, à son bonheur à elle, à la défense de son propre travail, et n'est-elle pas ainsi trois fois utile à elle-même, à la famille, à la classe ouvrière?

C'est pour cela qu'après l'école primaire, s'ouvre, pour la jeune fille, l'école ménagère ou l'école professionnelle; et quand l'apprentissage est enfin commencé, les jeunes gens des deux sexes trouvent encore à s'instruire dans les cours industriels et les cours d'extension universitaire; mais ces moyens nouveaux d'acquérir des connaissances ne peuvent être utilisés que par les jeunes gens à qui leurs parents ont assuré d'abord une bonne instruction primaire.

Vous trouverez encore de braves gens qui vous diront : « J'ai assez bien réussi dans ma vie et je n'ai jamais su ce qu'on exige aujourd'hui de nos enfants. Est-ce donc que le monde a changé? »

— Oui, certes, le monde a changé, et ce qui suffisait autrefois ne peut plus suffire aujourd'hui.

Autrefois, on passait sa vie dans le village où l'on était né, et chacun recommençait la vie de ses pères, le métier familial; depuis l'enfance, on était dirigé, façonné par le milieu; rien d'imprévu ne se produisait dans l'existence ni dans le travail; on marchait dans les pas dont les ancêtres avaient laissé la trace sur le chemin, et l'on n'avait pas même à demander sa route.

Mais depuis l'avènement de la grande industrie, depuis surtout que nous sommes en possession de moyens de locomotion à grande vitesse, il n'y a plus de village paternel ni de métier paternel. L'ouvrier, pour gagner sa vie, est jeté dans un véritable tourbillon; il est le citoyen du monde, l'homme contraint de chercher de l'emploi où il espère en trouver, et de changer d'outil, quand la machine lui a enlevé le sien. Il ne

s'agit plus de se laisser guider par la tradition paternelle; l'ouvrier d'aujourd'hui doit penser et trouver par lui-même, et il ne le peut sans l'instruction.

Il faut de l'instruction à l'ouvrier et à l'ouvrière, plus peut-être qu'aux gens rentés, qui sont mieux assurés contre les surprises de la vie.

De cet état social où le travail est en péril constant, sont nés des moyens multiples de défense, des institutions de prévoyance et de combat entre lesquels les travailleurs, hommes et femmes, ont à discerner l'utile et le nuisible.

Comment le feront-ils, si leur esprit n'est éveillé et éclairé sur leurs conditions, leurs besoins et leur milieu? C'est la Caisse d'épargne, ce sont les pensions de retraite, les assurances sur la vie, les indemnités en cas d'accidents; ce sont les ligues, les coopératives, les syndicats, les résolutions à prendre en face des grèves, les questions de salaire, de la durée et des multiples conditions du travail; ce sont les devoirs de solidarité : problèmes qui, de nos jours, se multiplient, s'imposent au prolétariat, et que celui-ci ne résoudra dans le sens de ses intérêts que dans la mesure de ses aptitudes intellectuelles.

D'autres problèmes encore se dressent dans le logis, aussi bien que dans l'atelier. Dans nos villes à population dense, devant l'industrie intensive, qui dénature toutes les conditions naturelles de l'existence et falsifie les aliments les plus nécessaires, force nous est de nous attacher à l'hygiène comme à notre sauveur ; d'élever ses autels dans nos cités et nos foyers, d'obéir à ses lois, non pas aveuglément, mais, au contraire, sous l'éclat de ses rayons scientifiques. Les lois de l'hygiène n'avaient pas pour nos pères l'importance qu'elles ont aujourd'hui ; pour nous, c'est une question de vie ou de mort. Nos enfants ne vivront plus que si leurs berceaux sont gardés par Hygie, et les adultes ne maintiendront leur vitalité et leur puissance de production que s'ils écoutent docilement, interprètent intelligemment et appliquent fidèlement les oracles de la nouvelle déesse.

Pour vivre, travailler et transmettre la vie, la science est indispensable. L'école est un des organes essentiels de nos sociétés compliquées. Il ne suffit plus de mettre un métier aux

mains des enfants pour assurer leur avenir, il faut encore leur donner de l'instruction et de la bonne; il faut que les parents sachent s'imposer des sacrifices à cet effet.

Mais quelle instruction ? C'est ce que nous allons examiner.

*
* *

Un individu en costume de carnaval vous accoste dans la rue et vous dit : « Confiez-moi votre bourse. » — Mais que je connaisse au moins votre nom ! répliquez-vous. — Mon nom ? répond le quidam : Tartempion ou Polichinelle, comme il vous plaira; j'en change aussi souvent qu'il en est besoin. — Mais au moins, êtes-vous d'ici ? vous connaît-on ? — Je viens de loin et ne suis connu de personne. Je suis un voyageur, un pèlerin, comme vous l'entendrez.

Eh bien, confierez-vous votre bourse au pèlerin ? Vous haussez les épaules, vous me tournez le dos, vous ne me jugez pas digne d'une réponse. Arrêtez donc, citoyen, car à tel autre inconnu dont vous ne connaissez pas le nom, ni le pays, ni le passé, vous confiez, non pas votre bourse, mais vos enfants.

Oh ! je sais, le costume est noir, le nom est pris dans un calendrier spécial, à sonorités dévotes; et puis, à défaut de cette respectabilité que donne l'estime des voisins, il y a M. le Curé, M. le Patron, ou M. le Propriétaire qui enveloppent la congrégation de leur prestige, qui ordonnent la confiance en ses membres et se fâchent contre le prolétaire récalcitrant. Voilà pourquoi les pauvres diables remettent leurs enfants à des congréganistes à qui ils ne remettraient certainement pas leur bourse.

Mais réfléchissez, compagnons, que vos enfants, c'est votre chair, c'est votre sang, c'est votre demain; c'est la paix de votre maison; tâchez donc de rester les maîtres de vos enfants et envoyez-les bravement à l'école communale, à un homme comme vous, à une femme semblable à la mère de vos enfants, gens connus, bien notés, diplômés, sachant parler raison, enseignant la vie et le monde qu'ils ont pratiqués, et donnant cette chose précieuse qu'on appelle l'instruction laïque et scientifique.

Plus d'un ouvrier doit lutter pour amener ses enfants à

l'école officielle, et quand il est arrivé à ses fins, il n'est pas au bout de ses peines. Les ministres, la majorité de la Chambre ont prêté leur concours aux hommes noirs pour établir cette chose monstrueuse... que les instituteurs laïques ne peuvent enseigner la morale dans leur école. Ils ne peuvent parler aux enfants de la probité, du respect de la Vérité et de la Justice, pas plus que de la Solidarité et de toutes ces belles vertus sociales appelées à relier les hommes entre eux.

C'est le curé ou l'homme du curé qui, selon la loi, a seul le droit d'ouvrir la bouche dans l'école pour parler de la morale, d'une morale qui nous viendrait du Ciel, et qui, soit dit en passant, est en réalité un appel au fanatisme et à la haine entre les hommes.

L'enseignement d'une morale céleste par le prêtre seul, qu'est-ce, sinon la dépossession des parents et de leur délégué, l'instituteur, de ce devoir sacré entre tous, l'éducation de la jeunesse? Peut-on le croire? La loi les disqualifie de leur fonction la plus importante, les humilie devant leurs enfants; elle les dépouille de leur autorité pour la transmettre à un étranger, à un ennemi de la famille.

Cette loi qui monopolise la morale, dans les écoles officielles, au profit des prêtres, en haine de l'élément laïque, a paru, même à ses auteurs, si opposée à tous les vrais principes, que ceux-ci ont dû l'amender et donner au moins un moyen aux pères de famille de soustraire l'enfant à l'action cléricale. On leur a permis de signer une formule pour dispenser leurs enfants de suivre le cours de religion.

Signer cette formule, c'est venger l'instituteur de l'affront que lui inflige l'intrusion d'un professeur de morale étranger à l'école; c'est protester contre l'orgueil sacerdotal, qui attribue aux prêtres un empire incontesté sur l'âme des enfants, en vertu d'un mandat céleste confirmé par la loi; c'est attester le droit des parents à la confiance de leurs enfants pendant toute l'évolution des jeunes consciences; c'est, en faisant le vide dans les classes autour de la robe noire, voter contre le gouvernement clérical.

28 août et 25 septembre 1903.

Les petits Sans-famille

La loi s'occupe des orphelins, des abandonnés. Elle pourvoit à leur subsistance et à leur éducation. Hélas ! elle se montre peu exigeante sur la qualité et la quantité des aliments, mais elle l'est moins encore pour l'éducation de ses pupilles. Bien d'autres pauvrets, ignorés de la loi, sont aussi sans famille : ceux dont les parents vivants sont incapables de remplir leurs fonctions, tels les fous, les prisonniers, les victimes de l'extrême misère ; ou se refusent à les remplir, ou abusent de leur autorité pour martyriser les faiblots. Dans chaque Etat européen, il y a une multitude de pauvres petits qui peuvent être classés parmi les sans-famille, et qui n'ont d'autre protection à attendre que la protection publique.

Qu'en ferons-nous? Voilà l'interrogation qui s'impose.

Il n'est pas besoin de recourir à la sentimentalité pour intéresser le public à un tel problème. Ces milliers d'enfants détiennent notre avenir : selon notre manière de les traiter et de les élever, demain verra la banqueroute ou le triomphe de nos principes.

Jusqu'à ce jour, l'éducation des orphelins et des enfants abandonnés, confiés à la charité officielle, a été principalement répressive.

Sous les anciens régimes, on se préoccupait avant tout d'en faire de bons sujets du Roi et de l'Eglise ; aujourd'hui, on cherche avant tout à alléger les charges du budget, et l'on aboutit aux mêmes solutions. On place les petiots dans les campagnes, où la vie est à bon marché et où les idées modernes ne pénètrent qu'avec une extrême difficulté, toujours profondément modifiées dans ces milieux obscurs.

Cet exemple, comme tous ceux qui partent du monde officiel, devient une règle pour la foule moutonnière ; et la masse

des pauvrets sans famille va rejoindre les pupilles de l'Assistance publique, au fond des provinces les plus arriérées, aussi bien sous le rapport de l'hygiène que sous celui de la vie intellectuelle.

On comprend que devant ce public, bien plus préoccupé d'économies que d'hygiène et d'éducation, les sœurs ont beau jeu. Elles promettent de former une population de sujets soumis et résignés, et au plus juste prix. Sur ces deux points, elles mènent une rude concurrence contre les paysans. Non contentes de bénéficier du prestige attaché à leur habit, elles font sonner la pension gratuite, comme le « sans dot » d'Harpagon ; et voilà comment les orphelinats religieux se multiplient et se peuplent dans tous les pays.

Mais tandis que les familles et les administrations se frottent les mains en se félicitant du bon marché qu'elles ont conclu, les enfants pâtissent ; leur entretien, on le leur fait suer et au-delà !

L'exploitation du travail des enfants est un des traits des mœurs conventuelles de certains ordres. Les procès du Bon-Pasteur nous en ont appris long là-dessus !

Chose étrange ! on fait partout des lois pour protéger les enfants contre le surmenage industriel ; ceux-là sont principalement les enfants qui ont des parents, des parents indigents, mais aimants qui, en menant leurs enfants à l'atelier, subissent une nécessité. Mais la loi protectrice ne touche guère les travailleurs agricoles, les petits ateliers où peinent des milliers d'enfants sans famille. Surtout, l'inspection s'arrête devant les nombreux couvents transformés en usines où l'on surmène, presque sans les nourrir, et en les accablant de cruels traitements, des multitudes de pauvres créatures sans famille.

Ce ne sont pas seulement ces jeunes fleurs étioiées chez les Salésiens et au Bon-Pasteur, qui languissent et souffrent jusqu'à en mourir, c'est le corps social qui languit et souffre jusqu'à en mourir, de cet épuisement physique et cérébral de jeunes générations ; ce sont les travailleurs qui ne voient plus venir à eux des milices robustes et intelligentes capables de s'adapter heureusement aux nécessités de l'industrie.

***

Quand on lit les procès du Bon-Pasteur, on en vient à accuser, autant que les sœurs convaincues, ceux qui font des placements d'enfants avec une si grande inconscience. Les sœurs sont profondément ignorantes, mais que dire des personnages officiels, qui leur confient, et entraînent, par leur exemple, des parents inconscients à leur confier « les petits sans-famille ».

Je vais entrer dans des détails concrets, minutieux, pour bien faire comprendre l'incompétence des sœurs. Il n'y a pas de petites choses, quand il s'agit de la vie et du bonheur des petiots.

La cause la plus fréquente des martyres d'enfants est l'incontinence d'urine. Aux uns, ces pauvrets inspirent de la répugnance et du dégoût; d'autres croient pouvoir les corriger par des raisonnements, des menaces, des punitions et finissent par s'irriter de récidives qu'ils attribuent à l'obstination. Dans les deux cas, l'enfant est humilié et maltraité, aussi bien par ses camarades que par ses maîtres, en raison de son infirmité.

Le plus souvent, au contraire, dans les placements à la campagne, l'enfant est négligé; on se contente de réserver pour son usage la plus mauvaise paillasse, dont il sera libre de faire un fumier.

Ainsi abandonné à lui-même, il ne sera pas un martyr, mais un infirme, un malpropre, exclu à jamais des maisons où l'on se respecte.

Et cependant, il est certain qu'avec des soins hygiéniques, une sollicitude vigilante, quand on s'y prend à temps, ces faiblots peuvent prendre de la force et guérir.

Nombre d'enfants paraissent idiots; chez les nourriciers on les accepte comme de pauvres innocents dont on exploite les bras, laissant l'esprit en jachère sans aucun scrupule. Dans les couvents, où l'on demande un travail plus précis, plus délicat, on s'impatiente contre la paresseuse qui n'écoute jamais, ne veut pas comprendre et n'a aucune vivacité dans l'exécution. La « paresseuse » a tout bonnement le fond de la gorge tapissé de végétations qui la rendent sourde et l'asphyxient.

Les personnes qui vivent auprès des enfants reconnaissent l'infirmité à première vue. Une opération très simple la guérit. L'ignorance des sœurs fera une infirme et une martyre de plus.

J'ai lu avec horreur que la peine du cachot a été infligée à

une jeune fille, alors qu'elle était dans le paroxysme de la colère.

Ces colères sont les proches parentes des convulsions, elles intéressent la santé cérébrale ; elles appellent, en effet, l'isolement, mais dans un milieu calme, serein, je dirais même ami. Quand un de nos enfants, à l'Orphelinat de Forest, est sujet à ces crises, nous le mettons au jardinage ou au ménage : le travail suffit pour le calmer, et quand il reprend sa place parmi ses condisciples, il porte en lui un sentiment d'humiliation et la volonté de se guérir lui-même de ses accès.

Mais l'enfant jeté au cachot s'y exaspère. La crise accidentelle devient une maladie nerveuse, à accès de plus en plus fréquents. Alors, les bonnes sœurs, loin de reconnaître leur œuvre, l'attribuent au diable et déclarent l'enfant colérique en possession du diable. On appelle les exorcistes, on épouvante et on jette aux convulsions les enfants spectateurs de telles scènes.

Ainsi s'expliquent les rapports entre les dames du Bon-Pasteur et leurs élèves. Elles ne connaissent rien de la machine humaine, rien des rapports entre les vices moraux apparents et des maladies réelles. Elles n'ont à leur service que l'appareil des vieilles corrections, qui ressemble à s'y méprendre à l'appareil de l'Inquisition, et un triste jour, quand elles ont détraqué toutes ces santés, elles se trouvent devant des phénomènes imprévus, inexpliqués.

Il faut cependant que toutes ces machines détraquées continuent à produire sans trêve. Alors les sévices, les tortures s'aggravent.

Comme jadis, à Lyon, on enfermait les ouvrières récalcitrantes dans des sacs, la tête en bas et on les y maintenait pendant des heures; comme d'autres sœurs ont brûlé des visages d'enfants avec des fers rouges et d'autres encore ont fait asseoir leurs victimes sur des poêles brûlants, ainsi les sœurs du Bon-Pasteur ont poussé jusqu'au bout leurs aberrations, le problème de l'éducation étant insoluble par leur système spiritualiste. Chez les nourriciers, il y a parfois une bonne mère de famille qui compense, par une bonté instinctive, ce qui lui manque de savoir; mais chez les sœurs, à l'insuffisance de leurs connaissances de la machine humaine venait se joindre une exploitation sans merci : elles n'avaient ni cœur, ni savoir.

Si l'on répète maintenant, à propos des « petits sans-famille », de ces milliers d'abandonnés qui sont aujourd'hui des déchets sociaux, — si l'on répète la question : « Qu'en ferons-nous? » nous répondons aussitôt : nous ne les placerons ni dans les campagnes arriérées, ni dans les couvents; de ce qu'on traite de déchets humains, nous pouvons faire une élite qui sauvera nos races de la dégénérescence.

Que sera l'Orphelinat laïque ?

L'ancien système éducatif avait pour formule : la religion et le prêtre; le nouveau aura pour devise : l'hygiène et le médecin. Ce médecin sera avec avantage une doctoresse; et ses institutrices auront fait un stage d'infirmières, se seront spécialisées dans l'hygiène de l'enfance. Il est nécessaire que dans l'éducation de l'enfance règne l'hygiène, qu'on en applique les lois avec suite et méthode.

Ces institutrices nouvelles auront pour tâche de former le corps sain, comme le seul tabernacle où puisse éclore et fleurir un esprit sain. Elles traiteront comme des symptômes de maladies ce que les bonnes sœurs appellent des vices. Elles placeront au premier rang des vertus la propreté et le respect du corps, et elles concluront au respect de la personne, à sa dignité.

Quand la vieille pédagogie parle de répression et de punition, la nouvelle parle d'attention vigilante et de soins physiques.

Les principaux traits de ces nouveaux établissements ont été ébauchés à Compuis, et reproduits à Forest-Bruxelles : coéducation, instruction rationnelle, travaux manuels, culture des sens par la musique et le dessin, voyages, chants, etc.

15 octobre et 1er novembre 1903.

La Légende de l'Instituteur de village

Le XIXe siècle laissera parmi les traces indélébiles de sa barbarie, la légende de l'instituteur de village. En Angleterre, quand on veut parler d'une misère noire et cruellement ressentie, on la compare à celle d'un instituteur de campagne affamé par son conseil scolaire. En ce pays de richesse, où la pauvreté est un crime, cette assimilation vient si naturellement à l'esprit, que les ouvriers s'en servent pour désigner les derniers d'entre eux.

Si le dénuement de ceux qu'on appelle les pionniers de la civilisation est passé dans les dictons populaires, il a aussi inspiré des poètes pitoyables. L'Italien Serravalle, dans des vers plus que sobres, je dirais pauvres et tristes comme son personnage, nous dit « la légende de l'instituteur de village ». Celui-ci dépend de la poignée de paysans qui l'a élu, qui a fixé ses appointements et qui les paie avec rancœur; qui les discute en toutes circonstances, car l'instituteur primaire est payé par la commune, c'est-à-dire sur les contributions versées par les villageois. Il nous coûte cher, disent les paysans; c'est notre argent qu'il mange ! Si le gouvernement intervient pour assurer à son agent le minimum de traitement, ou veiller à l'hygiène de l'école, la population s'irrite des charges qu'on lui impose et fait retomber sa colère sur le malheureux. Si le gouvernement intervient par des subsides, l'envie grossit les chiffres : est-ce que le marchand de participes va bientôt marcher de pair avec le marchand de fromages ? Et si c'est une institutrice, mépris, haine ou envie, on les lui fera sentir et l'on rendra son pain si amer, qu'il l'étouffera !

Ma plume a couru toute seule. Elle revient au poète pour indiquer, parmi les causes de haine contre l'instituteur de village, son habit noir qui n'a pas le prestige de l'habit du curé,

mais qui l'isole tout autant du reste de la population. Habit noir au milieu des vestes et des blouses paysannes ; habit usé, blanchi au coude, mais habit de Monsieur ; habit lamentable par sa fatigue, qui annonce une misère noblement supportée, mais avec laquelle les ruraux ne peuvent sympathiser.

« Il ne fait rien, ce Monsieur ! » Car, pour ces esprits frustes, lire et étudier, c'est ne rien faire. Et l'instituteur besogneux, chargé de famille, ne demanderait pas mieux que de mettre habit bas pendant les vacances, pour se joindre aux travailleurs des champs et profiter de l'occasion pour mettre quelques écus de côté, en prévision du dur hiver. En se mêlant aux ouvriers des champs, il apprendrait bien des choses qui ne sont pas dans les livres, mais qui lui seraient plus utiles à connaître ; car la vie est au-dessus des livres, nous l'oublions trop souvent.

Le héros de Serravalle est un homme jeune, qui se contenterait de se nourrir de pain bis, de châtaignes et de lait ; mais il a avec lui une mère infirme et aveugle ! Il se prive du nécessaire, pour donner à cette mère aimée un peu de pain blanc. Il ne peut la sauver, et lui-même, succombant à l'inanition, à la torture des persécutions, de l'hostilité tantôt sourde, tantôt violente, de ce village ignorant, devient malade. Et les avares de crier : « Ce malade prend notre argent et ne travaille plus ! »

On le lui fit comprendre en langage clair, sans métaphore ni euphémismes. On lui annonça même que le lendemain, une charrette le transporterait à l'hôpital de la ville voisine, et on laissa le mourant agoniser seul.

Le lendemain, quand le charretier vint pour enlever son colis, ce fut un cadavre froid qu'il emporta.

Cette lugubre légende, dite en Italie par un poète, a été reproduite, presque trait pour trait, dans un roman français récent. Seulement, M. de Lavergne, pour nous faire vivre la vie misérable de l'instituteur Jean Coste, parle en prose et décrit jour par jour sa dure épreuve, sans nous épargner un détail prosaïque. Comment vivre en habit noir, en monsieur, avec une mère infirme, une femme malade et quatre enfants, avec mille francs par an, dans un village de France? Comment cacher sa détresse à des paysans envieux, méfiants, qui sont en même temps vos fournisseurs et vos patrons ? Quels sont les

sentiments mauvais qui naissent dans le cœur des deux époux, luttant vainement contre leur mauvais destin? Ce qu'il y a de douloureux dans les deux livres, celui du poète et celui de l'écrivain naturaliste, c'est que l'école elle-même se plonge dans les brumes de l'horizon ; on y parle à peine des écoliers qui n'apparaissent que de loin en loin, comme des ombres, dans les préoccupations de leur maître. L'angoisse de la vie matérielle écarte les pensées plus hautes, qui pourraient consoler ; mais cette faillite d'une école est aussi la faillite de la société, qui parle si haut des bienfaits et de l'obligation de l'instruction, et se montre inhabile à assurer la sécurité à son représentant.

Les instituteurs belges sont plus malheureux encore ! Ils ont entendu la dure parole : « Qu'ils s'en aillent ! » et beaucoup ont été exécutés, condamnés à plonger dans les flots noirs du dénuement complet. Ceux qui, dans nos provinces cléricales, ont pu se maintenir, ont tremblé des années et tremblent encore sous les menaces de destitution ; ils se sont sentis déprimés par ce double régime de dénuement et de terreur !

Faut-il descendre encore au-dessous de ces cercles d'enfer ? La légende de l'institutrice est encore à faire. Il est à peine question de ses appointements, puisqu'il est convenu qu'une femme a peu ou point de besoins. Sa résignation lui tient lieu de rentes. Ses toilettes ne sont pas même discutées. Au village, si elle est jolie, elle est toujours compromise ; si elle est laide, ses défauts servent à la ridiculiser. On la trouve toujours trop bien mise.

Les exécutions cléricales ont frappé en masse les institutrices. Ce ne sont pas seulement les cléricaux qui y ont applaudi. Il est une foule de gens qui déclarent que la femme ne doit pas travailler, sans daigner expliquer comment elle devra s'y prendre pour vivre sans travail, si elle est pauvre.

Tous les médiocres, sans distinction de parti, ont la haine de la femme intelligente et travailleuse. L'institutrice est leur victime désignée. Ils l'attaquent dans sa vertu, dans sa réputation, la jettent à dévorer aux chiennes de la calomnie. Voilà comment tant d'institutrices qui ont échappé à l'ukase Woeste et se croyaient sauvées, tombent, l'une après l'autre, sous la

méchanceté cancanière et bête. Les religieuses valent mieux, disent les conseillers qui escomptent d'avance une diminution des dépenses scolaires. Avec elles, on est sûr d'éviter le scandale.

Ah ! le bon billet !

Le XIXe siècle nous a légué sa lugubre légende des instituteurs et institutrices : c'est l'explication de son impuissance.

Que fera le XXe siècle ?

22 octobre 1903.

Le Repas des Enfants à l'École

Nous avons entendu le gouvernement et sa majorité refuser le subside qui devait lui permettre d'augmenter les appointements des instituteurs les plus malheureux. Cela ne nous a guère étonné de la part d'un parti ami des lumières et dévoué, comme chacun sait, à la cause de l'instruction. Quand il se vante d'avoir couvert la Belgique d'écoles, nous savons de quelles écoles et de quelle instruction il est question!

Nous avons encore entendu le gouvernement et sa majorité repousser un autre subside, destiné à assurer les aliments, une fois par jour, aux enfants des écoles, sur tout le territoire belge. Une telle profusion a épouvanté ce parti économe qui, sans sourciller, prodigue nos millions à l'armée et au culte. Cela ne nous étonne guère de la part de cet ami des pauvres, auteur des lois sociales qui font, comme on nous l'a dit, l'admiration du monde.

La cause des enfants a été admirablement défendue par le citoyen Van Langendonck. Peine inutile! les « grosses légumes » réclament trop de fumure, de sorte qu'il ne reste rien pour les petits! Il faut comprendre les choses!

Nous avons à opposer à ce double vote réactionnaire la résolution des conseillers communaux socialistes, dont le Parti Ouvrier a le droit d'être fier! Faut-il distribuer des aliments aux écoliers pauvres? Oui! A qui revient ce devoir, aux particuliers ou aux pouvoirs publics? A ces derniers! Fera-t-on de la distribution des aliments un moyen politique pour favoriser les enfants des écoles communales, au détriment des petits prolétaires appartenant aux écoles congréganistes? Non, ils seront tous égaux devant le besoin de la faim.

Ah! mes frères, que votre vote généreux fait paraître noire et sordide l'âme de ces politiques qui vantent si haut leur

amour pour l'instruction, et n'ont pas un denier pour adoucir le sort des maîtres et des élèves prolétaires.

Avec quelle timidité s'est produite la solidarité qui étreint aujourd'hui les enfants indigents dans un même embrassement. La Goutte de Lait, l'Assiette de Soupe, la Bouchée de Pain, les Vieux Vêtements, l'Œuvre des Petits-Pieds nus, etc., etc. Comme il a fallu demander peu, faire sa requête humble pour la faire écouter! Ils ont faim, les petiots! ils ont froid! et leurs protecteurs n'osent parler que de très minces portions et de vieux vêtements. Ce sont des particuliers qui tendent la main! Leur action est insuffisante, comme l'indique la mièvre appellation de leurs œuvres; leurs groupes sont nécessairement instables! Et cependant, de toutes les manifestations de la justice sociale, celle qui s'attache aux petits est à la fois la plus émouvante, la plus nécessaire et la plus intelligente.

Tous ceux qui combattent la déchéance de la race sous ses diverses formes, rachitisme, tuberculose, penchant à l'alcoolisme, etc., tous ceux qui comprennent combien l'enseignement donné à des écoliers qui ont faim et froid donne peu de résultats, et qui attachent un prix inestimable aux résultats de l'enseignement, ont appuyé de leurs plaidoyers l'idée de protéger les enfants contre les privations. Nous n'avons pas à répéter ce qui a été dit tant de fois!

Il nous reste toutefois à prévenir nos concitoyens que les enfants ne sont pas des oiseaux. Les nourrissons ont la bouche goulue, et se fâcheraient bien fort s'ils pouvaient comprendre qu'on parle de leur administrer le lait par gouttes. Ce langage n'est que ridicule; mais quand il s'agit d'enfants en pleine croissance, il faut reconnaître qu'une assiettée de soupe ne peut contenter leur bel appétit; et pour le vieux vêtement, il se réduit trop tôt à un simple canevas, pour réchauffer suffisamment le jeune corps; il manque de la solidité nécessaire pour résister aux assauts d'enfants agissants et remuants.

Jusqu'à présent, les distributions sont faites, presque partout, par des particuliers remplis de bonne volonté, mais dont l'action est insuffisante et instable. C'est le caractère des œuvres privées. Leur inspiration politique n'est pas à nier. Et tout cela donne raison aux résolutions du Parti Ouvrier.

Les socialistes, dans leurs communes respectives, vont orga-

miser ce service sur une base plus large ; à Louvain, à Schaerbeek, nos conseillers socialistes ont instauré des réfectoires et distribué des dîners complets. Ils auront été les premiers à prendre au sérieux les besoins de l'enfance pauvre, à organiser la solidarité.

Si c'est un bel exemple, ce n'est pas cependant la solution du problème. Telle ville est favorisée, telle autre abandonnée, selon la fortune des élections. Si les mères avaient des voix, elles diraient à l'État : « Sauvez nos enfants ! Vous leur offrez le pain intellectuel, donnez-leur en même temps le pain du corps, dont l'utilité est bien plus évidente. »

Les mères s'adresseraient à l'État pour que tous les enfants, par une mesure générale, fussent mis à l'abri de la faim et du froid. Et comment un gouvernement ne deviendrait-il pas conscient du crime et de la folie de l'abandon des enfants pauvres à la dure souffrance ?

Pour moi, ce qui m'a le plus impressionnée dans le vote des conseillers socialistes, c'est l'espoir de voir cesser ce vilain marchandage d'enfants entre les partis. On veut donc attirer des élèves à ses idées philosophiques ou religieuses, par une assiette de soupe ou par une paire de bottines ? On fait du prosélytisme avec une culotte ou un jupon ! C'est la démoralisation organisée aux dépens des enfants, dont on vend ainsi les consciences. Ils sont pauvres, c'est une raison de plus pour respecter l'humanité en eux, et ne pas les rendre victimes de l'odieuse rivalité de nos écoles.

C'est par d'autres moyens que nous travaillerons au succès de nos idées.

11 février 1904.

L'Enseignement religieux à l'Ecole

Pendant une quinzaine, les Bossuet de la droite ont vaticiné contre l'école sans Dieu, contre la morale laïque, contre l'école positiviste. Ils font semblant de croire et essayent de nous persuader que l'école cléricale, avec son catéchisme, peut seule assurer le salut des peuples ; que l'Eglise détient le monopole de la morale, et que cette morale religieuse est complétée par une sanction d'une incomparable efficacité.

La sanction religieuse, vous la connaissez : c'est la peine de l'enfer, dont la terreur agit sans conteste sur les cerveaux d'enfants, et y persiste, pour peu qu'aucune lumière ne vienne dissiper son mensonge.

La sanction religieuse est en effet très efficace, parce qu'elle plie l'homme à l'obéissance sous le coup de la terreur ; elle le mêle au troupeau qui fuit effaré, s'imaginant être menacé par la foudre ou la tempête.

Mais que la société ait intérêt à propager cet état de stupeur, c'est ce qu'on peut nier. Quand nous demandons des écoles, ce n'est pas pour multiplier les poltrons et les inconscients.

Les leçons de l'histoire, à ce sujet, sont graves. L'Eglise, se sentant menacée dans sa domination par le réveil des esprits, alluma partout où elle put des bûchers, qui flambèrent sur nos places publiques, dévorant des victimes humaines, vivantes et hurlantes. Ce spectacle exécrable évoquait celui des flammes éternelles, auxquelles étaient condamnés les rebelles.

L'Eglise, en appliquant la politique de la double sanction, du feu dans ce monde et dans l'autre, supprimait ses plus dangereux adversaires et terrorisait la multitude. Le résultat ne se fit pas attendre. Dans les pays qui furent soumis à ce traitement, en Belgique, en Italie, en Espagne, des nations pleines de sève furent arrêtées dans le glorieux essor de leur génie, et transfor-

mées en ces troupeaux inertes et effarés dont nous parlions plus haut.

Voilà pour la sanction. Venons-en maintenant à l'enseignement religieux, que cette sanction est appelée à soutenir.

Je sais qu'il est de mode de parler des beautés de l'Evangile, et de la vie nouvelle que Jésus a apportée au monde.

D'abord, dans les écoles, on ne se sert que d'un évangile expurgé avec autant de soin que s'il s'agissait d'un livre mis à l'index. On le cite peu ou on ne le cite point.

Le petit catéchisme, si vaillamment défendu par nos droitiers, contient l'exposé des mystères du christianisme, puis les commandements de Dieu et les commandements de l'Eglise.

Les apologistes répètent volontiers que le Décalogue est un abrégé de la loi naturelle; que cette loi soit divine ou naturelle, elle est fort reléguée dans l'ombre, derrière les commandements de l'Eglise qui brillent au premier rang.

En effet, quand on interroge un élève du catéchisme, il vous répond que les devoirs du chrétien sont de dire régulièrement ses prières et d'aller à la messe le dimanche; d'observer l'abstinence le vendredi et en carême et de faire ses pâques; tout cela sous peine de brûler éternellement en enfer.

Je voudrais qu'on me dit en quoi la société est intéressée à établir une distinction entre la viande et le poisson, à faire jeûner les pauvres diables, qui, déjà en dehors du carême, ont toujours faim. La société hausse les épaules, mais la fraction des conservateurs n'est pas fâchée de faire enseigner à ces pauvres diables que les privations sont méritoires, que le vide de l'estomac chez le travailleur est agréable à Dieu... et à ceux qui paient les bas salaires.

C'est ainsi que l'Eglise met son pouvoir aux mains du capitalisme.

Chose plaisante : notre gouvernement, qui a pour mission capitale de faire enseigner à l'école, aux frais des contribuables, le catéchisme avec ses règles de maigre et de jeûne, est obligé d'engager, au nom du pouvoir civil, une autre campagne d'abstinence, d'un intérêt social autrement grave, la campagne contre l'alcool. Ah ! si l'Eglise avait dirigé ses foudres contre l'alcool, au lieu de menacer de l'enfer ceux qui mangent de la

viande le vendredi, elle aurait certes fait meilleur ouvrage et travaillé plus intelligemment.

Je demanderai de même quel intérêt social s'attache à la célébration du dimanche, telle que la comprennent nos cléricaux. L'idée bienfaisante qu'elle évoque pour le travailleur, le repos hebdomadaire, est justement soutenue par le parti socialiste contre le gouvernement clérical et sa majorité. Mais le dit gouvernement, par respect du catéchisme, désorganise les services publics, le dimanche, pour envoyer tous ses agents écouter du latin qu'ils ne comprennent pas et contempler un spectacle rituel très ancien, dont le sens leur échappe totalement. Beaucoup de pauvres gens vont à la messe, poussés par la crainte de l'enfer. Mais si la sanction est efficace, quel bienfait social réalise-t-elle?

Qu'est-ce que le troupeau effaré rapporte de ces cérémonies de plus en plus étrangères, contraires à notre vie moderne? Pourquoi emploie-t-on nos millions à construire des églises, à entretenir un clergé dont l'action est négative, alors que notre organisation scolaire est au-dessous des besoins, et que le gouvernement refuse l'usage de ses locaux aux universités populaires, aux universités itinérantes, d'une bien autre portée.

Franchement, j'aimerais que le plus bel édifice du village servît à des expériences scientifiques sensationnelles, comme celle du pendule de Foucault, et que nos savants vinssent tour à tour parler au peuple, du haut de la chaire de vérité, pour propager les découvertes de la science et mettre les hommes en rapports de sympathie, en les faisant mieux connaître l'un à l'autre.

Je passe sur la question du devoir pascal, qui n'a vraiment rien à voir avec la morale. Ce sont des rites qui n'intéressent que la domination de l'Eglise, et encore par ses côtés les moins recommandables.

On m'interrompt, en me disant que le catéchisme renferme aussi les commandements de Dieu. Je ne citerai qu'une des explications données aux enfants, et j'ajouterai que ce que je dis de l'une peut s'appliquer aux autres.

Tu ne tueras point! Mais je te donnerai un habit de soldat, avec des armes perfectionnées et la manière de t'en servir.

Tu ne tueras point ! Mais quand tu recevras un ordre, tu viseras avec soin ; et gare à toi, si tu tires en l'air.

Tu ne tueras point ! Mais j'enrôlerai tous les mâles du royaume dans l'armée, la garde civique, la police, la gendarmerie, en vue des tueries possibles.

Tu ne tueras point ! Mais j'exalterai ton patriotisme, je soufflerai sur la haine des classes, pour te trouver prêt contre les ennemis que je te désignerai.

Tu ne tueras point ! Cela est dans la Bible, cela est dans le catéchisme ! Mais si tu oses traduire ce précepte par un écrit, une image, une affiche, je t'appellerai socialiste et je te traiterai en conséquence.

Si nous demandons au catéchiste : Est-ce que j'irai en enfer si je tue, ou y brûlerai-je si je ne tue point ? Il répondra : Il faut distinguer ! Mais vous risquez fort d'aller en cour d'assises, si vous affirmez le précepte attribué à Dieu.

Je me demande dès lors ce que vaut l'enseignement de la morale et ce que vaut la sanction religieuse au point de vue social ?

13 février 1904.

Écoles laïques & Écoles congréganistes

Nous voulons parler aujourd'hui, non d'un établissement spécialement voué à la réalisation d'un enseignement modèle, mais de cette multitude d'écoles primaires officielles, dont le type se répète de plus en plus, heureusement! à travers le monde civilisé. C'est même une des plus belles conquêtes de notre siècle.

On parle tant d'écoles laïques et d'écoles congréganistes, d'expulsion des congréganistes de France et d'invasion des congréganistes en Belgique, celle-ci étant la conséquence de celle-là : est-ce que les mamans, qui ont à choisir l'école de leurs enfants, n'ont pas à se demander ce que sont et ce que valent les écoles d'aspects si différents?

Quand les petites-sœurs apparaissent, vous les reconnaissez aussitôt à leur robe de bure, à leur lourde coiffe. Ce n'est pas un costume sacré, dont le modèle serait venu du ciel, comme on pourrait le croire, mais un costume de l'ancien temps, de ce temps où l'on ne connaissait pas la fabrication des étoffes souples et légères comme aujourd'hui. Ce costume pesant, qui gêne leurs mouvements, semble dire : « Nous méprisons le progrès, nous ne voulons rien apprendre! »

— Et vous, bonnes mères, qui désirez tant que vos enfants en apprennent plus que vous, qu'ils marchent avec le progrès, vous voilà bien servies, si vous les envoyez aux écoles congréganistes.

Ce qui m'inquiéterait, si l'on me proposait de leur confier mon enfant, c'est que petits-frères et petites-sœurs ne tiennent à aucune famille, qu'ils se vantent d'avoir tranché tous les liens d'affection.

Ne craignez-vous pas de donner à vos enfants l'exemple de ce détachement dangereux, en les rapprochant de tels maîtres et de telles maîtresses?

Ces petits-frères et ces petites-sœurs m'inspirent même de la défiance, car ils portent un nom d'emprunt, viennent on ne sait d'où, apparaissent et disparaissent comme des nomades.

Donneriez-vous votre bourse à garder à quelqu'un de ces inconnus? Et vous leur confiez ce que vous avez de plus cher au monde, vos enfants !!!

Allez donc à l'école officielle ; vous y trouverez des laïques soignant leurs vieux parents ou élevant avec amour leurs enfants, comme vous élevez les vôtres. C'est là que nous trouverons un modèle des vertus familiales.

Et puis, les laïques vivent publiquement une vie sincère ; on les connaît, on sait d'où ils viennent ; ils sont pareils à nous, seulement plus instruits et plus éclairés, et nous n'avons qu'à gagner si nos enfants les imitent et suivent leurs leçons et leurs exemples.

L'école laïque est le temple nouveau du prolétariat. On y apprend ce qu'il est nécessaire de savoir pour gagner sa vie et pour se conduire dans le monde. Les congréganistes nous diront qu'ils font précisément la même chose, mais, méfiez-vous, mes amies, car la différence est dans la méthode, et c'est là le point capital.

La méthode de l'école laïque est de faire travailler toujours le raisonnement, d'accoutumer l'esprit à observer, à enchaîner les faits et à rattacher les effets à leur cause. Cette éducation communique à l'esprit une grande fermeté et l'habitude de chercher la lumière en soi-même.

La méthode cléricale consiste dans l'emploi abusif de la mémoire, qui laisse la raison dormir, et condamne l'homme futur à attendre toujours du dehors un guide ou une impulsion pour se diriger.

L'école cléricale place la jeunesse dans l'atmosphère du miracle, c'est-à-dire en face de faits inattendus, inexpliqués, que rien ne peut faire prévoir, qui annulent notre raison et notre volonté.

L'éducation rationaliste accoutume les esprits, avons-nous dit, à observer, à rapprocher les effets des causes, à prévoir

l'effet quand apparaît la cause; même à supprimer l'effet en supprimant la cause; ou à produire l'effet, en produisant la cause.

Voulez-vous une explication plus claire ? A l'école cléricale, on enseigne que la maladie vient de Dieu, qu'il peut la guérir comme il peut l'aggraver, selon son plaisir.

Que faire ? Payer des messes, brûler des cierges bénits, faire des pèlerinages, en un mot solliciter le miracle, sans certitude de l'obtenir, car la résignation est la compagne de la prière.

A l'école laïque, on persuade la jeunesse que la maladie est le châtiment de l'inobservance des lois de l'hygiène, et l'on enseigne les lois de l'hygiène.

Qu'aimez-vous mieux : que dans les diverses circonstances de la vie, votre enfant voie le secours hors de lui, ou en lui-même ? A vous, bonnes mères, de décider.

— Tout cela est vrai, disent-elles ; mais nous sommes dépendantes d'un patron qui veut que nos enfants fréquentent l'école congréganiste.

— Je le crois bien, il fait élever vos enfants à la brochette, pour les rendre bien obéissants, bien résignés, et les réduire plus tard au régime des bas salaires.

— Mais nous sommes pauvres, et les dames, de belles dames en voiture, nous font distribuer, par les mains des sœurs et des frères, les vêtements chauds qui nous sont si nécessaires au fort de l'hiver.

— Les parentes de vos patrons, n'est-ce pas ?

Elles vous offrent un œuf pour vous prendre un bœuf ! Mes bonnes amies, prenez-y garde ! Vous trahissez aujourd'hui vos maris, qui combattent pour le maintien de leurs salaires; et, pour demain, vous trahissez vos enfants ! Vous les privez de l'éducation qui en ferait des femmes et des hommes conscients !

1er mars 1904.

L'Instituteur laïque

C'est une œuvre difficile que l'établissement de l'instruction laïque dans un ancien pays d'Inquisition, comme le nôtre; il faut lutter contre les traditions, contre les coutumes enracinées, contre les sentiments et les préjugés cachés au plus profond des âmes; se dégager de ce que l'on a cru bon et utile jusque-là, pour aller au-devant des idées nouvelles dont on se méfie, parce qu'elles sont nouvelles !

Quand les députés ont livré la lutte au Parlement, éveillé l'attention du public sur les dangers du cléricalisme triomphant, aux citoyens et aux citoyennes qui veulent les seconder il reste à agir chacun chez soi, puis dans la famille et dans le cercle des influences.

Quels que soient les défauts de notre législation scolaire, les militants conscients peuvent y suppléer. Pour eux, l'instruction des enfants est obligatoire à l'école officielle, accompagnée d'une dispense du cours de catéchisme. Ils font ainsi acte d'indépendance et donnent le bon exemple.

Mais ce n'est là que la première partie de leur tâche. La seconde est autrement importante et difficile.

Il n'y a que trop de libres penseurs persuadés qu'ils font une excellente profession de foi en mangeant du prêtre chaque matin à déjeuner. Ils envoient ainsi leurs enfants à l'école laïque munis de bons principes, et le soir, au retour de l'école, tout en soupant, les racontars de la journée permettent de manger un peu de l'instituteur.

L'un et l'autre repas sont dommageables aux parents et aux enfants : la preuve, c'est que l'habitude des cancans fait suivre la triste récréation du matin par celle du soir, plus triste encore ! Autant est belle la lutte pour les principes au nom des intérêts généraux, autant est démoralisante la guerre aux indi-

vidus où viennent se mêler les intérêts mesquins et les rancunes inavouables.

Ces parents peu intelligents s'excusent en affirmant qu'ils surveillent leur instituteur dans l'intérêt de leur école. « L'enseignement au-dessus de tout! » disent-ils avec stoïcisme ; « si l'instituteur ne fait pas notre affaire, nous l'obligerons à marcher droit ou nous le remplacerons! »

Cette naïveté rappelle M. Poirier, le bon bourgeois, qui voulait bien protéger les arts, mais les artistes... jamais! Ces terribles parents (on croit qu'il n'y a que des enfants terribles!) ignorent que toute la tactique des cléricaux consiste précisément dans cette guerre à coups d'épingles contre l'instituteur laïque. Nos adversaires savent bien qu'en déconsidérant l'instituteur, ils déconsidèrent l'école ; qu'en dépouillant l'instituteur de son prestige et de son autorité, ils lui enlèvent, de ce fait, son courage et son initiative. Une fois l'instituteur désarmé, contraint à un enseignement routinier par la crainte de donner prise à la critique, il ne reste plus qu'une école cléricale sous une enseigne laïque.

O gens simples! Vous vous imaginez que pour fonder une école laïque, il suffit d'y mettre un monsieur ou une dame en costume laïque, d'écarter les livres à tendances cléricales et de payer le local, le maître et les livres sur les caisses de la commune et du gouvernement! Mais ce n'est là que le début.

On vient de nous éclairer sur les écoles neutres édifiées sous le régime de la loi de 1879; M. Van Humbeek y fit distribuer pour 300,000 francs de cathéchismes. C'était là ce que je vous disais : des écoles cléricales avec l'enseigne d'écoles neutres!

Vous qui voulez surveiller l'instituteur sur les dires de vos enfants, que savez-vous de la pédagogie et des nouvelles méthodes? Vous avez le souvenir des vieilles disciplines auxquelles vous avez été soumis, et vous travaillez pour les perpétuer! La jolie besogne que vous faites là! L'idéal de votre temps, c'était le régime d'un paradis de clercs : les enfants bien sages étaient immobiles autour du maître, comme les élus rangés en rond autour du Père Eternel, tenant leur palme bien droite et chantant correctement, sans donner de signe de fatigue ni d'ennui! Aujourd'hui, la pédagogie introduit dans l'école le mouvement et la vie. Vous vous plaignez que

vos enfants n'apprennent pas ce que vous avez appris; sachez que la pédagogie élague des anciens programmes une foule de choses inutiles; elle n'attache même aucun prix à faire de petits prodiges. Votre enfant, d'après les méthodes nouvelles, doit se former à l'observation, à la réflexion, ce qui ne peut donner des résultats tangibles comme la récitation et les exercices de mémoire variés du temps passé. Vous soupçonnez le maître de manquer de vigilance, alors qu'il exerce sa vigilance dans un sens tout différent de celui que vous attendiez. Autrefois, c'était la compression : de peur d'accidents, on courbait, on enfermait, on immobilisait. Aujourd'hui, on prévient les accidents, en faisant les petits hommes actifs et débrouillards.

Qu'on se représente ce que peut souffrir un jeune instituteur, dans la première ferveur de son zèle pédagogique, à qui l'expérience n'a pas encore enseigné le tact et la modération.

Ce sont précisément ceux qui se sont dits ses amis, qui croient se connaître aux choses de l'enseignement, qui vont le combattre avec acharnement. Pour maintenir intactes, dans leur école, toutes les traditions du bon vieux temps, ils réduiront l'instituteur au découragement et à l'impuissance. « Et cependant », se dira quelquefois le vaincu, en accomplissant sa triste besogne, « il y avait quelque chose là ! » Et il frappera son front comme le poète, car l'instituteur des temps nouveaux est appelé à être créateur comme le poète : créateur d'hommes.

De toutes les pratiques cléricales, la plus efficace pour tuer, dans une âme confiante, l'élan et l'initiative, c'est bien l'enquête secrète. Tenir un homme, dans un milieu hostile, à l'état d'accusé, sans lui permettre de voir en face l'accusateur et l'accusation, il y a là de quoi affoler l'esprit le plus pondéré. Et cependant l'existence du mal est prouvée par le seul fait que quelques administrations, sur qui passe plus librement le souffle nouveau, attestent publiquement leur résolution de supprimer les dossiers secrets.

J'ai connu un homme de haute distinction, à la tête d'un établissement d'instruction des plus importants, en province. A la suite des luttes politiques locales, l'orage éclata sur sa tête. Il apprit alors que, depuis dix ans, toutes ses actions, toutes ses paroles étaient rapportées, dénaturées, envenimées,

pour être couchées dans son dossier. Je ne m'arrête pas sur la peine de ce pauvre homme, condamné à voir un espion dans presque chaque ami, mais sur l'effrayante démoralisation d'un personnel livré à de telles suggestions. Les parents, les enfants mêmes! sont enveloppés dans cette corruption. Et peut-on donner le nom de laïque à une institution où se perpétuent les pratiques des tribunaux maudits de l'Inquisition?

Un autre moyen de maintenir l'école dans le respect de Sainte Routine, c'est de surcharger l'instituteur de besognes étrangères à sa fonction d'enseigner. Il faut voir la complication des écritures pour les comptes de la Caisse d'Épargne — sans oublier tant d'autres œuvres recommandables, mais absorbantes — pour se dire que l'instituteur ainsi surmené appartient encore matériellement à sa classe, mais qu'il n'apporte plus à ses élèves cette flamme de vie qui en ferait des hommes. Encore une fois, l'école garde son épithète de laïque, mais l'esprit clérical y est maintenu.

Aimer l'école laïque, c'est aimer et soutenir l'instituteur qui en est l'âme; c'est chercher à communier avec sa pensée et son savoir, pour le pousser aux initiatives et se dégager soi-même des disciplines routinières d'une première éducation. Tant que l'instituteur ne trouvera pas autour de lui, dans les parents et dans l'administration, des sympathies et de chaudes amitiés, il restera incompris et isolé, donc impuissant. L'enthousiasme est une flamme qui ne vit qu'à la condition de se communiquer de proche en proche. Il ne continue à chauffer une âme humaine, au milieu du froid ambiant, que si cette âme ainsi éprouvée est celle d'un héros, et les héros sont rares!

Le progrès de l'enseignement laïque dû au concours des groupes des familles les plus éclairées, œuvre de la bonté compréhensive des citoyens des deux sexes, donne une estimation exacte de la valeur d'une nation à une heure déterminée de son histoire.

11 mars 1904.

L'Instruction laïque

Les congrès de l'enseignement ont jusqu'à présent fait la part très large aux préoccupations, trop justifiées, de la vie matérielle, à des exposés de procédés et de méthodes ayant un caractère exclusivement professionnel.

L'écho des réunions des Amicales de France et de nos syndicats d'instituteurs des deux sexes nous a appris que, dans ces derniers temps, le vent du large avait balayé des écoles les couches de poussière déposées par le temps. Ce qui donne son prix à cette nouvelle, c'est que les fenêtres ont été ouvertes par les instituteurs et les institutrices; oui, par eux-mêmes.

Cette initiative est pleine de promesses, si l'on songe que les rénovations de la pensée ne s'accomplissent point par ordre supérieur.

Nous avons dit ici comment la réunion des Amicales de Marseille et celle du syndicat de l'arrondissement de Bruxelles avaient déclaré « la guerre à la guerre », et s'étaient engagées à arracher toutes les mauvaises herbes semées par la brutalité et l'orgueil humain pour armer des frères contre des frères.

Ces propositions découvrent le chemin qu'ont parcouru les esprits dans le corps enseignant. J'ai entendu jadis discuter à perte de vue combien d'heures devaient être attribuées à l'étude de l'histoire; quelles méthodes seraient employées, quels manuels? Si l'on commencerait par les premiers ou par les derniers siècles; s'il y aurait un exposé préparatoire? Mais ces hommes si compétents ne reculaient pas devant le programme officiel qui sert de véhicule à toutes les ignorances, à tous les préjugés des vieux âges. Les instituteurs modernes ont eu la clarté qui manquait à leurs anciens. Ils considèrent comme moins important de fournir les noms et les dates qu'on

demandera aux examens, que d'écheniller leurs leçons de toutes les larves qui les ont si longtemps souillées.

Ils se disent avec raison que l'instruction ne consiste pas dans l'ingestion d'une masse considérable de notions, mais dans la pensée juste et attentive !

Nos instituteurs des deux sexes ont donc déclaré la guerre à la guerre. Que les mères écoutent, pour les comprendre et les mieux seconder !

C'est d'abord la répression des brutalités des écoliers. La bienveillance, la douceur, la droiture dans les relations. On ne dira donc plus à un garçon : « Il faut te faire craindre, rendre les coups reçus. »

On lui dira ce qu'on dit aux filles : « Conduis-toi avec prudence, sois juste, de manière à ne pas mériter les mauvais procédés. » C'est le meilleur moyen de n'avoir aucune injure à rendre !

C'est ensuite la répression de la vanité de classe qui, à tout moment, se trahit dans notre langage. « Vous vous tenez comme un paysan », dit-on à un petit citadin, qui se rengorge aussitôt et se croit un type d'élégance, tout simplement parce qu'il n'a pas été élevé aux champs.

Le mérite se met à la portée de tout le monde quand il ne s'agit que de préférer la couleur de sa peau, sa caste, sa religion, sa ville, sa nationalité à toutes les autres : vanité bête ! Et pendant qu'on méprise tout ce qui est en dehors de soi, on néglige de se corriger de ses défauts, on ne les voit même pas, ou si on les voit, on les appelle des qualités de race. Le Français est bouillant, et le petit Français n'a garde de réprimer ses accès de colère. L'Anglais est fier, hautain ; et le petit Anglais affecte la morgue et le dédain. Comment voulez-vous que ces caractères tout en angles, reproduits à des millions d'exemplaires, ne se heurtent pas dans la vie, jusqu'à la haine, jusqu'aux combats sanglants ?

Et le maître, dans l'école, le manuel à la main, viendrait dire : « Leur inimitié se compte par siècles ; ils se sont exterminés sur tels et tels champs de combat. Ces combattants étaient des héros. Continuez, mes amis, ajoutez vos noms à la liste des héros ! »

Eh bien ! non ; les maîtres laisseront de côté ces noms cri-

minels et se joindront aux mères pour dire à la génération grandissante : « L'humanité se compose d'hommes, donc de frères. Faites-vous des âmes de bonté et de paix! Créez-vous par l'éducation un mérite personnel, au lieu de ce mérite fictif réduit à une étiquette. »

On a dit souvent que l'école changera le monde : oui, à condition que l'école change beaucoup elle-même!

C'est donc un heureux présage que cette entrée en scène de l'esprit laïque. Car, dans le mouvement qui s'est produit en France pour l'expulsion des congrégations, l'esprit laïque s'est opposé à l'esprit réactionnaire, et a conçu toute une synthèse de l'éducation, conforme aux aspirations du monde moderne.

L'enseignement laïque n'est pas seulement anticlérical, il est égalitaire, pacifiste, humain. C'est pour nous une joie que de compter tant de femmes dans cette avant-garde; mais il faut noter que les institutrices françaises sont bien plus mêlées que les nôtres à la vie civique. Electrices et éligibles aux Conseils départementaux et aux Conseils supérieurs de l'instruction publique, leur esprit s'est élargi pour comprendre les questions qui ont été agitées dans les luttes de ces derniers temps. Si elles ont bénéficié de ce contact avec les choses et les faits, il est vrai aussi que le pays a tout à gagner à leur progrès.

Et puis, quelle belle chose que de voir l'école répudier le culte des textes, renoncer à sa manie livresque, pour se rapprocher de la nature et de l'humanité!

1er juin 1904.

A propos des Œufs à la coque

J'allais, à l'occasion du Congrès des instituteurs, parler de choses qui me tiennent au cœur, quand tomba sur ma table une de ces lettres qui mettent un rayon de soleil dans la retraite d'une institutrice. Une ancienne élève, établie en Angleterre, se rappelait affectueusement à mon souvenir; elle éprouvait, la chère enfant, le besoin de me dire que sa vie était heureuse, qu'elle était bien mariée et élevait trois beaux enfants, selon les principes qu'elle avait reçus elle-même. Puis, s'envolaient comme des colombes, les joyeuses histoires de sa jeunesse; les vacances qu'elle avait passées à Spa avec quelques compagnes.

« Vous rappelez-vous, me disait-elle, notre hôtesse, la mère Michel, à qui vous offriez, le soir, un petit verre d'Elixir de Spa. En prendrez-vous, mère Michel? — Je suis toujours prête à prendre, ma chère! — L'accent était inimitable. Avez-vous aussi gardé, dans votre cœur ou votre estomac, la mémoire des omelettes mirifiques de la mère Michel? »

Pour mettre le lecteur au courant, je lui conterai que nous avons passé, en effet, un mois de vacances à Spa, maîtresse et élèves. Nous arpentions les collines dès le grand matin, et quand nous nous réunissions, vers 9 heures, autour de la cafetière et d'une montagne de tartines, nous avions une faim de loup; nous n'étions jamais rassasiées.

Mes jeunes amies me firent entendre les incontestables revendications de leurs estomacs et j'allai les porter au tribunal, je veux dire au parloir de la mère Michel. C'était une petite vieille, d'une maigreur, d'une pâleur transparente, les traits encadrés par les flocons de dentelle de son bonnet, la robe grise tombant en plis monastiques sur sa mince personne. Elle avait plutôt grand air, s'occupait beaucoup de sa maison, et

vantait, à l'occasion, sa bonne éducation, « l'éducation pratique du bon vieux temps » ; avertissement salutaire aux jeunes élèves soumises aux systèmes modernes.

J'exposai à la respectable veuve notre désir de voir ajouter, à notre repas matinal, deux œufs à la coque par convive, moyennant compensation.

Elle resta hésitante, me fit répéter, pinça les lèvres, me regarda bien en face, en marquant un vif étonnement, puis enfin, elle se confessa :

« Voyez-vous, ma chère, il faut que je vous dise la vérité : c'est que je ne connais pas bien le tour. »

C'est la réponse que je dus rapporter à mon petit peuple, lequel se consola aux heures du dîner copieux et de l'excellent souper, particulièrement soigné par la mère Michel.

Le lendemain matin, le rêve des œufs à la coque s'était envolé. Nos fillettes partirent pour la promenade, les pieds légers, le rire sonore, jouant avec le vent qui s'amusait à secouer leurs chevelures lumineuses. Quand la faim les ramena au logis, dès l'entrée, leurs narines se dilatèrent, leurs yeux eurent des pétillements de malice. « Il y a du nouveau, ma chère », se disaient-elles. Et l'on escalada, quatre à quatre, les marches jusqu'à la salle à manger.

Ah! je ne m'étonne pas qu'on se souvienne, après des années, des omelettes mirifiques de la mère Michel. Elles s'étalaient deux sur la table, condensant autour d'elles l'essence de tous les parfums des collines d'alentour. Elles achevaient harmonieusement la chanson de la poêle, toutes frémissantes, comme si elles avaient eu une part de vie; fumantes, mousseuses, balsamiques, des taches rouges marbrant l'or veiné de bronze. Ces merveilles ne furent cependant appréciées que plus tard, bien plus tard, par un effort de mémoire, tant elles eurent rapidement disparu dans les estomacs profonds. Mais chaque matin, les omelettes au jambon furent saluées de cette plaisanterie, murmurée par des voix discrètes : — Une chance, ma chère, que la mère Michel n'ait pas mieux connu le tour des œufs à la coque. — Ah! oui, ma chère!

MM. Gourmont et Picard diront ce qu'ils pensent de cette lacune dans l'éducation pratique du bon vieux temps, mais il reste avéré que notre hôtesse, qui faisait d'admirables ome-

lettes, ignorait complètement l'art de cuire des œufs à la coque.

Tout aussi ignorantes, et pour d'autres raisons, sont les milliers de femmes sacrifiées à l'industrialisme. Celles-là contemplent les œufs déposés chez les marchands, mais de loin, comme des articles de luxe, des délicatesses à jamais hors de leur portée. Une femme venait de perdre un grand fils de vingt ans; il avait succombé à l'anémie, et ces paroles de la mère désespérée en expliquent suffisamment la cause : — Ah! disait-elle, si j'avais pu seulement lui donner un œuf!

Cela se passait à Alost, sur une des terres les plus fertiles du monde, et dans une des familles les plus laborieuses; le père, la mère, tous les enfants ayant l'âge légal, travaillant à la filature douze heures par jour!

Je vous promets qu'il n'est pas question d'œufs à la coque, chez ces exploités : l'ordinaire se réduit au plat de pommes de terre relevé d'un filet de vinaigre ou de quelque déchet de charcuterie; l'extra se présente sous le nom de crêpe, nom ambitieux pour désigner un peu de farine délayée dans de l'eau, qu'on fait sauter sur une poêle préalablement frottée avec une couenne de lard : ni beurre, ni lait, ni œufs. Cette recette de misère a figuré dans le recueil d'une école ménagère à une exposition scolaire.

Recettes de misère, secrets de misère à l'usage de nos infortunés producteurs. Comme je comprends la réponse de ces mères de famille, à qui un bourgmestre bien intentionné m'avait priée de recommander son école ménagère!

« Y envoyer nos enfants? Comment est-ce possible? Le père gagne deux francs par jour, la mère un franc, mais pas tous les jours; nous comptons trois mois de morte-saison. Alors, comprenez, dès que l'enfant a fait sa première communion, il faut qu'il rapporte. D'ailleurs, le ménage de l'école, c'est pour des riches; on y parle de choses que nous ne voyons jamais. Nous avons nos secrets de pauvres gens, qui se passent de mère en fille et que nous gardons pour nous, car on n'aime pas à mettre les dames et les messieurs au courant de ses petites affaires. »

Ces campagnards ignoraient, pour leur usage, le tour des œufs à la coque; mais il y avait peut-être, parmi elles, une

cabaretière, à qui un touriste de passage pouvait demander ce mets rare et qui, peut-être, était en état de le satisfaire. Alors, elle allait chercher des œufs, allumait son feu, puisait de l'eau, la faisait chauffer jusqu'à l'ébullition; et ces opérations successives, en y ajoutant la coction dans l'eau bouillante, pendant trois ou quatre minutes, pouvaient se prolonger pendant une demi-heure. De là, la réponse des fillettes.

Les beaux messieurs ayant cuisine montée, feu toujours allumé, eau chaude toujours prête, n'ont à attendre que trois ou quatre minutes, quand ils commandent leurs œufs à la coque. Le temps de dire Pater, Ave, ils sont servis. La mère des fillettes qu'on a interrogées ne connaît pas ces simplifications de la vie privilégiée.

Il lui faut une demi-heure pour produire ses œufs à la coque.

J'arrive à ma conclusion. Il est impossible de métrer, de peser, de jauger le contenu d'un cerveau, et, par conséquent, de juger la qualité et la quantité de l'enseignement qu'il a reçu. La plupart du temps, chacun croit poser des questions simples, parce qu'elles sont simples à son point de vue, et il ne juge les réponses qu'à la lumière de sa propre expérience.

Le but de l'instruction n'est pas de tenir prêtes des réponses suffisantes à des questions prévues pour satisfaire l'inspecteur; la pédagogie moderne se préoccupe à juste titre d'armer les bonnes volontés, de communiquer à l'esprit l'initiative, afin que l'individu puisse adapter son activité à des milieux nouveaux et à des tâches diverses. Les interrogatoires d'intellectuels, si bienveillants qu'ils soient, ne mettent pas ces résultats en évidence.

Simple réflexion : combien la question sociale jette son ombre sur tout l'édifice scolaire, surtout en ce qui concerne les femmes !

J'étais sortie du Congrès des instituteurs par une porte; il me semble que j'y suis rentrée par une autre.

8 septembre 1904.

École primaire et Socialisme

Parmi des souvenirs lointains et confus, je retrouve dans ma mémoire une visite faite aux salles d'asile de Bruxelles, lors de leur cession à la ville par l'administration des hospices.

A travers ce brouillard, une image surgit, claire et nette : c'est une classe d'enfants, de tout petits enfants, trop sages et trop nombreux, immobiles sur leurs bancs. La salle offre cette particularité de n'être éclairée que par le haut. Il ne s'agit pas, comme vous pourriez le supposer, d'un local de hasard, affecté comme pis-aller à l'usage des petiots. Non, il s'est trouvé un architecte qui a aveuglé les murs, de dessein prémédité, pour que les jeunes élèves ne soient pas distraits de leurs leçons par les choses du dehors.

Une jeune maîtresse très avenante, pleine de zèle, est invitée à donner sa leçon. Elle aussi, comme l'architecte, a souci du bien et du mieux. Elle connaît la méthode intuitive et la met en pratique. Un carton fatigué par l'usage est fixé au tableau, bien en vue.

« C'est l'arbre ! », dit la jeune maîtresse, entraînant les mioches en pleine abstraction, par le fait des habitudes d'esprit qu'elle a contractées elle-même à l'école. Elle montre successivement la racine, le tronc, les branches, etc., et reçoit à ses questions des réponses dites par cœur et en chœur. Le moment est venu de s'occuper des feuilles ; le frisson de l'automne ouvre la porte, et jette à nos pieds de larges feuilles dorées, semblables à de beaux oiseaux aux ailes cassées. Qu'aurait dit l'ingénieur-architecte de cette invasion des « choses du dehors » dans son hypogée ? La porte indiscrète est aussitôt refermée ; et l'institutrice, ressaisissant les esprits un instant distraits, poursuit son interrogatoire : « Quelle est la couleur des feuilles ? »

— « Les feuilles sont vertes », nasille le petit chœur avec conviction.

Pendant que la jeune génération, docile et aveugle, répète les formules de l'école, se préparant à répéter de même les formules de l'Eglise, les discussions font rage au Parlement. Les cléricaux et les libéraux se disputent la possession des écoles, et dans l'acharnement de la lutte, on voit les libéraux replacer aux murailles officielles les crucifix que les catholiques en avaient arrachés. Le ministre de l'instruction publique se fait l'acheteur et le distributeur des catéchismes de Malines.

L'émancipation de l'intelligence populaire n'a pas été l'œuvre des politiques. Elle est le résultat de l'étude et de l'effort collectif des instituteurs et institutrices, eux-mêmes sortis du peuple, pénétrés de l'idée que l'enseignement portait en lui-même sa vertu émancipatrice; qu'il lui suffisait de grandir librement, pour porter des fruits de liberté et de félicité.

Mettre dans les mains du petiot une boule, en l'invitant à jouir de l'inattendu de ses mouvements, y opposer ensuite le cube et sa stabilité invincible, laisser la main, qui s'est heurtée aux angles du cube, éprouver le velouté, la morbidesse de la forme ronde; surprendre les sens encore neufs du petit par un jeu de boules aux couleurs du prisme, qu'il associera et dissociera selon son caprice : c'était mettre, au premier degré de l'enseignement, à la portée des plus petits, le germe même des idées, la sensation et l'expérience. Ce fut le miracle de Frœbel. Mais l'application et le développement de la méthode Frœbel appartiennent, dans chaque pays, à la collectivité des instituteurs et institutrices.

L'Ecole modèle a une première place à revendiquer dans ce grand effort, et l'on ne pourra jamais parler de son influence, sans rendre hommage à ses deux initiateurs, MM. Buls et Sluys, ce dernier directeur de l'école.

Avec eux et par eux disparaît l'école-hypogée; non seulement on admet dans l'enceinte « les choses du dehors », mais on va au-devant d'elles. Les petits, au lieu d'apprendre « l'arbre » sur une image, vont voir des arbres et mille autres choses. Ils s'accoutument ainsi à observer, à juger : ils affranchissent ainsi leur esprit de la tyrannie du verbalisme.

Le plus difficile était de poursuivre, à l'école primaire, cette sollicitation de la pensée individuelle par les exercices des sens,

par l'observation et l'expérience. On y est arrivé au moyen des travaux manuels. L'outil, jadis tant méprisé, s'est présenté comme instrument émancipateur de la pensée. En voyant, aujourd'hui, se multiplier les ateliers dans les bonnes écoles primaires, les cours industriels, on assiste à la double recherche du problème scolaire et du problème social, les deux ne faisant plus qu'un. On sent s'agiter, dans ces nouveaux milieux, les ombres de Rousseau et de Fourier, les annonciateurs du monde nouveau.

Si l'outil a désormais son rôle, combien le livre, l'enseignement scolaire proprement dit, n'a-t-il pas exercé d'influence sur le relèvement de la vie ouvrière ! Gand se souvient avec gratitude de l'échevinat Callier, de l'admirable création des écoles qui fut son œuvre, et de l'intelligente génération d'ouvriers qui en sortit. Le socialisme gantois, *Vooruit*, toute la floraison ouvrière qu'il nous été donné de voir, sont les heureux résultats de la Renaissance pédagogique gantoise.

Si, d'un côté, nous assistons aux débuts de l'action éducative de l'outil, du travail manuel qui, par la sensation et l'expérience, sollicite la pensée ; de l'autre, nous assistons à une transformation du monde ouvrier par la diffusion des notions scientifiques.

Cette transformation de la classe ouvrière se manifeste à nos yeux par l'éclatante floraison des œuvres de solidarité, les mutualités, les coopératives, les syndicats, les cercles d'études, etc. Le premier effet de l'instruction chez l'ouvrier, a été l'éveil de la conscience de classe, un immense besoin de fraternité, l'apparition d'une vertu moderne, opposée à la charité comme à l'égoïsme, une vertu qui trouve à se manifester principalement dans la vie ouvrière : la solidarité, fille de la justice.

A cette transformation morale, ajoutez la transformation intellectuelle la plus frappante. Le temps n'est plus où les pères disaient : « J'ai bien vécu sans lire et écrire, mes enfants peuvent faire comme moi ! » Le temps est venu où les parents pleurent sur leur ignorance et n'épargnent aucun sacrifice pour donner de l'instruction à leurs petits. Le temps est venu où la classe ouvrière a faim de savoir, comme elle a faim de pain, et nous n'en voulons pour preuve que la multiplication des

groupes d'études, des universités populaires, des bibliothèques, en un mot de toutes les organisations où les pauvres gens sont appelés à s'instruire.

L'école primaire et les œuvres dites post-scolaires forment désormais un tout. Mais leur marche est entravée par les conditions malheureuses du travail. L'école, qui a tant contribué à préparer l'émancipation ouvrière, n'aura son couronnement que par cette émancipation. Les deux navires de l'enseignement et du travail désormais naviguent côte à côte, portant même fortune.

Que doivent attendre aujourd'hui les hommes d'école soucieux de progrès ? D'abord une loi décrétant l'instruction obligatoire, puis toute la série des réformes réclamées par le Parti ouvrier.

Chaque article de ce programme promet à l'enfant du peuple une part plus large de loisirs, d'indépendance, et partant élargit son horizon intellectuel.

4 novembre 1904.

" La Maternelle "

de **Léon FRAPIÉ**

L'Académie Goncourt, en couronnant le livre et l'écrivain, a appelé sur eux l'attention du public. On peut discuter ce jugement, en même temps que les titres d'autres écrivains à la même distinction; on peut ne pas admirer la fable romanesque qui sert de prétexte et de cadre au récit; mais nul ne pourra lire sans émotion les fortes pages, où sont mises en relief l'extrême misère de l'enfance et l'impuissance d'une société formaliste à la comprendre et à la secourir.

La *Maternelle* — l'école des petits de 2 à 7 ans — s'élève dans la rue des Plâtriers, aux maisons sales et délabrées, aux eaux noires, aux odeurs les plus infectes. L'édifice officiel de pierres sombres, égayé seulement par les affiches municipales, domine de sa masse solennelle le quartier miséreux, où la loi de l'obligation scolaire agit comme une pompe aspirante et foulante, dans les garnis, dans les mansardes, les cours de miracles, pour enlever toute une enfance miséreuse et la transporter à l'enseignement public.

Dans nos pays de non-obligation, nous laissons les déchets de la population vagabonder dans les rues, ou peiner au travail industriel. Nos écoles ne connaissent que par de rares échantillons l'effectif des deux cents mioches de la *Maternelle* de la rue des Plâtriers, et nous ne nous sommes pas encore posé le terrible problème social qui occupe Léon Frapié : Voici le groupe des dégénérés, les tout petits prêts à recevoir toutes les impressions; comment votre pédagogie accomplira-t-elle le sauvetage de cette génération?

L'auteur trace les tableaux parallèles : ici, l'affreuse hérédité qui menace l'avenir, et la vie de misère et les exemples qui confirment l'hérédité; là, l'école officielle, une morale de

convention et une ignorance voulue de la dépravation ambiante.

L'inspecteur, les trois institutrices, les deux femmes de service rivalisent de zèle et sont prêts à se sacrifier entièrement à leur devoir; mais ce devoir a sa formule pédagogique, et l'on ne voit rien au delà.

Tous ces petiots portent les marques de la dégénérescence héréditaire; la misère et l'alcoolisme les ont marqués; il y a là toutes les déviations de la colonne vertébrale, les coxalgies, le strabisme; les signes évidents de la tuberculose, de l'épilepsie; des faces de noyés... Encore : il faut entendre l'ordure sortir des bouches mignonnes, sous l'influence des exemples, des habitudes contractées dès la prime enfance. L'instinct d'imitation qui, ailleurs, est le plus puissant facteur de l'éducation, scelle dans ces pauvres cerveaux les souvenirs odieux.

C'est en souriant aux anges que la jolie Louise fait cette réponse, à qui lui demande l'emploi du samedi : « Le samedi, on se soûle ! »

Une autre mioche, invitée à jouer à « papa et maman » refuse : « Aujourd'hui, j' m' bats pas ! »

Louis Clairon avait battu sa mère, à l'entrée même de l'école :

— Tu ne le feras plus jamais ? lui dit la maîtresse,

— Oh ! non.

— Elle est bonne, ta maman, tu l'aimes bien ?

— Oh ! oui. Elle m'a acheté des bonbons en chemin !

— Tu sais, il ne faut pas la rendre malheureuse. Pourquoi l'as-tu battue ?

— Pour faire comme papa !

***

Mademoiselle reproche amicalement à Léonie Gras, qui déjeune à la cantine, de n'avoir pas apporté de pain. Elle lui explique avec complaisance l'usage du pain. La petite personne l'interrompt, en scandant les mots : « Je n'ai pas de pain, il a plu hier soir ! »

Et mademoiselle se détourne au plus vite, pour ne pas être éclaboussée par la boue du quartier.

Tous ces enfants vivent au milieu de la bataille : le petit Tricot, enfant haillonneux, qui ne compte pas sur son corps les bleus, les noirs et les déchirures sanglantes, se console philosophiquement : « Pendant qu'i m' battent, on a la paix. »

Quelquefois, comme nous l'avons vu pour Louis Clairon, le bruit des coups trouble la paix de la Maternelle.

Un père jette sa fille, Louise Guimard, au préau, battue, griffée, le visage gonflé de larmes et labouré d'ecchymoses. Les camarades accourent bruyants, excités, émerveillés de la magistrale correction. Les figures qui, en nombre, portent les marques paternelles, grimacent leur expression de la rue.

La maîtresse sait que tout se calme par le chant d'ensemble. Elle entonne, inconsciente de l'ironie des choses :

Petit papa, c'est aujourd'hui ta fête...
J'avais des fleurs pour couronner ta tête...

Cette ineptie complète le portrait de ces femmes cloîtrées dans la pédagogie, comme des religieuses dans la dévotion, les unes aussi impuissantes que les autres.

La mère de Marie Doré insiste pour que l'on apprenne à chanter à sa fille, parce que, avec sa frimousse piquante, cela lui fera un élément de succès. Plus d'une mère se prépare ouvertement à exploiter la beauté de sa fille. Les maîtresses se font statue, ne veulent ni voir, ni entendre. Il y a dans le livre officiel de jolis récits sur le devoir filial, elles les répètent imperturbablement, suivant leur consigne, en bons soldats de l'ordre.

***

— Ne va pas dans la cour, entends-tu, petit Pierre ?
— Mais, père, il ne pleut plus !
— C'est égal, reste ici !
— Mais pourquoi ?
— Parce que !
— Mais père !
— Eh bien, vas-y !

Or, la gelée a saisi l'humidité sur le sol, et, sur le verglas, Pierre est tombé, peut-être dangereusement.

L'attitude du père est loin d'être recommandable, ce qui n'empêche pas le moraliste d'aboutir à cette conclusion :

— Obéis donc, enfant, sans demander pourquoi.

— Pourquoi ?

— Vous devez l'obéissance à vos parents; tout ce que vos parents ordonnent, disent et font, est bien, répètent les maîtresses avec conviction. Lorsque le petit mouton ne passe pas par le chemin que lui montre sa mère, il est mangé du loup.

Avis à Léonie Gras, à Marie Doré et aux autres, à qui l'ambition maternelle, impatiente, montre déjà le chemin de la prostitution.

Avis à celles qui rient aux anges en racontant les soûleries du samedi et les batteries de tous les jours.

Pourquoi empêcher Louis Clairon de battre sa mère, pour « faire comme papa » ?

La pédagogie, qui entend toujours sonner dans le code l'hallali de la puissance paternelle, n'a pas encore su faire une place à la conscience de l'enfant.

Cependant, comment l'école accomplira-t-elle son œuvre d'amélioration de la famille humaine, si les générations nouvelles sont dressées par elle à suivre moutonnièrement les traces des anciennes?

L'enseignement normal tend à faire des instituteurs et des institutrices une classe à part; des institutrices surtout, plus isolées, plus surveillées, de nature plus craintive.

Elles ont la foi professionnelle; mais leur éducation de fonctionnaire les isole de la misère ambiante, de la vie miséreuse. Elles bouchent leurs oreilles à la grande plainte et surtout aux revendications, aux idées de réforme; tout cela leur paraît compromettant, subversif. Si même un de leurs chefs, par exception, tente de les initier au mouvement, elles se méfient, se raidissent.

— Je parcours cette feuille féministe, dit la directrice, parce que Monsieur l'inspecteur me la prête; mais vous pensez bien que je ne m'abonnerais pas à cette publication de déséquilibrés !

Voûées à l'enseignement aveugle et dogmatique, elles s'intéressent aux meilleures méthodes pour enseigner à lire, écrire et compter; elles ont dans leur mémoire toute une collection d'historiettes appropriées à toutes les circonstances de la vie, vues du côté abstrait, bien entendu; mais de la

misère et du vice, des périls qui feront de ces enfants des vicieux, des oppresseurs et des opprimés, elles ne savent rien et ne veulent rien savoir. Elles ne savent pas la vie, et ne peuvent pas y préparer leurs enfants, surtout les fillettes. L'école inculque une discipline apparente, une morale de convention, qui ne s'applique qu'à la surface; le fond social n'est pas atteint.

Telle est l'opinion de monsieur Léon Frapié que j'ai exposée dans une sincère analyse. Il me semble qu'il ignore les travaux des Amicales d'instituteurs et d'institutrices, en France, qui étudient courageusement les questions sociales, et nos fédérations d'enseignement qui ne restent pas en arrière.

On peut croire aussi à un grain d'hostilité de l'auteur à l'égard de l'enseignement laïque : c'est possible ! Il exagère l'inefficacité de cette force sociale de l'instruction populaire, encore à ses débuts. Mais ces pages, le développement de cette idée qu'il y a manque de contact entre notre enseignement officiel et la vie réelle, cela vaut la peine d'être lu et médité. Si tout n'est pas vrai, il y a beaucoup de vrai !

2 janvier 1905.

Les Amicales de Jeunes Filles

à Bruxelles

J'ai eu l'honneur, je devrais dire l'incomparable bonheur, de diriger, pendant 35 ans, un grand établissement d'instruction officiel, fréquenté par des centaines de jeunes filles de tout âge. J'ai pu constater que le développement des programmes, la prolongation des études, accompagnée des joies de la camaraderie scolaire et de la large application du respect de la personnalité des élèves, que cet ensemble éducatif avait pour résultat d'exalter les facultés et, en même temps, multipliait, avec les aspirations, les possibilités.

L'école de la rue du Marais, avec son organisation complexe, depuis les jardins d'enfants et les classes maternelles, en passant par l'école primaire et les cours secondaires, jusqu'à la section des humanités préparatoires aux études universitaires et la section normale des régentes, prolonge l'enfance joyeuse de l'écolière, ouvre à la jeunesse consciente de larges perspectives.

On ne s'étonnera pas que nos jeunes filles, si longtemps associées dans les études et les récréations, aient éprouvé, après l'heure de la séparation, le louable désir de se revoir et d'entretenir les premières et précieuses amitiés. De telles sociétés d'anciens élèves se forment dans tous les établissements. Mais nos jeunes filles tenaient de leur éducation un double besoin d'idéal et d'activité immédiate qui parut d'abord irréalisable.

Sans m'arrêter aux premiers tâtonnements, je dirai ce qui est aujourd'hui accompli. Le nom seul de réunions amicales nous apprend que nos jeunes filles, après de longues années consacrées au travail scientifique, ont pensé aux satisfactions du cœur.

Les voici entre amies, que feront-elles?

Elles chercheront ensemble, la main dans la main, cœur contre cœur, se soutenant, se réchauffant, leurs sœurs que la pauvreté isole et qui sont dispersées dans les quartiers déshérités. Pour s'aimer mieux, elles ont élargi leurs âmes.

Les voici donc, après avoir fait leurs preuves, obtenant la jouissance d'un local de la commune, au centre du quartier le plus miséreux, en pleine rue Haute! On se réunit amicalement dans un but d'agrément. On organise des fêtes, des excursions, auxquelles les jeunes ouvrières accourent bientôt avec empressement. Ce n'est pas tous les jours gala; il y a, dans l'intimité, des chants accompagnés du piano ou du violon; on lit, on récite, chacun y va de son talent; et toute la volée de jeunes filles, à un moment, va prendre ses ébats dans la cour assez vaste!

Quel bienfait pour les pauvrettes, étiolées dans les ateliers et dans les logements étroits, et quelle joie profondément ressentie par les amies qui ont pensé à ouvrir les cages.

Mais dans cette réunion féminine se font jour des préoccupations féminines. Ah! quel joli travail vous faites! Comme je voudrais l'apprendre! et l'adroite fée rapporte à la prochaine réunion les matériaux qui vont se changer en jolis objets sous les doigts des apprenties. D'autres fillettes, moins ambitieuses, voudraient bien savoir raccommoder leurs effets, et, tout aussitôt, leur vœu est entendu.

On leur enseignera le ravaudage, le rapiéçage; et plus tard, la coupe et la confection de vêtements simples; et l'atelier s'anime au son d'une musique joyeuse ou d'un chant d'ensemble; ou bien, c'est une voix familière qui entame une causerie, une récitation, une lecture.

Les ambitions de nos ouvrières grandissent, elles sondent la profondeur de leur impuissance à la vie; et comme elles n'ont qu'à le demander, elles appellent leurs grandes sœurs à leur aide. C'est ainsi que s'organisent des cours de ménage, des cours d'hygiène : des cours sans maîtresse, donnés par une amie mieux informée à des amies qui ne demandent qu'à apprendre. Les exercices de gymnastique, de chant, sont de grands succès, on le comprend.

J'ai appris avec peine que le cours de dessin a dû être inter-

rompu à la suite de la retraite de la jeune personne qui s'en était chargée. Elle n'a pas été remplacée, et c'est un grand malheur, car le dessin a son importance au point de vue professionnel et au point de vue éducatif.

Quoi qu'il en soit, l'établissement de la rue Haute, tous les soirs, est une ruche vibrante ; sept salles sont occupées par 172 ouvrières de tous métiers et leurs amies dévouées.

Celles-ci, à l'occasion des fêtes, ont porté leurs invitations dans le logis, et en se rendant compte de l'extrême détresse de ces familles laborieuses, la plupart enfermées dans la chambre unique, elles ont pu se rendre compte de la nature des services qu'on attendait d'elles. Ces visites, pendant l'année dernière, sont représentées par le chiffre de 112.

Ce sont ces expériences sociologiques qui ont amené les amies à créer une société de secours mutuels qui est appelée à rendre de grands services.

Nos entreprenantes jeunes filles ont été dans les usines et les ateliers, mener leur propagande, à l'heure de la sortie. Les industriels et les contremaîtres, en voyant ces frais et sérieux visages, nimbés de leurs cheveux de lumière, laissaient passer l'apparition de cette jeunesse divine; ils étaient étonnés, mais sympathiques.

Le sérieux avec lequel toutes les fonctions sont remplies aux Amicales de la rue Haute apparaît dans ce fait : La jeune personne chargée d'enseigner les secours en cas d'accident, pour se mettre au courant, se rendit en Angleterre et fit un stage de six mois dans un hôpital en qualité d'infirmière.

La vie d'hôpital éveilla en elle une vocation, de sorte qu'à son retour d'Angleterre, elle entreprit l'étude de la médecine, sans toutefois se séparer de ses amies.

L'institution a déjà ses succursales, notamment à Saint-Gilles. Elle attend de la ville de Bruxelles un second local pour étendre son activité. A Marcinelle, spontanément, l'échevin J. Destrée a annexé à l'Université populaire une Amicale de jeunes filles à peine née et déjà prospère. Il y a quelques jours, Mme Biernaux, en termes charmants, entretenait les jeunes marcinelloises de la tentative de leurs sœurs de Bruxelles.

Entre la période scolaire et le mariage, il y a pour la jeune

fille un temps d'arrêt, dont le progrès des mœurs lui permet dès aujourd'hui de profiter pour son éducation personnelle, pour l'épanouissement de son être; et même pour jouir pleinement de se sentir pleine de sève, de vigueur, et s'épanouir dans la beauté, la bonté et le bonheur. Elle ne sera que plus forte et mieux préparée, quand l'heure des responsabilités et des épreuves sonnera.

Ce qui recommande particulièrement les Amicales de jeunes filles, c'est qu'elles invitent à leur banquet les privilégiées et les déshéritées, les instruites et les ignorantes, et qu'elles font pour toutes de la fraternité, de la joie, de la jeunesse.

1er mars 1905.

Nos Enfants

Il y a et il y aura toujours, entre les honnêtes gens, un sujet de conversation attachant, inépuisable : les enfants. Il touche aux affections les plus vibrantes et aux considérations philosophiques les plus élevées.

Notre ami Octors excelle à toucher cette note du cœur, qui est, en même temps, de haute portée philosophique. Il parle avec la simplicité que mérite l'enfant, et cette simplicité fait la valeur des brochurettes qu'il adresse aux papas et aux mamans.

Il se demande d'abord, et avec raison, ce qu'il faut entendre par qualités et défauts; autrement dit, il consulte sa boussole éducative, avant de se mettre en voyage, et c'est fort bien fait!

Quand Paul remplit de son tapage l'étroit logis, les parents agacés le lui reprochent comme une faute. Il faudrait plutôt se préoccuper de Pauline qu'on n'entend jamais, et se dire que les enfants, filles et garçons, ont besoin de mouvement. Je sais bien que les autorités devraient, comme cela se fait dans certaines villes d'Allemagne et ailleurs, approprier des terrains de jeux dans les divers quartiers. Mais comment cette réforme s'est-elle accomplie en Allemagne? Il est vraisemblable que les parents allemands ont reconnu la nécessité d'ouvrir un espace aux jeux des petits, et que le besoin clairement exprimé par toute une population a dû être enfin satisfait.

Octors dissèque le vice du mensonge avec une grande perspicacité; il fait bien, car il n'est rien qui avilisse les individus et les nations, rien qui détruise la confiance entre amis et voisins, que cet odieux travers de la fausseté.

Pour corriger ce vilain défaut, il faut remonter à la cause. Le poltron ment, le lâche ment. Nos histoires de Croquemitaine, nos préjugés religieux, nos menaces de punitions exagérées, nos gronderies excessives, en abaissant les caractères,

suppriment le courage de la vérité. Et puis, il y a la faiblesse physique, l'arrêt du développement qui entraînent la dissimulation, l'habitude sournoise, signes propres à la déchéance.

Une autre cause du mensonge, sur laquelle il me semble qu'Octors passe trop rapidement, c'est la ruse, qui fut toute la sagesse des primitifs et qui n'est pas tombée en désuétude chez les modernes.

Un professeur d'histoire raconte avec complaisance une ruse de guerre, à la grande joie de ses élèves. Il les entraîne avec lui dans le dédale de la diplomatie. Oh ! la vilaine leçon !

Cette évocation des temps anciens devrait être invariablement accompagnée d'une protestation chaleureuse. La générosité propre aux jeunes cœurs ne peut sans danger sortir amoindrie de nos écoles.

Et si nous nous mêlons au monde bourgeois, Fourier nous raconte qu'il fut battu par son père pour avoir fait manquer la vente d'une pièce de drap, en révélant au client les défauts de l'étoffe. Fourier, saisi de dégoût, tourna le dos à la boutique paternelle, mais il ne changea pas le commerce, qui vit toujours de tromperies.

J'ai vu trop souvent des pères libres penseurs envoyer leurs enfants, par mesure de prudence, au catéchisme et à la première communion. Ils se moquaient librement devant les enfants du « pain à cacheter », mais n'auraient pas toléré chez ceux-ci un geste, une parole, qui mît le curé en défiance.

Les enfants se prêtent à ces rôles équivoques et se façonnent une tenue spéciale, yeux baissés, geste onctueux, voix unicorde.

Détestable éducation qui, hélas ! est dans l'air, partout où règne la tyrannie. J'ai constaté cependant que la terrible nécessité du gagne-pain faisait moins de mauvais pères que la vanité des hautes fréquentations, et l'avidité de grossir un tas d'écus déjà plus que suffisant aux besoins de l'existence.

Mais comment ces pères enseigneront-ils la vérité ? Les enfants, en les écoutant, sont toujours à l'affût d'une ruse ou d'un artifice fructueux.

Je voudrais ouvrir une parenthèse en faveur de ces enfants à imagination riche, poètes et artistes en puissance, dont il faut craindre de décolorer le beau rêve.

Cela passe si vite, cette force créatrice, qu'elle n'offre aucun danger. L'enseignement nécessairement sec et rétréci, les camarades incrédules et moqueurs, la réalité et l'expérience, tout concourt à briser les ailes du pauvre Icare. Oui, il a fait des contes, le plus souvent il s'est prêté un rôle, il a relevé et agrandi son personnage ; mais tant que son invention a été désintéressée, il était poète et méritait plutôt nos sympathies.

Je veux que l'invention soit désintéressée. Si elle dévie jusqu'à grandir l'inventeur aux dépens d'autrui, c'est différent. Les marmots qui étalent, par récits, aux camarades, les étrennes qu'ils n'ont pas reçues, uniquement pour exciter l'envie et faire souffrir, sont d'abominables marmots. Les fillettes et les garçonnets qui évoquent couramment les fêtes, les toilettes, les élégances auxquelles ils restent d'ailleurs étrangers, sont tout aussi coupables. On a dit quelque part que l'orgueil est le père du mensonge. Il convient, en condamnant les enfants, de rechercher si les milieux où ils ont grandi ne renfermaient pas, sous mille formes morbides, les germes de l'ambition. La manie des grandeurs passe des grands aux petits.

En suivant l'analyse de l'ami Octors, je vois l'auteur revendiquer hautement les droits de la curiosité de l'esprit. L'origine de toutes nos connaissances n'est autre que la curiosité.

L'humanité stupide, pendant des siècles, a assisté à tous les phénomènes naturels, partagée entre l'épouvante et la terreur des dieux. L'esprit humain n'est apparu que du jour où il a prononcé les mots magiques : pourquoi et comment?

Réjouissez-vous si vous voyez à votre enfant un esprit curieux, capable de poser une question et d'en écouter la réponse. Gardez-vous de condamner l'éveil de l'esprit; ne l'arrêtez pas plus que vous n'essayeriez d'arrêter le vol d'un oiseau !

On confond avec la curiosité l'habitude du commérage. Ce n'est plus de l'éveil de l'esprit qu'il s'agit, mais d'un esprit vide, en quête de vils matériaux.

Allons-nous comparer le moulin dont les ailes battent à vide, avec cet autre qui s'emplit de grain et rend de belle et blanche farine?

Ah! oui, on est indiscret, on lit les cartes postales, on écoute aux portes, on représente, dans une maison honnête, une cala-

mité réelle. N'auriez-vous pas donné l'exemple, chers parents? Ne vous seriez-vous pas montrés friands de ces rapports sur les voisins, vous ou les vôtres? Il faut, dans ce cas fâcheux, contrebalancer l'influence dangereuse de l'exemple, en poussant vos enfants vers l'étude. Le bon grain étouffe l'ivraie; ainsi la pensée du livre, la notion générale chasse toutes les préoccupations puériles de ce que font, disent ou deviennent les voisins derrière leurs portes.

D'où je conclus que les enfants ne seront bien élevés que par des mères à l'intelligence cultivée.

Me voilà peut-être un peu loin de ma brochure. Mais c'est le propre d'un bon livre de faire réfléchir et de mener l'esprit au loin. C'est le service que m'a rendu mon ami Octors, dont je le remercie de tout mon cœur!

7 mars 1905.

L'Éducation populaire féminine

Je me suis trouvée dimanche à Frameries, au milieu d'une de ces jolies foules de fillettes entourées de papas et de mamans. Leur seule présence, par l'expression de leur joie profonde, suffit pour constituer la plus belle et la plus touchante des fêtes laïques. Les cérémonies officielles réservent rarement aux prolétaires un autre rôle que celui de spectateurs; pour l'élément féminin, c'est le seul possible aujourd'hui. Les fêtes scolaires font une belle exception : les papas et les mamans y sont, avec leurs enfants, spectateurs et acteurs. La larme prête à déborder de la paupière, le cœur battant bien fort !

— Comme tout cela est banal ! disent les gens blasés. Que c'est vulgaire! — Mon Dieu, dites tout d'un coup que c'est peuple! Etre peuple, c'est être humanité!

Frameries est un de ces bourgs du pays noir, qui, en dépit de « la loi des quatre infamies », comme dit notre ami Anseele, a réussi à se doter d'une administration exclusivement socialiste et ouvrière. Ce que les Borains veulent, ils le veulent bien, témoin le zèle persévérant qu'ils mettent au service de leurs mandataires, pour assurer la prospérité des écoles officielles.

Les chiffres qui m'ont été donnés sont des plus suggestifs; surtout, si l'on se représente que nous sommes en pays noir, qu'il s'agit d'une population de pauvres mineurs, qui certes ne sont pas gâtés par les gros salaires, et qui ont à subir, par le fait de leur condition dépendante, les exigences patronales. Hélas! ce n'est pas la seule commune belge où les écoles congréganistes cherchent à recruter leur public par la contrainte.

Frameries compte 8,000 habitants. La population des écoles

primaires est de onze cents élèves, dont cinq cents garçons et six cents filles. Cette différence est expliquée par la situation des établissements congréganistes, les petits-frères se trouvant au centre de la commune, et les petites-sœurs, dans un quartier excentrique.

Le recrutement des écoles primaires est généralement assuré par la population des écoles gardiennes ou Frœbel. Que de fois, dans des localités où je rencontrais des citoyens tout dévoués à l'enseignement officiel, je m'étonnais du peu de résultats de leur infatigable propagande. L'explication est presque toujours la même : « Les sœurs ont une école gardienne, et nous n'en avons pas... elles s'arrangent pour retenir les petits auprès d'elles, quand ils ont grandi. »

Rien n'est plus vrai ! mais nos amis se sont arrangés, eux, pour ne pas livrer l'âme de leurs enfants aux adversaires.

Les écoles gardiennes de Frameries comptent 350 élèves « pas plus hauts qu'une botte », mais qui représentent, pour un avenir prochain, des montagnes d'espérances.

Faisant suite aux écoles primaires de filles, Frameries possède une école ménagère de 160 élèves et des cours du soir, qui en comptent 150. On peut conclure de ces chiffres que l'école ordinaire a donné cet excellent résultat de faire apprécier, à son jeune public, les bienfaits de l'étude et de lui inspirer l'énergie nécessaire pour la continuer.

Le programme de l'école ménagère est simple et pratique. La preuve, c'est qu'il y a 160 mères qui se privent du concours de leurs filles, ou de l'argent que pourrait déjà rapporter leur travail, pour les laisser sous la direction de maîtresses expertes.

Ailleurs, j'ai vu des écoles ménagères peu fréquentées, surtout peu fréquentées par les ouvrières. Sans divulguer les petits secrets que j'ai pu surprendre, je me contenterai de rapporter ce que j'ai lu dans les journaux, sous forme d'éloges. Un jury se réunit, approuve, admire. Un restaurateur que le jury s'était adjoint pour déguster le festin préparé par les candidates cuisinières, s'écrie avec enthousiasme :

C'est aussi bon qu'au restaurant !

Qu'avait donc de commun cette cuisine de haut goût avec celle d'une famille ouvrière ? Ailleurs, les apprenties ménagères

préparent un lapin et le mangent à l'heure du midi : elles étaient, je suppose, cinq ou six. Elles se rassasièrent, dit la légende, et il en resta pour le soir. Les bonnes petites avaient gentiment fait dînette, mais n'avaient nullement appris comment satisfaire les appétits robustes des travailleurs.

Ce n'est pas que nous ne puissions rencontrer l'enseignement de l'art de vivre « pour rien ». Exemple : une recette de crêpes où il n'entre ni beurre, ni lait, ni œufs; rien que de la farine, de l'eau et la poêle frottée avec une couenne de lard. C'est très bon pour... les autres.

Dans un carnet scolaire, la viande est renseignée au prix uniforme de fr. 0.80 le kilo, mais toujours accompagnée d'une sauce.... vous en devinez la raison; dans un autre carnet, où l'on donne le détail des basses viandes, des sauces, tout à coup apparaît un glorieux dessert du prix de fr. 2.50.

Ces fausses directions, qui compromettent les meilleures entreprises, mettent en valeur ces 160 élèves ouvrières conquises sur les préjugés, les méfiances, disons même sur l'hostilité du milieu. Sans doute, l'esprit très pratique et la méthode des institutrices y est pour beaucoup, mais l'expérience montre que l'enseignement populaire a tout à gagner à recevoir son impulsion d'une administration ouvrière qui connaît à fond, les ayant partagés, les besoins de la population.

Les apprenties ménagères revenaient précisément de Liége, où elles avaient passé une semaine, déployant avec succès leurs petits talents devant le public de l'Exposition. L'importance accordée à l'éducation féminine est bien un signe du temps.

Mais revenons à Frameries, où j'ai encore à présenter les 150 femmes adultes qui suivent les cours du soir. Ce sont des ouvrières, les unes employées à la surface des charbonnages, à séparer de la houille les pierres qui y sont mêlées, les autres travaillant dans une cordonnerie. Salaire : de fr. 1.20 à 0.80.

Si le gain est mince, la journée est fatigante; il faut savoir gré à ces braves femmes, au nombre de cent cinquante, d'avoir le courage de se remettre le soir à un travail intellectuel.

Il doit y avoir de bons, d'excellents papas, parmi nos conseillers socialistes de Frameries. N'ont-ils pas imaginé, pour les petits des écoles gardiennes, une distribution de boîtes de

dragées. Ils ont tout simplement ouvert le paradis aux enfants et aux mamans.

A chacune des élèves de l'école ménagère et des cours d'adultes, on a remis, en prix, cinq mètres d'étoffe bien chaude pour l'hiver. Le cadeau a été apprécié avec discrétion, mais quand la jeune ménagère ne se sentait pas regardée, elle tâtait le tissu en connaisseur et l'on devinait, à de menus gestes, qu'elle se livrait à des calculs pour en déterminer l'emploi.

Pour qui sait vivre de la vie des petits et partager les émotions des âmes simples, non, il n'y a rien de banal dans ces fêtes scolaires.

La joie qui rayonne sur le visage des institutrices dit que leur vie s'est confondue avec celle de leur petit monde, et avec la grande œuvre éducative qui leur est confiée. Elle dit aussi qu'elles se sentent soutenues par leur administration.

La belle tenue de ces enfants d'ouvriers révèle la révolution qui s'opère en elles et autour d'elles. Chacune s'était parée de son mieux et révélait, dans ces soins mêmes, un goût de simplicité vraiment remarquable. Leur politesse était digne, bien éloignée de la mondanité et de l'afféterie. C'est un type nouveau qui se multiplie dans la classe ouvrière, ajoutant au charme féminin le rayonnement de l'intelligence.

11 août 1905.

FÉMINISME

Qu'est-ce que le Féminisme?

Les réponses tombent dru autour de moi, avec accompagnement d'éclats de rire sonores.

— Tenez ! Voilà l'image vivante du féminisme : une femme à bicyclette qui déserte sa maison et prétend porter culottes !

— C'est tout le contraire ! Les femmes n'ont jamais assez de robes ! Robes de soie, de velours et de dentelles; elles en ont plein leurs armoires et ne sont pas contentes ! Témoin Mlles Jeanne Chauvin et Anita Augsburg qui, en ce moment, révolutionnent le Palais, à Paris et à Berlin, pour réclamer une robe... d'avocat !

— L'avènement de la femme-homme ! clame un journal sérieux, en reproduisant la statistique du travail en Allemagne, et soulignant : trois cents femmes maçons, deux mille femmes employées aux carrières...

Beau sujet de rire vraiment, que l'effort douloureux de ces malheureuses pour échapper, elles et leurs enfants, à la faim et à la débauche !

Il y a un article qui reparaît périodiquement dans les journaux de toutes couleurs, et qui ne manque jamais son effet. Le chroniqueur morigène durement les femmes jeunes et jolies, — les autres ne comptent pas — en s'amusant à détacher de temps en temps ce masque de moraliste austère, pour laisser entrevoir le visage du polisson. Le public applaudit à ce jeu leste et s'approvisionne de bons mots pour en faire la menue monnaie de son esprit.

Que répondre à ce persiflage ? Ce n'est que mousse légère et floconneuse qui ne peut résister un instant au vent qui souffle du large.

I. — Objet du féminisme.

Les titres mêmes de nos sociétés nous le disent : « Société pour l'amélioration du sort de la femme », « Ligue pour la défense du droit des femmes ». Le fait est que de grandes et cruelles souffrances sont le lot de notre sexe et ont pour cause la négation légale de nos droits. Il est vrai que les mœurs sont en avance sur les lois, et que la plupart des femmes bénéficient de ce progrès accompli dans les mœurs. Le féminisme n'est donc pas une utopie irréalisable : il s'appuie sur ce qui est. Son programme se réduit à demander pour toutes les femmes la condition réalisée pour quelques-unes, dès aujourd'hui, dans l'élite sociale. Cela n'est-il pas raisonnable ? Nous allons voir que cela est nécessaire.

L'histoire nous montre que, dans toutes les batailles livrées pour le Droit, les femmes ont été aux côtés des hommes, combattantes et martyres. La légende de Jeanne d'Arc concentre sur une seule figure le simple héroïsme d'un grand nombre de ses sœurs. Elle nous montre comment l'image de la Patrie apparut d'abord à la femme qui, la première, sentit que, pour jouir de la paix sur le sol natal, il fallait avant tout l'affranchir de l'étranger. Sous nos yeux, les Cubaines prises les armes à la main, les Arméniennes menacées de l'outrage et de l'égorgement sentent le prix de la liberté, et sont prêtes aux mêmes luttes que leurs pères, leurs maris, leurs frères et leurs fils. Demain, après la victoire, auront-elles leur part égale des droits conquis? Cela n'est pas encore arrivé.

S'il est un fait avéré, c'est que, dans les guerres de religion, les femmes ont bravé la prison et la mort, avec autant de courage que les hommes, pour la défense de la liberté de conscience. La tolérance est une conquête moderne : pour un sexe, oui; pour l'autre, non! Est-il beaucoup de libres penseurs qui hésitent à épouser une jeune personne élevée au couvent ? Ils vous diront, sans se douter de l'énormité de telles paroles dans de telles bouches : « Une jeune fille élevée au couvent est formée à l'obéissance : tant mieux ! La première vertu de l'épouse est l'obéissance! Si la manie dévote tendait à prendre

le dessus, l'autorité du mari y mettrait bon ordre. » Ainsi jugent et édictent encore beaucoup de partisans du libre examen.

Alors qu'après un siècle de philosophie, les bienfaits du savoir sont partout appréciés, les préjugés se coalisent pour garder les femmes dans l'ignorance et les tenir éloignées de tous les arts libéraux. Si l'on compare le XVIe et le XIXe siècles, l'avantage est à la Renaissance, qui s'énorgueillit de son chœur de muses savantes. Les physiologistes, en rabaissant le cerveau de la femme, ont réédité, sous une forme nouvelle, l'anathème prononcé au moyen âge.

La Révolution française,en proclamant les droits de l'homme, a déclaré le domicile inviolable, la propriété inviolable. Cent ans après, nous lisons couramment dans les faits divers qu'un mari ivrogne a jeté sa femme, pendant la nuit, hors du domicile commun ; que tel autre a vendu les meubles, les vêtements, la machine à coudre de son épouse ; et nous savons que la loi est pour le voleur, pour le brutal, contre la femme.

A la première page de nos Constitutions est inscrit cet article fondamental : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi ». Que devient cette égalité, quand la loi reconnaît deux morales dans les rapports entre les deux sexes, de manière à condamner la femme et à innocenter l'homme pour le même délit.

Nous pourrions passer en revue toutes les garanties personnelles, toutes ces libertés que l'on appelle pompeusement les conquêtes modernes, et constater toujours l'exclusion de la femme. Le patrimoine de l'humanité n'est encore que le patrimoine de la moitié de l'humanité : richesse précaire, sans lendemain, tant que les mères n'enseigneront pas à leurs fils le prix de la liberté; et comment le feraient-elles, tant qu'on leur enseignera, à elles, que l'ignorance et la servitude leur promettent une vie de molle quiétude, une beauté et une dignité particulières à leur sexe ?

Il y a donc, après tous les mouvements historiques qui se nomment la Renaissance, la Réforme, le Siècle philosophique, la Révolution française, l'Affranchissement du travail, une dernière évolution nécessaire pour achever et assurer les autres, l'Emancipation de la femme.

II. — Les causes du mouvement féministe

Loin d'être le rêve de quelques femmes excentriques ou déséquilibrées, ou de philanthropes avides de réclame, le mouvement féministe arrive à son heure marquée, dans l'ordre logique des faits. C'est sur le terrain historique que nous rechercherons les principales causes de l'évolution actuelle.

1re cause : Le Code Napoléon et ses effets.

La cause première du féminisme a nom Napoléon : il a été l'auteur principal des maux de la femme, dont l'excès devait amener une réaction nécessaire.

C'est à Napoléon que nous devons cette Europe de fer, où la paix tient plus d'hommes sous les armes, que jadis les guerres les plus sanglantes. C'est à Napoléon que nous devons ces articles du Code Civil qui ont asservi l'épouse et humilié la mère devant ses fils. Plût à Dieu que la femme eût alors protesté et que le féminisme fût né un demi-siècle plus tôt ! En favorisant et protégeant la débauche masculine, Napoléon a ouvert le champ libre à l'alcoolisme. Or, ce code a régi, à un moment, presque toute l'Europe ! L'asservissement de la femme dans ce milieu militariste, en face de ces deux fléaux, la débauche et l'alcoolisme, c'est l'humanité atteinte aux sources mêmes de la vie. La natalité baisse dans une proportion continue, et dans la même proportion grandit le déchet social, les infirmes, les idiots, les alcooliques, les fous, les criminels, et surtout les criminels précoces.

Il faut périr, ou sauver les mères et les enfants !

2e cause : Le Travail des Femmes.

L'application de la force de la vapeur à l'industrie a apporté à la femme autant de maux que l'œuvre napoléonienne. La vie des pauvres en a été révolutionnée. Pour se rapprocher de la fabrique, il a fallu quitter les champs ou les faubourgs bien aérés, aller vivre dans une maison surpeuplée, au milieu d'une

ville noire et enfumée. La femme avait suivi son mari dans ces lieux empestés; elle a dû le suivre, avec ses enfants, jusque dans la fabrique même, où elle n'a pas tardé à prendre sa place, toujours avec les pauvres petiots. Est-ce que la vapeur ne s'était pas mise à filer et à tisser, la dépossédant de son antique industrie ?

Vous connaissez ce sombre drame. Bas salaires trop souvent raflés par des maris alcooliques, journées interminables; conditions du travail insalubres et immorales; certes le travail des femmes aux usines a eu sa très large part dans l'épuisement de la race.

Nous avons entendu répéter : « La femme au foyer, l'homme à l'atelier! » Au dernier congrès socialiste, tenu cette année à Zurich, les démocrates chrétiens belges ont fait la proposition formelle d'interdire légalement la grande industrie aux femmes; mais comme ils ne donnaient aucun moyen d'assurer la subsistance à ces femmes, Bebel a répondu avec beaucoup de sens que « dans les conditions présentes, chasser l'ouvrière de l'usine, c'était la jeter à la prostitution ». Les congressistes lui ont donné leur vote. Ne savaient-ils pas que les conditions du travail sont aussi dures, pour les malheureuses, dans la petite que dans la grande industrie? On a eu à Zurich l'intelligence des faits contemporains. La poussée des femmes vers les ateliers est une force grandissante dans tous les pays; là où l'émancipation de la femme s'est affirmée, les professions libérales sont à leur tour envahies et assiégées par les femmes. C'est un mouvement que rien ne pourra désormais arrêter, et qui a pour illustration l'axiome d'un philosophe du XVIIIe siècle : « Le Travail est le Fondement du Droit ».

En attendant, les souffrances des prolétariennes sont cruelles. Le remède n'existe que dans l'amélioration générale des condition du travail; il y a ici une action commune nécessaire vers l'émancipation des femmes et des travailleurs.

3e cause : La Mobilisation des idées et des personnes.

La cause immédiate du féminisme, c'est avant tout l'organisation d'un enseignement public primaire pour les filles. Partout où l'instruction obligatoire a été décrétée, les filles en

ont recueilli le plus grand bienfait, car la loi a, sinon fait taire, du moins réduit à l'impuissance le préjugé qui, déclarant l'instruction inutile ou dangereuse pour les filles, condamnait la moitié des cerveaux d'une nation à l'obscurité et à la déchéance.

Après les écoles primaires, des écoles moyennes ont été ouvertes aux jeunes filles, et les plus énergiques parmi celles-ci ont forcé l'entrée des universités.

Mais, si l'école donne le premier mot de l'énigme du monde, la presse livre à tous et à toutes les documents humains tirés de la vie publique et de la vie privée. Or, la presse pénètre partout; les illettrés eux-mêmes, au fond des villages, entendent parler le journal et le parlent à leur tour sans s'en douter.

La facilité et la rapidité des communications donnent à tous et à toutes, dans la plus large mesure, l'enseignement par l'aspect. La ville et la campagne se pénètrent. Une exposition mobilise des millions d'hommes et de femmes. Les trains de plaisir emportent des touristes de tout âge, de tout sexe, de tous rangs et de toutes fortunes, vers les plages, les lacs, les pays de montagnes, sans se laisser arrêter par les frontières. Une femme, de nos jours, a le cerveau traversé par plus de sensations, de tableaux, que n'en eût pu connaître, en cent ans, la fière châtelaine qui vivait, avec son livre d'heures, entre son mari, un guerrier à la pensée lente et à la parole plus lente encore, et son grave chapelain, sans autre distraction que sa viole et le chant d'une romance, toujours la même.

Si l'on vous proposait, Madame, de remonter à la tourelle solitaire et de reprendre place sur la chaise à haut dossier doré et armorié, certes, la plus anti-féministe parmi vous repousserait l'offre avec énergie et crierait : « A moi, la liberté, le mouvement et la vie! »

Vous le voyez, vous faites toutes du féminisme, comme M. Jourdain faisait de la prose... sans le savoir!

4e cause : La Doctrine de la Solidarité.

Ce n'est pas assez de dire que la liberté est l'air même que nous respirons; que notre ciel, sans cesse chargé d'électricité, est sans cesse traversé d'éclairs qui, en illuminant de nouveaux

horizons, sollicitent nos âmes à l'action. Il faut ajouter ceci : la science, par la doctrine de la solidarité, est venue intéresser chacun de nous au bonheur général.

Qu'il y ait, sur un point du globe, un foyer de peste, toutes les nations se sentent menacées. Vous savez qu'à la nouvelle de l'apparition du choléra dans la vallée du Gange, ou sur les routes qui mènent les croyants de l'Islam à La Mecque — vous savez que nos gouvernements européens se concertent pour imposer chez eux les mesures de préservation et pour les conseiller, en les facilitant, avec une touchante sollicitude, au delà de leurs frontières. La Nature nous fait solidaires les uns des autres.

Des coins de misère, des mansardes et des chaumières s'échappent les fièvres putrides, les diphtéries, les typhus qui visitent les palais et les châteaux; et comme jadis, en Égypte, l'Ange exterminateur prélevait la dîme des premiers-nés, les fléaux s'abattent sur l'enfant adoré, sur la fiancée dans sa fleur, sur le jeune homme plein d'espérances, sur les époux nécessaires l'un à l'autre. Et au terrible « pourquoi? » jeté au milieu des larmes et des sanglots, la Mort répond sans s'arrêter : « Je suis venue vous rappeler que riches et pauvres, devant la Nature, vous êtes tous solidaires. »

La solidarité, c'est la sanction inévitable de la loi d'égalité. En vain nous invoquons l'amour idéal ; en vain les familles entourent de leur sollicitude le parterre des lis candides : tant que les femmes honnêtes s'isoleront dans leurs rêves, tant que les familles se constitueront en îlots fortifiés au milieu de la corruption grandissante, elles seront menacées dans tout ce qu'elles ont de plus précieux. Mesdames, pour la sécurité de vos enfants, il faut veiller sur la santé physique et morale de tous les enfants ; pour le bonheur de vos enfants, il faut étendre votre sollicitude sur l'éducation de tous les autres.

Qui dit solidarité, dit émancipation universelle, et par conséquent féminisme. Comment l'humanité peut-elle être divisée en un sexe privilégié et un sexe asservi, sans que les souffrances et la dégradation de l'un rejaillissent sur l'autre ? La lumière de la science, en éclairant le danger, le mal accompli, nous enseigne le remède.

III. — Milieux et conditions favorables au féminisme

La doctrine de la solidarité éveille donc, chez la femme, des pensées de préservation et de prévoyance, au profit de la communauté. Mais pour que ces pensées se traduisent en faits, pour que la femme trouve des échos et des appuis, pour que même elle ose penser tout haut, il faut qu'elle ne vive pas dans un milieu manifestement hostile, comme les pays militaristes ou très corrompus.

Toutes les races étalent à l'envi l'égoïsme brutal du mâle. Mais, par suite de circonstances géographiques ou politiques, il est des pays qui ont pu se soustraire au fléau du militarisme. C'est ainsi que, partout où la langue anglaise est parlée, c'est-à-dire sur près de deux tiers des terres habitées, l'action féministe a pu se produire et grandir.

Pour prouver à quel point la Paix et le Féminisme sont deux phénomènes historiques intimement liés, il nous suffira de citer la secte des Quakers ou Amis. Les Quakers, en plein XVIIe siècle, préférèrent subir la prison et l'exil, plutôt que de se soumettre au service militaire. Les Quakeresses se trouvèrent sur le pied d'égalité, dans le temple et la famille, avec les hommes de paix, et ce sont elles qui ont été les premiers apôtres du féminisme.

Les femmes anglo-saxonnes ont voulu avant tout l'instruction. L'entrée de chaque école leur a coûté de rudes combats et, plus d'une fois, elles se sont vues repoussées d'une position qu'elles croyaient définitivement conquise.

Chaque succès dans les écoles leur ouvrait une profession libérale, ou, qui plus est, un moyen d'affirmer leur personnalité.

Le droit à la parole devant le public, qu'on leur refusait obstinément à Londres, en 1894, où les femmes américaines anti-esclavagistes, dans un congrès international anti-esclavagiste, furent condamnées au silence, ce droit à la parole, elles durent le prendre de force, braver les lazzis, les injures, les voies de fait, les attaques les plus brutales, pour obtenir la réforme de leur statut.

En Amérique, elles plaidèrent dans des meetings la cause

des esclaves noirs, en même temps que des esclaves blanches, plus d'une fois au risque de se faire brûler vives.

En Angleterre, elles parurent dans les congrès des sciences sociales, fortes de leurs œuvres sociales, de leur science. Mary Carpenter fut la première femme qui se fit écouter avec respect par le public anglais, en l'année 1850.

C'est dans ces congrès scientifiques, dans les meetings américains, aux tribunes des Parlements ou dans les commissions où elles furent appelées, que les femmes élaborèrent les lois civiles qui, dans la seconde moitié du siècle, les ont émancipées.

En même temps, ces nations donnaient pour assises au gouvernement représentatif, une hiérarchie d'assemblées électives, s'occupant des intérêts de la paroisse (lisez la commune rurale), de la ville, du comté, des écoles et de la bienfaisance. Les femmes ont été admises, non seulement comme électeurs, mais souvent comme éligibles, à travailler au bien-être général, en commun avec l'autre sexe.

Partout où les Parlements se sont voués aux réformes sociales, on se serre pour leur faire place. C'est ainsi qu'elles sont déjà électeurs et parfois éligibles dans quatre Parlements de l'Ouest américain et dans deux des colonies anglaises de l'Australie. Ce n'est que le début d'un grand mouvement.

Partout où le militarisme accomplit son œuvre de mort, l'admission de la femme dans les Conseils du gouvernement serait un contresens. Voilà pourquoi la femme siège dans les assemblées locales de la Grande-Bretagne et est repoussée du Parlement de ce pays, où l'on partage encore les dépouilles opimes des peuples conquis. Partout où les intrigues des politiciens dominent l'administration d'un pays, la femme est repoussée comme une concurrente dangereuse. L'avènement de la femme ne peut signifier que l'avènement de la Paix, la protection des faibles.

Mais à côté des Parlements, il y a la Presse, et chacun sait quelle part de plus en plus large les femmes prennent dans ce gouvernement de l'opinion publique, qu'on a appelé le quatrième pouvoir de l'État.

Les Constitutions des parlements européens, qui montrent une si tendre sollicitude aux illettrés du sexe fort et s'ingénient pour ne pas les éloigner du corps électoral, prononcent l'inca-

pacité des femmes en même temps que celle des fous, des idiots et des criminels. Les femmes en ont appelé de ce verdict et occupent dans la presse une position proportionnée à la solidité de leur jugement et à la sûreté de leurs informations. Nombreuses sont les femmes qui ont ainsi conquis une influence considérable.

Il en est de même dans ces assemblées scientifiques qui gouvernent les Parlements eux-mêmes. Je veux parler des Congrès, où les femmes se font de plus en plus écouter, où elles ont jeté de précieuses idées, qui ont pris vie dans les lois et les institutions.

Quelques-unes sont bien plus que des chefs de partis. Leur nom sert de ralliement à de véritables armées, enrôlées pour les grandes croisades modernes. C'est Mme de Suttner, qui, la première, jette le cri : « Bas les armes! »; lady Somerset, qui soulève les deux mondes contre l'alcool; Mme Butler qui mène la deuxième campagne antiesclavagiste en faveur des blanches.

Le féminisme nous apparait ici sous un plus haut aspect : c'est l'action de la femme sur les destinées du monde. Son avenir n'est pas dans les institutions usées et décadentes; elle naît à la vie nouvelle. La femme s'est enrôlée dans l'équipage de ce vaisseau qui vogue, toutes voiles déployées, vers le soleil levant, portant dans ses flancs la fortune de l'Humanité.

Qu'est-ce que le Féminisme?

Le soleil d'été se lève et ses rayons percent les paupières abaissées. Dans les nids, toutes les petites têtes se dressent et les yeux grands ouverts boivent la lumière jusqu'à l'ivresse. La joie de vivre gonfle les poitrines et l'hymne éclate : les voix se répondent d'une ramée à l'autre, et le feuillage n'est plus qu'une sonorité lumineuse.

Si, lorsque vous vous recueillez dans le secret de votre intimité, vous entendez l'hymne auroral qui célèbre la joie de l'être, la communion fraternelle et l'harmonie des mondes, réjouissez-vous, vous appartenez à l'équipage du glorieux navire qui cingle vers le soleil levant, toutes voiles déployées, portant dans ses flancs les destins de l'Humanité.

1er novembre 1897.

L'Épargne de la Femme Mariée

La loi belge autorise la femme mariée à se faire ouvrir un livret à la Caisse d'épargne, mais quand la même femme se présente pour retirer les sommes versées, on lui répond : « Vous êtes en puissance de mari; produisez l'autorisation maritale. »

Cette exigence ne subsiste plus qu'en Belgique. Le projet de modification de la loi de 1865 (instituant une Caisse générale d'épargne et de retraite), contient un article où serait inscrit pour la femme mariée le droit de déposer ses économies à la Caisse d'épargne, et de les en retirer librement.

La loi des bons ménages en toute contrée. — Soir de paye, soir de grandes tentations! Le long des rues, l'éclat des becs de gaz, les cris, les rires, le choc des verres signalent, à chaque pas, un cabaret.

L'ouvrier prudent hâte le pas, se fait sourd et aveugle; il ne croit sa semaine en sûreté que quand elle tient dans le creux de la main de sa ménagère. Car cette ménagère tant honnie, soupçonnée, annulée dans le texte légal, est un tout autre personnage dans l'ordre des faits : par son ascendant moral, elle gouverne le ménage aussi longtemps qu'il se maintient dans des conditions normales.

Le pauvre argent! si l'on compare la modicité de la somme et les besoins pressants auxquels il faut pourvoir! La ménagère va à l'indispensable; ce qui reste, c'est pour le loyer, il faut encore penser à l'hiver, à la naissance d'un enfant. Ah! si l'on avait de quoi faire face au chômage, à la maladie... on serait tranquille, tout à fait heureux!

Mais où mettre cet argent pour qu'il soit en sécurité? L'homme a résolu le problème en le donnant à sa femme; celle-ci a aussi ses faiblesses : goûts de toilette, un peu de gourmandise, des gâteries pour les enfants et les vieux...

La Caisse d'épargne, lui a-t-on dit à l'école, reçoit sou à sou les petites économies, pour les rendre à l'heure du besoin.

Sécurité absolue, facilité du dépôt et du retrait, voilà les promesses qui l'attirent à la Caisse d'épargne.

Et nos gens de se féliciter, mari et femme, d'avoir assuré l'avenir, grâce à cette institution de prévoyance!

Malheureusement, la femme mariée est une incapable. — Quand elle se présente pour retirer son argent, nous savons la réponse qu'on lui oppose : « l'autorisation maritale? » — Est-ce que les gens comme nous font des papiers ? — Alors, qu'il vienne !

Et s'il est malade, blessé, absent, ou seulement retenu à l'atelier ?...

L'homme arrive enfin ! — Une seule formalité : présenter le livret de la déposante. Le voilà, par l'ironie de la loi, qui le sacre maître impeccable, ramené à son point de départ, tenant de nouveau cet argent qui le tente. Voyez ces débits de boissons en face, à côté de la Caisse d'épargne, comme autant de dépendances de l'édifice, démonstration vivante que l'alcoolisme est la conséquence fatale de cette organisation.

Ils iront donc ensemble, car ils sont plusieurs, faire leur première station, leur première dépense sur le comptoir voisin. Et la soif, l'occasion, le gousset bien garni, les compagnons joyeux, les pousseront du dimanche au lundi, de l'extra à l'habitude, des bonnes mœurs à la débauche et à l'alcoolisme.

Et si la femme avait touché l'argent librement ? — La ménagère se rend à la Caisse d'épargne avec un projet arrêté. Elle est attendue par le propriétaire, un fournisseur; les enfants ou le mari comptent sur cet argent pour une emplette dont elle s'est chargée... Revenir sans argent, elle n'oserait, elle a ses responsabilités !! Il est certain aussi qu'elle a moins soif.

Le manque de sécurité et les difficultés du retrait écartent les femmes mariées de la Caisse d'épargne.

Quelquefois elles luttent, et leur ignorance les pousse aux moyens dangereux : fausses déclarations, fausses signatures, ou bien dépôt sur le livret des enfants, parce que la signature de l'instituteur suffit pour retirer les dépôts des écoliers.

Le plus souvent, elles s'écartent du chemin de la Caisse d'épargne.

Les chiffres sont significatifs. En France, en 1889, sous

l'influence de la loi de 1881, qui permet à la femme mariée de disposer librement de son épargne, il y avait presque égalité entre les déposants des deux sexes. Sur 100 livrets, 50,78 appartenaient aux hommes, 49,22 aux femmes majeures.

En Belgique, en 1890, sur 100 livrets, il y en avait 60,37 du côté masculin, 39,63 du côté féminin.

Et si l'on fait le compte des livrets des femmes mariées et des non mariées, on trouve, pour 1891, 2,883 livrets pour les premières et 22,207 pour les secondes; en 1892, les chiffres étaient respectivement de 3,331 et 23,839.

Arguments pour et contre. — Au Parlement français, on a défendu vivement le principe de l'autorité : « La femme, ne pouvant ni disposer, ni agir sans l'autorisation de son mari, commet un véritable détournement, en prélevant une quotité quelconque sur les revenus ou sur les salaires de la communauté. »

Laboulaye répondit simplement : « Les principes, c'est vous qui les faites. Si vous trouvez qu'il est bon que la femme puisse économiser, dites-le; et demain la loi lui permettra de le faire. Il n'y a pas là quelque chose d'absolu. Est-ce une règle absolue qu'un mari puisse disposer des biens et ruiner sa femme? Si c'est bon, gardez la loi; si c'est mauvais, remaniez-la! »

M. de Laveleye a démontré, par des chiffres, que la Belgique est le pays où l'on consomme le plus d'alcool. C'est aussi le seul pays où la femme mariée n'a aucune sécurité pour son épargne.

Tous les pays civilisés en sont venus à conclure que la liberté de l'épargne est nécessaire à la femme mariée, pour l'accomplissement heureux et intelligent de ses fonctions de ménagère.

L'opposition du mari est admise par la loi française, dans le cas où la femme infidèle détournerait à son profit l'argent du mari. Or, en 1889, sur 304,915 livrets ouverts aux femmes mariées, il s'était produit 21 oppositions, dont seize étaient nulles, puisqu'elles émanaient de maris séparés de leurs femmes.

Puisse ce chiffre faire impression sur nos représentants, afin

qu'ils écartent de leur réforme toute mesure tracassière inspirée par la méfiance. En paralysant l'initiative de la ménagère, ils nuiraient à la bonne marche du ménage et au développement de l'épargne.

1er avril 1896.

Le Salaire familial

Le Code civil, article 214, dit : « Le mari est obligé de fournir à la femme tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état. »

Il dit en outre, article 203 : « Les époux contractent ensemble, par le seul fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. »

Ces dispositions protectrices manquent d'une sanction suffisante. Nous voulons montrer ici que cette sanction est nécessaire à la femme absorbée par les soins du ménage et les fatigues de la maternité; et que l'homme, en apportant régulièrement son salaire à sa femme, ne lui accorde pas une faveur, mais acquitte une dette sacrée.

La loi. — Pierre est veuf et père de plusieurs enfants. Sa maison étant tenue par une ménagère salariée, il a à pourvoir à l'entretien de ses enfants et de son employée, en même temps qu'à son propre entretien.

Supposons que Pierre se refuse à solder ces dépenses, l'étrangère abandonnera son poste et poursuivra Pierre devant les juges, tant pour la restitution de ses avances, que pour le payement de son salaire. Mais tout change si Pierre est marié. Sa femme est la ménagère en titre, et pour elle il n'est point question de salaire. Pierre a le droit de régler seul les dépenses de la maison; il peut se montrer généreux ou avare, faire à sa femme des versements réguliers ou intermittents. Il peut même réduire à zéro sa contribution, car la loi lui reconnaît le droit d'appliquer à ses besoins personnels, à ses caprices, à ses vices, toutes les ressources de la communauté, sans exception aucune.

Que la mère se tire d'affaire, avec ses enfants, comme elle le pourra !

Les faits. — L'égoïsme de Pierre et de ses pareils s'affirme à tous les degrés de la hiérarchie sociale; seulement, en haut le drame domestique est discret, silencieux; en bas, il s'étale dans les rues.

Les soirs de paye, les abords des fabriques sont envahis par les femmes; leur présence en ces lieux, à cette heure, l'angoisse peinte sur leur visage en dit long sur leur condition précaire et leur inquiétude du lendemin.

Elles essayent de saisir leur homme au passage, et en même temps, l'argent de la semaine, qui représente la subsistance d'une famille. Bienheureuses celles qui réussissent dans leurs premières tentatives.

Les autres vont alors stationner, par groupes, aux portes des cabarets; elles assistent, le visage collé aux vitres, à cette fête brutale : eux, riant, jouant, buvant; elles, pleurant ou menaçant, espérant toujours arracher à leur homme, au moins une partie des ressources du ménage.

Le salaire familial. — Quand donc ce brigandage prendra-t-il fin? Ces femmes éplorées, qui font appel à la pitié, devraient invoquer la justice; car cet argent qui roule en tintant sur les comptoirs, c'est le salaire familial. Il n'appartient pas à un seul, il appartient à la communauté. Il se compose de la rétribution du travail de l'homme et aussi du travail de la femme, qui a fait bénéficier le ménage de son activité et de sa prévoyance. Il doit suffire à l'entretien des parents et des enfants et assurer leur avenir.

Au-dessus de la ménagère, apparaît la mère, l'ouvrière de la Vie, qui donne à l'enfant sa substance, et qui, pour le mettre au monde, regarde la mort en face, comme le soldat sur le champ de bataille. Serait-il possible que là où l'étrangère a des droits définis, l'épouse, la mère fût laissée dans l'insécurité, non seulement de l'avenir, mais du lendemain, que dis-je? de l'heure présente?

A voir tant mépriser son œuvre, n'arrive-t-il pas qu'elle aussi la méconnaisse, arrive à la compter pour rien; et qu'elle aille, même sans grande nécessité, chercher du travail au-dehors, comme si l'occupation lui manquait au logis.

Conclusion. — Lorsque les ouvriers s'inquiètent de l'invasion de leurs ateliers par les femmes mariées, dont la présence

amène trop souvent l'abaissement des salaires; lorsque les hygiénistes s'effraient de la déchéance de la race, et en cherchent une des causes principales dans l'excès de fatigue imposé à des femmes déjà éprouvées par la maternité; lorsque les moralistes rappellent l'ouvrière à son foyer, lui disant que, pour l'enfant, rien ne remplace le lait, les caresses, l'enseignement de la mère — tous sont en face de ce fait monstrueux : une femme dépouillée, dont l'œuvre est méconnue, niée, laissée sans récompense; obligée de doubler son labeur et amenant ainsi dans la vie économique, dans la vie sociale, des perturbations dont elle est victime et dont on la rend responsable.

Et tous doivent conclure, comme nous, à la nécessité d'inscrire dans la loi une sanction à l'obligation du père de famille d'assurer l'entretien de sa femme et de ses enfants, ce qui est d'ailleurs la pratique générale parmi les honnêtes gens.

1er mai 1896.

La Rupture
de la Promesse de Mariage

Il serait si simple de dire : En nous engageant l'un à l'autre, nous avons cru que nous nous convenions et que nous pourrions heureusement faire route ensemble à travers la vie. Nous nous sommes trompés : renonçons à notre projet et séparons-nous bons amis !

Cela paraît simple : malheureusement, la vie se déroule autrement complexe et déconcertante ; elle écarte les solutions simples.

Que la fiancée prenne peur de la destinée qui s'ouvre devant elle, qu'elle parle de rupture : aux premiers mots, on lève les bras avec épouvante : « Que dira le monde? Que pensera-t-il? Que racontera-t-il? »

Les amis se joignent aux parents pour sermonner cette petite folle! On lui dit nettement qu'elle ne peut plus reculer; qu'elle est liée depuis le jour où il y a eu publicité des fiançailles. Ah ! si elle avait une grosse dot, une profession lucrative, on pourrait voir!... Mais c'est le mariage qui lui donnera ses moyens d'existence; on lui a trouvé un établissement avantageux; si elle fait des caprices, si elle refuse, le monde cherchera les motifs, les mauvaises langues iront leur train et elle sera compromise. Un second fiancé sera plus difficile à trouver que le premier; l'affaire sera moins belle; et encore en trouvera-t-on ? Si ses parents meurent avant qu'elle soit mariée, elle tombera dans l'isolement et la misère. Et on lui met les exemples sous les yeux. Il n'est pas difficile, en effet, de prouver que le monde est méchant et que les femmes isolées trouvent difficilement des moyens d'existence.

Si c'est le fiancé qui se retire, l'acte prend un caractère odieux, en raison des conséquences qui pèseront sur la vie de

la jeune personne, alors que pour l'homme, il s'agit à peine d'une heure désagréable. Le chœur des amis et parents récite de nouveau tous les arguments que nous avons tantôt énumérés. Seulement, il les interrompait par des prières et des caresses, tandis que, cette fois, ce sont les malédictions qui tombent sur la tête du félon, du traitre, du trompeur! Puis on le traîne devant les tribunaux pour réclamer des dommages-intérêts.

Ces procès pour rupture de mariage, où l'on réclame une somme d'argent bien ronde, comptent parmi les plus écœurantes tragédies bourgeoises de notre temps.

Vous nous montrez un homme sans cœur, sans foi, sans parole : eh bien! la jeune personne l'a échappé belle, et il faut se réjouir qu'elle soit sauvée de l'affreux danger d'un mariage mal assorti!

Mais voici qu'on nous parle de cœur brisé, d'espoirs déçus... De grâce, ne parlons pas de cœur brisé, au moment où nous allons aborder des calculs d'argent... D'ailleurs, les larmes sincères sont toujours versées en secret.

L'avocat nous entretient des mauvaises langues et des suppositions venimeuses. Plus il noircit le tableau, plus on payera; mais plus aussi il aggravera le mal.

Il montre la difficulté de trouver, pour l'abandonnée, un nouvel établissement; plus il appuie, plus on payera; mais plus aussi s'élargira le vide autour de la fille sans dot.

Ce sont de vilains procès, où la plaignante joue à qui gagne perd.

La pensée mauvaise qui aigrit les cœurs et qui plane sur tout le procès, vient de cette ligne du code : « Toute promesse de mariage est nulle ».

Le monsieur qui a rompu, ferré sur le code, a fait sa promesse en sachant qu'elle ne le liait en rien, dans un but intéressé, par passe-temps d'oisif ou caprice de libertin. C'est lui qui devrait être sur la sellette, être examiné et répondre de son acte frauduleux, de sa méchante intention. On condamne ceux qui crochettent les portes, ceux qui escroquent de l'argent au moyen de fausses traites ou de fausses signatures : celui-ci a violé l'intimité du foyer au moyen de fausses promesses. Condamnez-le!

Les facilités que le code donne à l'homme le mettent en

butte au soupçon. Dans les pays soumis au Code Napoléon, pas de longues fiançailles. Aussitôt qu'il y a accord, on fixe la date du mariage; les fiancés se connaissent à peine : tant pis! on ne peut plus rompre, il faut aller de l'avant !

Est-ce que ce soupçon ne déshonore pas et ceux en qui il s'agite et celui qui en est l'objet? Est-ce qu'il n'assombrit pas ce temps des fiançailles qui devrait être le plus beau de la vie ?

Le mariage, c'est la vie à deux, la main dans la main, avec la confiance inébranlable des deux âmes unies. Il faut donc se connaître, s'essayer, dire librement oui ou non : cela est clair ! Est-il utile d'empêcher les ruptures de promesses et d'associer deux êtres qui ne sont pas faits pour s'entendre? Là est la question principale.

— Mais elle a manqué un établissement ?

— Donnez-lui l'indépendance avec une profession, et ne la contraignez pas à se vendre.

— Mais sa réputation ?

— Moquez-vous des oisifs et des commères ; ce n'est pas chez eux qu'ira se renseigner un homme d'honneur pour trouver sa compagne.

Mais séparez bien ces deux choses : le mariage, qui ne peut se conclure que par amour et librement, et l'établissement, qui est une affaire d'étude et de travail.

Quant à la réputation, elle est ce que vaut une vie utile et active.

15 novembre 1896.

La Femme moderne

Un article sur les arts féminins, dans la *Revue encyclopédique*, signé Henri Nocq, nous montre la femme moderne sous un aspect nouveau. Le cas est intéressant et l'exemple suggestif.

L'auteur reproche aux dames du continent, et particulièrement aux dames françaises, d'être restées étrangères au mouvement d'art qui a rénové autour d'elles la décoration de leurs demeures, de leurs mobiliers, de leurs costumes et de tous les objets d'usage journalier. Alors que les artistes s'efforcent de chasser la vulgarité de tout ce qui nous entoure, les élégantes livrent aveuglément leur retraite au décorateur en renom, au tapissier qui a la vogue ; que dis-je ? le soin de parer leur personne, au couturier qui demande le plus cher et qui fournit les costumes les plus excentriques.

En elles, et autour d'elles, tout est banal ; on y lit partout le chiffre des sommes qu'elles ont pu dépenser ; nulle part, on ne retrouve un indice de leur goût, de leurs préférences ; rien ne révèle et ne peut révéler leur personnalité, parce qu'elles n'ont point de personnalité.

Ces êtres frivoles passent sans laisser de trace, parce qu'elles n'existent pas. Impossible de pousser plus loin l'abdication de soi. C'est à croire qu'elles ne sont plus que des mécaniques, des poupées sortant elles-mêmes de chez le bon faiseur, avec tout le trousseau. Elles parlent, mais elles ne sentent ni ne pensent plus !

Il y a eu cependant, au temps jadis, des femmes qui ont marqué leur goût dans le costume, comme Marie Stuart ; qui ont donné une inspiration aux artistes de leur temps, comme Diane de Poitiers et la marquise de Pompadour.

Aujourd'hui encore, la lingère et la modiste, qui travaillent avec une armée d'ouvrières, nous montrent les merveilles que

peut produire « le goût le plus sobre allié aux fantaisies les plus imprévues ». Plus d'un des chapeaux créés par nos modistes mériterait le nom de chef-d'œuvre, s'il vivait plus d'un jour, s'il n'était pas fragile comme le papillon, dont il reproduit la légèreté et l'éclat.

Les expositions des écoles professionnelles de jeunes filles étalent les plus ravissantes créations dans les arts féminins. Leurs dessins de broderies, tapisseries, dentelles, éventails, sont infiniment supérieurs à ce que nous offre l'industrie courante. Rien ne peut remplacer la délicatesse de leurs doigts de fée, l'instinct qui les guide dans l'harmonie de l'opposition des couleurs. Quand un pays aura su faire leur place, dans les écoles et les ateliers, aux femmes de talent, pas un autre pays ne pourra soutenir sa concurrence et il tiendra le sceptre incontesté dans toutes les industries de luxe qui touchent, de près ou de loin, à la parure de la femme et de son domaine.

Malheureusement partout, sur le continent, l'homme ferme jalousement à la femme les écoles d'art et surtout les ateliers. Une éventailliste ne sait où ni comment placer ses œuvres exquises; c'est un métier d'homme.

Dans les pays de langue anglaise, la femme qui poursuit son émancipation apparait de plus en plus, dans les arts de la femme, comme inspiratrice et collaboratrice. Les héritières de Diane de Poitiers et de la Pompadour apparaissent sous un type tout nouveau. A la femme moderne, il faut un cadre moderne, auquel elle donnera son empreinte, parce qu'elle est vivante, agissante et que tout, autour d'elle, est façonné par elle et reflète sa pensée.

Des milliers de jeunes filles qui, dans la Grande-Bretagne et en Amérique, passent par les écoles et puisent largement aux sources de la science, quelques-unes consacrent leur vie au travail intellectuel; la majorité reprend avec amour le chemin du foyer. Et cette retraite élue, aimée, est l'objet d'un culte plus senti. Le mobilier « style anglais » est une création féminine. La chambre claire, parée de mousseline transparente, où les fleurs en grappes et en bouquets multiplient les notes de gaîté et les éclats de lumières, c'est tout un poème. Les meubles menus, légers, se prêtent à tous les besoins, à tous les caprices de la vie d'intérieur, de même que la variété des formes et des

couleurs prend, à chaque mouvement, des aspects imprévus et des surprises sans cesse renouvelées.

Cette simplicité, cette fraîcheur, cette complaisance des objets à s'adapter aux actes, c'est le cadre de la vie de famille, avec la mélodie des voix graves, des rires et des jeux, la table accommodée tantôt pour le jeu, tantôt pour le goûter; c'est aussi le cadre du refuge où la femme passe quelques heures au milieu de ses livres, poursuit sa correspondance ou sa pensée, suivant encore de loin les petits pas qui battent le tambour et les cris qui ont la sonorité des trompettes.

L'Anglaise qui, sous l'ancien régime, n'était que fagotée, jamais habillée, est aujourd'hui la femme moderne qui sait ce qui lui sied et le sait en artiste. Tout en elle et autour d'elle est l'expression de sa personne même.

De plus en plus aussi, les femmes anglaises pénètrent dans les industries d'art; à mesure que l'élégante donne à sa parure un cachet personnel, à mesure elle appelle à elle, comme collaboratrice, l'ouvrière qui seule peut donner la poésie à sa création.

Et voilà comment le premier acte de la femme moderne a été de rénover le vieux foyer; avec l'affranchissement, elle a reçu le don, fait de grâce exquise et aussi de sens pratique, de la vie d'intérieur.

1er mars 1897.

Le Témoignage

de la Femme dans les Actes de l'État-Civil

Les journaux français nous apprennent que le Sénat vient d'autoriser le témoignage de la femme pour les actes de l'état-civil.

Vous entendez bien, il s'agit de la constatation des naissances, des mariages des décès; de ces événements de famille où la femme est souvent un des acteurs principaux, à moins qu'elle ne soit comptée parmi les témoins les plus sûrement informés.

Pas une naissance où la présence des femmes de la famille ne soit en quelque sorte indiquée; pas un lit de souffrance auprès duquel ne veille une femme, jusqu'au moment suprême où elle ferme pieusement les yeux du mourant. Pas un mariage où le gai cortège des jeunes filles ne soit le plus bel ornement d'une cérémonie, où la gravité de la mère, de l'aïeule n'apporte la note touchante. La signature de ces femmes aimées et dévouées semble même destinée à donner à un document froid et officiel la valeur d'un souvenir familial.

Ainsi le comprenaient les législateurs de l'époque révolutionnaire; des actes datant de la première République nous sont parvenus, revêtus de signatures féminines, notamment l'acte de naissance de Victor Hugo.

La réaction vint, et le Code Napoléon interdit aux femmes de signer les actes de l'état-civil : ces signatures auraient enlevé leur solennité aux déclarations faites devant le magistrat; les femmes, d'ailleurs, ne peuvent participer à la puissance publique, disait-on.

Quand on recule, on ne prévoit pas toujours dans quelles ténèbres on va se replonger. La nouvelle rédaction du Code Napoléon faisait revivre ces paroles citées, au xvme siècle, dans

Le Songe du Verger, comme appartenant à un passé obscur : « Femmes sont réputées être fausses, et partant, selon droit civil, femme ne peut être reçue témoin au testament. » En matière civile, on exigeait le témoignage de deux femmes pour contrebalancer celui d'un homme.

Et aujourd'hui encore, en 1897, en Belgique, en France et en Suisse, dans de grands événements de famille, on préfère au témoignage de la mère celui du fils, que dis-je? on reçoit le témoin d'occasion cueilli dans l'antichambre, dans la rue, au cabaret, pourvu que ce soit un homme.

Pour des actes de cette importance, on devrait, semble-t-il, donner la préférence aux témoins sérieux. Non, il n'y a qu'une condition, le sexe. Il faudrait aussi prévoir les temps troublés, certaines circonstances où il y aura disette de témoins. Non, pour donner cours à son mépris moyen-âgeux contre les femmes, Napoléon a préféré supprimer d'un trait de plume la moitié des témoins possibles.

Le Sénat français vient donc, par son vote, d'effacer du Code un préjugé qui, de nos jours, nous apparaît comme un véritable anachronisme. Cette loi doit encore être ratifiée par la Chambre des députés.

L'an dernier, la Chambre des députés donnait à la femme mariée la libre disposition de son salaire. Cette loi attend encore la ratification du Sénat.

On ne peut pas dire que le Parlement français reste indifférent aux souffrances des femmes ; il serait non moins inexact d'affirmer qu'il préfère les moyens les plus prompts pour y remédier. On prend si facilement en patience les maux d'autrui.

1er juillet 1897.

Mineure à perpétuité

Nous avons entendu discuter ces jours-ci, à la Chambre belge, cet article de la loi sur les unions professionnelles : « Les mineurs de plus de 18 ans et les femmes mariées sont admis dans les unions, sauf opposition du tuteur ou du mari notifiée au président. »

L'article a été voté, malgré les protestations généreuses de M. Hector Denis.

La mère et les enfants sont placés au même rang. Je me trompe. Quand les enfants auront achevé leur vingt et unième année, ils seront leurs maîtres, les filles comme les garçons, tant qu'elles ne se marieront pas; la mère, jamais! En cheveux blancs, entourée de ses petits-enfants, elle reste mineure, frappée d'incapacité. Il est certain que ce n'est pas une telle loi civile qui inscrit dans la vie de famille le commandement : « Tes père et mère honoreras! »

La femme qui veut faire partie d'une union professionnelle est une ouvrière. La femme mariée ouvrière paye une triple contribution à la communauté. Elle remplit la grande et épuisante fonction maternelle, elle fait le ménage et, en outre, elle apporte un salaire pour un travail qui la retient à la tâche au moins aussi longtemps que son mari. Et la loi la maintient mineure et incapable.

Elle donne ses jours et ses nuits, sa substance et sa vie, ses soucis et son activité. N'importe! elle est maintenue par la loi au-dessous de ses enfants qui, eux, peuvent arriver à la majorité. Mais elle, du jour où elle s'est mariée, a été condamnée, quels que soient ses services, à la minorité à perpétuité.

Le mari de cette ouvrière apporte-t-il au moins son salaire à la maison? C'est peut-être un débauché, un ivrogne, un paresseux; et toute la responsabilité repose sur elle!

N'importe! on lui lie les mains; on l'asservit à une volonté morbide et hostile! Mineure à perpétuité!

La femme est reconnue méritante, entourée de l'estime de tous; l'homme est l'obstacle au bien-être du ménage. Peu importe! il n'y a pas de mérite qui compte pour la femme! Périsse le nid et la nichée plutôt que le principe de l'autorité maritale. Mineure à perpétuité!

Comment n'a-t-on pas senti qu'une telle disposition est la mort des unions de femmes? Les filles âgées sont rares parmi les ouvrières. Les jeunes filles, pour la plupart, traversent le métier avec insouciance, en attendant l'heure du mariage. Ce sont les femmes mariées qui se sentent fixées à l'atelier, qui comprennent l'importance du salaire, des conditions hygiéniques de leur profession. Elles ont l'expérience, la maturité, la prévoyance.

Que d'avantages les unions de femmes pourraient tirer de ce groupe d'élite!

Hélas! on peut dire, avec quelque vraisemblance, que c'est précisément parmi les ouvrières que se rencontre la plus forte proportion de femmes mal mariées. L'inconduite du mari n'est que trop souvent la raison qui chasse la femme hors de son ménage, loin de ses enfants, pour gagner le pain de la famille. Et ainsi, voilà les unions de femmes, dans leurs membres les plus dignes, les plus clairvoyants, à la merci des mauvais maris, ivrognes et débauchés.

Mineure à perpétuité!

1er décembre 1897.

Nos Fastes

La Femme a-t-elle du courage ?

La *Stella*, en vue des côtes anglaises, égarée dans les brumes, est allée se jeter sur un écueil. Le vaisseau est troué ; il n'a plus que peu de temps avant de disparaître sous les flots.

Matelots et passagers, assemblés au hasard, la catastrophe les surprend sans leur laisser le temps de se composer un rôle ; et comme les femmes sont de plus en plus mêlées aux groupes voyageurs, elles aussi subiront publiquement l'épreuve du courage.

Au milieu du silence général, le capitaine commande : « Chaloupes à la mer ! Les enfants les premiers ! » On lui obéit. Les parents donnent le baiser d'adieu, peut-être le dernier, aux chers petits. Les mères, pâles, la poitrine soulevée de sanglots muets, regardent s'éloigner la barque sacrée qui porte la fleur de vie.

Sois doux à cette semence d'humanité, Océan terrible, toi qui as entendu la parole du brave capitaine : « D'abord les enfants ! » Cette parole, notre monde, encore dans la période de la barbarie, ne l'a jamais entendue !

« Les femmes ! » crie le capitaine. On obéit ; les séparations muettes se renouvellent.

Pourquoi ce tour de faveur donné aux femmes ? Ecoutez ces deux jeunes époux qui, seuls, prolongent encore leurs adieux. « Je veux mourir auprès de toi, » dit l'épouse. — « Songe à notre enfant, dit l'époux ; il aura besoin de toi. » Droite, hiératique, la mère marche au devoir.

Quand elle touche au lieu d'embarquement, elle trouve que toutes les places sont occupées dans la chaloupe ; une personne de plus, l'embarcation chavirerait.

Alors, une jeune fille, qui la reconnaît, vient à elle, et dit

simplement : « Prenez ma place et suivez votre enfant ! » Le temps manque pour la discussion. La mère accepte la chance de salut, la jeune fille demeure sur le navire condamné.

Sur un autre point, une stewardess des cabines de 1re classe s'empressait autour des passagères, leur distribuant les ceintures de sauvetage, souvent les nouant elle-même autour de leurs reins. Lorsque la dernière dame se présenta, une ceinture manquait : la servante, sans hésiter un moment, détacha la sienne silencieusement et la passa à la voyageuse.

Et quand les naufragées l'invitèrent à prendre place parmi elles : « Non, répondit-elle, la barque est trop chargée. »

Le navire ne tarda pas à sombrer, entraînant dans l'abîme le capitaine, la jeune fille, Grace Darling et la stewardess, Mme Rogers. On avait enseigné de longue date au capitaine que l'honneur lui commandait de mourir à son poste ; mais à la stewardess, à la jeune fille, c'est leur conscience seule qui leur avait révélé, en cette heure suprême, un plus haut idéal de la solidarité humaine.

Entre le ciel obscur et la vague frémissante, sur leurs embarcations étroites livrées à tous les vents, tandis que les naufragées, grelottantes, serrées les unes contre les autres, comptent les heures, les minutes aussi longues que les heures, dans cette nuit désolée, une voix s'élève, pure, ferme, emplit l'espace, chante des oratorios de Haendel et de Mendelssohn, dont la mélodie grave communie avec les ténèbres, avec l'aube ; et finalement, guide les sauveteurs vers une petite barque qui, sans cet appel, risquait fort de rester inaperçue.

Cette voix de femme dit la sérénité héroïque d'une âme féminine, soulevée au-dessus de toutes nos faiblesses, par le plus complet oubli de soi.

Son nom ? Marguerite Williams, artiste.

1er mai 1899.

L'Égalité des sexes à Saint-Gilles

La commune de Saint-Gilles, que l'on retrouve toujours au premier rang parmi les communes de l'agglomération bruxelloise dès qu'il s'agit de l'intérêt de l'instruction publique, prend l'initiative d'améliorer la condition toujours précaire du personnel enseignant, et inscrit dans son nouveau règlement la maxime : « A travail égal, salaire égal ». C'est de ce principe de l'égalité des sexes que nous avons à nous occuper ici.

Disons tout de suite que la Fédération des instituteurs du canton de Bruxelles est favorable à cette réforme.

Il n'y a, en effet, rien d'étonnant à ce que les travailleurs qui demandent justice pour eux-mêmes, applaudissent à la justice la plus large et la plus compréhensive.

Ce sont les instituteurs qui sont venus à nous, qui ont recommandé à notre attention l'introduction du principe d'égalité dans le projet. Hélas! Mesdames les institutrices, quand secouerez-vous cette timidité qui ressemble si fort à de l'apathie ?

Quelles objections fera-t-on au projet de M. l'échevin Morichar ?

Oh ! Nous entendons d'ici : les femmes ont moins de besoins ; donc, elles peuvent se contenter d'un salaire moindre.

— Moins de besoins ? Quels sont les besoins de l'homme ? Seraient-ce les dépenses de café ? le tabac, le petit verre ?... Comment, vous payez l'alcool et le tabac à celui que vous chargez de combattre, dans l'école, l'alcool, le tabac et les longues stations à l'estaminet? Et vous le ferez, en partie, avec les contributions versées par les femmes ?

Moins de besoins! Vraiment? Y a-t-il pour elles un tarif de faveur pour le loyer, le séjour à l'hôtel, la table du restaurant, la pension bourgeoise? La commune leur fait-elle une remise

sur les contributions; une remise sur les services communaux, l'eau, le gaz? A-t-elle stipulé qu'elles payeraient moins pour une course en fiacre ou en omnibus? Voyagent-elles gratuitement sur les lignes de chemins de fer; payent-elles demi-place au théâtre; vont-elles avec des bons chez le boucher, le boulanger et la couturière?...

— Mais la toilette de la femme coûte moins que celle de l'homme!

— En êtes-vous bien sûr? J'accorde une légère différence en faveur de la femme dans la première mise de fonds; mais la toilette de la femme est plus compliquée et surtout plus fragile. Les jupons, que l'usage lui impose et qu'elle ne peut pas raccourcir à volonté, sont tôt fripés par la pluie; les bottines, plus légères, le chapeau, si délicat, sont tout aussi menacés. Il faut des gants, des accessoires divers.

Mais il y a plus : l'instituteur excusera ses soirées passées au café, en vous disant qu'il y fait l'économie du feu et de la lumière; qu'il y trouve la camaraderie, dont il ne peut vraiment se passer.

Le café n'est donc pas un surcroît de dépenses pour l'homme; alors, la femme qui, elle, ne peut aller au café, ne peut faire, pendant ses soirées, cette économie du feu et de la lumière. Elle aussi a l'humeur sociale et vous ne voudrez pas la condamner à l'éternelle solitude; seulement, cette camaraderie, vous souhaiterez que l'institutrice la cherche dans un milieu respectable, milieu de politesse; et elle n'y sera reçue que si sa toilette est en accord avec certaines exigences d'élégance.

On s'informera où et comment elle est logée, et l'honnête fille ne fréquentera les honnêtes bourgeois que si ses habitudes cadrent avec les leurs, si elle peut faire la dépense nécessaire pour être de leur monde.

Il apparaît donc qu'une diminution des ressources est plus nuisible à la femme qu'à l'homme, cette diminution portant atteinte à son rang social et à cette seconde éducation plus importante que la première, qu'elle ne peut recevoir que du monde où elle est admise.

— Vous ne parlez que des célibataires : les charges de famille pèsent sur les hommes bien plus que sur les femmes.

— Qu'en savez-vous? Où est l'administration qui tient

compte des charges de famille de ses employés? Y a-t-il un barème distinct pour les célibataires et les hommes mariés? Comptez-vous, pour ceux-ci, le nombre des enfants? Vous informez-vous des vieux parents, de leurs infirmités, de l'âge des enfants et de toutes les circonstances qui aggravent ou allègent les charges de la famille?

Du côté des femmes, faites-vous une différence entre la femme mariée et la veuve, et la fille qui soutient ses parents?

Non, vous dites *a priori* : « Les hommes ont des charges de famille, les femmes n'en ont pas; les hommes seront bien payés, et nous ferons des économies sur les femmes »! Les faits ont beau vous montrer, chez les deux sexes, des situations prospères à côté de situations pénibles et cruelles, vous ne voulez rien voir, rien entendre!

— Tenir compte de l'inégalité des charges, autrement que d'une manière générale comme dans le projet, c'est impossible!

— Fort bien! Mais gardez le projet dans son entier. Il supprime le faux prétexte de l'universelle exploitation du faible, ce mensonge que la femme n'a pas de charges et que l'homme les a toutes; il accepte l'égalité des sexes devant le salaire, comme vous l'acceptez déjà devant le travail de l'école.

Tous ceux qui sont fermement convaincus que l'avenir d'un peuple et les progrès de son instruction sont les deux termes d'un problème, doivent désirer que la femme prenne sa vraie place dans l'école.

C'est un fait notoire que, dans la République américaine, l'instruction a donné son éclat à la démocratie, et c'est un fait aussi notoire que, dans chaque État américain, le chiffre des illettrés décroît en proportion du chiffre des institutrices employées : c'est que, dans toute institutrice, il y a une mère; c'est que, dans toute institutrice, pour peu que les circonstances la favorisent, agit l'intuition, la divination de l'enfant. La belle œuvre est de créer ces circonstances favorables, de relever l'institutrice, en même temps que la femme, de ce rang inférieur où elle perd son prestige, sa confiance en elle-même et en même temps tous ses moyens d'action.

1er juillet 1899.

Condition

de la Femme Belge au XIXe Siècle

AVANT-PROPOS

Quand on parle de la condition de la femme belge, en cette fin de siècle, il faut bien distinguer entre les coutumes des honnêtes gens et les lois.

Les honnêtes gens considèrent les femmes comme les égales de l'homme; ils respectent en elles, leur Beauté, qui est le charme du monde; la Maternité, qui en est la promesse et l'Expérience qui est leur partage, car elles sont plus près que leurs compagnons de la Nature et de l'Humanité.

Nos lois, au contraire, sont barbares et écrasent avec férocité la Beauté charmeresse, la Maternité surhumaine, niant et raillant la Divination et l'Expérience des mères. A chaque manifestation de ces dons féminins, nos lois se complaisent à briser la femme. Si la pauvreté est dure à l'homme, elle est deux fois plus dure à la femme, à cause de cette persécution.

Je vais étudier principalement la condition des femmes pauvres, parce que la pauvreté rend plus sensibles les incapacités, les humiliations infligées aux mères et aux épouses.

Les femmes riches peuvent se faire illusion; mais aussitôt qu'elles sont prises dans l'étau de la misère, ou dans cet autre étau, la loi, elles sont amenées à reconnaître qu'il n'y a plus pour elles ni justice ni pitié.

I

L'Education

Naissance. — Réjouissez-vous, c'est un beau garçon !
— Cette fois, c'est une fille.

Ainsi des millions et des millions de naissances ont été annoncées : les unes, par un chant triomphal, les autres, avec le dépit d'une amère déception, la colère et la haine contre l'intruse; de nos jours, avec une certaine résignation philosophique.

La mère baise avec tendresse la petite déshéritée, mais elle ne peut s'empêcher de gémir : « Les femmes sont si malheureuses ! »

Première enfance. — Dès les premières années, apparaît la différence entre fillettes et garçonnets. La petite tient à peine sur ses jambes, qu'on lui donne un autre petiot à garder; elle surveille le pot au feu, s'emploie à mille simples besognes, prisonnière au logis, tandis que ses frères gambadent librement à travers la campagne. Parce qu'on les déclare bruyants, insupportables au logis, ils peuvent jouer, crier, se faire des muscles et du sang; parce qu'elle est douce, serviable, adroite, on la tient aux soins du ménage, sans s'étonner de la voir fluette et pâlotte; on lui prend sans scrupule, avec les joies de l'enfance, la force et la santé dont elle aurait tant besoin.

L'âge d'école. — Les garçons sont tôt envoyés au maître, qui essayera de les assagir et de les discipliner; on se prive plus difficilement des services des fillettes. Aussi la fréquentation scolaire des filles, à leur grand chagrin, est-elle plus tardive, plus irrégulière, plus tôt interrompue que celle des garçons.

L'État et les communes sont partout les complices de l'égoïsme des parents. Pour les garçons, il y a presque partout de bonnes écoles primaires, j'entends des écoles laïques sérieusement organisées. Pour les filles, dans les campagnes, l'école des sœurs est devenue la règle; les parents savent qu'on n'y apprend guère; mais « une fille doit-elle connaître autre chose que le ménage? » disent-ils avec leur journal, à quelque parti qu'appartienne le journal.

Il y a une forte tendance à fondre l'école des filles avec l'ouvroir et avec l'école ménagère, ce qui équivaudrait à la suppression de l'instruction primaire féminine.

La jeune fille. — Même quand ils croient aimer leurs filles, les parents les aiment mal : ce qu'ils prennent pour de l'amour n'est trop souvent que de la vanité. Pour parer la gentillesse de l'enfant, ils l'habillent avec une élégance recherchée,

au-dessus de sa condition. — Tu vas te salir ! te chiffonner ! Ne bouge pas! Et la voilà condamnée, aux jours de fête, à l'immobilité d'une idole ; mais, en même temps, à l'orgueil et à la creuse cervelle d'une idole.

Quand on l'a ainsi parée, on lui dit encore : « Ne joue pas avec les garçons, ne va pas avec les enfants mal habillés. » Ces enfants, cependant, sont ses pareils, avec qui elle a été élevée. La voilà sans amis; son petit cœur a faim. C'est la triste histoire d'un oiseau en cage qui va commencer.

Infériorités d'éducation. — Dès ce moment, il manque à la fillette la santé, qui est une des conditions de bonheur, et la force, qui rendrait son travail plus profitable.

On lui a fait d'autres torts très graves ; on ne l'a pas aidée à développer son cerveau ; par le manque d'instruction, elle ignore les lois naturelles, ce qui, comme mère, comme ménagère, l'expose aux fautes et aux douleurs les plus graves.

Enfin, en lui donnant la vanité des belles toilettes et le dédain des enfants de sa propre classe, on a soufflé en elle le dégoût de la vie simple, le désir de se marier avec plus riche qu'elle, ce qui lui prépare de grands chagrins ou au moins de grands dangers.

L'éducation des filles est très inferieure à celle des garçons ; c'est la pire inégalité, celle du point de départ. Le seul remède est la coéducation des sexes, qui assurerait aux filles tous les avantages de l'instruction acquis dès aujourd'hui aux garçons en y comprenant l'instruction professionnelle.

II

Travail et Salaire

L'apprentissage. — On pourrait répondre à nos plaintes, en disant que les défauts de l'éducation première des fillettes viennent de l'ignorance des parents ; que le manque d'écoles de filles est le fait de nos luttes politiques ; mais que l'opinion est d'accord pour réclamer en faveur des filles, l'hygiène, l'exercice physique et surtout une instruction primaire égale à celle des garçons.

Nous dirons donc : la situation demeure fort au-dessous de ce que demande l'opinion.

Quant à l'insuffisance des écoles d'apprentissage pour les filles, elle est notoire, elle est voulue. C'est un système féroce contre toute une classe ; nous allons l'exposer et en suivre les conséquences.

D'abord, l'enseignement du dessin n'apparaît dans les écoles de filles que pour la parade ; ou bien, on réduit strictement le programme au tracé de quelques patrons. Les écoles spéciales de dessin sont réservées aux garçons ; et pendant toute sa vie, l'ouvrière pâtira de ce manque d'éducation artistique.

Les couseuses. — Les écoles d'apprentissage des filles, ce sont les ouvroirs, où courent les aiguilles, où bruissent les fuseaux ; mais avec quelles ouvrières ! Des dentellières depuis sept ans, des brodeuses, des couseuses à partir de dix ans, des légions d'enfants qui gagnent leur vie comme de petites femmes ! Oh ! la chose douloureuse que cette précocité ! Encore une fois, muscles et sang appauvris, physionomies trop sérieuses, cerveaux engourdis.

Des enquêtes récentes nous ont montré que toutes ces enfants sont cruellement terrorisées en vue d'une exploitation savante. En supposant que ce régime fût changé complètement, il faudrait encore s'indigner contre l'apprentissage même, qui dirige des milliers et des milliers de femmes vers des métiers où elles ne peuvent jamais gagner un salaire approchant d'un minimum de subsistance.

Car, si l'ouvrière de l'aiguille élevait ses prix, la machine à vapeur aurait vite fait de la supprimer, comme elle a déjà supprimé la fileuse et la tisserande.

Les ouvrières du luxe. — Les couturières en robes, les modistes, les comptables et demoiselles de magasins sortent des écoles professionnelles officielles. Elles n'ont obtenu leur diplôme qu'après trois ans de stage, payant un minerval élevé, ayant à se procurer des matériaux coûteux. Encore leur faut-il un petit capital pour s'établir ou obtenir une gérance.

Les prolétariennes, qui n'ont ni temps ni argent à dépenser aux études, ni fonds de cautionnement ou d'établissement, ont un salaire nominal plus élevé que les couseuses, mais bien plus de chômages. La seule différence entre elles et les cou-

seuses, c'est que leurs magasins et ateliers ouvrent sur la rue, qu'elles sont en contact continuel avec la vie de luxe et de plaisir, grave danger que nous ne tarderons pas à apprécier.

Leur vie est plus dure qu'on ne le pense généralement : la station obligatoire pendant de longues heures supplicie les vendeuses; les veillées de nuit sont le lot des ouvrières du luxe pendant la saison; elles croient gagner leur vie, et souvent ne gagnent que la maladie ou la mort.

Cependant, toutes ces catégories forment une élite : dans les magasins, on exige d'elles la taille fine, une figure élégante, des manières distinguées, un air de jeunesse; dans les ateliers, cette élégance, cette fraîcheur doit apparaître au bout des doigts inventifs de l'ouvrière.

N'entre pas qui veut au service de la mode!

Les ouvrières de la rue. — L'habitude, qui endurcit, laisse la dame insensible à la fatigue sous laquelle son caprice écrase la vendeuse et l'ouvrière du luxe; c'est cette même habitude seule qui nous laisse indifférents devant tant d'odieux spectacles de nos rues. Les colporteuses poussant, tirant comme des bêtes de somme d'énormes charrettes surchargées, avec défense de s'arrêter, même pour la vente !!! De sorte que les procès-verbaux, l'amende et la prison font partie de leurs frais de commerce.

Pendant que ces malheureuses halètent sous la poursuite d'un agent de police, les marchands de journaux, immobiles dans leurs kiosques, comme dans la gaine d'une momie, subissent, le long de l'année, tour à tour le froid glacial et la chaleur étouffante.

Plus exposées encore, mais ayant la consolation d'aller et venir, sont les vendeuses de fruits et de fleurs, mouillées par la pluie et le vent. J'ai vu, témoignage inoubliable de la barbarie de notre pays et de notre siècle, j'ai vu, sur la place de l'Hôtel-de-ville de Bruxelles, à la fin de décembre, par une température de 5 à 10 degrés sous zéro, les marchandes de fleurs pâles, blêmes, claquant des dents, grelottantes, frissonnantes, mais fermes au poste, alors que leurs pareils de l'autre sexe, boute-feux, huissiers, garçons de bureau se chauffaient aux foyers administratifs, en gagnant doucement leur argent.

Et ces femmes traversent les dures périodes de la grossesse, nourrissent leurs enfants, au milieu des risques de la rue et des intempéries de l'air. Au bord du canal, elles remplacent l'âne ou le cheval pour haler les bateaux; dans les ports, elles ne reculent devant aucune fatigue, mais toujours pour un salaire insuffisant.

Ouvrières de fabrique. — Les femmes, sentant de plus en plus la nécessité de gagner leur vie, sont entrées en masse dans les usines, où l'on ne demande pas d'apprentissage, et où on les paye mieux. Mais ce salaire n'est encore que la moitié, tout au plus les deux tiers du salaire des hommes. Et cependant, ouvriers et ouvrières travaillent aux mêmes métiers, mus par les mêmes machines, donnant nécessairement les produits de même qualité et en même quantité...

Ce salaire est gagné dans les plus dures conditions. Températures excessives, air rendu irrespirable par la vapeur d'eau ou par des poussières tenues en suspension; maniement de poisons violents; bruit continuel et assourdissant; rapidité du mouvement des machines; dans les engrenages se prennent les chevelures, les robes, les doigts, les membres, parfois le corps de la victime.

Une terrible mortalité règne parmi les enfants des femmes de fabrique; après avoir enfanté dans la douleur, elles ont à pleurer sur un petit berceau vide. Elles donnent à leur travail plus que leur vie.

Les servantes — Les partisans du bon vieux temps aiment à considérer le travail domestique comme le travail par excellence de la femme; et tous les orphelinats et les hospices qui ne forment pas de couseuses s'appliquent à former de « bonnes servantes ».

Cependant, la profession a perdu de son attrait pour les intéressées. Celles-ci veulent des heures marquées de travail et de repos, l'usage libre de leurs loisirs; ce qu'elles ne trouvent pas dans la maison bourgeoise.

Je ne puis m'empêcher de souligner ce contraste des deux étages. Voici, sous la lumière douce de la lampe, une table couverte de mets appétissants et entourée d'une famille heureuse. Tout ce confort est dû au travail de la solitaire qui est au-dessous, dans la cuisine de cave, et qui a laissé sa famille

dans un village lointain. Ce contraste douloureux éveille bien des réflexions.

Résumé. — Il ne s'agit pas de demander si la femme doit travailler. Il y a près d'un million de femmes, en Belgique, qui vivent de leur travail. Il s'agit de savoir comment le travail de la femme peut s'effectuer dans les conditions les plus favorables.

Actuellement, la femme est victime d'un système odieux qui la rejette de toute école d'apprentissage, et fixe son salaire au-dessous de celui de l'homme; c'est là une chaîne de misère sans fin, car ces deux causes : manque d'habileté professionnelle, manque des moyens de restauration après la dépense des forces, en diminuant la qualité de la production, servent aux ennemis de l'ouvrière pour lui tenir fermées les portes des écoles et ne pas relever son salaire. Elle est trop sotte! Elle fait de pauvre ouvrage !

Parmi ses adversaires, l'ouvrière trouve même l'ouvrier, qui a peur de voir sa compagne entrer dans son atelier avec un moindre salaire et faire baisser son salaire à lui. Cette animosité crée aux femmes pauvres de nouvelles difficultés et une misère plus grande.

L'État ennemi. — Le plus terrible des adversaires de la femme pauvre, c'est l'État industriel et employeur. Chaque fois que l'État belge prend la direction d'un service, il en chasse les femmes, ou les réduit à des salaires de famine. C'est ce qui est arrivé à la reprise du service des téléphones. Les demoiselles téléphonistes n'ont été maintenues qu'à la suite d'un mouvement de l'opinion publique, mais avec ordre de vivre dans leur famille, parce que le salaire que leur allouait l'État était notoirement insuffisant pour leur donner du pain !

L'État occupe des femmes gardes-barrières qui lui doivent tout leur temps, à raison de fr. 0,40 par jour. Dans les administrations, les femmes figurent seulement comme récureuses payées au rabais et livrées au bon plaisir de M. le Concierge.

Dans la seule fonction intellectuelle où les femmes soient admises, celle d'institutrice, le traitement de l'institutrice reste au-dessous de celui de l'instituteur, de sorte que l'inégalité des sexes devant les salaires est établie par une mesure législative, que la plupart des communes s'empressent de répéter.

Les principaux avantages attachés aux emplois de l'État sont :

1° La garantie contre le renvoi immédiat et arbitraire;
2° La presque certitude d'être à l'abri des chômages;
3° La pension de retraite.

Sauf pour les institutrices, ces avantages sont refusés aux femmes ; ce qui les atteint dans tous leurs contrats de travail.

Congrégations religieuses. — Non seulement les travailleuses vivent dans une condition précaire, jetées aux occupations les plus antiféminines, mais l'État sanctionne, protège toute une organisation qui les dépouille de leurs occupations naturelles, celles qu'elles pourraient remplir avec le plus de fruit, pour elles-mêmes et pour autrui.

Quand nous disons l'État, nous disons aussi les communes, les hospices et les pouvoirs publics.

Partout où un être faible ou souffrant attend un appui, une consolation, appelle une maman, on installe une religieuse ; il cherchait un sourire, une tendresse, son regard rencontre une robe noire ; il aspirait à une brise fraîche de la vie, il se sent cloîtré, séparé de tout.

Orphelins, enfants abandonnés ou seulement pauvres, jeunes filles en détresse ou simplement apprenties, au couvent ! Enfants de tout âge, ayant besoin de s'instruire, au couvent ! Malades, infirmes, vieillards, au couvent !

Où sont les milliers et les milliers de femmes qui vous auraient tant fait de bien par leur expérience de la vie et leur bonté, et qui auraient gagné leur pain honnêtement ? Où sont-elles ?

En lisant ce qui va suivre, vous vous demanderez plus d'une fois : Combien faut-il de filles affamées, tentées, réduites à merci, pour assurer la vie calme et pure d'une religieuse ?

Si la plupart des religieuses entrevoyaient ce sombre problème... mais leur ignorance du monde et des choses de la vie les laisse sans remords.

III

Les Mœurs

Émigration féminine. — Les conséquences du manque d'apprentissage et de travail vont se développer sous nos yeux.

C'est d'abord l'émigration en masse, vers les centres de luxe et d'industrie, de la jeunesse féminine prolétarienne, à l'âge précisément où elle aurait besoin de la protection de la famille.

Y a-t-il, par les soins de la commune d'origine, dans la grande ville, un refuge quelconque, un ami autorisé, où puisse s'adresser l'émigrante à l'heure du danger?

Il n'y a rien, ni refuge, ni amis!

Au contraire!

Pour les séducteurs. — Sur le chemin des ouvrières, à l'heure de l'entrée et de la sortie des ateliers, autour des magasins où ils circulent à toute heure, les oisifs évoluent, guettant les plus jolies, les plus joyeuses, les plus innocentes. Ils sont les chasseurs, elles sont le gibier; c'est une chasse ouverte toute l'année, sans risque pour le chasseur.

La pauvrette est donc suivie, assaillie de propositions déshonnêtes. A treize ans accomplis, la loi la déclare consentante, c'est-à-dire seule responsable des suites. L'homme peut employer toutes les promesses, il n'est tenu par aucune, pas même par la promesse de mariage. « Toute promesse de mariage est nulle », dit la loi complice. Et si l'enfant apparait, la loi impie ajoute : « La recherche de la paternité est interdite ».

Poursuivre une fille pauvre d'un désir qui ne doit pas avoir de lendemain, l'affoler selon son tempérament par les promesses de fortune ou par les protestations de tendresse, prendre toute une vie pour une heure de plaisir, est devenu, grâce à l'immoralité de nos lois, un passe-temps élégant, un moyen de s'amuser tant qu'on est jeune, en attendant que sonne l'heure du mariage d'argent.

Il faut se représenter l'isolement de l'émigrante, la fatigue et la monotonie de ses heures de travail, les désirs qui ont germé au contact du luxe de la grande ville, la faim du cœur et la fermentation de la jeunesse, pour comprendre que le plus souvent le succès du séducteur est assuré, dès qu'il paraît.

L'enfant. — Nous avons dit que l'ouvrière gagne rarement de quoi vivre. Sa misère est une des causes de sa chute. La grossesse vient alors ralentir ou même arrêter son travail. Souvent on la renvoie. Si elle est abandonnée à l'heure suprême; si elle a, dans son dénuement, la vision des souffrances du

lendemain, il arrive... oui, cela arrive... que la mère tue son enfant, qu'elle perde cet instinct, qui persiste chez l'animal, pour sa progéniture. L'infanticide est un crime abominable, de même l'abandon d'enfant, mais il y a dans les procès contre ces crimes une injustice criante, car c'est la loi même qui a provoqué, encouragé la séduction, et c'est la même loi impie qui assure l'impunité au principal coupable, celui qui, en abandonnant la mère, a perpétré la perte de l'enfant.

La traite des blanches. — Si la mère garde son enfant, que deviendra-t-elle ? Ici apparaît la conséquence de l'insuffisance des salaires des femmes. Seule, dans la grande ville, abandonnée de ses parents qui se sont débarrassés d'elle, - les honnêtes gens ! — en la maudissant, encore une fois, que fera-t-elle ?

En cherchant « quelqu'un qui l'aide », elle va au-devant d'une seconde aventure. Mais la vie de plaisirs qui accompagne ces liaisons détourne du travail. De moins en moins ouvrière, de plus en plus fille de joie, elle devient la marchandise numérotée, estampillée par la police, jusqu'au jour où elle ira mourir sur un grabat d'hôpital. Les servantes et les couseuses comptent parmi les plus nombreuses de ces victimes Il peut arriver que les amants soient plus généreux, la femme plus adroite. Il surgit alors de ces fortunes honteuses, qui insultent à l'ouvrière laborieuse et affamée, et la tentent, comme le miroir attire l'alouette.

Trois cent mille femmes, à Paris, vivent ainsi publiquement du vice de l'homme. Il en est de même dans les grandes villes des deux mondes.

IV

Le Mariage

Monogamie? — Il y eut un jour comédie sur la place de l'Hôtel-de-ville de Bruxelles. Au moment où défilaient les voitures d'une noce bourgeoise, sortirent des ruelles sept femmes qui, avec leurs enfants, se jetèrent sur le jeune couple ; sept femmes rendues mères, trahies, abandonnées, livrées à toutes les misères que nous venons d'énumérer, livrées par le même

homme qui, maintenant, allait jurer fidélité et protection à une huitième femme.

La police s'empressa de disperser le troupeau importun; les magistrats ne firent aucune difficulté à reconnaître tous les attributs de l'autorité maritale et paternelle à ce monsieur qui laissait à la charge de femmes pauvres, sans travail, et à la charge de ses concitoyens, sa propre chair et son propre sang.

Ce monsieur, pour qui la loi stipule encore la liberté de l'adultère en dehors du domicile conjugal, est-il un monogame ou un polygame?

On prétend qu'une des supériorités des chrétiens sur les musulmans, c'est la pratique de la monogamie. Nous ne sommes apparemment pas des chrétiens.

L'autorité maritale. — L'autorité maritale est le principe du chapitre du mariage, c'est-à-dire qu'il en règle tous les articles.

La femme mariée belge est une mineure, maintenue toute sa vie à l'état d'enfance.

Comme un enfant, elle n'a qu'un devoir, l'obéissance, c'est-à-dire que la loi lui enlève sa liberté de conscience, l'usage de sa raison.

Comme un mineur, elle ne peut disposer de rien, pas même de son propre salaire.

De sa personne, elle ne dispose pas plus que de son bien.

Ses enfants même, à qui elle a donné la vie dans la douleur, risquant sa propre vie; ses enfants ne lui appartiennent pas. C'est une injure à la Nature!

Le père seul, tant qu'il vit, a le droit de garde, d'éducation et de correction.

Est-ce là une situation digne de la mère et de l'épouse?

Être le maître. — Il faut un maître absolu, ou rien ne marchera.

— Est-ce qu'il y a un maître absolu dans l'État?

Si l'État peut marcher sans ce maître absolu, pourquoi la famille ne marcherait-elle pas de même?

— Je suis le maître! signifie : J'ai raison, même quand j'ai tort! Je ne dois de comptes à personne!

Celui qui parle ainsi commettra certainement des sottises nuisibles à autrui, plus encore à lui-même. C'est l'histoire des ivrognes, des joueurs, des débauchés, qui dépouillent

femmes et enfants pour satisfaire leur vice. Si la loi n'avait pas livré à leur bon plaisir toutes les ressources du ménage, ils n'auraient peut-être jamais su qu'ils portaient un vice en eux.

Que se passe-t-il chez les honnêtes gens? L'homme, généralement plus instruit, mieux au courant des choses de la vie, dit ses raisons, écoute celles de sa compagne; et l'on décide comme au tribunal de conciliation.

C'est la raison et l'affection qui gouvernent ces ménages.

La ménagère. — « La femme à la maison ! » répète-t-on. Nous avons vu que la plupart du temps, le travail appelle la femme dans la rue, dans les magasins et les ateliers, qui sont des annexes à la voie publique, ou encore, dans les fabriques, ces vastes halles aux dangereuses promiscuités : toujours très loin de la maison !

Mais la ménagère qui reste au logis n'est pas plus heureuse, si nous en croyons les statistiques, ou si nous visitons les quartiers pauvres. Vivre dans une chambre unique, avec des infirmes qui gémissent et des enfants qui crient, sans air, sans lumière, au milieu de linges qui sèchent aux cordes, entre le poêle qui fume, le chaudron plein d'eau bouillante et le bidon d'huile explosive, c'est une rude épreuve !

Ajoutez-y l'exercice d'un métier à domicile, ce qui est fréquent; des articles de nouveautés, qu'il faut préserver de toute souillure; des cartonnages, des jouets à assembler avec une colle qui empeste. Quelquefois, dans un coin, l'homme assis devant un tour, ou occupé à un travail délicat, toujours prêt à s'emporter contre le bruit et l'hostilité des choses.

Toute la misère de cet impossible milieu apparaît dans les nombreux accidents qui, sans compter les maladies et les morts, surviennent à tout moment dans les pauvres ménages : des enfants échaudés, des femmes brûlées vives par le pétrole.

Ah ! le pétrole, depuis qu'il est en usage, a rétabli les flambements de femmes comme au temps de l'Inquisition.

— C'est bien la faute des femmes, qui ne prennent pas les précautions que nous leur indiquons, disent les journaux.

L'accoutumance aux dangers professionnels n'est pas le fait seul des ménagères. Les médecins, les chimistes, les électriciens, les ouvriers de tous états nous l'apprennent tous les jours.

Nous savons à présent que la cause de ces catastrophes est la qualité même des huiles que nous recevons d'Amérique. C'est une marchandise de rebut que l'on nous envoie, et que nos gouvernements devraient refuser, s'ils pensaient plus à la sécurité des femmes, moins au mouvement de la spéculation.

Dans les conditions que nous venons d'indiquer, l'industrie ménagère est, de toutes, la plus dangereuse et celle qui laisse à la femme pauvre la vieillesse la plus dépourvue.

La condition de la veuve. — « Explosion dans la mine », lisez-vous dans votre journal : « Deux cents morts ! » Vous frémissez de douleur et de pitié ; puis une pensée de sympathie va aux veuves, aux filles, aux mères, à tout ce monde de femmes en pleurs...

Mais les veuves, comment vivront-elles, comment feront-elles vivre leurs enfants? Chaque jour, ce problème se dresse pour des centaines de veuves et d'orphelins ; et l'on répond avec indifférence : « La femme ne doit pas travailler ! Qu'elle soigne seulement le pot-au-feu ! » Mais on ne met pas des cailloux dans le pot-au-feu !

Le langage populaire, d'un seul mot, peint cette misère : un feu de veuve ! c'est un âtre noir et froid.

Femme d'ivrogne et martyre. — Pourquoi reste-t-elle avec lui? C'est donc qu'il n'est pas si mauvais !

— Il est mauvais, mais quand il travaille, il gagne bien et il lui arrive d'en rapporter quelque chose au ménage. Sans ce quelque chose, le peu qu'elle gagne ne suffirait pas à nourrir les enfants. Il la bat, après chaque bordée ; un jour, il frappera plus fort, et elle tombera pour ne plus se relever, martyre de la maternité.

Ceux qui mesurent avaricieusement aux femmes le travail et le salaire, en lui disant : « O femme, sois la Reine de ton foyer ! » n'ont donc jamais connu ces destinées atroces?

Et pourtant, il y a, chaque jour, plusieurs de ces drames dans les colonnes de faits divers !

V

La Loi Barbare

Pourquoi? — Quand une femme se débat contre sa dure destinée; quand une jeune fille entre dans la vie, pleine d'ardeur, désireuse de gagner sa vie, désireuse surtout de la gagner honnêtement, elle ne sait à quoi attribuer le guignon qui change en cuivre, dans ses mains, les piécettes d'argent que reçoivent ses frères.

Pourquoi lui a-t-on mesuré le premier enseignement, refusé l'apprentissage d'un bon métier? Pourquoi trouve-t-elle tant de portes fermées devant son intense désir de travail et d'instruction? Pourquoi est-elle pourchassée dans les rues par des hommes de tout âge, de toutes conditions, qui trouvent naturel de lui glisser à l'oreille des paroles déshonnêtes?

Pourquoi celui qu'elle a choisi a-t-il si souvent des éclairs d'ironie dans sa face? Pourquoi, au premier éveil d'un soupçon, lui jette-t-il les accusations de ruse et de mensonge? Pourquoi tant de jeunes filles, fidèles elles-mêmes, aimantes, désintéressées, ont-elles vu des serments qu'elles croyaient sacrés, reniés du jour au lendemain? Pourquoi telle femme se trouve-t-elle tout à coup en butte à des injures ordurières dont le sens lui échappe? Pourquoi l'épouse abandonnée, qui met toute son étude à bien élever ses enfants, la veuve douloureuse chargée d'orphelins, ne trouvent-elles ni appui ni moyens d'accomplir leurs devoirs?

Pourquoi? Pourquoi?

La Nasse. — Chacune de ces femmes semble croire que sa condition est un cas particulier; et cependant, les femmes sont semblables à ces poissons pris dans un grand filet, qui peuvent se croire libres de leurs mouvements, tant qu'ils ne se prennent pas aux cordes de leur prison. Ce filet qui tient les femmes prisonnières, il est tendu par deux codes, par le code canonique et par la loi romaine.

Le code canonique est la loi de l'Église. Elle hait la Nature, par conséquent la beauté et l'amour, c'est-à-dire la femme. C'est Ève qui a séduit Adam et mis le péché dans le monde :

que toutes les Ève soient maudites, puisqu'elles ont été la perdition des hommes et qu'elles le seront encore jusqu'à la fin des temps.

A côté de la loi de l'Église, fonctionne la loi romaine, la loi d'un peuple guerrier, qui tenait la femme à l'écart, avec le dédain tranquille du militaire pour le pékin.

Le droit canonique et le droit romain ont imprimé à nos codes une extrême dureté contre la femme, une injustice qui se perpétue, alors que tout change autour de nous.

L'inégalité des sexes. — L'égalité des sexes n'existe que devant le Code pénal. Les prisons sont ouvertes aux femmes comme aux hommes. Encore est-il des crimes et délits dont la responsabilité est laissée à la femme seule, comme l'attentat de la fille-mère contre son enfant, la recherche de la paternité étant interdite.

Nous avons vu déjà l'expulsion systématique des femmes des hautes études, des professions libérales, des écoles industrielles, des métiers lucratifs et, en général, de tous les postes honorables et avantageux. Les succès obtenus, en ces dernières années, par des femmes énergiques, qui ont voulu renverser ces barrières, n'ont fait que mettre en relief la haine des hommes des codes.

La Femme traitée en infâme par la loi. — Voulez-vous les voir à l'œuvre, tenir dans vos mains le filet où ils nous gardent prisonnières ? Écoutez la condamnation d'un grand coupable. On a épuisé les peines de la prison et de l'amende, mais il reste les peines qui marquent l'infamie. Le coupable marqué d'infamie ne peut être témoin dans un acte public, acte de naissance, de mariage, de décès ou testament. Il en est de même de toute femme.

Ainsi, le lit de l'accouchée ou le lit mortuaire sont le plus souvent entourés de femmes : celles-ci ne seront pas admises à déclarer, dans un acte public, ce qu'elles ont vu, pour cause d'indignité de leur sexe ; mais on pourra cueillir dans la rue, ou au cabaret, deux individus qui ne savent pas même de quoi il est question : si ce sont des hommes, ces témoins seront excellents.

Le coupable marqué d'infamie ne peut exercer aucune charge publique. Il en est de même de toute femme.

C'est ainsi que, dans certains procès, les hommes, à la fois juges et parties, défendent à outrance l'autorité maritale contre la femme mariée, et le privilège du mâle contre la fille séduite. Le jury du Brabant, dans sa troisième session de 1893, osa absoudre trois meurtriers convaincus et en aveu : deux avaient tué leur femme légitime, le troisième sa maîtresse ; il osa ensuite condamner une fille de dix-huit ans, pour infanticide, à dix ans de travaux forcés.

L'exclusion des charges publiques crée pour les femmes une situation humiliée et infériorisée, et devient chaque jour une cause plus agissante de la diminution de leur salaire et de leur travail, à mesure que l'État se fait entrepreneur de tous les grands travaux.

Lorsqu'un homme est convaincu de crimes ou délits contre les mœurs, on l'écarte de la tutelle, des conseils de famille, de toutes ces fonctions qui le rapprocheraient de ce qu'il y a de plus délicat au monde, l'enfant ! Comme toute femme ! Peut-on le croire ? Et ne sont-ce pas les orphelins qui, les premiers, souffrent d'être privés de ces douces tutrices ?

Enfin, le coupable noté d'infamie est privé de ses droits de citoyen — comme toute femme par le seul fait de sa naissance.

Elle est exclue de toute l'activité qui pourrait lui faire une seconde éducation, supérieure à celle des livres. Dans l'administration locale, les écoles, la bienfaisance, la salubrité publique, l'amélioration des logements l'intéressent directement.

Dans le gouvernement de l'État, elle représente la Paix, le Pain Quotidien, l'Enfant ; elle est l'adversaire de la Débauche et de l'Alcoolisme.

Rejetée en dehors de la conscience publique. — A ceux qui font peu de cas du bulletin de vote, nous répondrons que la condition des femmes, dans les pays de suffrage universel, s'est aggravée cruellement.

A la traite des blanches sur le marché de la débauche, s'est ajoutée la traite des blanches sur le marché du travail.

D'un côté, les industriels demandent à exploiter le travail des femmes, ce qu'ils appellent la liberté du travail ; d'un autre, les ouvriers essayent de se débarrasser de cette concurrence qui menace leur salaire : c'est ce qu'ils appellent la protection du travail.

La seule intéressée ne peut dire quand et comment elle veut être protégée ou libre, ni au Conseil des prud'hommes, ni dans les Conseils de l'industrie et du travail, ni au Parlement.

C'est le sceau de sa servitude.

Haut les cœurs ! — Si la femme ne disposait pas d'une puissance propre invincible, le monde aurait péri depuis longtemps.

Elle est pour ce monde la Beauté, la Poésie dans le présent; elle est la Maternité, c'est-à-dire l'Avenir. Dans sa vieillesse, elle est le Conseil, car elle est plus proche de la Nature et de l'Humanité que son compagnon.

C'est à elle à s'affirmer à tous les âges, à réclamer sa part des moyens d'action dont la société actuelle dispose, pour mettre en valeur la vie d'un être humain.

Elle doit se dire que la résignation n'est pas une vertu, mais le suicide de la conscience. Nos pères ont combattu pour la liberté de conscience.

Le groupement, l'association est le moyen le plus sûr pour les femmes de se sentir les coudes, de s'encourager par le contact et de se défendre contre toutes les exclusions dont on les accable. Elles ont aussi à étudier le mouvement social, pour s'y unir et se sentir portées avec leurs sœurs et avec leurs frères; avec toute l'humanité !

1er et 15 janvier 1900.

Le Suffrage des Femmes

en Belgique

Une réunion du Conseil général du Parti ouvrier belge a été tenue mercredi matin, sous la présidence du citoyen Léon Colleaux.

Les résolutions suivantes y ont été prises :

« Le Parti ouvrier accentuera sa campagne en faveur du suffrage universel, en poursuivant énergiquement l'obtention du droit de vote aux femmes. Une brochure dans ce sens sera publiée. La rédaction en sera confiée à la citoyenne Gatti de Gamond.

» Des démarches seront faites auprès des libéraux, des progressistes et des démocrates-chrétiens en vue de la création d'un comité national de propagande en faveur du S. U. Les ligues féministes seront priées de s'y faire représenter.

» Les fédérations régionales du Parti ouvrier se réuniront pour organiser la campagne dans leurs arrondissements respectifs.

» Des manifestations régionales en faveur du S. U. auront lieu dans chaque chef-lieu d'arrondissement, au mois de novembre prochain, le dimanche qui précède l'ouverture des Chambres.

» A Bruxelles, la manifestation sera organisée la veille de la rentrée du Parlement. Elle aura un caractère national, en ce sens que les délégués des fédérations régionales et tous les députés socialistes y participeront.

» Les comités fédéraux sont invités à prendre le plus tôt possible les mesures propres à assurer le succès de ces manifestations. »

Les journaux catholiques se déclarent pour le suffrage des femmes. Ils comptent sur ces troupes fidèles, auxquelles ils ont dû tant de victoires.

Les libéraux combattent le suffrage des femmes parce qu'ils

sentent les femmes hostiles à leurs idées; ils veulent ignorer que ce sont les femmes qui déterminent dans l'ombre, après avoir été elles-mêmes stylées dans l'ombre, les votes des masses électorales, de leurs maris et de leurs fils ; et que l'intérêt de tous les partis avancés, désormais, est d'éclairer au grand jour la conscience des femmes ; cela ne se fera qu'en leur donnant, avec le vote, la responsabilité de leur propre opinion. Pas de suffrage universel éclairé sans le suffrage des femmes.

Jusqu'à présent, la polémique des journaux libéraux n'est que l'expression de la mauvaise humeur ; aucun argument sérieux n'a été produit. L'un nous montre, dans un même conseil communal, Monsieur siégeant au centre, Madame à l'extrême droite ou à l'extrême gauche. « Discorde dans la famille ! » s'écrie le journal. Et si, au lieu de Monsieur et de Madame, il s'agissait du père et du fils ? Ce serait encore la discorde dans la famille ?

Mais d'abord, il n'est pas question de déclarer les femmes éligibles ; on sollicite simplement pour elles le droit électoral. De plus, la loi n'autorise pas, dans une assemblée politique, la présence de deux proches parents, et elle n'autorisera pas davantage la présence de deux époux. Le rédacteur a parlé pour ne rien dire !

Le suprême argument de l'*Étoile Belge* est que les femmes ne veulent pas du suffrage. Ce journal a dit la même chose des ouvriers, et on a pu constater qu'il s'était trompé grossièrement.

— Mais qu'en feraient-elles, du suffrage ?

Vandervelde répond : « Si l'ouvrier a un maître : le patron, la femme ouvrière a deux maîtres : le patron et son mari. Elle a de plus à lutter contre trois plaies sociales : l'alcoolisme qui lui prend son mari, le militarisme qui lui prend son fils, et la prostitution qui guette sa fille ! »

Ces paroles nous montrent ce que les femmes ont à attendre du suffrage, et quand nous le leur dirons, elles souhaiteront ardemment d'être mises en possession de leur droit, c'est-à-dire de leurs moyens de lutte.

Elles n'ont pas à se préoccuper des distinctions de parti. Leurs ennemis s'appellent l'alcoolisme, le militarisme et la prostitution. Ceux qui combattent ces fléaux sont leurs vrais amis.

1er août 1900.

L'Émancipation de la Femme

Depuis que le Parti ouvrier a mis à l'ordre du jour le suffrage des femmes, il nous est venu, de quelques points où l'on se dit avancé, des déclarations de franche hostilité.

Nous serons indulgentes pour ces noirs accès d'humeur, parce que nous nous les expliquons sans trop de peine. Un galant homme, qui a grandi dans l'idée qu'il avait des devoirs de protection envers les femmes et qui comptait bien se couvrir de gloire quelque jour, en remplissant son rôle de chevalier, peut montrer du dépit quand on lui apprend que la femme cherche les moyens de se défendre elle-même. Il est dans l'état d'esprit de ces excellents parents qui, après avoir veillé avec une infatigable sollicitude sur leur enfant, ne peuvent l'entendre sans amertume réclamer son indépendance et sa place au soleil. Les pauvres gens se lamentent et prédisent la fin du monde.

Non, bonnes gens, il n'y a là que l'accomplissement de la loi naturelle qui préside à la croissance d'un individu et d'une société. Cette loi, qui fixe l'âge de la majorité de l'individu, décrète, aux divers tournants de l'histoire, l'émancipation des groupes, les uns après les autres. L'heure féministe devait sonner : c'était écrit !

N'avez-vous pas vu se répéter, au lit des malades, la scène du désespoir de ces parents qui voient l'enfant grandir et leur échapper ?

Après de longs mois de faiblesse et d'immobilité, lorsque le convalescent reprend sa liberté avec ses forces, ceux qui ont le plus contribué à sa guérison l'arrêtent, frappés de stupeur, disant de bonne foi, dès que le ressuscité veut faire acte de vie : « Ne sortez pas, ne bougez pas ! il va vous arriver malheur ! » Au fond des meilleures âmes s'agite le regret de ne plus pou-

voir retenir leur malade en quelque sorte emmailloté dans leurs tendresses et leurs soins incessants.

C'est que derrière tout sentiment affectueux se dissimule l'âpre besoin de la domination.

L'homme a pris, par tradition et par éducation, l'habitude de traiter la femme comme une enfant, comme une malade ; il lui en coûte de reconnaître qu'elle est majeure et bien portante. C'est avec sincérité qu'il invoque toutes les prévoyances et toutes les subtiles délicatesses de son amour.

A ce sentiment à la fois tendre et dominateur, il donne le nom de chevalerie, de galanterie. Cela est beau dans les romans et met dans les mélodrames les scènes les plus émouvantes. La galanterie sert aussi de décor dans les salons ; elle masque les motifs intéressés des hommages dont on entoure quelques milliers de femmes favorisées par la fortune, mais tout cela reste sans retentissement dans la vie sociale.

Il est certes de belles âmes, soulevées par les plus hautes aspirations ; combien cependant sont assez fortes contre leur propre passion, quand celle-ci se trouve en balance avec une destinée de femme ?

Nous ne pouvons nous représenter l'amour jeune et rayonnant, sans nous le représenter héroïque ; et pourtant, si large que nous fassions la part à la générosité individuelle, nous devons constater qu'elle est impuissante à comprimer le féroce égoïsme de la masse.

Cet esprit chevaleresque, dont on nous vante les merveilles, a eu le temps d'agir, de se montrer, car la femme y a mis son espérance ; ses revendications de liberté sont toutes modernes. Où est-elle, cette sollicitude chevaleresque ? Dans nos lois ? Mais notre législation, après avoir fait une part de tous les droits au profit des hommes, a fait une part non moins exclusive de tous les devoirs, et les a laissés peser sur les femmes. Elle a aggravé de l'incapacité légale leur faiblesse naturelle. Toutes les promesses de protection et de respect n'ont jamais empêché que les femmes ne soient refoulées dans les plus pauvres métiers et dépouillées cyniquement d'une partie de leur gain. Quand l'ouvrier et l'ouvrière travaillent côte à côte, et qu'ils donnent, dans des conditions identiques, deux produits égaux, le salaire de l'ouvrière est au moins d'un tiers inférieur à celui de

l'ouvrier. Cela est accepté couramment dans la période sociale dite chevaleresque.

Tout ce mirage de chevalerie et de galanterie est à l'usage exclusif de quelques privilégiées du monde élégant; et encore, en dehors des parades mondaines, les dames haut placées retombent dans la masse de la population féminine, sur qui pèsent si cruellement les inégalités des lois civiles et économiques.

On peut dire, en toute vérité, que la totalité des femmes forme un immense prolétariat, qui ne peut obtenir d'amélioration à son sort que par une sincère alliance avec le prolétariat masculin, qui lutte, lui aussi, contre l'inégalité des lois civiles et économiques.

Le Parti ouvrier, le premier, a compris que l'ère des tutelles est passée; il n'existe plus pour lui ni bons ni mauvais patrons.

De même, les femmes doivent apprendre à ne plus se laisser corrompre par les petites gâteries promises à celles qui veulent bien se prêter au rôle de poupée. Nous venons de leur montrer ce que valent ces promesses : leur lâcheté et leur égoïsme seraient les gages de leur servitude.

Les progrès du prolétariat dans la voie de l'affranchissement se mesurent au rayonnement dans les âmes, de ce foyer de justice et de solidarité qui, tour à tour, éclaire et réchauffe. C'est une religion nouvelle qui éveille les consciences et les appelle au combat, avec les armes modernes : l'étude, l'organisation et le bulletin de vote.

Les femmes vont-elles se servir des mêmes armes que les hommes ? Pourquoi repousseraient-elles les armes qui, seules, en ce moment, sont vraiment efficaces dans les luttes du prolétariat ? Est-ce que tous les prolétaires, hommes et femmes, ne souffrent pas également de la faim, du froid, du manque d'abri, de l'excès de travail ? La femme est même atteinte plus douloureusement que l'homme par la misère ; n'a-t-elle pas, par conséquent, droit aux moyens de protection les seuls efficaces ? Est-ce que les femmes souffrent moins que les hommes de la privation des moyens de cultiver, de manifester, de réaliser leur pensée ? Et cette annulation d'une conscience, n'est-elle pas toujours dommageable au prolétariat tout entier ?

La guerre est-elle un moindre fléau pour la femme que pour

'homme ? Pour un homme qui tombe, que de femmes périsent avec leurs enfants, de la mort lente, la plus cruelle ! Pensez-vous donc que, dans la conscience des femmes, l'invocation à la Paix soit moins ardente que dans la conscience des hommes ? Et qui donc, sinon les victimes, se lèveront avec plus d'énergie et de constance, contre ces deux monstres qui menacent de nous dévorer, l'alcoolisme et la débauche !

Chaque douleur qui frappe un prolétaire dans son corps ou sa conscience, sans distinction de sexe, retentit dans le prolétariat tout entier. Toute résignation de l'individu équivaut à un abandon de la cause commune ; tout pacte avec les anciennes tutelles est une trahison, quel que soit le sexe du fuyard ou du traître.

C'est pourquoi, dans la lutte du prolétariat, sous le soleil de la Justice, au nom de la Solidarité, tous et toutes doivent tenir en mains les bonnes armes, les vraies, les seules efficaces : l'étude, l'organisation et le bulletin de vote.

Voilà le vrai sens de l'émancipation de la femme au commencement du XXe siècle.

12 août 1900.

Le Suffrage des Femmes

La campagne entreprise par le Parti ouvrier belge en faveur du suffrage des femmes ne soulève jusqu'à présent que de bien faibles objections, mais souvent une opposition d'autant plus irréductible qu'elle est moins formulée. Il nous semble voir un homme accoutumé à ne se servir que de sa main droite, disposé à couper sa main gauche, plutôt que de céder à l'ami qui veut lui prouver qu'on est plus adroit des deux mains que d'une seule!

— Voir voter une femme, cela révolte mon sentiment.— C'est ce que dit le Chinois d'une femme d'aplomb sur ses pieds; le Musulman, d'une femme qui, hors de son harem, se montre à visage découvert.

Jadis, le sentiment de l'Européen était blessé quand une femme prononçait correctement ou mettait de l'orthographe dans ses lettres. On reconnaît aujourd'hui que cette susceptibilité tenait du préjugé, tout comme celle du Chinois ou du Musulman. On admet qu'une femme soit instruite, qu'elle puisse aller et venir, visage découvert. Mais on souffre à l'idée qu'une femme puisse voter.

— Elle est trop faible, dit-on.— Est-ce que l'exercice du droit de suffrage oblige à soulever quelque cent kilos, à bras tendu? Il faudrait alors attribuer des voix aux électeurs en leur faisant subir l'épreuve du dynamomètre. Miss Athlète et ses pareilles auraient quatre voix, et peut-être le monsieur qui a pris la faiblesse des femmes en pitié, demeurerait privé de tous droits.

— La nature lui impose des conditions physiologiques qui... que...

— Voyons, franchement, puisque vous voulez ramener la femme à l'animalité, observez-vous dans le règne animal, où la Nature seule fait la loi, observez-vous entre les sexes les oppositions que vous prétendez imposer à l'Humanité?

Est-il question de la faiblesse du sexe dans les grandes migrations des oiseaux? La louve ne chasse-t-elle pas comme le loup? N'employons-nous pas à la chasse la chienne aussi bien que le chien, et la jument ne développe-t-elle pas sur les champs de course une rapidité ailée au moins égale à celle du cheval? Étudiez la nature avant de parler de ses lois.

— La femme ne désire pas voter. — Qu'elle se tienne sur la réserve devant une nouveauté, il n'y a pas lieu de s'en étonner; mais dans tous les pays où les femmes ont obtenu le droit de vote, il est incontestable qu'elles ont compté parmi les électeurs les plus consciencieux.

— Soit! mais le droit de vote est pour la femme un triste cadeau. Ce que la femme gagne en pouvoir, elle le perd en dignité. C'est sa faiblesse qui appelle notre protection... — Dites plutôt que, jusqu'à présent, votre générosité chevaleresque n'est pas encore allée jusqu'à payer à l'ouvrière le juste salaire de son travail; dites encore que l'homme, après avoir confisqué à son profit tous les moyens d'existence, en invoquant les droits du père de famille, a fait des lois qui laissent peser sur la femme toute la charge des enfants. Le droit de vote sera pour la femme un cadeau précieux s'il lui donne le moyen de se protéger elle-même.

— Mais la politique est une si laide chose, que la femme a tout à perdre à son contact. — C'est entendu, la femme est une fleur divine qui ne s'épanouit que sous l'azur du firmament. Mais elle plonge ses racines dans le sol, et c'est cette fonction terrestre, ce contact obligé avec la matière, qui crée, assure et prolonge son éclat idéal. La femme, pas plus que la fleur, ne peut s'affranchir des nécessités de la vie matérielle.

Quant aux laideurs de la politique, elles viennent précisément de ceux qui veulent accaparer la puissance et la fortune publiques par tous les moyens, surtout par les mauvais. Le privilège de classe et de sexe est ici le grand coupable.

15 août 1900.

Marie la Résignée

Quand un homme combat pour sa liberté, chacun trouve son effort honorable; s'il s'obstine, on le trouve héroïque. Il y a une palette d'adjectifs éclatants pour nuancer l'estime publique et donner cette belle conduite en exemple.

Mais quand une femme combat pour sa liberté, c'est une autre antienne. Elle étonne ses meilleurs amis. Jamais ils n'auraient cru cela d'elle. Elle court cependant de plus grands risques que l'homme, en faisant sa déclaration des droits. Mais on ne veut y voir rien d'honorable ni d'héroïque.

On accueille sa première protestation par des sourires sceptiques; viennent ensuite les dédains, les ironies qui, comme des dards empoisonnés, blessent son âme enthousiaste; puis on jette le ridicule à pleines mains et trop souvent l'injure par hottées. Il faut surtout que l'audacieuse reste seule, qu'elle n'ait point d'imitatrices !

C'est ainsi que, par le monde, ont été reçues les premières émancipatrices. Au commencement du siècle, Mme Wolstoncraft était couramment appelée « l'hyène en jupons ». Quand Mme Fawcett, en 1870, voulut prendre la parole, à Londres, dans un meeting pour le suffrage des femmes, un prédicateur avait annoncé qu'à telle heure, en tel lieu, une poule chanterait. La populace se trouva fidèle au rendez-vous, cassa les bancs et tout le mobilier de la salle, maltraita les auditeurs et faillit faire un mauvais parti à Mme Fawcett.

La noble et grande Louise Michel, à Bruxelles, fut traitée de même. De même aussi, Mme Butler, dans sa campagne héroïque contre la réglementation de la prostitution. Bertha Suttner, à Berlin, pour son beau livre : *Bas les Armes!* mérita d'être appelée la *Furie de la Paix*.

Je ne parle pas de l'Amérique, où les émancipatrices faillirent

plusieurs fois être brûlées vives par des adversaires à court d'arguments.

Quel pouvait bien être l'idéal féminin des êtres brutaux qui assommaient des femmes supérieures, telles que les Fawcett, les Suttner, les Butler, supérieures par la beauté et la grâce autant que par le génie et le caractère? Sans doute leur bonne femme était « la femme sans tête » de la légende.

Je me rappelle avoir vu dans un drame, il y a bien longtemps, une jeune femme pâle et désolée à qui l'on demandait : « Comment vous nommez-vous ? » Elle répondait en paroles lentes et d'une voix blanche : « On me nomme Marie la Résignée ! » Si, au lieu de la femme douloureuse, on eût vu un homme pâle et désolé, et qu'on l'eût entendu dire : « Je me nomme Jean le Résigné ! » le parterre se fût levé avec colère et l'eût accablé de lazzis et peut-être de projectiles peu choisis.

Mais *Marie la Résignée !* Je fus peut-être la seule à sentir mon être secoué par la révolte ou par l'envie de rire de tant de niaiserie J'étais alors enfant, et j'ai gardé le souvenir vivace de cette première et silencieuse protestation de conscience contre la déchéance de la femme.

Marie la Résignée ! Elle avait été séduite, abandonnée ; puis, exploitée par un patron, elle tirait l'aiguille le jour et la nuit, mourant de faim dans une mansarde sous les toits, avec le pauvre enfant que le père avait nécessairement laissé à sa charge. Mais elle se résignait ! Le parterre pleurait à chaudes larmes sur ses malheurs, maudissait le traître, mais surtout l'admirait, elle, la trouvant belle à force d'infortune et de résignation. Il y avait, dans ce parterre, autant de femmes que d'hommes ; tous et toutes avaient trempé des mouchoirs sur la triste destinée de Marie la Résignée, mais, à son exemple, ils se résignaient à l'injustice, disposés à laisser tourner le monde comme il a toujours tourné.

Les mêmes drames se répètent ainsi tous les jours, et nous sont rapportés dans les faits divers des journaux. Nous les lisons, la larme à l'œil, mais si les acteurs de ces drames et les lectrices appartiennent toutes à la catégorie des Marie la Résignée, l'injustice se perpétuera avec son cortège de douleurs et de déchéances.

Du reste, quand il s'agit du long martyre d'une femme, le

journaliste est heureux de pouvoir ajouter : « Elle ne se plaignait jamais ! »

Marie la Résignée : tel est l'idéal pour lequel combattent les adversaires de l'émancipation de la femme. La femme à jamais complice de son persécuteur, ayant conclu le pacte éternel avec l'injustice et l'oppression. Mais il faut qu'ils en fassent leur deuil, car des femmes se lèvent de toutes parts, qui ne répondent plus au type convenu.

Que voulez-vous? Les prolétariennes ne connaissent rien à ces hautes convenances d'art, qui immobilisent les femmes dans la vie, comme des figures hiératiques. Quand elles ont travaillé durement sous le fouet de la faim et que le pain manque pour les petits, elles sortent de leurs maisons. Elles étaient des émeutes de la faim en ces derniers temps, en France, en Italie, en Espagne, en Belgique; en Italie, elles se jetaient sur les rails pour arrêter le départ des soldats désignés pour les expéditions d'Afrique, c'est-à-dire pour l'immolation.

Ici, elles s'organisent : à Gand, les fileuses sont 1,800 dans un syndicat mixte de 2,700 membres ; à Alost, elles ont fait grève pour empêcher qu'on chassât les hommes de leurs ateliers : haut exemple de solidarité !

La femme apparaît dans le monde sous un aspect nouveau !

Voyez Mme Butler, jeune mariée, d'une beauté si pure qu'elle la faisait comparer aux anges. Un jour, sa conscience s'éveille au mal que l'on fait aux femmes déchues, en les maintenant de force au fond du gouffre, par la pression accumulée de tous les pouvoirs publics, et cela au nom d'intérêts inavouables. Non, elle ne se résignera pas au malheur des autres. Elle convertit d'abord son mari ; ils y risquent ensemble position, gagne-pain, considération. Tous leurs amis les renient. L'ange est confondue dans les mêmes injures et les mêmes traitements que ses protégées.

En plein Parlement, on lui jette l'ordure à la face. Elle est encore debout, aujourd'hui, la sainte laïque, à côté d'un million de femmes enrôlées dans les armées de la tempérance et de tant d'autres qui ont voué leur vie à la justice.

Les liens de solidarité qui enlacent et resserrent le monde, ont entraîné enfin les femmes dans la grande armée réformiste. Elles sortent de leur apathie. Leur conscience se soulève contre

l'esclavage sous toutes ses formes ; elles se refusent à laisser couler le sang et l'alcool, à laisser se prolonger, par leur abstention, le martyre des femmes et des enfants. La conscience de la femme veut faire entendre sa voix. Elle demande le droit de suffrage.

26 août 1900.

Les Ligues

des Femmes socialistes

« Je n'y puis rien, c'est ma femme qui le veut ! »

Ainsi ont parlé certains « seigneurs et maîtres », institués par le Code, quand ils ont dû rendre compte de ce fait, qu'à la rentrée des classes, en dépit de toutes leurs professions de foi, ils ont livré leurs enfants à l'école privée, adoptée; disons le mot : à l'éducation monacale, à l'ennemi !

— C'est ma femme qui le veut!

Que de fois j'ai vu les auditeurs branler la tête d'un air hésitant, sympathique même, comme s'ils pensaient : « Si j'étais dans le même cas, je ferais les mêmes concessions pour avoir la paix. »

D'autres ajoutent mélancoliquement : « Chacun sait que les femmes sont des réactionnaires enragées »; du ton dont ils diraient : « Il pleut, il grêle, on ne peut empêcher ni la pluie, ni la grêle. »

Comme il y a lieu de supposer qui si l'excuse manquait au coupable, celui-ci serait maintenu dans le devoir par la seule crainte de l'opinion de ses amis et voisins, je vais dire bien haut ce que je pense : dans le cas qui nous occupe, c'est l'homme qui est coupable, l'homme seul !

Tant que sera maintenu le préjugé qui attribue à l'homme le privilège exclusif de l'instruction : j'entends par là l'entrée aux écoles de tous les degrés, aux écoles professionnelles et aux professions, aux syndicats, à la pratique de la vie publique; toutes ces activités qui éveillent en l'homme, avec la connaissance de la vie et des choses, les aptitudes et les talents qu'on laisse dormir chez la femme ; tant que la femme sera systématiquement écartée des sources du savoir et de l'expérience

largement humaine, la femme sera à la fois réactionnaire et irresponsable du mal que son ignorance peut produire.

Vos préjugés l'ont séquestrée dans une cité du moyen âge, et vous lui reprochez de tenir enfermée avec elle sa jeune famille et le mari qui subit son influence. Quand la maman s'est acheminée vers l'école cléricale, tenant ses enfants par la main, elle les menait à la seule école qu'il lui eût été donné de connaître, et dont le souvenir est embelli dans son esprit, comme tout ce qui nous vient de notre enfance heureuse et de notre jeunesse rayonnante.

Pourquoi exigez-vous qu'elle apprécie les bienfaits d'une instruction qu'elle ignore, les qualités de cette instruction qui a été laissée sciemment et perfidement en dehors de son expérience ?

Jusqu'ici nous ne nous sommes trouvés qu'en face d'une responsabilité collective ; venons-en aux responsabilités individuelles.

Je mets en cause l'homme qui fonde un foyer, une famille, sans se préoccuper d'assurer un lendemain aux idées qui lui sont chères, auxquelles il a voué sa jeunesse ; l'homme moderne qui, ayant à choisir une compagne, recherche un joli animal aux mines caressantes, sans songer qu'il a à s'associer une conscience.

Nous ne voyons que trop intervenir, dans les unions, la prudence cupide et intéressée. Nous attendons de celui qui lutte pour un état social supérieur, un idéal de l'amour qui lui impose un autre genre de prudence : celle de s'assurer que la compagne de sa vie, de son travail, de ses combats, sera sa fidèle et constante collaboratrice.

Celui qui se rit d'un tel idéal et se détourne de ce devoir, nous a trompés et s'est trompé lui-même, en se disant homme de progrès. Quand sa famille tombe à la réaction, elle ne fait que tomber du côté où il l'a fait pencher, dès le jour où il posa la première pierre de son foyer. Lui seul est coupable et responsable.

On m'arrête en me faisant observer que j'ai parlé ici même de l'insuffisance de l'éducation féminine. Où donc l'homme de progrès trouvera-t-il cette fidèle compagne de ses travaux et de

ses luttes, digne d'être la mère des femmes et des hommes de l'avenir ?

Elles sont rares, mais elles existent, sorties de familles d'élite ; il y en a, et de plus en plus.

La découverte de ce trésor est la récompense du chercheur persévérant et plein de foi.

On peut compter aussi sur une seconde éducation, plus personnelle, qui répare les vices de la première. A l'âge où les impressions gardent encore toute leur fraîcheur, où l'esprit est assez mûr pour porter un jugement sur les choses de la vie et tirer des leçons de l'expérience élargie, le changement de milieu, de nouveaux contact de consciences exercent une action décisive.

C'est ce qui arrive à la femme, principalement à la première période du mariage. Il est donné à l'époux d'effacer de l'âme de sa jeune compagne les préjugés et les ignorances de ce qu'on appelle une éducation féminine, d'abord parce que la voix aimée est une voix qui convainc, ensuite parce qu'en face de la conscience sincère, mais obscurcie de la femme, doit triompher la conscience également sincère de l'homme, armée, par l'éducation, de vérité et de raison.

Ceci établi, ne trouvez-vous pas qu'un homme a bien mauvaise grâce de se justifier, aux dépens de sa femme, d'avoir livré ses enfants aux congréganistes. Quand il crie d'un ton piteux : « C'est ma femme qui le veut ! » on est en droit de lui répondre : « Avant de livrer vos enfants à nos adversaires, vous leur aviez donc abandonné votre compagne, votre maison, l'air même qu'on y respire ? Qu'êtes-vous donc vous-même ? »

Cependant, quelque efficace que soit ce contact de deux consciences honnêtes, éclairées, soulevées l'une par l'autre, il ne peut suffire au renouvellement de l'âme féminine.

Dans le tête-à-tête, l'épouse obtient rarement sa part légitime de volonté et de liberté. Il faut noter de plus, que nous avons parlé plus haut d'hommes d'élite : le cas le plus fréquent est celui des hommes de bonne volonté, qui suivent le grand courant, désirent y entraîner leurs compagnes avec eux, mais manquent de lumières.

Dans tous les cas, il faut à la femme un horizon plus large

que celui du ménage, plus d'espace, le champ d'une expérience plus complète et plus humaine pour son initiation à la solidarité.

Le Parti ouvrier belge, en multipliant les groupements, c'est-à-dire les contacts des consciences, l'activité collective, a intensifié les progrès intellectuels et moraux des classes ouvrières. Ce mode supérieur d'éducation est accessible aux femmes, et, grâce au concours de zélés citoyens, nous voyons des groupes de femmes se former sur tous les points du territoire belge. Nous dirons même que l'ardeur des socialistes a surexcité celle de leurs adversaires qui, plus que jamais, s'évertuent à enrégimenter les femmes.

Les groupes de femmes socialistes sont des syndicats dans les villes de la grande industrie, et ailleurs, des chorales et des cercles d'études.

Pour donner une idée de ces réunions, voici une esquisse de la dernière séance de la Ligue, tenue à la Maison du Peuple de Bruxelles. Après le paiement des cotisations et les diverses formalités d'une rentrée, notre compagne Paule Gil a donné le compte rendu du Congrès de la Libre Pensée, tenu à Paris.

La douceur et le charme de cet orateur suffiraient à calmer toutes les craintes des esprits routiniers, au sujet des ligues des femmes. Après avoir dit la large place que ce public de penseurs avait faite aux déléguées, Paule Gil a ajouté un aperçu de la discussion sur la morale. La partie lettrée de l'auditoire goûtait, à entendre notre amie, un plaisir d'artiste ; mais l'autre partie, celle des braves travailleuses, goûtait le plaisir de comprendre cette parole élevée et de s'en pénétrer. L'orateur faisait la part de l'application des principes, principalement à l'éducation de l'enfant ; on sentait ces bonnes mères attentives, heureuses à l'idée qu'elles allaient être plus aptes à leur tâche difficile. En écoutant, elles comprenaient l'utilité de la morale.

Une d'elles me disait : « Depuis que j'assiste à nos séances, je me sens moins seule dans ma chambre et la journée me semble moins longue. » Je lui répondis : « C'est qu'une pensée habite avec vous. » — « Oui, interrompit une jeune mère, je sens cette pensée au-dessus du berceau de mon petit. »

Voilà l'effet d'un changement de milieu et du contact des

consciences. Mais j'en reviens à mes moutons. Quand vous verrez un socialiste prêt à quitter son syndicat, ou disposé à livrer son enfant à l'ennemi, s'il vous dit : « C'est ma femme qui le veut ! », répliquez franchement : « Affiliez votre femme à la Ligue ! »

Mais il faut prévoir que le compagnon vous demandera : « Et la vôtre ? Est-elle affiliée ? »

23 octobre 1900.

Pourquoi

la Femme demande-t-elle le droit de vote ?

Parce qu'elle est la femme, et qu'à elle seule il appartient d'assurer l'honneur et la dignité de son sexe, en entourant l'Amour et la Maternité de toutes les garanties et de tous les respects.

Parce qu'elle est la mère, qu'elle tient de la Nature son mandat pour parler au nom de ses enfants et de tous les enfants.

Elle a sa pensée fixée sur eux, quand les autres pensées vont aux idées d'ambition et de guerre; elle comprend, elle aime, quand les autres intelligences et les autres cœurs restent étrangers ou indifférents à ce petit monde, le germe du grand.

Parce qu'elle est l'épouse, et qu'elle a aujourd'hui le besoin, oui, le pressant besoin de protéger son foyer, tous les foyers, contre le triple fléau déchaîné à travers le monde, que l'on ne combat que mollement : le jeu, l'alcoolisme et la débauche.

Parce qu'elle est ouvrière, obligée de gagner son pain pour demeurer honnête, et qu'elle a besoin d'user de tous les moyens, de tous les droits sociaux existants, pour obtenir un salaire de vie, pour lutter contre l'exploitation qui l'atteint dans sa santé, dans sa force et son intelligence, dans sa moralité et parfois jusque dans son honneur.

Parce qu'elle est ménagère, proposée à l'administration de l'humble budget de l'ouvrier, toujours l'oreille dressée à ce qui concerne la subsistance, le logement, l'hygiène, l'épargne, l'assistance publique, à tout ce qui est l'intérêt premier, vital des sociétés, celui qu'on ne peut oublier ou négliger un instant.

Parce qu'elle est la représentante de la vie, la mère, la nourricière, celle qui ne se bat pas, celle qui, au lieu de tuer, transmet la vie. Sa présence seule oblige les combattants à faire trève; son nom est la Paix.

Les Anciens l'avaient divinisée sous le nom de Cybèle, la terre si glorieusement féconde; de Cérès, qui présidait aux

moissons; de Minerve, travail et sagesse; de Vénus, amour et beauté !

Nos siècles ont méconnu et avili la femme! Elle absente, annulée, les hommes ont brûlé les moissons, asservi le travail, insulté à l'amour! Mais voici que la femme est rappelée de son exil, conviée au partage du droit. Cela signifie l'approche d'une ère nouvelle : le désarmement, la solidarisation des peuples.

La femme revendique et doit revendiquer le droit de vote, *parce qu'elle est un membre de l'humanité.*

Elle est partie intégrante de la race dont elle est appelée à transmettre les qualités. Comment pourrait-elle transmettre les qualités qu'il ne lui serait pas permis d'acquérir? Or, pour les acquérir, il faut qu'elle soit associée à toute l'évolution de la race, dans les conditions du temps et du pays où elle vit. Il est impossible qu'en demeurant étrangère à l'esprit public, aux intérêts nationaux et humains de son temps, elle puisse exercer une autre action qu'une action nuisible et destructive sur l'avenir de la race.

Voilà pourquoi toute femme qui veut payer sa dette à l'Humanité revendique le droit de vote, comme un des modes d'expression et d'action de la conscience moderne.

15 octobre 1900.

En seront-elles plus heureuses?

Nous appelons l'attention de nos amies sur la campagne qui va s'ouvrir en leur faveur : la campagne pour le suffrage universel, y compris le suffrage des femmes.

« En seront-elles plus heureuses? » demandent les sceptiques avec ironie.

Certes, elles seront plus heureuses, les 800,000 femmes belges obligées de gagner leur pain à la sueur de leur front, qui se voient exclues de tous les emplois publics, de tous les cours professionnels, rejetées aux travaux les plus dangereux, les plus épuisants, avec les salaires les plus bas et les heures les plus longues.

Si le droit de vote donne aux ouvrières le droit au travail, le droit de coopérer à la législation protectrice de leur travail, certes, il y aura 800,000 femmes belges plus heureuses!

Si l'on songe que, soit par le manque de travail, soit par le caractère extraordinairement pénible de leur travail, des multitudes de femmes sont jetées au vice; que toutes nos communes voient grandir le fléau de la prostitution, que les statistiques accusent une progression constante des naissances illégitimes, qui donc ose prononcer ces paroles sacrilèges : « En seront-elles plus heureuses, quand elles auront conquis un statut personnel; obtenu enfin une loi sur la recherche de la paternité? »

Certes, s'il est donné aux femmes d'améliorer, par leurs votes, les conditions de leur travail et de délivrer leur sexe de l'avilissement de la chute, des désespoirs de l'abandon, des misères sans nom qui, dans l'espèce humaine, ont fait taire cet instinct maternel si persistant chez l'animal, certes, on peut dire que l'exercice du droit de suffrage sera pour toutes les femmes pauvres, obligées de vivre et de faire vivre leur famille

du travail de leurs mains, pour les mères abandonnées, un renouveau de la destinée, un relèvement de la conscience.

Si, après avoir parlé des ouvrières, nous passons aux ménagères, n'ont-elles pas à souffrir des excès de l'alcoolisme, dans leurs personnes, dans leurs enfants, dans les ressources de la famille; et n'est-il pas certain que tant que les femmes ne viendront pas soutenir de leur masse compacte, dans le corps électoral, les partisans de la tempérance, la lutte contre l'alcoolisme restera inefficace, sans résultat?

On nous objecte l'impuissance des lois à réaliser un progrès quelconque; il faut ne pas avoir entendu, comme nous, les paroles d'impatience de tant de pauvres mères de famille, dans l'attente de la loi sur l'épargne et le salaire de la femme mariée : « Est-ce que cela se fera bientôt? N'est-ce pas encore fait? » nous demandaient-elles avec inquiétude.

C'est une pauvre loi votée sans qu'on ait même pris l'avis des intéressées; mais, pour ceux qui voient de près les choses et vivent de cœur avec les humbles, elle a accompli un progrès; certes, « les femmes en sont plus heureuses! »

On nous dit quelquefois, avec une suffisance qui me fait peine : « La masse ouvrière est trop ignorante pour qu'on lui permette d'exercer le droit de suffrage. » Beaucoup de dames repoussent le vote qu'on leur offre, de peur de partager leur droit avec les ouvrières qu'elles déclarent incapables.

Toute l'instruction n'est pas dans les livres, Mesdames. Ceux et celles qui ont souffert et lutté pour la vie, ont acquis une science utile et pratique qu'ignorent le plus souvent les adeptes du beau langage et de l'orthographe impeccable. A l'heure du vote, où il s'agit des intérêts vitaux, le plus ignorant n'est pas celui qu'on croit.

1er novembre 1900.

Quelques arguments

contre le Suffrage des Femmes

Depuis que le suffrage des femmes a été mis à l'ordre du jour par le Parti ouvrier, j'ai recueilli avec soin les articles des journaux qui ont traité cette question; d'autant plus attentive aux sons de « l'autre cloche », que je fais sonner la mienne avec plus d'ardeur.

Ce qui tinte le plus aux oreilles; ce sont les injures, et Dieu sait si la propagandiste-femme en est assaillie! Je ne protesterais pas pourtant, je n'en parlerais même pas, si ces grêles de pierres ne constituaient un système d'intimidation contre les femmes qui seraient tentées d'élever une plainte, de réclamer justice. Quand on les a matées ainsi par la crainte du ridicule ou de l'insulte, on se tourne vers la galerie, et l'on dit d'un air de triomphe : « Vous le voyez, elles ne demandent pas le suffrage..... elles n'en veulent pas..... elles le refuseraient au besoin..... »

« Il est choquant », continue-t-on, « qu'une femme ait des idées à elle, une opinion sur les intérêts publics, et plus choquant encore que cette opinion soit demandée, enregistrée en quelque sorte; car voilà bien la signification du suffrage des femmes. » Les Chinois trouvent bien choquant qu'une femme se tienne debout, ferme sur ses pieds; les Orientaux ne peuvent souffrir qu'elle circule librement et sans voile dans les rues. Vous prétendez que sa pensée ne peut être que l'écho de la vôtre : le Chinois, le Turc, l'Arabe invoquent comme vous un sentiment personnel, un préjugé : ce n'est pas un argument.

« L'égalité des sexes est une prétention risible des femmes », ajoutent nos adversaires. Risible??? L'inégalité des sexes se traduit autour de nous en réalités tragiques : les ouvrières de l'aiguille, habiles et infatigables, réduites aux salaires de famine; les filles séduites, abandonnées, sans pain, elles et

leurs enfants, avec la complicité des lois; des mères de famille courbées sous le joug d'ivrognes, leurs maîtres légaux; les esclaves blanches inscrites et surveillées par la police; voilà des misères sociales qui font couler des fleuves de larmes et trop souvent du sang. Et le remède à ces maux, qui engendrent d'autres maux à l'infini, vous le trouvez risible !!!

« L'exercice du droit de vote par la femme mettra la brouille dans les ménages. » Tous les jours, le père et les fils, vivant sous le même toit, usent de leurs droits politiques, sans que nous entendions une objection à ce sujet. Pourquoi les époux ne pourraient-ils voter dans des conditions aussi paisibles?

Lorsque deux époux ont des opinions différentes, opposées, la discorde apparaît aujourd'hui à chaque phase de l'éducation des enfants, justement parce que la femme, laissée sans droits, proteste par la ruse ou par la violence contre l'oppression de sa conscience.

Supposez l'égalité des sexes, l'union des consciences en même temps que des personnes, ces causes de discorde, si fréquentes aujourd'hui, disparaissent.

« Les femmes sont les instruments de la réaction, leur vote livrera le pays au cléricalisme. » Cette objection est la plus forte de toutes celles que nous avons passées en revue. Cependant, le suffrage des femmes trouverait aujourd'hui le mal déjà accompli; il pourrait dire, comme l'agneau de La Fontaine : « Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ? »

Les électeurs ont livré au cléricalisme non seulement le pays, mais les femmes elles-mêmes. Qu'avez-vous fait pour les attirer à vous, messieurs les hommes de progrès? Que ne vous occupez-vous d'elles, comme l'Église le fait? Elle les appelle à ses meetings ou sermons ; elle les associe à ses luttes, en vous laissant dire que « la femme ne doit pas s'occuper de politique » ; oui, elle vous laisse débiter vos formules vides, mais elle a soin de styler ses pénitentes à la veille de chaque élection. Si les femmes sont responsables du triomphe de la réaction, cette responsabilité remonte jusqu'à ceux qui les accusent et ne les ont jamais admises, depuis un siècle, au partage des conquêtes successives de la Science et du Droit.

Si le Parti ouvrier ouvre avec confiance sa campagne pour le suffrage universel des adultes, c'est qu'il sait qu'il peut

compter sur les femmes dans un avenir prochain. Il ouvre ses Maisons du Peuple, ses syndicats, ses réunions aux femmes.

Il les associe à la poursuite des réformes économiques, dont une des principales conséquences sera le relèvement de la famille ouvrière. Les femmes comprennent très bien cela, n'en doutez pas !

« Vous êtes des ingrates », nous dit le parti libéral : « c'est à nous que les femmes doivent le bienfait de l'instruction, elles semblent l'oublier aujourd'hui ! » Nous vous devons les établissements d'instruction qui existent aujourd'hui; c'est vrai! mais nous avons le devoir de dire que ce bienfait est incomplet. Instruire, c'est affranchir ! Vous avez entrepris d'instruire les femmes, avec la résolution de maintenir tout l'arsenal des lois qui les livrent sans défense à la séduction, leur refusent le travail, les maintiennent, dans le mariage, en un état de minorité perpétuelle.

Appliqué à une classe à qui vous refusez d'avance la conscience, l'initiative, l'action, ce que vous appelez un système d'instruction est tout au plus un système de dressage. L'école a pour complément nécessaire la vie. Le créateur de l'enseignement primaire, Pestalozzi, au seuil du XIXe siècle, a prononcé ces paroles suggestives : « La vie élève, la vie instruit ! »

— Je n'entends rien à toutes ces malices, nous crie le bonhomme Chrysale. Que la femme reste à la maison pour soigner la soupe et les marmots ! Voilà ce qu'enseigne le bon sens!

Et nous aussi, pauvre bonhomme, nous voyons volontiers la mère de famille veillant au pot-au-feu, entourée de ses chers petits !

Seulement, nos adversaires se représentent la maison comme la forteresse des intérêts privés, où la femme est le ministre de tous les égoïsmes et de tous les appétits de la nichée, des grands et des petits.

La femme à la maison, signifie, pour eux, la femme enfermée dans les soins matériels, dans l'individualisme le plus étroit, ignorant tout ce qui dépasse l'horizon de sa cuisine. Elle est et restera nécessairement réactionnaire.

Les partisans du suffrage universel des adultes ne pensent pas qu'il y ait opposition entre le bien public et le bien particulier, le premier n'étant que la somme des intérêts privés. Ils

en concluent que la femme doit connaître les besoins de la collectivité pour assurer les besoins de sa maisonnée; qu'elle doit être instruite de la chose publique pour résoudre les questions d'hygiène, d'éducation, et tout ce qui concerne les siens.

Le pot-au-feu lui-même est soumis à la loi de la collectivité; la femme doit savoir que sa seule vertu ne consiste pas à le remplir et à le faire mijoter pour ses petits. La probité a son mot à dire; mais il est de plus des jours d'épreuve, en temps de grève, par exemple, où la ménagère laisse refroidir l'âtre, vit héroïquement, elle et les siens, en face de la faim, sacrifiant aujourd'hui à demain, pour sauver le pot-au-feu de la collectivité.

La femme à la maison, en possession du droit de suffrage, c'est la femme qui associe son foyer à tous les foyers, ses enfants à tous les enfants; qui subordonne ses intérêts particuliers à l'intérêt collectif; qui, participant à toutes les activités de la vie publique, est entrée dans la solidarité universelle.

9 novembre 1900.

En marche, pèlerin!

Il est convenu que les femmes sont des réactionnaires, des instruments aveugles du clergé; que leur donner le droit de vote équivaudrait à doubler la majorité cléricale en Belgique.

Ce fait établi, quelle peut en être la conclusion? Vous ne complotez pas l'extermination des femmes et la fin du monde, n'est-ce pas? Vous n'avez pas non plus la prétention, j'imagine, de supprimer cette influence irrésistible de la maternité et de l'amour? Vous savez trop bien que vous auriez en face de vous la Nature, qui se rirait de vos efforts. Que dis-je? Aux côtés de la Nature, vous rencontreriez la Civilisation qui, en affinant l'homme, le rend plus sensible à l'influence maternelle, et fait que son cœur s'ouvre de plus en plus à toutes les tendresses, pour mieux se pénétrer des joies, des souffrances, de la passion même et de l'Amour.

Cette femme réactionnaire, vous ne pouvez donc ni la supprimer, ni diminuer sa puissance, qui est une force naturelle, en même temps qu'un produit longuement élaboré par plusieurs siècles de civilisation. Vous vous contentez de dire : je ne lui donnerai ni le vote, ni aucune part des pouvoirs publics. Et vous vous croyez sage!!!

Mais cette part des pouvoirs, la femme la prend sans vous en demander l'autorisation. Elle vote indirectement, mais victorieusement, à toutes les élections. Vous mêmes, qui l'accusez rageusement de la cléricalisation de la Belgique, vous reconnaissez, par votre colère et votre rancune, son action occulte dans toutes les élections, dans toutes les administrations; puissante dans le ménage, elle est puissante dans l'État. Dire que vous ne donnerez pas le droit de vote à qui souffle les électeurs, la veille de chacune de nos grandes batailles, est un pur enfantillage.

La question du suffrage des femmes ne peut donc se formuler en ces termes : « Accorderons-nous une part d'influence aux femmes dans les affaires publiques? » mais en ces autres termes si différents : « Nos femmes exerçant un pouvoir occulte indéniable, n'avons-nous pas un intérêt pressant à transporter cette action des régions obscures aux régions ouvertes à la lumière, à rendre conscientes de leurs devoirs civiques ces électrices par voie indirecte, en les appelant à agir au grand jour? »

Je m'adresse aux hommes éclairés et sincères. Vous voulez ardemment des réformes, les accomplirez-vous sans les femmes, qui tiennent dans leurs mains l'âme des enfants et le cœur des jeunes hommes?

— Elles font obstacle, elles barrent la route aux hommes de progrès.

— Ah! mauvais pèlerin, tu étais parti pour la conquête de la Jérusalem de tes rêves et, dès la première étape, tu tombes découragé! Je te vois assis sur le talus, j'entends ta plainte!

— J'ai voulu doter le pays de belles et bonnes écoles, mais elles ont rendu mes efforts inutiles, entraînant les enfants aux écoles congréganistes, laissant les miennes vides, à la grande joie du clergé. Il faut attendre avant de donner du travail à ces femmes obtuses!

— Attendre quoi? Attendre combien de temps?

En marche, pèlerin, dis à ces femmes où tu vas, où tu veux les conduire, elles et leurs enfants. Eclaire, excite leur courage comme on a éclairé, excité le tien. Elles sont avec les prêtres, parce que les prêtres s'occupent d'elles, les prennent au sérieux, les instruisent de leurs projets politiques et les y associent. Mais toi, glorieux pèlerin, qui peux leur montrer un idéal plus élevé, surtout plus humain, appelle-les, elles te suivront!

— Il faudrait au moins que deux ou trois générations de femmes aient passé par nos écoles, disaient les libéraux. Les socialistes, eux, ont fondé une école de solidarité, qui donne des résultats plus prompts, beaucoup plus prompts.

Des milliers de femmes d'ouvriers syndiqués acceptent le prélèvement des syndicats sur leurs salaires; et cet acte si simple les a initiées à la solidarité des foyers et des pot-au-feu.

Quand vient l'épreuve de la grève, les femmes soutiennent

les hommes, voient avec fermeté se dissiper leur petite richesse, et cela est dur à l'âme d'une ménagère ; elles endurent les privations, souffrent plus durement encore par les estomacs et les entrailles des chers petits, mais restent fidèles à la résistance, par esprit public, par leur participation à la conscience collective.

Ne sont-elles pas dignes de voter, ces braves créatures ? Et les enfants élevés par ces mères, filles et garçons, ne seront-ils pas dignes du suffrage universel?

Les ouvrières suivent l'exemple des ouvriers, se syndiquent, se coalisent en vue du bien-être de la collectivité.

A Gand, un syndicat mixte de 2,700 membres compte 1,800 femmes. Faut-il citer nos amies, les fileuses d'Alost, qui, pour faire échouer une combinaison de deux métiers, laquelle aurait chassé les hommes de leur atelier, spontanément, sans une caisse de réserve, sans économies d'aucune sorte, se sont mises en grève, au risque de mourir de faim? Elles ont triomphé, les braves, les fortes créatures, et formé un syndicat qui compte aujourd'hui plus de 700 membres. Les fileuses d'Alost sont-elles dignes du suffrage universel? Elles qui ont donné au féminisme sa plus haute expression, la solidarité entre les deux émancipations, des femmes et des travailleurs!

Non, il ne faut pas attendre pour affranchir la femme. Il suffit, pour les instruire, les gagner à la bonne cause, de donner satisfaction à leurs instincts altruistes.

Le clergé n'a pas eu d'autre secret pour s'emparer de leur esprit, que de les appeler en dehors de la vie isolée, rétrécie, matérialisée, où les cloître leur servitude, de les appeler pour travailler en commun en vue de l'idéal.

Le jour où vous montrerez un idéal supérieur, où vous les convierez à l'œuvre collective, elles viendront et seront apôtres enthousiastes. L'armée réactionnaire féminine aura vécu.

Cette préoccupation du bien-être général, cet intérêt donné à la chose publique, est bien ce qu'exprime, dans le langage moderne, le droit de suffrage; les femmes, par les aspirations même de leur nature éminemment sociable, devraient être les premières à le posséder : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas! »

20 novembre 1900.

Tes père et mère honoreras

J'ai sur ma table deux documents empruntés à la vie réelle. Voici un roman à thèse antiféministe : « *L'Un ou l'Autre* » (Soyez Homme ou Femme), dans lequel M. Henry Moreau cherche à prouver aux femmes que leur condition présente est si belle, que le moindre changement leur ferait tort. Comme il s'enferme dans le milieu mondain et se contente d'une observation superficielle; comme il invente les caractères et dispose des circonstances à son gré, l'auteur arrive facilement, trop facilement à ses fins par les chemins qu'il a choisis.

Je tiens, de l'autre main, le rapport de M. R. Warocqué, sur les pensions des vieux ouvriers. C'est la contre-partie de la thèse optimiste du romancier. Le législateur pétrit de la vie, et il nous semble, dès le premier coup d'œil, que M. R. Warocqué rejette la femme de la classe ouvrière, travailleuse ou ménagère, mère de famille, en dehors de l'humanité.

Lisons!

PREMIER DOCUMENT

Au cours de longs siècles, sous l'influence d'une même force en trois expressions : christianisme d'abord, chevalerie ensuite, galanterie enfin, inscrite au début parmi les règles de la morale, insérée depuis au code de la bonne compagnie, l'attitude de l'homme devant la femme est devenue pour nous une sorte d'instinct, un des aperçus essentiels du pacte social. L'homme, devant la femme, s'est figé en une posture immuable, comme un seigneur de la cour au Bois-Dormant, surpris, tandis qu'il saluait une marquise, par le sommeil de cent ans.

HENRY MOREAU.

DEUXIÈME DOCUMENT

L'ouvrier âgé n'a, le plus souvent, pas de pension. Vit-il à la charge des siens? L'obligation de l'entretenir pèse plus lourdement

sur le ménage de ses enfants, donne lieu à des dissentiments pénibles, mais bien explicables, dont les liens de famille souffrent énormément. Si l'ancien ouvrier est secouru par le bureau de bienfaisance, que devient la dignité de ses vieux jours?...

... Notre proposition repose sur le principe de l'obligation pour l'ouvrier, le patron et l'État, de contribuer, chacun pour une partie, aux charges des pensions... Le projet ne s'applique qu'aux ouvriers industriels et agricoles **mâles.**

R. Warocqué.

Si ces deux documents portaient comme titre : « Condition de la femme », les lecteurs seraient en droit de se demander comment ils peuvent coexister. Si on leur disait que MM. Moreau et Warocqué appartiennent au même monde et que les tableaux évoqués par le premier sont familiers au second, on serait en droit de s'étonner. Cependant, rien n'est plus exact!

Dans le milieu riche et élégant où évoluent MM. Moreau et Warocqué, la question de nutrition cesse d'être la question angoissante de chaque jour, pour devenir la fête des estomacs satisfaits. Les repas, à certains jours, prennent l'importance d'une cérémonie ayant ses rites et ses pompes. La salle ornée, fleurie, illuminée, a des aspects de temple et les femmes y apparaissent avec l'éclat des divinités reconnues. Les hommages les attendent. Les premières, elles passent le seuil; les premières, elles prennent leur place autour de la table.

Quand circulent les flacons et les plats, vins précieux, mets délicats, à elles, comme aux dieux, sont offertes les prémices des meilleures choses. Elles semblent n'être là que pour être choyées, flattées, admirées presque dans leur impertinente sottise. Les hommes s'accommodant des reliefs, contents des dernières places, attentifs dans l'attitude obligatoire du respect et de la complaisance illimitée, prêtres du culte mondain, accomplissant les rites symboliques, semblent n'être au monde que pour brûler l'encens devant ces fragiles idoles.

Voilà les tableaux que révèle l'observation superficielle. Reste à examiner quelle condition doit remplir une femme pour être admise au rang des déesses. Une seule! Tenir une de ces clefs d'or qui ouvrent les réunions select, les salles de fêtes, le monde influent, tous les lieux où, sous prétexte de plaisirs et de politesse, on court sus à l'argent, aux honneurs, aux affaires qui rapportent.

Observez au milieu de ces soies chatoyantes, de ces diamants scintillants comme des étoiles, la modeste robe noire de la gouvernante des enfants. Pour celle-ci, il y a d'autres compliments et d'autres saluts, qui lui font sentir qu'elle est d'une espèce différente, séparée de toutes les femmes présentes par un fossé infranchissable... à moins qu'un riche mariage ne la mette à son tour en possession de la clef magique.

Car c'est la clef d'or et non la femme qu'on courtise. Si la roue de la fortune tourne, si le veuvage, la ruine frappe une de ces reines éclatantes, elle est à jamais bannie du temple. Qu'on la suppose dans le besoin, on se détourne d'elle, et quand elle a faim, c'est elle qui, de peur des avanies, se détourne des commensaux du festin, de ceux qu'elle appelait ses amis !

Un homme qui a faim peut encore être reconnu par un ancien confrère, s'il a conservé un habit convenable ; mais jamais une femme déchue de son rang dans le monde !

Ne parlez donc pas de la Femme ! Elle est riche ou elle est pauvre; mais elle n'est pas un être humain. La sympathie n'enveloppe pas sa souffrance pour l'adoucir et la soulager. Elle est en dehors du droit; pour elle, il n'y a pas encore de justice.

Quand M. Warocqué est avec les dames de son monde, il fait toutes les révérences requises devant elles; il leur cède le pas, il ne se sert qu'après qu'elles se sont servies; il se fige dans l'attitude du gentilhomme ébauchant son salut à la marquise.

Quand M. Warocqué se trouve devant les femmes pauvres, il déclare que celles-ci doivent être servies les dernières, « s'il en reste »; et si l'on a peur de manquer, que leur assiette reste vide, qu'elles jeûnent et périssent d'inanition ! Le rapporteur n'hésite pas.

Elles vont servir de nouveau, les pauvres créatures, et bien malgré elles, à infirmer la nouvelle réforme ouvrière. Quand le patron trouvera trop lourde sa part de versements à la caisse des pensions, il appellera les femmes à ses ateliers et s'exonérera ainsi des charges nouvelles. Le rapporteur a pensé à tout.

Mais entre les pauvres vieilles décharnées, épuisées par les travaux de la maternité et par leurs longs services à l'industrie nationale, entre ces pauvres vieilles au chef branlant, se traînant sur des béquilles, et les glorieuses idoles des salons, il y

a identité dans les destinées. Elles sont les instruments de la fortune et du plaisir d'autrui. Hors du droit, hors de la justice! Sinon, jamais un des chevaliers évoqués par M. Moreau n'aurait osé écrire une phrase qui équivaut à ceci : « Le sort des vieillards sans ressource est affreux, mais c'est encore bon pour les femmes ».

Il faut cependant que ce sexe inférieur entende la vérité. Je propose de changer le commandement de l'humanité dicté par la simple loi naturelle : « Tes père et mère honoreras. »

Les codes de la civilisation sont en train de changer tout cela; ils disent : « Tu honoreras ton père et nous le nourrirons quand il sera incapable de travail. Pour ta vieille mère, nous la laisserons mourir de faim, car M. Warocqué nous dit que cela coûterait trop cher de nourrir les deux à la fois ».

M. Henry Moreau se chargera de composer la musique qui convient à ces paroles. Il nous fournira aussi le refrain : principes de morale, code mondain, chevalerie, galanterie... et ferblanterie...

7 janvier 1901.

Pour le suffrage des Femmes

Mes amis m'ont remis, aujourd'hui seulement, l'article de la *Réforme* du 26 avril, signé « Ralph », contre le suffrage des femmes. Il n'est pas trop tard pour y répondre, car la question sera d'actualité jusqu'à solution complète.

Ralph semble surtout préoccupé de prouver que les femmes ne tiennent nullement à obtenir le droit de vote. C'est par là qu'il commence, c'est par là qu'il finit. Cette première thèse en encadre une autre : « Le suffrage des femmes constituerait un danger public ».

Or, s'il était établi que le suffrage des femmes constitue un danger public, toutes les paroles dépensées à propos des désirs ou des répugnances des intéressées seraient paroles inutiles. Pourquoi dès lors s'y attarder?

Les précautions oratoires de Ralph me semblent déceler le souci du bon rédacteur, qui ménage en même temps les intérêts du journal et les susceptibilités des abonnées. Méfiez-vous, lectrices de la *Réforme*, devant ce sourire compliqué d'ironie et d'amabilité : c'est la seule arme, nous dit Ralph lui-même, des antiféministes. Méfiez-vous, Mesdames, on veut faire de vous des complices.

Il y a donc des lectrices de la *Réforme* qui lisent au moins les articles politiques de Ralph, et dont la curiosité de la chose publique s'arrêterait à la lecture et à l'étude; est-il bien certain qu'elles ne voudront pas aller jusqu'au geste décisif et joindre un jour leur voix à toutes celles qui témoignent pour la Justice et la Pitié?

La *Flandre libérale* nous a fait connaître une autre catégorie : « les femmes qui votent qu'elles ne veulent pas voter ».

Celles-ci, consultées sur l'opportunité du suffrage des femmes, ont donné une forte majorité antisuffragiste; même elles ont, la

plupart, motivé leur vote, comme à la Chambre. Ces hautes et puissantes bourgeoises, qui « administrent leur maison » (le mot est de l'une d'elles) avec un bataillon de remplaçantes : nourrice, bonne, gouvernante, institutrice, maîtresse de pension; et, dans l'autre département, cuisinière, servantes, femmes de chambre, valets, couturières, lingères, lavandières, repasseuses, etc., etc., ont déclaré hautement qu'elles étaient absorbées par leur ménage et qu'elles n'avaient pas de temps à donner à la chose publique.

Mais les ouvrières de Gand, les femmes pauvres, qui ne reculent devant aucune de leurs charges sociales et qui y ajoutent chaque jour douze heures de travail à la fabrique, les 2,000 syndiquées de Gand réclament le vote de toutes leurs forces. La différence entre les abonnées de la *Flandre libérale* et les ouvrières, c'est que les premières évoluent dans un milieu conventionnel, tandis que les autres, dans chacun de leurs actes, se trouvent directement en contact avec la Vie et les nécessités de la Vie; c'est aussi que nos syndiquées, éclairées par l'enseignement socialiste, savent qu'elles n'ont rien à attendre que de la solidarité; que les intérêts privés dont elles ont la garde ne font qu'un avec l'intérêt public. Qui dit socialisme, dit dévouement et participation de tous et toutes à la Chose publique.

La deuxième thèse de Ralph ne porte pas sur les principes, elle est simplement opportuniste.

Avec son sourire à la fois aimable et ironique, il calme ses lectrices impatientes. Le suffrage des femmes serait dangereux aujourd'hui; plus tard, plus tard...

C'est ainsi qu'on parlait à la classe ouvrière avant 1893.

Aujourd'hui, le triomphe du cléricalisme serait assuré par le suffrage des femmes.

Vous êtes vraiment modestes jusqu'à l'inconscience, Messieurs.

Il me semble que vous ne nous avez pas attendues pour faire très bien les affaires du cléricalisme, peut-être trop bien!

Le suffrage des femmes nous donnerait une Chambre de soutanes? Jésuites de robe longue, jésuites de robe courte, cela nous changerait peu! D'un côté, je vois certains athées, certains capitalistes patronnés par le cléricalisme; de l'autre,

certains libéraux qui vont à la messe, et font élever leurs enfants par les bons pères et les bonnes sœurs. Un peu plus, un peu moins de ceux-ci ou de ceux-là, en quoi cela changera-t-il la condition du pays? Oh! la balançoire du clérical et du libéral est un jeu usé, ce n'est pas avec ces vieilleries que l'on réussira à écarter le suffrage des femmes.

Où est le clérical? où est le libéral? Les votes risquaient de s'égarer pendant la lutte scolaire, lorsque l'opposition cléricale, oublieuse du respect, décrochait le crucifix des murs de l'école officielle, et que le gouvernement libéral, par voie d'autorité, le faisait dévotement replacer au même clou.

Vous parlez d'un Parlement de soutanes? Mais la soutane est déjà dans toutes les écoles : athénées, écoles moyennes, écoles normales, écoles primaires. Jamais la majorité libérale n'a refusé un article de loi à cette fin. Est-ce qu'il y avait des femmes à la Chambre en 1842, en 1850 et aux heures solennelles d'une lutte qui devait affranchir le peuple belge de son ignorance séculaire? Vous avez encore failli en 1878 et en 1880!...

Si la soutane étend son ombre sur les écoles, la guimpe et le voile règnent dans les hôpitaux par la volonté des administrations libérales. Dites-vous bien qu'aussitôt que l'ouvrière se sentira le droit de manger à sa faim, de travailler pour un juste salaire, elle fera ce que vous n'avez pas tenté. Tout son cléricalisme tombera devant la nécessité de combattre, de fermer ces couvents industriels, où, après avoir exploité l'enfance et la jeunesse, on jette les filles sur le pavé avec un métier savamment avili, ne donnant plus à vivre. (Est-ce bien sur le pavé qu'il faut dire?)

L'action politique de la femme se manifestera surtout dans l'ordre économique; la question anticléricale y sera subordonnée.

La femme y apportera même des lumières qui ont manqué aux libéraux, quand, de leurs propres mains, ils préparaient leur défaite, en prélevant la part du fisc sur la pipe du travailleur et sur la jatte de café de la bonne femme. Il aurait été utile alors à ces politiciens d'être retenus au bord du précipice où ils allaient sombrer corps et biens, par la crainte du vote des bonnes femmes.

Il ne faut pas beaucoup de temps, voyez-vous, pour faire comprendre à une assemblée de mamans une question économique, par exemple le rôle du sucre dans l'économie animale ; quand on ajoute que la ménagère qui paie quatre morceaux de sucre en laisse un au fabricant, deux au fisc et qu'il ne lui en reste qu'un pour son enfant, l'indignation se manifeste. Et cette indignation me paraît socialement autrement salutaire que l'anticléricalisme.

Le vote des femmes ira aux gens honnêtes, soucieux de la vie humaine, de la protection du travail, de la dignité des familles. Il ira d'où lui vient la lumière. Il ne vous aidera pas à manger du prêtre ; mais il se détournera bientôt de celui-ci, dès qu'il y aura heurt entre les intérêts économiques de la classe ouvrière d'un côté, et de l'autre les ambitions et les complicités du cléricalisme.

Ralph a indiqué le rôle des épouses, des mères dans la lutte contre l'alcoolisme et le militarisme. Elles ne peuvent le remplir qu'au moyen du vote : pourquoi ne l'a-t-il pas dit ? De son aveu même, c'est un renfort dans la lutte contre les deux plus grands fléaux de notre siècle. Les ménagères seront donc les alliées naturelles dans l'immense effort de leur classe pour son émancipation économique.

Quand on parle des dangers du cléricalisme de la femme, à propos du droit de suffrage, on élimine les principaux éléments du problème. L'esprit de la femme, aux prises avec les besoins sans cesse renaissants de la famille, est surtout positif et pratique : il se développe dès qu'on lui ouvre un champ d'activité. Le mysticisme est, au contraire, un état morbide né du vide de la vie et de la pensée.

Le socialisme, qui s'applique à instruire la femme et à l'entraîner dans sa lutte économique, favorise ses aptitudes naturelles; le libéralisme, qui jamais n'a fait appel à la femme dans aucun des domaines de la vie civile, l'a poussée au mysticisme, plus peut-être que les cléricaux.

Le vote de la femme ira légitimement au socialisme qui l'aura affranchie; il y ira fatalement.

8 mai 1901.

Les Germaines du XXe Siècle

Les ligues féministes allemandes ont adressé au ministre de la guerre une lettre, par laquelle elles appellent l'attention du chef de l'armée sur les attentats dont les femmes chinoises ont été les victimes, lors de l'invasion de leur pays par les armées d'Europe, et que nous résumons comme suit :

Les Chinoises, défendant leur honneur comme nos femmes auraient défendu le leur, s'il avait été attaqué ; les Chinoises, paralysées dans leur fuite par la contraction de leurs pieds, se sont noyées dans les puits par douzaines; ou, d'autre manière, ont cherché un refuge volontaire dans la mort. A Toung-Tscheou, en ce seul lieu, 573 Chinoises ont ainsi échappé à la luxure de la soldatesque.

Ces faits ont été rapportés et confirmés par la presse de tous les pays, de sorte que leur authenticité ne laisse place à aucun doute. C'est pourquoi nous nous adressons à votre Excellence pour lui demander quelle part de ces forfaits appartient à l'armée allemande, et quels soldats de cette armée les ont commis.

Faudra-t-il que les femmes allemandes voient un coupable dans chacun des hommes qui ont participé à l'expédition; comment laissera-t-on ces criminels se fondre, au retour, avec le reste de la population?

Nous faisons appel à la justice militaire pour qu'elle traite les criminels comme ils le méritent, et qu'elle nous permette de rendre à l'armée notre confiance et notre estime.

Savez-vous comment la presse allemande apprécie ce noble langage ?

Les *Neueste Nachrichten*, de Berlin, considèrent la pétition

comme une effusion d'inspiration hystérique; elle est universellement critiquée ou ridiculisée.

Les *Neueste Nachrichten*, de Leipzig, venant à la rescousse de leur homonyme, raillent l'intervention du « troisième sexe » dans la politique.

La *Post* dit que les signataires ont obéi au besoin de se mettre en avant plus qu'au besoin de servir les intérêts de la morale. Il est de la nature de la guerre de déchaîner les passions les plus bestiales et d'augmenter la criminalité, mais la guerre et la discipline sont des questions purement masculines et les femmes n'ont pas à y intervenir.

Enfin, la *Tageszeitung* déclare : « Si Frédéric le Grand avait reçu un document semblable, il aurait probablement répondu : « Dites aux dames d'avoir la bonté de mettre leur nez dans leurs marmites et non dans les affaires militaires qui ne les concernent pas ».

Vraiment ! le troisième sexe ! Il faut donc ne pas être une femme pour pleurer sur les tombes de ces victimes de la bestialité.

Car le mot est prononcé par la *Post* et, avec le mot, l'aveu qui déshonore ! Les passions bestiales ont été déchaînées, mais c'est la nature de la guerre ! Laissez passer les bandits, car ils ont la guerre pour excuse de toutes leurs infamies ! Recevons-les parmi nous, à leur retour, dans nos cités et dans nos familles ! — Jamais ! jamais ! crie le cœur des femmes, saisies d'horreur !

Alors un autre plumitif intervient : « Mettez votre nez dans vos marmites ! »

— Pour y tenir chaud le bon morceau attendu par votre bouche gourmande et en prendre notre part, n'est-ce pas ? Non, monsieur ! quand les gémissements de nos sœurs nous appellent, notre pensée est loin de la marmite.

Les mères germaines pleurent et se demandent ce que la guerre a fait de leurs fils !

Les mères germaines frémissent : Vont-elles recevoir des bandits à leurs foyers ? Vont-elles donner leurs douces filles à des êtres sans foi ni loi ?

Les fiancées tremblent : « Est-il encore lui-même ? Est-il le brave garçon en qui j'avais mis ma confiance ? »

Pendant que la bouilloire chante sur le feu, les mères et les filles pleurent. Elles ont à penser à autre chose qu'à la marmite. Oui, certes, les affaires militaires intéressent les femmes!

15 juin 1901.

Le Féminisme

Le compagnon Meysmans nous fait vraiment trop d'honneur en attribuant à nos meetings et à nos articles l'origine du mouvement féministe en Belgique. Le féminisme serait alors superficiel et justifierait toutes les méfiances. Mais il sait aussi bien que moi que ce mouvement s'affirme, à ce début du XXe siècle, comme un mouvement socialiste et mondial ; qu'il est en train de déployer son étonnante vitalité en modifiant son caractère selon les pays et les circonstances.

Pour ne parler que du féminisme prolétarien, qui nous intéresse ici particulièrement, il faut en chercher l'origine après les journées de juin, les massacres et les déportations.

Pendant que le suffrage universel écrivait les pages noires de l'Empire, les veuves rouges françaises, au fond de leurs mansardes, élevaient leurs enfants dans la foi des proscrits.

Les femmes non seulement ont préparé la Commune, mais elles étaient actives dès le 18 mars ; associées de cœur aux premiers espoirs, puis à la lutte. Elles sont partout, aux ambulances, sur les barricades, sur le chemin de Versailles, collées aux murs d'exécution, dans les prisons et l'exil. La fière parole de protestation de la Commune vaincue est sortie de la poitrine d'une femme, de Louise Michel, en même temps que l'idée de l'égalité des sexes, retrempée dans le sang des martyrs, s'envolait pour faire son tour du monde.

Le féminisme ouvrier est désormais inscrit dans l'Évangile de Misère, non seulement par les congrès, mais par la part de plus en plus importante des femmes dans toutes les grèves et dans toutes les manifestations du prolétariat. Ce sont les Italiennes qui, à Milan, se couchent sur les rails pour empêcher le départ de l'expédition coloniale ; ce sont les Cubaines et les Espagnoles ; en France, je cite au hasard les grévistes de

Montceau-les-Mines et de Calais. En Belgique, où les preuves s'accumulent, je revois les femmes des cordiers de Hamme se jetant sous les pieds des chevaux des gendarmes.

Manifestations révolutionnaires, les seules qui soient au pouvoir d'une classe privée des droits politiques.

En ce moment, à l'extrémité du monde, les femmes du Sud-africain, après avoir défendu l'indépendance du sol natal à côté des hommes, sont traitées en belligérantes. On a connu depuis longtemps les camps de prisonniers et toutes leurs horreurs, mais jamais la conscience humaine ne s'est soulevée devant les cruautés de la guerre autant que devant les camps de prisonnières de Cuba et d'Afrique.

Les journaux qui, à leur première page, accumulent à plaisir contre le féminisme les railleries et les excommunications, sont obligés, ne fût-ce que par leurs communications télégraphiques, de nous montrer le féminisme en action. Pour ne parler que de cette guerre du Transvaal, c'est une femme qui, dès les débuts de Cecil Rhodes, dénonça publiquement son ambition et ses dangers; les associations politiques de femmes ont exprimé la plus haute conscience du peuple anglais. Ce sont des femmes qui ont montré le dénuement des soldats anglais dans leurs propres ambulances, et c'est une femme, miss Hobhouse, qui, seule debout devant l'impérialisme, dévoile les souffrances mortelles des femmes et des enfants dans les camps concentrés de l'Afrique !

Ainsi, le féminisme chemine souterrainement, de chaumière en chaumière, avec la propagande des miséreux; ainsi le féminisme se transporte sur les ailes de la presse, d'un monde à l'autre, et donne à l'Humanité sa pleine conscience !

Si notre semence a levé, c'est qu'elle trouvait un sol bien préparé.

Venons maintenant aux autres objections du compagnon Meysmans :

« L'égalité des sexes, nous dit-il, se fera par l'entrée des femmes dans l'industrie. Il y aura d'abord de grandes difficultés, puis un tassement, et enfin, la femme arrivera à vivre de son gain et ne sera plus l'entretenue de l'homme. »

A cela, je réponds que le travailleur, dans l'enfer du salariat, réclame le droit de suffrage pour défendre ses intérêts écono-

miques. Les travailleuses réclament les mêmes droits pour les mêmes motifs et en poussant ce raisonnement jusqu'au bout, pour ne pas être exposées à léser leurs compagnons de travail par la faiblesse que crée l'infériorité politique.

Quant aux avantages intellectuels attribués au travail industriel, « le mode de production crée les idées et les notions », ils sont illusoires. Le perfectionnement de la machine a pour effet de réduire l'artisan d'autrefois à l'état d'automate.

La femme puise d'autres avantages moraux et intellectuels dans sa fonction maternelle, qui exalte la puissance de l'être humain jusqu'à ses dernières limites et la met en communion directe avec la Nature. La maternité accomplie dans des conditions normales, reconnue comme fonction sociale et entourée de la protection et du prestige légitimes, voilà, en quelques mots, les conditions de l'affranchissement de la femme. Elle sera travailleuse pendant la plus grande partie de sa vie, mais il y aura une période réservée, qui intéresse l'humanité, pendant laquelle surtout elle ne doit pas être « l'entretenue de l'homme », ce qui signifie aujourd'hui « à la merci de l'homme ».

Comme travailleuse, la femme réclame au même titre que le travailleur la protection du droit de suffrage. Comme mère, la femme réclame la représentation de ses intérêts dans la représentation des intérêts généraux ; et sa voix doit être d'autant mieux entendue qu'il s'agit, dans cette transformation sociale, d'intérêts très spéciaux et plus délicats.

Le travail, la maternité, les deux forces productrices sont réunies dans la personne de la femme et lui constituent un droit redoutable, car si l'on peut le lui contester, on ne peut le lui contester sans danger.

Ce droit s'appelle aujourd'hui le suffrage universel. C'est un instrument qui peut se modifier demain. Mais sa valeur est dans le principe d'égalité qu'il affirme, principe qui supprime la division de l'Humanité en maîtres et esclaves, en exploiteurs et exploités.

9 août 1901.

Féminisme et Opportunisme

Nos adversaires, se plaçant franchement sur le terrain opportuniste, reconnaissent que le principe de l'égalité politique des sexes est partie intégrante du socialisme universel.

Mais, ajoutent-ils aussitôt, au moyen du suffrage des hommes, nous comptons accomplir, dans un bref délai, les réformes nécessaires.

Le suffrage des femmes ne pourrait que compromettre ces réformes. Nous concluons donc, avant d'entrer en campagne, à l'ajournement indéfini de la question du suffrage des femmes.

Les femmes manquent de l'instruction nécessaire pour exercer utilement le droit de vote.

En entendant ces propositions tranchantes, on a peine à se rappeler quel est le cheval de bataille des réactionnaires, quand ils partent en guerre pour maintenir le vote plural.

Il suffit de lire le rapport de M. Verhaegen pour trouver toutes les redites des conservateurs contre le suffrage universel qui servent depuis 1847. Les socialistes ont répondu et répondront. Mais combien est affaiblie d'avance la plaidoirie, quand les avocats reprennent pour leur compte le réquisitoire contre de nouveaux aspirants du suffrage universel ?

Il est funeste au parti qui représente les revendications justes de loger dans sa conscience oui et non : oui, pour qui m'est utile ; non, contre le faible qui ne pourrait me servir !

Mauvaise tactique.

Mais encore si l'exclusion des femmes du droit de suffrage devait servir la cause du prolétariat.

Combien faut-il de votes de prolétaires pour contrebalancer l'influence de la supérieure d'un couvent, de la femme d'un grand industriel ou d'un puissant banquier, ou d'une simple « dame chrétienne » appuyée par la franc-maçonnerie mondaine

et par le consentement du parti conservateur? Des milliers d'électeurs nomment un député, qui a le droit de contrôler l'emploi des deniers publics, la répartition des fonctions officielles ; il obtient une réponse plutôt vague du ministre et c'est tout ! Les dames, elles, derrière les coulisses, président trop souvent à la distribution des emplois et de la manne du budget, sans qu'elles aient à craindre un contrôle quelconque.

Pendant qu'on discute péniblement au Parlement sur le repos du dimanche ou sur la question scolaire, les dames chrétiennes, qui disposent du travail et de la clientèle, imposent la fermeture des magasins et des ateliers aux fêtes religieuses, recrutent des élèves pour leurs couvents, des ouvriers électeurs pour leurs cercles ; en un mot, avec une conscience de classe exclusive, elles servent puissamment les intérêts conservateurs.

Aussi, comme elles se rient du ¡Suffrage ! Une voix ! à elles qui sont « l'exécutif » et qui, avec les hommes de robe noire, sont en train de refaire parmi nous le moyen âge !!!

Quand les ouvriers fédérés votent un ordre du jour contre le droit des femmes, ils votent en réalité contre les seules prolétariennes, ils font ce qu'ils peuvent pour éteindre en celles-ci la conscience de classe ; ils coupent en deux la classe ouvrière, et se privent de la moitié de leur armée, à la veille du combat. Cette tactique me semble des moins heureuses. Alors que tout l'effort des conservateurs tend à s'assurer le concours actif des femmes, les socialistes les repoussent en bloc.

Ils se résignent : elles sont aux mains de l'Église, et ils les y laissent, se contentant de dire, pour s'excuser vis-à-vis d'eux-mêmes : Plus tard, nous verrons !

Vous traitez la moitié de vos troupes de quantité négligeable. Est-ce bien vrai? Vous abandonnerez donc cette multitude sur un bord, pendant que vous franchirez le fossé pour atteindre l'autre bord !

Je vous vois maintenant plus séparés que jamais! Les femmes sont demeurées sur la terre du passé, des préjugés et des servitudes; les hommes s'acclimatent à leur nouvelle patrie, la terre de liberté, de travail et de paix. Entre les sexes, le fossé devient abîme, s'approfondissant, s'élargissant de plus en plus.

Mais où sont les enfants? Les enfants qui représentent le lendemain de votre pensée et de votre œuvre!

O mauvais, mauvais tacticiens ! vous laissez vos femmes et vos enfants comme otages aux mains de l'ennemi !

Que voulez-vous ? Quand vous nous entretenez de la question féministe, vous nous parlez toujours de demain ; mais c'est aujourd'hui que nous sommes affamées et misérables ; c'est aujourd'hui que nous voulons prendre le suffrage universel et en user pour obtenir immédiatement les réformes nécessaires !

D'accord ! Mais écoutez ceci !

Le prolétariat belge touche à une heure solennelle qu'il ne lui sera pas donné de revoir d'ici longtemps. Lancé à la conquête du suffrage universel, il va connaître les violents et contagieux enthousiasmes, la lumière qui illumine soudainement les vérités sociales, et enferme des années de science et d'expérience en quelques mois ; car c'est l'histoire de l'âme pendant les révolutions.

Si les prolétariennes sont associées au mouvement, elles conquerront d'emblée, avec le suffrage, la pleine conscience de leur classe ; et le prolétariat se retrouvera tout entier au lendemain de sa victoire, capable de réaliser les réformes nécessaires, parce qu'elles se produiront dons un milieu suffisamment préparé.

Cela sera, si vous savez vouloir et profiter de l'heure.

Que faut-il pour cela ? Soulever, non pas les hommes seuls, mais les familles : hommes, femmes et enfants, tous ensemble, dans une même foi ! Le programme socialiste est un évangile qui parle au cœur des femmes un langage bien plus intelligible, autrement pénétrant, que l'évangile chrétien. Parlez ! elles vous entendront ! Recevez-les dans vos rangs, elles se joindront à vous ! Les réformes seront non pour demain, mais pour aujourd'hui !

Cela sera si vous avez la foi ! Sinon.... Supposons que vous obteniez le droit de suffrage, de bonnes élections, une majorité au Parlement.... Tout va bien.... Mais quant aux réformes que vous attendez, elles ne peuvent être qu'apparentes, tant que le milieu n'est pas propre à se les assimiler. Il n'y a pas de révolution sociale possible sans l'adhésion des femmes. C'est cette constatation scientifique qui fait de l'égalité politique des sexes une partie intégrante du programme socialiste universel.

Supprimez cet article ou tout autre, le programme cesse d'être viable.

Le programme socialiste n'est pas un travail de marqueterie dont on peut écarter momentanément l'une ou l'autre pièce. C'est une conception sociale d'ensemble, qui se réalisera dans son entier ou ne se réalisera pas du tout !

28 août 1901.

Les Devoirs civiques des femmes

Le soleil s'est caché derrière les nuages; les feuilles tombent; tout annonce l'hiver et les jours difficiles pour les travailleurs.

Octobre apporte dans ses brouillards, avec les soucis, les pensées de prudence et de prévoyance. Dès les premiers jours, la rentrée des classes oblige les parents à réfléchir sur l'avenir des enfants.

Les vôtres vont à l'école laïque, j'entends bien ! Encore ne faut-il pas que les maîtres et maîtresses de l'école soient troublés dans l'accomplissement de leur tâche par les ruses de la politique cléricale.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu le bruit qui s'est fait autour de l'entrée du prêtre à l'école, pour y donner des leçons de catéchisme.

Dans les grandes villes, où les idées circulent plus librement, les familles se sont entendues pour que le catéchiste ne trouvât pas d'élèves dans la classe. Comme la loi permet aux chefs de famille de dispenser leurs enfants de suivre ce cours, presque tous les pères et mères en ont dispensé leurs enfants.

Quel est le motif de leur opposition?

Il y a dans les écoles des enfants de différentes croyances : des catholiques, des juifs, des protestants, des libres penseurs. Si le prêtre vient dans l'école parler de religion, cette diversité saute aux yeux ; on s'accuse, on se fuit, on se défie les uns des autres. C'est une cause de discorde dans le lieu même où l'on appelle les enfants pour leur enseigner à s'entr'aimer et à s'entr'aider.

Non, ce n'est pas à l'école qu'il faut s'occuper des choses religieuses, mais dans les familles et à l'église. C'est pourquoi toutes les braves femmes, dans les villages comme dans les villes, s'entendent avec leurs maris pour que les enfants portent aux maîtres et maîtresses la dispense du cours de religion.

La science à l'école, l'enseignement religieux à l'église.

De belles dames et de beaux messieurs viendront peut-être vous tourmenter à propos de la dispense. Laissez-les dire et accomplissez votre devoir civique : vous contribuerez, pour votre part, à assurer la liberté aux instituteurs et institutrices, la paix dans l'école, la bonne amitié entre les futurs citoyens des deux sexes.

Ces grands personnages se font souvent aussi les avocats des écoles congréganistes. Mais vous savez que l'école communale seule mérite le nom d'école.

Ce que je vais vous dire vous servira à convaincre vos voisines, afin qu'elles ne suivent pas de mauvais conseils.

L'école communale est la seule où l'enfant du peuple reçoive un enseignement scientifique sérieux; la seule qui soit surveillée par des hommes qui ont été élus à cet effet par leurs concitoyens.

A l'école communale, les maîtres et les maîtresses diplômés, triés sur le volet parmi les meilleurs, vivent de la vie de famille, enseignent sous le contrôle permanent du public et pratiquent les mêmes vertus que vous, les vertus du foyer et les vertus civiques.

Pouvez-vous en dire autant des religieux et religieuses, qui se cachent sous un costume bizarre, sous un nom d'emprunt, venant on ne sait d'où, ayant une morale à eux, étrangère à notre vie familiale et à notre vie civique ?

Si j'appelle votre attention sur ce point, mes amies, c'est que de nombreuses congrégations, chassées de France, viennent s'établir parmi nous. On va battre partout le rappel pour fournir des élèves à ces nouveaux couvents.

Élèves..... c'est le nom dont on se sert. Mais, en réalité, les couvents recrutent des enfants-ouvriers qu'ils exploiteront à merci, si les parents n'ouvrent les yeux.

Le Parlement français a expulsé ces congrégations, en grande partie, à cause de cette exploitation des enfants et à cause des grandes richesses qui en étaient le fruit. Prenez donc garde à vous ! Ne permettez pas que vos enfants belges prennent dans les couvents la place des petites victimes françaises.

1er octobre 1901.

Les Droits civiques des femmes

En ce moment, la Chambre belge discute un projet de loi militaire.

— Voilà qui ne me regarde pas, disent certaines bonnes femmes, bien sûr qu'on ne nous forcera pas à nous battre : c'est bon pour les hommes !

— Vous ne vous battrez pas, mais vous payerez. Vous payerez avec votre argent, avec les larmes de vos yeux, avec les angoisses de votre cœur et avec tous les soucis d'une vieillesse incertaine et misérable.

Non, chères compagnes, on ne vous mènera pas à la caserne, mais on y mènera vos fiancés, vos frères, vos fils.

C'étaient de bons et braves garçons, modestes, tempérants, travailleurs. On va vous les changer.

Vous pouvez le constater vous-mêmes, dès le jour du tirage au sort. Tous ces honnêtes garçons, accoutumés au respect d'eux-mêmes, s'excitent, se grisent d'abord par leurs cris, puis par la boisson.

Leurs bandes sauvages font scandale dans nos villes et nos villages; et cela finit par des rixes, des tueries, des sacs de cabarets. Si vous lisez les journaux, vous verrez que ces faits ne sont pas isolés, mais se répètent partout, comme si l'idée de bataille, de violence s'emparait immédiatement du cerveau de tous ces nouveaux soldats.

Femmes, quand on appelle vos fils, vos frères, vos fiancés à la caserne, cela vous regarde ! car on change vos hommes de travail en batailleurs; on les déshabitue de cet effort continu qui avait été leur vie, pour leur faire connaître, après l'exercice et les manœuvres, les longues heures du rien-faire, en compagnie de leur pipe, ou les distractions dangereuses des cabarets louches.

Cela vous regarde! car les fils sont les gagne-pain des familles. Trop souvent les père et mère se sont épuisés l'un et l'autre à l'atelier, se refusant la moindre douceur, pour élever toute une nichée. Et quand le moment arrive où le fils, après son apprentissage, va enfin aider ses parents déjà fatigués, la caserne le leur enlève.

Comprenez-vous maintenant, chères compagnes, à quel point vous êtes intéressées directement à connaître combien on lèvera d'hommes pour le service, et quelle sera la durée du temps de service.

Et le prix de l'entretien de ces hommes influencera votre pauvre budget. Il s'agit de gros millions; c'est vous qui payerez, chères compagnes. Le gouvernement ne viendra pas vous demander, il est vrai: payez dix, vingt francs de plus par an, pour que je garde vos fils et vos fiancés dans mes casernes. Non! Mais quand les marchands augmenteront leurs prix en vous disant : « Ce sont les impôts qui font tout renchérir », alors vous apprendrez que l'aggravation de vos difficultés pour nourrir une famille, la vêtir et l'abriter, avec un salaire qui baisse plus souvent qu'il ne monte, vous apprendrez que tout ce surcroît de privations vous vient de nos lois militaires.

Oui, vous payerez sur une partie de votre nécessaire, sur votre pain, sur votre beurre, sur votre viande, sur vos vêtements chauds, sur le cuir de vos chaussures, sur votre loyer, pour construire des casernes et des forteresses, pour acheter des armes perfectionnées et des habits flambants. Vous serez réduites dans vos moyens d'existence, déjà si limités, atteintes dans votre cœur, menacées dans la tranquillité de votre vieillesse. Est-ce que cela vous regarde ?

Je ne vous parle que de l'armée en temps de paix. Ah! la guerre, c'est autrement épouvantable !

Donc, chères compagnes, partout où il y a une manifestation contre le militarisme, qu'on y voie les femmes en nombre, et aux premières places ! C'est pour vous un devoir civique.

Et si vous n'avez pas encore signé notre pétition contre l'aggravation des charges militaires, dépêchez-vous d'aller la signer dans les Maisons du Peuple, où elles sont déposées. C'est encore pour vous un devoir civique.

15 octobre 1901.

La Femme électeur

« La Femme électeur » est le titre d'une brochure qu'on pourrait appeler le manifeste féministe du parti clérical, due à la collaboration de MM. Colaert, député d'Ypres, et Henry, rédacteur au *Journal de Bruxelles*.

On a vu et l'on verra bien des revirements en politique : il y en aura peu qui surprendront plus que la conversion des cléricaux, jusqu'ici enragés d'autorité, fanatiques de la propriété, dévissant de leurs propres mains le cercueil où ils avaient enfermé la femme, au nom de ce qu'ils ont si longtemps appelé les principes sociaux.

Ils ont beau maudire Napoléon et le Code civil, nous ne pouvons oublier qu'ils ont été les aides et les soutiens du tyran. Le souvenir de ce passé, qui n'est pas si éloigné, nous rend très méfiantes devant les promesses nouvelles.

Nous nous étions accoutumées à courber la tête sous les anathèmes de la Bible et des Pères. « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » avait dit le Christ à sa propre mère. Mais il paraît qu'il y a d'autres textes évangéliques, que saint Paul nous a adressé quelques bonnes paroles, et que, à côté des textes barbares empruntés aux Pères de l'Église, il en est d'autres pleins de mansuétude et de tendresse.

Nous avons été piétinées, opprimées, abaissées sur cette terre, il est vrai; nous le sommes encore; mais nous pouvons nous consoler, en voyant, au ciel et sur les autels, un nombre égal de saints et de saintes.

Si nos nombreuses sœurs chrétiennes, jusqu'à présent tant humiliées ici-bas, trouvent là des raisons suffisantes pour se redresser et réclamer de justes lois, nous applaudirons aux bonnes intentions de MM. Colaert et Henry.

Nous nous permettrons toutefois d'interroger : « Pourquoi

l'Église a-t-elle tenu ces textes si jalousement sous le boisseau? Pourquoi viennent-ils si tardivement réconforter les âmes féminines? Peut-être les programmes socialistes, la propagande socialiste, sont-ils pour quelque chose dans ces changements à vue. L'imminence du suffrage universel pur et simple a forcé les lecteurs de la Bible et des Pères à renouveler les verres de leurs lunettes.

MM. Colaert et Henry déclarent, dans leur préface, que l'infériorité civile de la femme est un mal; que le remède à ce mal est l'électorat féminin.

Ils énumèrent, dans une première partie, toutes les revendications féministes visant la revision du Code civil; ils développent ensuite leurs arguments en faveur du suffrage des femmes. Sauf quelques touches cléricales, notamment la proscription du divorce, qui détonnent dans cet ordre d'idées d'émancipation et d'affranchissement, il y a de grandes similitudes entre ce programme et le programme socialiste.

Seulement.....

L'étude de la condition économique de l'ouvrière est d'une faiblesse qui donne à réfléchir. C'est bien beau de promettre à l'ouvrière la libre disposition de son salaire et de son épargne; mais si, du haut en bas de l'échelle du travail, les institutrices, les infirmières, les hôtelières et maîtresses de pension, les blanchisseuses et repasseuses, etc., etc..., sans compter l'armée innombrable des ouvrières de l'aiguille, subissent la concurrence des couvents industriels de toutes catégories, où sera le gain, d'où viendra l'épargne? Après avoir affranchi l'épouse de l'autocratie maritale, il reste à affranchir l'ouvrière de la faim et des tentations qui accompagnent la faim.

Pour assurer la tranquillité de la nonne au fond de son cloître, il faut dix filles au moins qui travaillent à la sueur de leur front sans gagner de quoi manger, et qui sont toujours sur le point de glisser au gouffre de la prostitution. Le devoir des catholiques sincères serait de révéler cette affreuse vérité aux religieuses industrielles, de leur enseigner qu'il y a mieux que de contempler le ciel : c'est d'aider à l'accomplissement de la justice sur la terre.

MM. Colaert et Henry n'ont rien dit de la relation entre les bas salaires des femmes et l'exploitation des couvents, et pour

cause! Ils ne poursuivent pas une œuvre d'affranchissement, mais un nouveau mode d'appropriation des femmes.

Je n'en veux pour preuve que l'attitude discourtoise de nos auteurs vis-à-vis des femmes socialistes. Celles-ci, paraît-il, n'auraient pas le droit de faire entendre les réclamations qui sont imprimées tout au long dans la brochure. C'est bon pour les dames chrétiennes, mais les autres !!!

Les femmes socialistes sont des vieilles filles qui ont à se venger des hommes... Étrange langage dans la bouche de féministes qui ont écrit ces lignes :

« Près des trois quarts des hommes (je vous laisse la responsabilité de telles assertions) entrent dans le mariage contaminés et contagieux. »

Puis ils disent à la femme mariée :

« Si l'enfant de sa chair et de sa souffrance meurt en naissant, ou grandit dans le rachitisme du mal donné par le père, ce n'est plus d'obéissance qu'il s'agit dans le ménage, mais d'irréductible haine. »

Quand on a révélé ces épreuves des femmes mariées, causes « d'irréductible haine », comme on est mal venu de parler des regrets des vieilles filles, qui n'ont pas vieilli sans recevoir de nombreuses confidences — quoique rien n'ait approché des accusations que vous lancez contre les trois quarts des hommes mariés — et sans savoir à quoi s'en tenir sur la triste condition de bien des femmes mariées !

Si j'insiste sur ce point, c'est parce que je sais combien de bonnes et charmantes jeunes filles, sous l'impression de ces idiotes plaisanteries, ont accepté des unions aussi funestes que celles dont il est parlé plus haut. Veillez à vos paroles, même quand vous voulez intimider vos adversaires Elles portent plus loin et vont frapper les cœurs innocents !

Le fait est que MM. Colaert et Henry en veulent beaucoup aux femmes socialistes. Quoi ! elles pouvaient diviser l'armée du suffrage universel, elles pouvaient affaiblir le Parti ouvrier, à l'heure de l'action, et elles ne l'ont pas fait ! Elles se sont contentées de produire leurs bonnes raisons et d'écouter ce qu'on leur répondait, pour déterminer leur ligne de conduite. En faut-il plus pour leur crier raca et courir à l'armoire des épithètes injurieuses de la réaction ?

Si notre ordre du jour a mis nos adversaires dans une si grande colère, c'est que c'était le bon ; nous avons servi nos compagnons et nous savons que nous pouvons compter sur eux à cette heure même. Voici à quelle fin.

Qu'ils lisent cet extrait du dernier chapitre de la brochure, pour se renseigner sur les pensées de derrière la tête et sur les projets du parti clérical :

« Le socialisme a organisé ses femmes, faisons comme lui...

» Il nous faut une association politique qui aurait des ramifications dans tous les arrondissements. Elle unirait les femmes dans l'étude et le travail. »

Compagnons, veillez au grain ! que cette organisation des femmes socialistes, qui inquiète tant les cléricaux, appelle tous vos efforts ; aidez-nous à la compléter, à pousser, nous aussi, « des ramifications dans tous les arrondissements. »

L'ordre du jour voté par le Conseil général porte qu'une énergique campagne sera menée dès à présent par les fédérations régionales et les propagandistes, pour développer l'organisation politique et économique parmi les femmes.

Hardi, compagnes et compagnons ! à l'œuvre !

29 octobre 1901.

Femmes, instruisons-nous!

Mes chères compagnes, vous devez vous instruire, vous devez être avides d'instruction, parce que vous êtes des êtres humains, que vous avez votre vie à conduire ; parce que vous êtes appelées à vivre en société et que, selon que vous serez instruites ou ignorantes, vous pourrez faire le plus grand bien ou le plus grand mal à ceux qui vous sont les plus chers, et même à des multitudes dont vous ignorez l'existence.

Beaucoup s'imaginent que le temps de s'instruire finit avec les années d'école. C'est une grave erreur. L'école nous donne seulement les outils pour le travail futur de notre esprit. Celui qui, à la sortie de l'école, n'étudie plus, ressemble au menuisier qui, après avoir acheté la scie, le rabot, sans oublier l'établi, enfermerait le tout à double clef, puis se plaindrait que le métier ne rapporte rien, rien : ni un objet utile, ni le salaire indispensable à l'existence!

C'est au contraire quand nous recevons les leçons de la vie, que l'enseignement des livres leur prête un sens et empêche qu'elles ne soient perdues. Ces leçons de la vie sont pourtant quelquefois si dures, qu'il est bon de les bien comprendre dès la première fois.

Les notes sur les livres, de la femme très distinguée qui signe dans nos *Cahiers* « Une mère de famille », vous montrent comment une simple histoire mène loin les réflexions sur notre propre vie et sur nos rapports sociaux.

Telle jeune fille, qui se déplaisait dans son village, à la lecture d'une belle page voit tout à coup ce qu'elle n'avait jamais vu : ses yeux s'ouvrent à la beauté des arbres et du ciel avec lesquels le soleil se joue à toutes les heures. Elle jouit désormais d'une infinité de beaux spectacles qui lui réjouissent l'âme.

Telle autre répugne à la vulgarité de ses entours; et c'est le livre qui lui fait voir la beauté de la vie simple, la noblesse des âmes simples. Le livre aide à découvrir, chez les gens de petits métiers, d'habits pauvres, les hauts sentiments, les dévouements méritoires. Heureuse si elle arrive à discerner le bien sans tenir compte des dehors, et à devenir meilleure parmi les meilleurs.

Avec le livre, vous ne vous sentirez jamais seule. Une pensée vous occupe et vous visite pendant les heures de solitude de la journée. La lecture fait de vous le bon compagnon de vous-même.

Que nos *Cahiers féministes* soient cet ami qui vous demande peu de votre temps, mais beaucoup de votre cœur et de votre vie.

Ils vous visitent à intervalles rapprochés, pour vous renseigner sur ce qui peut rendre votre vie de femme utile à vous et aux autres, sur ce que font les autres femmes dans ce sens, sur ce qu'elles veulent faire.

Après le livre et le journal, la parole est le grand moyen de propager les vérités. Partout, dans les groupes socialistes, on organise des cours et des conférences. Il est certain que telle leçon qui paraîtrait difficile, presque inabordable à des esprits novices, prend vie sur les lèvres de l'orateur et s'imprime dans la mémoire avec son geste, son timbre de voix et aussi avec les mouvements de l'auditoire.

La conférence a le mérite d'être un plaisir intellectuel pris en commun. Le mot communion est ici dans sa belle place, avec son sens le plus élevé. Tous les habitants d'une commune, d'un canton, viennent communier dans une même vérité. Il en est de même des familles, quand les femmes assistent aux cours ou aux conférences. Les époux rapportent au logis les mêmes préoccupations, vivent ensemble des mêmes pensées et donnent à leur accord un nouveau caractère de constance et d'élévation.

Instruisons-nous par le livre, par la parole, pour vous-mêmes et aussi en vue du bien qu'il est donné d'accomplir à un esprit éclairé.

1er novembre 1901.

Savoir et Beauté

« La femme nouvelle est une révoltée ; la mentalité féminine change pour le malheur du monde et pour le malheur de la femme en particulier. »

C'est en ces termes que vaticine Sylvain, aussi dénué de sympathie, aussi mal informé des choses du féminisme, que peut l'être un mauvais patron en face du mouvement ouvrier.

Et cependant, Sylvain admet sans doute que l'état social se transforme. Dès lors, comment s'étonne-t-il que la femme subisse la loi générale des êtres, de se transformer pour s'adapter au milieu nouveau?

La femme pauvre, dans sa poursuite acharnée du travail, obéit à deux motifs, qui naissent moins des profondeurs de son âme que des vices de la société capitaliste : la terreur de la prostitution, qui la guette tout le long de sa route, et la nécessité de pourvoir aux besoins d'une famille, qu'il s'agisse des parents ou des enfants.

Oui, dans la société capitaliste, c'est mentir que de promettre à la femme l'appui de l'homme. Les prolétaires des deux sexes sont victimes au même titre, et l'effort combiné de l'homme et de la femme est à peine suffisant pour pourvoir aux charges de la famille.

« Elles se contentent d'être de maigres postières », dit Sylvain, d'un ton insultant. Il est vraisemblable qu'elles aimeraient mieux les grasses sinécures, dont elles paient les frais avec le reste de la nation. Mais les grasses sinécures constituent, jusqu'à présent, le privilège du sexe fort.

Elles se contentent donc de la position de maigres postières et d'autres positions où le travail est toujours lourd et le salaire toujours léger. Ne se laissera-t-on pas attendrir par le spectacle de ces vaillantes, à qui leur jeunesse ou leur beauté promet la

clef d'or, et qui, résolument, acceptent le travail du bureau et de l'atelier, avec le surcroît du travail domestique et des épreuves successives de la maternité ?

Je ne puis m'empêcher de noter le caractère équivoque de certaines interventions dans les affaires féminines. Voici des malheureuses qui se lèvent avant le jour et vont, par la nuit glacée, disputer aux chiens les déchets des tables des riches, dans les bacs qui attendent devant les portes le passage des charrettes de la ferme des boues. Qui réclame ? D'autres malheureuses s'habituent à lier dans leur mémoire les jours de paie du mari et leurs plus violentes tripotées. Qui s'alarme ? Les métiers de la rue, de plus en plus, sont des métiers de femmes. Qui s'inquiète ?

Une garde-malade, exposée à tous les dangers de la contagion, qui veille la nuit après le jour pour le plus maigre salaire, ne soulève aucune objection. Que la garde devienne une infirmière experte, utile aux malades, elle soulève des hostilités, car elle menace de pénétrer dans nos hôpitaux, où les sœurs ont un privilège de possession, défendu même par les administrations libérales.

Mais si près du lit du malade apparaît la silhouette de la femme médecin, l'hydre dresse ses cent têtes sifflantes, pour railler, menacer et maudire.

« Malheur, s'écrie le Vaticinateur, malheur à la femme qui perd la faculté d'aimer et d'être aimée ! » Ses paroles s'appliquent, non aux affamées qui disputent aux chiens leur nourriture, ni aux misérables frappées sans pitié et livrées aux colères de leur maître légal, même aux périodes de grossesse ; ni aux colporteuses qui s'attellent à des voitures surchargées, comme des bêtes de somme ; ni aux gardes-malades ancien modèle, à qui la misère, l'excès de fatigue et l'ignorance profonde font contracter des habitudes d'ivrognerie.

Non, dans ce monde des misérables, la faculté d'aimer et d'être aimée reste entière, paraît-il ; la misère même, poussée à ce degré, n'atteint pas la féminité. Mais, ô ironie ! qu'une belle jeune femme, éclatante d'intelligence et de noble courage, prenne pied sur un poste élevé, qu'elle se soit armée pour l'activité altruiste : celle-là seule est condamnée et exclue. L'excommunication frappe de bas en haut l'infirmière, la

maigre postière, l'institutrice, et, au sommet, la doctoresse. Elles ne pourront ni aimer, ni être aimées !

Concurrence âpre et irraisonnée, oui ! instinct de domination du mâle, oui encore ! mais de plus, l'idée haineuse de toutes les religions contre la femme et contre la science. C'est Ève qui a perdu le monde, en cueillant le fruit de l'arbre de la Science ! Cela est dit dans le vieux livre et cela se répète couramment aujourd'hui, même par les libres penseurs.

Je laisse de côté l'attaque de Sylvain contre les clubs de femmes en Amérique : il en parle un peu comme un aveugle des couleurs. Mais je m'arrête à la thèse aussi fausse que banale, que le féminisme serait né sous les brumes du Nord et ne pourrait prospérer aux pays du soleil. Prenez garde, Mesdames les Françaises, le féminisme nous vient de l'Allemagne (je copie, mais je m'inscris en faux) et de l'Angleterre ; donc, il ne vaut rien. Ces arguments nationaux ne méritent pas la contradiction, mais ils contiennent d'ailleurs une grave erreur historique, qui montre, encore une fois, à quel point nos adversaires sont mal informés de ce qu'ils essayent de proscrire.

La Grèce a adoré dans Minerve la Beauté unie au Savoir et à la Force. Qu'étaient, s'il vous plaît, les belles Ioniennes instruites dans la Science antique, capables de comprendre tous les arts, la joie des yeux et des intelligences, sinon les précurseurs de nos doctoresses modernes? Aspasie, l'amie et l'inspiratrice des Périclès, des Socrate, des Phidias, n'est pas une exception, mais le type d'une élite de femmes qui tinrent leur partie dans la grande symphonie hellénique. Les belles Grecques contribuèrent à ce que Renan appela : « le miracle de la Grèce ».

Toutes les grandes civilisations qui se succédèrent sur les bords de la Méditerranée, honorèrent leurs femmes savantes. On retrouve leurs noms et leurs œuvres chez les Maures d'Espagne et sous le ciel bleu de la Grèce, à la célèbre école de médecine de Salerne. La Renaissance fut favorable à la haute culture féminine et, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, on voit des professeurs femmes dans les chaires des Universités d'Italie. Elles enseignent le Droit, la Médecine, les Mathématiques, les Langues anciennes, la Philosophie, tout ce qui s'enseignait alors dans les Universités. Benoît XIV, en donnant

à la signora Agnesi, mathématicienne et philologue, une chaire à l'Université de Bologne, dit en propres termes : « Dès les temps les plus reculés, Bologne a entendu des personnes de votre sexe dans les chaires publiques. »

Si les doctoresses sont aujourd'hui plus nombreuses dans le Nord, c'est que la civilisation a émigré des rivages des mers azurées aux rivages de l'Atlantique glauque et orageux.

Si elles n'ont pas en partage l'éclat de leurs sœurs du Midi, ce n'est pas la science qui les assombrit, c'est la triple hostilité qui, dans notre société capitaliste, les poursuit comme femmes, comme femmes pauvres, et comme osant aspirer au savoir et à l'indépendance.

Cet assaut brutal de l'ignorantisme, ce duel de l'esprit monacal, ennemi de la beauté et du savoir, apparut un jour, dans toute sa hideur, dans l'Alexandrie du quatrième siècle. Là enseignait la belle et savante philosophe Hypatie : aux pieds de sa chaire se portait une foule enthousiaste, pour entendre et pour voir. Il n'en fallait pas plus pour exciter contre elle ceux qui voyaient précisément dans cette rare union de la Science et de la Beauté, le symbole même de ce Paganisme qu'ils avaient juré d'écraser!

Le moine Cyrille ameuta la populace d'Alexandrie et présida, en quelque sorte, au massacre de la belle philosophe.

Ainsi tomba sur le pavé d'Alexandrie, sous les coups d'une plèbe brutale, avec Hypatie, la femme idéale que la Grèce artiste avait rêvée et entrevue, la femme belle de sa jeunesse et de ses charmes de nature, ajoutant à cet éclat fugitif la beauté plus durable et plus subtile qui émane de l'intelligence.

> ... Dors, ô blanche victime, en notre âme profonde,
> Dans ton linceul de vierge et ceinte de lotos,
> Dors ! l'impure laideur est la reine du monde
> Et nous avons perdu le chemin de Paros.

A l'idéal grec, Cyrille substituait un autre idéal : la belle et la bête, unies en une personne; belle pour plaire, bête pour que sa beauté reste asservie. C'est bien aussi la pensée de derrière la tête de ceux qui ont décidé de chasser du paradis d'amour la femme avide de savoir et soucieuse de son indépendance.

Quand Leconte de Lisle évoqua, dans ses *Poèmes antiques*, le monde disparu des Hellènes, devant le portique de son temple il dressa la statue de la belle philosophe ; il sculpta, pour Hypatie, dans le marbre immaculé, les vers de sa dédicace !

20 janvier 1902.

Féminisme

Le féminisme a plusieurs faces qu'il convient d'étudier, non pas séparément, mais ensemble, car on ne juge sainement une cause qu'après en avoir rassemblé tous les éléments.

Si, par exemple, vous cherchez en Angleterre l'effet le plus marquant de l'influence électorale des femmes, vous constaterez que dans aucun pays on ne fait autant de sacrifices que dans celui-ci pour la science du ménage. Les Conseils de comtés multiplient les bourses qui permettent aux filles pauvres de prolonger de quelques mois leurs études, en suivant des cours d'hygiène et de ménage.

A côté des écoles fixes et permanentes, il y a, à Londres seulement, cinquante cours créés pour les femmes adultes; ces cours itinérants règlent leurs locaux et leurs heures selon les convenances des ouvrières et des ménagères pauvres.

On parle beaucoup des doctoresses, médecins, avocats, etc.; comment peut-on oublier le chiffre de plus en plus considérable des femmes qui sollicitent le diplôme de la société royale d'hygiène, pour se préparer aux fonctions d'infirmières, d'inspectrices du travail, d'officiers sanitaires, de visiteuses des pauvres, et surtout en vue de leurs devoirs de mères de famille?

Dans notre pays, où tout ce mouvement est à peine connu, les préoccupations d'ordre supérieur, relatives à l'hygiène et à l'économie domestique, n'appartiennent encore qu'à une élite. Mais déjà la méthode scientifique a pénétré un enseignement qui s'est réduit longtemps à un amalgame informe de recettes et de préceptes. Mademoiselle Ducaju, institutrice; Mademoiselle Destrée, docteur en sciences; Mademoiselle Mathieu, directrice d'une école ménagère, et bien d'autres, s'adressant à des publics d'ordre différent, ont produit sur

cette matière essentiellement féminine des ouvrages aussi remarquables par la méthode que par la documentation. Ce sont des ouvrages éducatifs, moins par pur caractère utilitaire que parce qu'ils apprennent à observer, à classer et à enchaîner les faits.

L'intervention des femmes dans l'enseignement de ce qui constitue leur activité propre, leur expérience personnelle, se justifie d'elle-même. Mais longtemps les médecins ont gardé jalousement dans leurs attributions tout l'enseignement relatif à la vie et aux devoirs maternels. Le petit enfant appartenait au médecin bien plus qu'à la femme; celui-là prescrivait, celle-ci n'aurait eu qu'à obéir, si...

Mais les livres écrits par les médecins étaient peu lus et mal compris par les mères. Ils étaient les oracles de la science, mais si l'on en juge par l'énorme mortalité infantile qui sévit dans nos pays civilisés, ils manquaient de cette vertu qui saisit le cœur et le cerveau; ils n'inspiraient pas la confiance; souvent même le texte, l'image choquaient certaines délicatesses féminines, ou bien l'auteur, qui voulait ménager ses lectrices, cessait d'être clair; il lui arrivait même de sacrifier la science et de ne pas dire tout ce qui devait être dit.

La délicate touche féminine est ici désirable. En Angleterre, dans bien des villes, des femmes diplômées de la société royale d'hygiène sont employées, par les communes, en qualité d'officiers sanitaires; elles interviennent auprès des accouchées, pour les diriger dans les soins à donner aux nouveau-nés; elles interviennent encore dans les épidémies, pour en rechercher ou en éloigner les causes, avec le concours de l'administration, mais aussi en éveillant dans la mère de famille le sentiment de ses responsabilités. Elles ne sont pas seulement les savantes qui emmaillottent, récurent, cuisinent, distribuent le savon et les désinfectants. Ce sont des femmes qui inspirent confiance aux femmes.

Eh bien, dans le domaine de l'activité maternelle, notre militante Lucy Schmidt nous rend les services qui ont été indiqués plus haut. Le *Livre des mères*, qu'elle vient de nous donner, est un manuel complet, écrit par une mère expérimentée, qui a élevé plusieurs enfants, et dont l'étude a éclairé l'expérience. Elle s'adresse aux prolétariennes autant qu'aux intellectuelles.

Je parlais de la touche délicate nécessaire à un exposé qui traite de la naissance, avant et après, ne laissant de côté aucun point important. Je suis certaine que notre amie a écrit tout naturellement, sans s'ingénier d'aucune précaution, notant avec délicatesse, et c'est ce qui fait son livre si clair, si précis, si utile. Elle dit à la mère ce que celle-ci a besoin de savoir, et elle le lui dit d'une manière à se faire écouter et comprendre.

Cela se passe ainsi « entre femmes », je ne dis pas entre commères. Je comprends la colère du médecin, qui voit son traitement compromis par le bavardage des bonnes femmes, et ses remèdes mis de côté pour les remèdes de bonnes femmes. La commère est une rivale du médecin bien autrement dangereuse que la docteresse : le code est impuissant à arrêter la propagande de l'ignorance.

J'imagine que le livre de Lucy Schmidt déconsidérera les commères et propagera les saines idées de l'hygiène. Il est certain qu'elle-même a écouté attentivement les médecins, en mère inquiète, qu'elle a raisonné et appliqué leurs conseils, et qu'elle nous donne dans son livre le résumé de tout ce qu'elle a reconnu d'utile et de pratique dans l'accomplissement de sa fonction maternelle.

Le livre procède par paragraphes très brefs, portant en lettres grasses l'indication de la matière. Tous les points essentiels sont passés en revue, nous avons dit dans quelles conditions. « Conception », « Grossesse », « Bientôt après la naissance » sont des titres de chapitres avec leurs divisions. Il y a tout un chapitre sur les préjugés à combattre, et ce n'est pas le moins intéressant. La maman parlant aux autres mamans se préoccupe du berceau, des vêtements.

Pour l'allaitement, je compte jusqu'à six numéros; il semble qu'après avoir tout dit, il y ait encore à dire. Les habitudes de l'enfant, ses maladies, toute son éducation morale, sont étudiées avec amour. On pourrait discuter à propos de certains détails, mais on ne peut assez admirer l'inspiration de ce livre, inspiration ferme, haute, supérieure à l'intolérance et aux préjugés.

Lucy Schmidt, par cette brochure si pleine du sens de la vie humaine, tend à réaliser, pour la génération future, la belle devise qu'elle a inscrite au bas de sa dernière page : *Une âme haute dans un corps sain.*

25 janvier 1902.

Le Suffrage des Femmes

en Angleterre

Les libéraux ne veulent pas entendre parler du suffrage des femmes. Ils vont chercher partout des exemples contre le suffrage des femmes. En trouvent-ils beaucoup ?

— En Angleterre par exemple !

— Ceux qui vont y chercher leur modèle ne sont pas, je suppose, les « ennemis de l'Angleterre », qui, pour sauver le Transvaal, trouvent bon de confondre dans une même indignation, les gouvernants de celle-là avec ses institutions.

— Ce sont les mêmes.

— S'ils ont pris leur exemple en Angleterre, ils l'ont pris à leur corps défendant. C'est donc le seul qu'ils aient trouvé.

— Accordé, mais il est très concluant.

— Je vous écoute, car nous avons intérêt à connaître cet exemple unique qu'on fait valoir contre nous.

— Voici : Les femmes sont en Angleterre plus nombreuses que les hommes. C'est incontestable : la différence va au million. C'est dans ce pays, où le sexe féminin est en excès sur l'autre, que l'expérience du suffrage des femmes aurait dû s'imposer ; or, l'Angleterre s'y refuse nettement.

— Je vous ferai remarquer que la Chambre des Pairs n'a pas la même opinion sur les effets de l'excès de population féminine. Elle a repoussé le suffrage des femmes, parce que l'un de ses membres lui a représenté que les voix masculines risquaient fort d'être noyées dans la masse des voix féminines. A entendre les pairs d'Angleterre, ils croyaient donc que l'expérience du suffrage des femmes devrait être tentée dans un pays, comme la Belgique, où les deux sexes forment chacun à peu près une moitié de la population. C'est un argument dont je ne me servirai pas, car je le crois sans valeur. Or, quand on

a l'honneur de défendre une cause juste, on ne se sert que des arguments dont la force est éprouvée.

— Alors, la proportion des sexes dans une population...

— Peut être interprétée de façon opposée. Il est certain que l'excès de l'élément féminin en Angleterre a été le facteur d'un mouvement économique. Les femmes ont dû, par nécessité et non par caprice, conquérir des moyens d'existence ; et le seul fait d'avoir élargi leur part dans le travail national a étendu et fortifié leurs droits.

C'est la thèse de nos adversaires : le mouvement féministe est né au pays où les femmes sont en nombre. Mais aux États-Unis et dans les colonies anglaises, les femmes, très inférieures en nombre, ont aussi accompli, dans les domaines économique, civil, politique, des progrès au moins égaux à ceux qui se sont réalisés en Angleterre.

— On vous dira que les femmes de race anglo-saxonne sont des élues.

— Alors on s'éloignera deux fois de la vérité historique : 1° Parce qu'il n'y a pas de population plus mélangée que celle des États-Unis et des colonies : la race anglo-saxonne y est confondue avec d'autres races; 2° parce que, au commencement du siècle, la législation anglaise, acceptée des deux côtés de l'Atlantique, était la plus arriérée en ce qui concernait le statut de la femme.

— Comment expliquez-vous que les peuples anglo-saxons se sont mis à la tête du mouvement féministe ?

— Excusez-moi, si je vous reprends. Ce que l'on appelle le mouvement féministe fait corps avec le grand effort de civilisation de notre temps. L'Angleterre s'est appliquée sérieusement à améliorer à l'intérieur la condition des masses travailleuses. Elle a donné pour assises à ses institutions représentatives, déjà vieillies, ces organisations plus modernes qui constituent le gouvernement local ; au dehors, elle colonisait par une large expansion pacifique. Dans cette œuvre double, elle a eu besoin du concours de la femme; et elle s'est appliquée à briser les chaînes qui immobilisaient cette précieuse auxiliaire. Les femmes des États anglo-saxons tendaient à devenir une élite.

— Les nécessités des réformes sociales et de l'expansion

pacifique seraient donc les grands facteurs de l'affranchissement des femmes?

— Vous l'avez dit : c'est aussi l'histoire des colonies anglaises, plus féministes que la mère-patrie, parce qu'elles poussent plus loin leur audace et leur besoin de réformes. C'était hier l'histoire des États-Unis.

— Vous parlez des États-Unis au passé?

— Comme de l'Angleterre : ces pays voguent aujourd'hui en plein à travers les tempêtes militaristes ; c'en est fait chez eux, peut-être pour longtemps, des réformes sociales; tout recule et la condition des femmes subit les conséquences de cet arrêt dans la marche de la civilisation.

— Alors quand notre journal dit que l'Angleterre ne veut pas du suffrage des femmes...

— Votre journal a l'air de parler du suffrage des femmes comme d'un plat de dessert, qu'on peut servir ou écarter à son gré. Le suffrage des femmes est une réforme parmi les réformes sociales; le suffrage des femmes fait partie d'un système qui ne peut se réaliser que dans son entier.

— Donc, l'exemple de l'Angleterre est mal choisi?

— Plus que nous ne l'avons encore dit. De quoi s'agit-il à présent, en Belgique? Du suffrage des femmes à la commune et à la province. Or, en Angleterre, le vote des femmes se pratique à la commune et à la province (le comté), depuis des années : les femmes sont non seulement électeurs, mais éligibles dans les communes rurales ou paroisses, dans les conseils scolaires et les conseils de bienfaisance, qui sont des corps représentatifs.

— Voilà un adversaire mal informé.

— Et surtout passionné !

Le même journal, reproduisant une dépêche, annonce qu'une pétition de 30,000 ouvrières du Cheshire et du Yorkshire, pour le suffrage des femmes, sera présentée au Parlement. Il ajoute de son cru : Ce sera comme si elles chantaient, car on ne leur accordera rien du tout ! ..

— Il me semble que ce beau mouvement, concordant avec notre agitation pour le suffrage universel, était de nature à toucher les Belges.

— Notez que ce journal parle tous les jours de la décadence

de l'Angleterre, de son endurcissement moral, et qu'il ne veut pas voir le lien qui existe entre cette déchéance et l'arrêt du mouvement féministe en Angleterre.

— Les femmes doivent être impressionnées par des attaques aussi injustes ?

— Vous vous trompez, c'est précisément la faiblesse des arguments dirigés contre nous qui nous convainc de plus en plus que nous avons pour nous la justice et le droit.

Au lendemain de la conquête du suffrage universel par les hommes, notre voix retentira.

10 février 1902.

Féminisme Clérical et Féminisme Socialiste

La *Stem der Vrouw* (Voix de la femme), organe des ouvrières des Flandres, nous a appris la constitution de ce qu'elle appelle le *Nouveau Parti*. Cet événement s'est produit à la fin d'un banquet, où figuraient surtout des cléricaux : un ministre d'État, un sénateur, des représentants, des avocats, des publicistes, de belles dames et un ouvrier. Naturellement, les ouvrières, dont on a emprunté le brave petit journal, étaient absentes, elles!

Le Nouveau Parti rassemblerait donc tous les groupes féministes sans distinction de croyances ni d'opinions.

Les femmes socialistes, libérales et catholiques marcheraient la main dans la main, pour la conquête de leurs droits.

Les femmes belges, socialistes et libérales, qui se serreront autour du député clérical Colaert, pour défendre la cause féministe, laisseront donc au vestiaire leurs opinions et leurs croyances, mais il faut bien qu'elles se disent que les cléricaux ne les appellent que pour servir d'autres opinions et d'autres croyances, et que « le parti des femmes » ne pourra être, quoi qu'on dise, que le parti du conservatisme le plus étroit.

« Le parti des femmes » est constitué en France. C'est en ce moment un parti politique remuant, sinon puissant. Il y a trois ans, quand je parcourais le midi de la France, je lisais des mots répétés mille fois sur les murs de toutes les églises : « Femmes, sauvez la France ! » Ce qui voulait dire : « Femmes, sauvez le cléricalisme ! »

M. Colaert nous appelle à sauver de même la Belgique, qui se confond dans son esprit avec le cléricalisme belge : il nous donnerait au besoin le droit de suffrage, en vue de ce sauvetage désiré.

Pour vous édifier sur les intentions des conservateurs, lisez le livre que voici : *La Femme de demain*.

M. Etienne Lamy y a réuni des articles déjà publiés dans la *Revue des deux Mondes*. Il s'agit d'un écrivain autorisé. M. E. Lamy plaide vivement pour notre instruction, mesdames; mais ses raisons sont-elles les vôtres?

« La France a le sentiment qu'elle est prisonnière, trahie; que, par un malheur sans exemple, chez elle l'État devient l'ennemi de la Société et de la Patrie. Dans cette nuit, allumez votre lampe, comme vos aïeules le firent dans la guerre de cent ans. Ce n'est plus l'heure de dire comme alors : « Filez, femmes de France, pour la rançon du gentil sire Jean, prisonnier de l'Anglais. » Mais c'est l'heure de dire : « Pour la rançon de vos fils, de vos frères, que des doctrines fausses tiennent captifs, femmes de France, apprenez! »

« La femme est la réserve religieuse du genre humain. Là où se portera la femme, sera la victoire. »

Ces sentences suffisent à démontrer que les cléricaux, en fondant le Parti des femmes, n'ont nullement eu l'intention de créer un parti indépendant, mais un parti dépendant, tout à leur dévotion. On ne peut être moins désintéressé.

Les manifestes adressés aux dames françaises tiennent invariablement le même langage. Voici le dernier texte :

« Femmes françaises, un brasier immense, allumé par l'internationalisme et la Franc-Maçonnerie, consume nos libertés. »

Et pour sauver la propriété, pour sauver les congrégations par de bonnes élections, on les adjure, en style figuré, de se mettre à la chaîne pour passer l'eau qui doit éteindre le formidable incendie; et en style clair et simple, on leur recommande de passer à la caisse noire, telle adresse, telle heure : « et dites à vos maris de voter pour le candidat antisémite, conservateur et clérical. »

Le parti nouveau ne sera et ne peut être, en Belgique comme en France, qu'une dépendance du parti clérical. Qui a vu nos dames chrétiennes à l'œuvre, multipliant partout les patronages sous le nom de mutualités ou de syndicats, employant tous les moyens pour détacher les ouvrières des syndicats et des mutualités socialistes, peut se demander, à juste titre, sur quelles questions les femmes cléricales et les femmes socialistes s'entendront au sein du nouveau parti.

— Sur les questions de droit?

— La supposition fait hausser les épaules. La guerre des sexes, quel que soit le sexe qui l'entreprenne, se mène contre le droit. L'humanité est une ; elle évolue tout entière vers le droit, ou elle recule.

Ce qui fait la grandeur de la doctrine socialiste, ce qui fait sa force, c'est d'avoir unifié tous les problèmes de la vie économique, de l'émancipation politique et civile, et d'invoquer, pour les résoudre, la solidarité.

Les femmes socialistes n'ont nul besoin, pour défendre leur droit, de renoncer ou seulement de voiler un instant leur idéal de Justice sociale. Elles savent qu'elles s'affranchiront avec leurs frères, et que leur vrai moyen d'émancipation, c'est leur inébranlable fidélité aux principes.

1er mai 1902.

L'Union féministe

L'Union féministe est faite et a publié son programme. Nos prévisions sont justifiées ; l'impuissance qui frappe les alliés, quand ils n'ont à mettre en commun que des intérêts, apparait à chaque ligne dudit programme.

C'est aux chapitres des réformes éducatives et économiques qu'apparaît l'impossibilité d'une union entre les cléricaux et les non-cléricaux.

Le programme porte : « développement de l'instruction des filles », mais ne dit pas dans quelles conditions s'accomplira ce développement.

Quand on reproche à notre gouvernement d'avoir supprimé deux mille écoles officielles, il répond que les écoles supprimées ont été remplacées par d'autres selon son cœur, et il montre les milliers d'enfants élevés dans les couvents, comme une victoire de l'instruction publique.

Le programme ne prononce pas le mot de couvent, mais non plus les mots d'école officielle ou laïque. On a cru être prudent ; mais comment les groupes unis pourront-ils, dans ces conditions, arriver, je ne dis pas à agir, mais seulement à parler et à étudier les moyens de « développement de l'instruction des filles » ?

Le programme ne mentionne même pas l'instruction obligatoire, la subsistance assurée aux écoliers pauvres, la coéducation, en un mot, les conditions reconnues nécessaires pour assurer, non pas même « le développement de l'instruction des filles », mais les premiers moyens d'acquérir les éléments de l'instruction. Il est vrai qu'il ne s'agit ici que des petites prolétariennes.

Mais où le programme est atteint du mal de l'indigence, c'est dans le chapitre des réformes économiques.

« L'égalité des sexes devant le travail », cela exprime les besoins des intellectuelles.

Mais pour les ouvrières, les plus nombreuses, il existe une question de la réglementation du travail des femmes, qui s'impose, aujourd'hui, dans tous les pays, et que l'on s'étonne de ne pas trouver indiquée dans un programme féministe auquel des socialistes ont collaboré. On dit bien « amélioration du travail des femmes dans les fabriques », mais ce terme est aussi vague que celui de « développement de l'instruction des filles ». Les partis diffèrent sur les moyens, et c'est sur les moyens qu'il faut s'entendre, quand on veut agir.

Enfin, nous signalons le silence fait autour des grandes œuvres sociales que la femme est appelée à accomplir dans nos sociétés. L'action féministe constitue la grande réserve de la civilisation contre les fléaux qui menacent de la faire sombrer.

Quoi ! des femmes qui se réunissent font un programme, et elles ne se concertent même pas pour mener la guerre contre l'alcool !

Il y avait accord entre toutes sur ce point; mais il aurait fallu placer à côté de l'antialcoolisme, l'antimilitarisme, ce qui aurait déplu au parti gouvernemental; il aurait fallu mener campagne contre la réglementation de la prostitution, ce qui aurait effarouché les belles dames, lesquelles en sont encore à ne pas comprendre que l'abaissement d'une seule classe de femmes est la cause de l'abaissement de tout le sexe; et qu'on ne peut relever la condition des privilégiées, tant qu'on n'a pas reconnu la liberté de la personne aux « infortunées ».

Ce mutisme significatif de l'Union a pour effet de laisser dans l'ombre les hautes raisons qui militent aujourd'hui en faveur de l'intervention des femmes dans les affaires publiques.

On me dira que toutes les convictions sont respectables, et qu'il faut laisser le champ libre à toutes les bonnes volontés. C'est aussi mon avis; mais l'on reconnaîtra que ce n'est respecter une conviction que de la laisser au vestiaire; et que ce n'est pas donner du champ aux bonnes volontés que de les paralyser l'une par l'autre.

Vous voulez, dites-vous, développer l'instruction des filles : dites nettement si vous entendez par là l'instruction au couvent ou à l'école laïque. Vous parlez d'améliorer les conditions du

travail des femmes : dites d'abord ce que vous pensez des ouvroirs et du travail dans les couvents. C'est sur ces points que doivent s'expliquer les cléricaux, les libéraux et les socialistes, avant de s'allier pour mener campagne.

Toute question sociale, grande ou petite, ne peut être séparée d'une conception économique et philosophique ; à plus forte raison le problème de la condition de la femme, que la doctrine religieuse, la jurisprudence civile et les intérêts industriels s'appliquent à résoudre selon leurs lumières.

Vous dites encore : Nous nous allions sur le seul terrain du droit. Je n'hésite pas à vous répondre : Quand je combats pour mon droit, mes opinions et mes croyances sont mes armes et mon bouclier !

15 mai 1902.

Féminisme et Socialisme

Il y a quelque vingt-cinq ans, le docteur Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, en France, déclarait qu'à notre époque et dans nos pays, le nouveau-né a moins de chance de vivre une semaine que le vieillard de quatre-vingts ans.

Personne ne dira qu'il y a là l'expression d'une loi naturelle. Si le petit enfant, avec son organisme tout neuf, constitué pour la vie, est plus menacé que cet autre organisme usé et condamné aux déchéances prochaines, il faut en accuser notre état social et nos institutions. C'est à côté de ces berceaux vides, où le petit hôte de la Terre est apparu pour disparaître aussitôt, qu'est née la question féministe dans toute sa grandeur tragique.

En face des statistiques de la mortalité infantile, il est d'autres chiffres, tout aussi significatifs et tout aussi effrayants, tel ce chiffre de cent mille femmes vouées, par la misère ou par la fatalité des milieux, à la prostitution dans Paris.

La mortalité des enfants, la déchéance de la femme, l'avilissement de l'amour, autant de symptômes de nos maladies sociales, autant de plaies qui s'étalent sur un corps en décomposition.

Ces mères qui pleurent sur leurs enfants ou qui regimbent contre la maternité, ces femmes qui, acculées à la misère, se sentent glisser au gouffre et cherchent désespérément où se retenir, toutes ces multitudes qui, dans les profondeurs obscures de leurs consciences, devinent, pressentent ce qu'il y a d'hostile, dans les générations et les institutions présentes, à l'amour, à la maternité, à la dignité et à l'évolution normale de la personne féminine, ont formé le noyau combatif de ce qu'on a appelé le féminisme.

Des groupes de femmes plus conscientes se sont constitués pour la résistance ou simplement pour la protestation, campé chacun sur le terrain où il avait été assailli par l'injustice : tel groupe, sur le terrain économique, tel autre, sur celui de l'éducation ou du droit. Chacun de ces groupes a éclairé son œuvre de ses lumières sur l'organisation sociale et sur sa conception de l'Univers.

On conçoit que, sous les feux de l'éducation cléricale à laquelle elles sont principalement soumises, les femmes aient vu, en grand nombre, le remède aux maux dont elles souffrent, dans les consolations de la religion et dans le monopole de la bienfaisance active aux mains des congrégations religieuses.

Le secours venu du Ciel et par les messagers du Ciel, c'était une formule faite pour tenter les victimes des souillures et des duretés d'une Terre fangeuse.

Les cléricaux ont su exploiter les douleurs, les rancœurs de l'âme féminine, et dans la grande lutte qu'ils livrent à la société moderne, ils se sont fait des alliées des femmes. Partout elles sont enrôlées, et à mesure que grandit leur crainte d'un suffrage universel socialiste et rationaliste, ils préparent, par des voies souterraines, le suffrage des femmes.

Nous avons vu et nous voyons, en France, les femmes prendre une part active dans la défense des congrégations : elles occupent une première place dans le monde politique.

En Belgique, après les journées d'avril, nous avons eu le court épisode Colaert et Henry, suivi de la formation d'une Union féministe.

Des femmes d'opinions opposées, libérales et catholiques, se sont unies pour la défense de leurs droits. Si les droits étaient chose superficielle, on comprendrait leur tactique. Mais le droit est une plante aux racines puissantes, qui ne peut prospérer que dans une terre profondément labouré or, comment l'Union féministe pourra-t-elle procéder à cette culture intensive ?

Comment parler ensemble éducation, ouvroir, apprentissage, régénération, si les unes ne voient d'autres instruments que le couvent, le Bon-Pasteur, et que les autres appellent l'intervention laïque sur tous ces points ?

Il faut d'ailleurs dépasser encore la frontière de l'école pour

frapper dans ses causes l'inégalité des sexes et la servitude de la femme.

Ce n'est pas sans raison que j'ai montré, au début de cet article, les grandes plaies de notre ordre social qui affligent et dépravent notre humanité : l'amour outragé, la femme avilie et l'enfant menacé. Ce n'est pas par quelques mesures superficielles qu'on guérira de telles plaies.

Il y faut la charrue profonde, et il faut que les femmes comprennent que leur salut est une œuvre terrestre, qu'elles ont à accomplir elles-mêmes, sans attendre le concours des personnages célestes, justement parce que lesdits personnages vivent trop loin de la terre.

Je crois, pour ma part, que c'est le socialisme qui tient la charrue, et qu'une bonne loi sur les pensions de vieillesse et les indemnités en cas d'accidents du travail, qui fermerait les hospices et rendrait les religieuses hospitalières à la vie de famille avec les vieillards et les blessés, serait une réforme féministe parce que humaine de premier ordre. La misère écartée de la famille, la diminution du travail forcé des femmes et des enfants, la vieillesse reprenant son prestige! Qu'il y aurait de choses à dire sur les bienfaits de ces transformations sociales!

Les trois-huit rêvés par les socialistes sont encore une loi féministe, parce qu'elle est humaine.

C'est la reconstitution de la famille ouvrière, surtout si elle s'ajoute à la législation spéciale pour la protection du travail des femmes et des enfants.

Faut-il parler des coopératives qui transforment en intérêt public l'approvisionnement de milliers de familles associées, véritable et utile gouvernement, où les femmes sont admises sur le pied d'égalité?

Faut-il rappeler aux femmes que le socialisme combat pour leurs intérêts les plus sacrés, en menant la lutte sans merci contre leurs ennemis : le militarisme, l'alcool, le jeu et la débauche?

Oui, c'est le socialisme qui tient la charrue pour exécuter les labours profonds, afin de créer la terre propre à la croissance et au développement du droit et de l'égalité.

Je conçois une union féministe, où toutes les femmes s'associeraient pour soutenir, par des manifestations et des pétitions,

les députés qui proposent les grandes réformes sociales et, à l'occasion, les réformes de détail qui peuvent contribuer à diminuer l'inégalité des sexes. En cela, elles suivraient encore le Parti ouvrier, qui a inscrit dans son programme, à côté des grandes réformes sociales, toutes les revendications des groupes féministes.

Pour moi, j'aspire au droit et à l'égalité, et c'est pourquoi je tiens au Socialisme par toutes les fibres de mon cœur et de ma conscience.

28 mai 1903.

Les Partis Féministes

en Belgique et le Congrès des Femmes Socialistes

La question du féminisme, sur le continent, a pris un caractère aigu depuis que les conservateurs ont formé le dessein d'enrôler les femmes dans leur armée. Autour de nous se multiplient les appels; nous avons donc le plus vif intérêt, mes chères sœurs, à nous rendre compte de la situation.

Il y a quatre ans, je voyageais au midi de la France, au S. O. A partir de Bordeaux, dans toutes les villes qui sont le rendez-vous du monde élégant et oisif, je retrouvais la même affiche sur les murs de toutes les églises.

Les mots changeaient, le sens était toujours le même. Partout on appelait les dames françaises, les femmes de France; on les appelait « pour sauver la France ». Deux ou trois fois par semaine, on annonçait des réunions extraordinaires, pour des motifs pressants, en un langage mystérieux. Les zélatrices, les patronesses, les dames de comités étaient convoquées dans les sacristies, avec les titres, les adjectifs et adverbes les plus engageants. Les dames françaises n'étaient encore ni électrices ni législatrices, mais on les intronisait dans l'exécutif, où depuis, hélas! elles ont fait le jeu clérical.

Nous avons chez nous le double de cette institution. Tous ceux qui se sont occupés des groupements des femmes socialistes, syndicats ou mutualités, connaissent les dames chrétiennes qui nous suivent à la trace, avec une constance infatigable, pour défaire ce que nous essayons de construire.

Non, ces dames ne sont pas nos alliées naturelles!

Le cléricalisme belge, stimulé par l'exemple de la France, est en train, depuis quelques mois, de constituer, avec ses premiers éléments, un féminisme chrétien. M. Colaert, après les journées d'avril, avait promis aux femmes de reprendre, au nom du parti clérical, leur revendication du droit de suf-

frage. Il n'en a rien fait, on le sait. M. Henry, l'associé de M. Colaert, publia avec celui-ci un programme féministe où il oubliait... les ouvrières et leur condition économique. Ces messieurs semblaient ignorer les servitudes que la pauvreté fait peser sur la femme. Ils disaient beaucoup de mal de leur sexe, représentaient la majorité des maris comme des avariés, et, avec un illogisme inquiétant, refusaient aux épouses malheureuses la faculté du divorce !

Le féminisme clérical est né en Belgique, comme en France, de la nécessité pour les conservateurs d'enrôler de nouvelles troupes contre le socialisme en marche. Ce féminisme est un masque pris par nos cléricaux, pour attirer à eux les femmes et s'en servir pour leur politique.

Le nom de féministe a appartenu d'abord à un groupe de femmes bourgeoises qui, dans le cercle limité de leur expérience, se sont efforcées de remédier aux maux dont elles sentaient l'aiguillon. « J'ai fait des études de droit et il ne m'est pas permis de plaider : mettons-nous en campagne pour faire admettre au barreau la femme-avocat. »

Une autre dit : « Mon mari est en train de manger ma dot et je suis, vis-à-vis de lui, sans défense. Vite, entamons une campagne pour la séparation des biens ! » Ainsi d'autres griefs ! Et la plus avisée suggère de revendiquer pour les femmes le droit de suffrage, afin qu'elles puissent faire de bonnes lois en faveur de leur sexe.

C'est là du féminisme, mais combien superficiel !! c'est du féminisme bourgeois, qui ne peut donner, au point de vue des intéressées, que des succès stériles.

Ces femmes, qui appartenaient au parti libéral, n'ont trouvé aucun écho parmi les hommes de la même opinion. Au contraire, ceux-ci sont avant tout les défenseurs de la propriété. Ils voient clairement que le principe de la propriété et le principe de l'unité de la famille, dans l'ordre civil, sont liés l'un à l'autre; ils démontrent que cette unité implique la subordination de la femme dans la famille, dans l'État et sur le terrain économique.

Bref, ils sont aussi logiques dans leur anti-féminisme que les cléricaux sont illogiques dans leurs programmes féministes.

L'intérêt électoral détermine la logique et la franchise des

libéraux. Il sont persuadés que la femme est une incorrigible réactionnaire et confondent le suffrage féminin avec le péril clérical. Les cléricaux sont convaincus de l'infériorité de la femme dans l'ordre civil et dans l'ordre religieux, mais ils croient avoir intérêt à enrôler ces réactionnaires : de là leur tactique.

On comprend, jusqu'à un certain point, que les femmes libérales, fatiguées de leur long isolement, aient cédé à la tentation de joindre leurs troupes à celles des féministes chrétiennes, qu'elles voyaient soutenues par la majorité gouvernementale, du moins par des promesses. Ce qui a facilité cette alliance, c'est que, des deux côtés, ces dames des classes aisées, appartenant toutes à des milieux conservateurs, se bornaient à réclamer des réformes superficielles et anodines. Ainsi s'est constituée l'Union féministe, qui, fatalement, pour établir une entente entre dames cléricales et libérales, a dû réduire son programme à la lutte des sexes. Elle cherche à appeler à elle les femmes socialistes; mais celles-ci ont un programme autrement large; elles ne peuvent se contenter des maigres promesses du féminisme bourgeois.

Le socialisme travaille à l'affranchissement de la femme, comme mère, comme épouse et comme ouvrière.

Il a des moyens autrement puissants que le féminisme bourgeois. Par ses coopératives, il a fait le pain à bon marché; il fait même le pain gratuit pendant le chômage; il assure les secours médicaux aux malades. O Socialisme, que de mères, que de ménagères, jadis aux prises avec la faim et la misère, te bénissent aujourd'hui !

Plein de sollicitude pour l'ouvrière, il a amélioré les conditions de son travail, se préoccupant matériellement de l'hygiène, de la durée de son labeur, lui ménageant le repos et l'indemnité pendant la période des couches, cherchant à inquiéter les pouvoirs publics sur la mortalité des petits enfants... Les ouvrières, dans le désert de la vie, ont trouvé un protecteur.

Les dames bourgeoises, peu au courant des questions de travail, s'imaginent qu'une prolétarienne a autant d'intérêt à vivre sous le joug du salariat qu'une demoiselle de la classe aisée à être docteur ou avocat; demandez ce qu'elle en pense, à cette garde-barrière vieillie avant l'âge, ridée, détruite, qui,

avec un travail de quatorze heures par jour, une responsabilité écrasante, a mené, à travers ce labeur, plusieurs grossesses et toutes les fatigues de son pauvre ménage. Et cela, pour un gain de quarante centimes par jour! Pauvre esclave! Ne serait-elle pas plus heureuse de vivre uniquement pour son mari et pour ses enfants? Cela serait possible, si l'on reconnaissait qu'elle remplit une fonction sociale, si on l'assurait contre les accidents qui menacent le chef de famille, contre les risques de la maladie et de la vieillesse.

Eh bien! le germe de cette assurance est contenu dans les deux lois sur la vieillesse et sur les indemnités des accidents du travail.

Ces deux lois, quand elles seront arrivées à leur perfection, sauveront des milliers de femmes de l'oppression du salariat.

Et les trois-huit, cette alternance harmonique du travail, du loisir et du repos qui rend l'ouvrier à la vie de famille, n'est-ce pas une réforme féministe autant qu'une réforme ouvrière?

Je pourrais continuer longtemps cette énumération. Le Parti ouvrier, plein de sollicitude pour les femmes, organise des fêtes pour les attirer, des coopératives qui sont ses auxiliaires; plein de respect pour elles, il leur ouvre ses assemblées, ses conseils, ses polls, et les met, dans ses Maisons du Peuple, sur le pied d'une parfaite égalité avec les compagnons.

Toutes les revendications des partis féministes sont inscrites dans le programme socialiste défendu par nos députés en chaque occasion; mais, de plus, ce programme contient des réformes autrement larges et généreuses, et plus efficaces pour arracher la femme à l'affreuse exploitation dont elle est victime aujourd'hui, et lui rendre les joies et la dignité de son sexe.

Voilà pourquoi, mes sœurs, quand les membres de l'Union féministe viendront aujourd'hui vous dire : « Venez avec nous défendre les droits de la femme! » vous leur répondrez, le sourire aux lèvres et les bras tendus :

— Vous feriez bien mieux de venir avec nous. C'est dans les Maisons du Peuple que le droit des femmes est le mieux défendu!

1er juin 1903.

Féminisme Clérical et Social

J'avais été prévenue, par circulaire, de l'intérêt que présentait pour les femmes l'article de M. Woeste, paru dans le numéro de juillet de la *Revue Générale*.

L'autorité de M. Woeste, la compétence à peu près universelle que l'on prête bénévolement à un chef de parti, l'espoir que les femmes ont mis dans les promesses cléricales et qui les ont amenées à constituer l'Union féministe, tout contribuait à aiguillonner ma curiosité. J'ai donc lu l'article-manifeste de M. Woeste, et j'ai constaté, sans étonnement d'ailleurs, que MM. Colaert, René Henry et Woeste s'entendent aujourd'hui, comme ils s'entendaient l'an dernier, pour promettre et ne pas tenir. L'an dernier, le parti clérical a voté à l'unanimité contre le suffrage des femmes ; cette année, le parti clérical a voté à l'unanimité contre le relèvement des appointements des instituteurs des deux sexes, et, en particulier, contre l'égalité des appointements des instituteurs et des institutrices. L'an dernier, M. Woeste a fait une déclaration à la Chambre, et il la réédite cette année, en tête de son article : « Si les électeurs se refusent à servir les intérêts de l'Église, on fera marcher les électrices.» Où l'Union féministe veut voir un affranchissement, nous n'apercevons, nous, qu'un enrôlement; ce qui est bien différent!

Le prétexte de l'article est l'analyse d'une étude de M. Chabaud sur Mmes de Maintenon, de Genlis et Campan ; précurseurs du féminisme, dit M. Chabaud. — Non, dit M. Woeste, votre titre dépasse le cadre ; il s'agit tout simplement de l'éducation de la femme. — Mais M. Woeste se rend si bien compte que la condition sociale détermine le caractère et l'orientation de l'éducation, qu'il donne à son article pour introduction et pour conclusion une double dissertation sur le féminisme. En quoi il a raison.

Il est probable que la responsabilité de l'interprétation historique, au sujet des trois éducatrices, revient à M. Chabaud. Combien elle est étrange cette interprétation, habile dans ses suppressions autant qu'audacieuse dans ses affirmations! Quels souvenirs évoquent les noms de Mme de Maintenon et de Mme de Genlis, et comment les conservateurs ne craignent-ils pas de placer l'éducation des femmes sous des patronages aussi équivoques?

Mais je n'insiste pas, car ces trois dames n'ont rien à voir avec le féminisme, ni avec l'éducation de la femme moderne. Rien ne pouvait faire prévoir les nécessités de l'état social actuel aux familiers de la chambre de Louis XIV, pas plus qu'à ceux du palais révolutionnaire de Philippe-Égalité. Presque tous nos maux, avec ceux du XIXe siècle, sont sortis de l'État-caserne de Napoléon, cela est vrai ! Mais celui-ci ne semble avoir rien vu ni prévu! Il organisait, dans son Code civil, la famille avec une hiérarchie militaire, et il croyait que cela irait tout seul et que, respectueux de la discipline, amour rimerait avec tambour, comme guerriers et lauriers, gloire et victoire rimaient dans les cantates napoléoniennes.

Alors qu'il immolait la fleur de la jeunesse mâle sur les champs de bataille ; alors qu'à côté de chaque fille, de chaque mère, de chaque épouse il faisait une place vide, il décrétait que les élèves de Mme Campan — qu'il avait faites orphelines — iraient à la messe tous les jours, et cette règle de la messe quotidienne suffit pour que vous disiez : « Napoléon était doué d'un bon sens extraordinaire ! »

La corruption et la misère qui sont la conséquence inévitable des grandes guerres, créent pour les femmes des souffrances inouïes. Napoléon les a encore aggravées par la dureté du Code civil.

La jeune fille, privée par la guerre de ses protecteurs naturels, était livrée par la loi, sans défense, sans secours, au séducteur, dès l'âge de quinze ans. Pauvre et abandonnée, sur elle retombait la charge de l'enfant... Ce sont de telles lois, de telles circonstances, qui fatalement devaient donner naissance au féminisme.

Pour achever la ruine de la femme et la pousser aux revendications, en même temps que le fléau des guerres fut déchaîné

le fléau du machinisme. La femme y perdit ses antiques industries, son habitation rurale, ce ménage où elle régnait, même quand elle était simple servante, au milieu de l'abondance qui était son œuvre.

La vie des villes fut pour elle une nouvelle forme de la misère et multiplia les victimes de la séduction. Notre ami Félix Paulsen nous exposait, dans ces colonnes, le travail sans trêve, l'existence sacrifiée de la mère de famille pauvre. Qu'elle se dévoue à son mari et à ses enfants, qu'elle travaille à la fabrique, qu'elle travaille à domicile sous le système de la sueur, sa vie est une rude épreuve à laquelle rien n'est à comparer dans le passé. Notre civilisation intensive écrase sans merci la femme pauvre, et la loi, qui a pour raison d'être la protection des faibles, n'a de sourire que pour les forts.

M. Woeste se moque un peu de nous, quand il dit que l'Évangile nous a apporté les droits... de la conscience. Ose-t-il dire vraiment que la malheureuse fille déclarée consentante à quinze ans et jetée, en quelque sorte, comme une proie à la séduction, jouit des droits de la conscience ? Dans un pays où les jeunes hommes sont tenus éloignés du mariage par milliers, soit dans l'armée, soit dans les rangs des petits employés — ceux-ci par le fait de salaires dérisoires —, on constate avec épouvante que l'État organise une vaste prostitution. Est-ce que les femmes condamnées ainsi à l'isolement, découragées par les salaires de famine, quand elles vont échouer au vice et à la honte, presque sans possibilité de relèvement, jouissent pleinement des droits de la conscience que nous a apportés l'Évangile ? Même dans les classes aisées, ce manque d'emploi, dont vous parlez si légèrement, M. Woeste, oblige des milliers de jeunes filles à s'expatrier et les jette en grand nombre dans les filets de la traite des blanches. Que devient encore le droit de leur conscience, pour cette marchandise surveillée et matriculée par vos polices ?

Et au sein même de la famille constituée, que d'enfants pauvres grandissent dans la promiscuité, dans les étroits logements de misère. Est-ce que, pour cette foule d'enfants pervertis dès la première heure, le droit de la conscience existera jamais?

Vous demandez que la femme n'aille point à la fabrique,

mais il faudrait auparavant pourvoir à la subsistance de la veuve et de ses enfants, de la mère abandonnée (mariée ou non) et de ses enfants. Quand vous aurez fait de bonnes lois ouvrières, quand vous aurez assuré le salaire familial aux travailleurs, le pain aux vieillards, alors seulement il vous sera permis de vanter la royauté domestique de la femme.

Il faudrait des femmes croyantes, dites-vous. Nous vous répondons : il faut un état social qui permette à la femme d'atteindre ses fins, non dans le monde futur, mais dans celui-ci. Malheureusement, pendant que vous vous laissez hypnotiser par un mot de Napoléon : « la messe tous les jours » pour les élèves de Mme Campan, vous opposez votre veto aux réformes sociales qui pourraient nous sauver!

21 août 1903.

L'Éducation Collectiviste

J'ai gardé un souvenir charmant des squares parisiens; non seulement à cause des parterres si variés, des frais ombrages, des larges pelouses; nous aussi, Bruxellois, nous possédons de beaux jardins, peut-être de plus beaux; mais c'est le caractère populaire des squares parisiens qui m'a séduite.

Les ménagères du quartier y passent toutes les heures dont elles disposent, y attendant leurs enfants au sortir des classes; elles apportent leur couture, et plus d'une ouvrière fait de même; à midi, on déballe les vivres, et l'on fait dînette les uns devant les autres, sans fausse honte, ni querelles. Ceux qui traitent d'utopies les projets de salles à manger et de réunion communes verraient ici combien le peuple a l'humeur sociale.

Ce qui sauve ce tableau de toute vulgarité, c'est d'abord la présence des enfantelets, des marmots et des enfants, qui met autour des mères l'amour et la grâce. C'est aussi le magnifique décor des plates-bandes fleuries, des verdures étalées sous les pieds et sur les têtes; et puis, les eaux chantantes des cascades, et les hôtes divins qui viennent chercher leur provende autour des bancs et payent le don du pain par le don supérieur de familiarité ailée. Les enfants, l'œil ravi, contemplent les oiseaux à leur arrivée, à leur départ, et se font si doux pour ne pas les effaroucher, qu'il doit rester en eux quelque chose de cette douceur.

A côté de ces groupes de famille viennent se chauffer au soleil les vieillards des deux sexes; les chemineaux que l'on reconnaît à leurs pieds poudreux, à leur allure surmenée; et les ouvriers qui trouvent du charme, aux heures de repos, à se mêler à cette vie simple, au milieu des fleurs, des enfants et des oiseaux.

La vie des squares commence tôt, finit tard et répond de plus en plus aux besoins de la vie prolétarienne. On y est chacun sous l'œil des voisins, ce qui produit un effort général de bonne tenue.

De toutes les formes du collectivisme accessibles aux masses, en ce moment, celle-ci n'est-elle pas la plus attrayante, la plus bienfaisante et la plus instructive? Ces déshérités, vivant au pied de leurs pauvres logis, dans un plein air réservé sur le fonds commun, et transformé pour eux en un asile élyséen, un véritable coin de paradis.

Pour comprendre le bienfait de la création des squares dans les quartiers les plus populeux de Londres et de Paris, il faut avoir vu, en ces jours de canicule, la misérable humanité des impasses de notre rue Haute, ne quittant que le soir des chambres surchauffées, réduite alors à s'asseoir sur les pierres brûlantes des bordures et aspirant un air empesté, chargé d'une poussière épaisse, gluant, poisseux à laisser des traces sur les mains et sur le visage. A mesure que les maisons se vident, la foule envahit les grandes artères, et l'atmosphère empoisonnée allumant la soif, les distilleries attirent et engouffrent une masse énorme de promeneurs, sans distinction de sexe, hélas!

Les Romains avaient bordé la voie Appienne d'une double rangée de chefs-d'œuvre. Notre rue Haute est bordée d'une double rangée de débits d'alcool, nés de la situation même que nous venons d'exposer.

Si vous cherchez un square dans cette zone surpeuplée, vous serez bien en peine; vous trouverez, il est vrai, au sommet de la côte, un bout de verdure, jalousement engrillagé, sans doute pour le préserver des petits et grands malfaiteurs de la rue Haute. Du reste, ces diminutifs de pelouse sont une dépendance du musée archéologique; on y garde soigneusement de vieux canons hors d'usage, et l'on en bannit les travailleurs surmenés, les enfants et les chiens.

On prétend que la race bruxelloise naît avec l'instinct de la destruction, et on la traite en conséquence. Pour les petits, ni fleurs, ni pelouses, ni ombrages; l'entrée du Parc, du Jardin botanique ne leur est concédée que s'ils sont accompagnés par une grande personne, qui sera tenue responsable de leurs méfaits. En bon français, et sans aucuns sous-entendus, l'entrée

des promenades publiques, les jours ouvrables, est réservée aux heureux enfants dont les parents ont des loisirs, ou les moyens de payer une bonne.

Pauvres petits! l'absence d'une loi sur l'instruction obligatoire les livre aux tentations de la rue, pour peu que leurs parents n'aient pas conscience de leurs devoirs, et la méfiance administrative leur refuse cet autre mode d'éducation, la vie dans les jardins, au milieu des belles choses de la nature et des joies de la sociabilité.

Et pourtant, cette race belge, que l'on met en accusation, au lieu des instincts destructeurs qui sont l'œuvre de la dure misère et du cruel abandon, est douée d'instincts artistiques et altruistes manifestes.

A quelques pas de la rue Haute, s'élève la Maison du Peuple, véritable palais, où la population ouvrière du pays entier ne cesse d'affluer. L'admirable conservation de cet édidice, dans ses moindres détails, atteste la sollicitude amoureuse dont il est enveloppé. Cependant, chaque soir, des centaines de petits prolétaires bruxellois prennent part aux cours et aux fêtes socialistes; leur passage ne se trahit que par la résonnance de leurs voix fraîches dans les chœurs, et par leurs légers piétinements sur les escaliers. C'est un trait de plus au caractère familial de la Maison du Peuple.

Instinct de la destruction, instinct de la conservation, ne sont point les attributs d'une race, mais les effets de l'éducation.

Il semble bien que l'éducation collectiviste, qui accoutume les petits à jouir de belles, bonnes et douces choses, en les considérant comme le bien de tous, est autrement civilisatrice que cette éducation sortie du Code civil qui fait dire aux uns : « C'est à moi, indivis ; » et aux autres : « Je n'ai rien ! Que me donne-t-on à aimer, à soigner, à conserver ? »

Croit-on vraiment que des discours venus de haut et admirablement intentionnés; que des formules de manuels, gravées dans les jeunes mémoires, ou d'excellentes leçons d'instituteurs transformeront une mentalité née de la misère et de l'ignorance du plus simple bien-être ?

Ce miracle est réservé à l'action de la vie collectiviste. Nous en avons vu une charmante application dans les coins élyséens de certaines grandes villes. Quand le froid et la faim ne seront

plus que le lointain souvenir d'une époque barbare, quand l'eau coulera à flots pour satisfaire tous les besoins de la propreté, quand la lumière pénétrera à flots dans tous les logis, avec l'air pur pour y faire de la santé et de la beauté, quand la famille du travailleur, soulevée bien au-dessus de la noire misère, sentira sa poitrine se gonfler de bien-être et de joie, en disant : c'est à nous, — elle connaîtra pleinement cette sollicitude admirative pour les choses que nous avons observée chez les habitués des Maisons du Peuple.

12 avril 1904.

Comment

les Femmes entendent les grands principes

Nous avons écouté avec attention les débats à la Chambre sur la Patrie, la Famille et la Propriété. Saint Georges et saint Michel sont descendus en personne de leurs tours, où ils vivent trop près des nuages, avec la mission de pourfendre le dragon socialiste, au nom des grands principes; mais il nous a semblé qu'ils avaient rencontré un champion plus résistant que le diable de fer-blanc sur lequel leur lance s'escrime d'habitude.

Nous avons quelques mots à dire à notre tour à saint Georges et à saint Michel, à propos des grands principes.

Et d'abord, dans leurs amplifications sur la Patrie, ils ont oublié de nous dire ce que nous avons à attendre, nous, rejetées en dehors de toutes les délibérations, de toutes les décisions qui nous intéressent le plus! Ils ont parlé de la Patrie, et ils n'ont pas mentionné les mères. Nous sommes en droit de leur demander : est-ce que les femmes ont une patrie? Le Code décrète, pour réaliser ce but de simplification qu'il poursuit dans le mariage, toujours à nos dépens, que la femme mariée prend la nationalité de son mari. Quand elle épouse un étranger, elle le suit en emportant ses bagages; mais la Patrie ne compte pas parmi nos biens propres.

Représentez-vous cependant l'état d'âme de cette jeune épousée réchauffée par la flamme patriotique de l'échevin Lapage. Elle ne respire que pour les trois couleurs, rouge, jaune et noir; pour le Lion de Flandre; elle frémit aux accords et aux paroles de la Brabançonne et pèlerine chaque année à la place des Martyrs. Elle a pris tout cela au sérieux, quand l'étranger survient et l'oblige à remplacer dans son cœur les trois couleurs et le lion héraldique, sur ses lèvres l'hymne national, et, dans ses dévotions, le but de ses pèlerinages. C'est lui extirper un fragment de conscience !

Aimera-t-elle sa première ou sa seconde patrie? ou toutes les deux ensemble? Et que fera-t-elle, si la guerre s'allume entre ses deux patries?

Le grand Corneille a évoqué le problème dans sa tragédie des Horaces et l'a montré insoluble. Camille opte pour la patrie de l'époux, mais la famille Horatia proteste au nom de la première patrie et punit l'infidèle de la peine de mort. Le public autrefois — car ces questions aujourd'hui le laissent indifférent — prenait parti pour Rome et les Horaces... contre notre Code.

Il n'en est pas moins vrai que cette expectative de patries de rechange est de nature à nous rendre sceptiques; que les conservateurs, qui font de nous des sans-patrie, se montrent inconséquents quand ils jettent l'anathème aux internationaux conscients, comme le sont les socialistes!

Pour nous, prolétariennes, la Patrie n'éveille que l'idée de la guerre, les haines entre peuples, entre classes, et toujours les enfants du peuple payant de leur liberté et de leur vie les rencontres fratricides. Même en temps de paix, la Patrie ne se manifeste à nous que par les casernes et les maisons de prostitution; par les dépenses insensées, par les guerres de tarifs qui engendrent les chômages, les baisses de salaires, la faim et le froid sans remèdes.

Que la Patrie nous repousse, nous le comprenons. Son œuvre est la mort; nous, femmes, qui sommes la Vie, nous ne voulons connaître que la Matrie, l'amour du sol natal, le culte de son génie, de sa langue, de ses traditions, contes, chansons, légendes héroïques, paysages; les souvenirs d'enfance; la poésie du passé et du présent; les liens qui rattachent les petits-enfants et les grands-parents; toutes les douceurs et les tendresses qui vivifient les braves cœurs, tout ce qui est vrai, tout ce qui est réel dans la Nature, et non dans les vieux textes. Les matries sont les cellules de ce vaste organisme qu'édifie le socialisme, par la fraternité des peuples.

Les conservateurs nous disent que la Famille et la Propriété sont des institutions unies par des liens indissolubles, dont l'une sert d'assise à l'autre. On voit bien que les pauvres femmes n'ont point entrée au Parlement, que les orateurs ignorent ou veulent ignorer que nos corps sont épuisés par le travail trop rude et sans relâche, nos seins flétris par des allai-

tement successifs; et que nos mains sont vides d'épargnes, déclarées incapables par leurs lois de retenir l'épargne. Comment leur théorie tient-elle devant notre dénuement?

La faim nous chasse du logis dans les usines, à la conquête d'un gain-fantôme, tant il est insuffisant; et le foyer demeure abandonné; les berceaux se changent en cercueils.

Vous avez fait les mères faméliques et les enfants dénués. Est-ce ainsi que vous entendez l'union intime des grandes institutions de la Famille et de la Propriété? « Où il n'y a pas de bien, il n'y a pas de famille! » est la devise des mères prolétariennes.

Les socialistes réclament de vous, pour sauver la famille, pour enrayer les progrès effrayants de la prostitution, la recherche de la paternité, la protection de l'enfance, l'instruction obligatoire. Vous seriez plus pressés qu'eux si vous ne sentiez, au fond de votre conscience, vos intérêts en flagrante opposition avec les principes que vous affichez.

Car vos intérêts de classe possédante dominent tous les grands principes. Quand vous ânonnez le latin de vos livres rongés des vers, vous traduisez et vous tronquez les textes des vieux temps, selon vos besoins du moment. Les femmes, et en particulier les prolétariennes, à qui vous refusez le droit à la Patrie, à la Propriété, à la Famille, après avoir clamé que ces droits sont sacrés, qu'ils font en quelque sorte partie intégrante de la conscience individuelle et sociale, les femmes vous jugent, se détournent de vous et vont aux socialistes, plus logiques, parce qu'ils sont plus rapprochés de la science des choses et de la sincérité des paroles.

13 mai 1904.

L'action des Syndicats Mixtes

La conférence internationale pour le suffrage des femmes vient de mettre en relief les côtés faibles de tout mouvement placé sous la protection des hautes dames, des puissants seigneurs, ou simplement des personnes de la classe aisée. Bebel dit avec netteté, et nul ne le contestera, que les adhésions de l'aristocratie, de la banque, des riches industriels, loin de favoriser le féminisme, sont pour lui une cause d'impuissance, en s'opposant à tout élan, tout effort hardi d'émancipation.

Le plus grand respect a accueilli à Berlin Miss Suzan Anthony, âgée de 85 ans, la fidèle amie de Lady Cady Stanton, avec laquelle, dès la première heure, elle défendit en Amérique les droits de la femme. Ces souvenirs nous rejettent à 1840, et certes, la persévérance et l'énergie déployées pendant soixante ans et plus méritent notre hommage.

Mais le monde marche, et la tactique change. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons lu la déclaration de principes votée à Berlin. C'est la reproduction de la déclaration des droits de la femme, que Miss Anthony et Lady Stanton firent voter en 1848, copie presque textuelle de la déclaration de l'indépendance américaine. On protesta alors contra le caractère abstrait du document. Qu'en dire aujourd'hui, alors que toutes nos méthodes de pensée et d'action ont pris un caractère concret ?

Que la bonne « tante Suzan », comme on l'appelle en Amérique, reste éprise de son œuvre de jeunesse, cela se conçoit, mais que tous les féministes des deux sexes venus des quatre points de l'horizon au congrès international, se soient ralliés à ce texte, on ne peut l'expliquer que par les timidités de ce monde distingué vis-à-vis de toute tentative révolutionnaire. Les principes abstraits se traduisent si difficilement, si lente-

ment dans les faits. Ils n'inquiètent plus ! Aussi les vote-t-on avec enthousiasme.

Je tenais en main mon courrier de Berlin, lorsque je me rendis au congrès des ouvriers et ouvrières du tabac, qui s'est tenu à la Bourse du Travail, à Paris, du 20 au 25 juin. Là, d'autres méthodes de revendications appelèrent mon attention en sollicitant ma pensée.

Les manufactures de tabac, en France, administrées par l'État, occupent un personnel mixte, où les femmes entrent dans une proportion de 90 p. c.

Jusqu'à présent, la voix des ouvrières n'a pu arriver jusqu'au ministre. Quatre demandes d'audience sont restées sans réponse. Comment voulez-vous que les femmes ne fassent pas de comparaison et ne se disent pas que, si elles étaient électeurs, leurs intérêts de travailleuses seraient autrement respectés ?

En attendant, les compagnons ont pris en mains les intérêts de leurs compagnes, avec un sentiment de justice qui leur fait honneur.

J'ai vu une assemblée mixte, où les femmes étaient en majorité. (Signe particulier : tout le monde prisait, sans distinction de sexe).

Le bureau, renouvelé à chaque séance, se composait du président et de deux femmes assesseurs, lesquelles ont pris la parole plusieurs fois, avec beaucoup d'autorité.

Dans les commissions formées pour étudier les questions à l'ordre du jour, figuraient des femmes. Quelques-unes rapportaient et défendaient leur opinion avec une grande netteté. J'ai remarqué la citoyenne Jacobi pour son bon sens pratique et sa fermeté dans le développement de ses idées.

La discussion a porté principalement sur la journée de huit heures, sur les secours en cas de maladie, d'accidents, sur les retraites, etc.

On se rendra compte du service immense que l'on rend aux femmes en les initiant à leurs droits de travailleuses, qu'ailleurs elles ignorent ou négligent complètement.

En outre, la déférence des compagnons vis-à-vis de leurs compagnes, l'attention que l'on donnait à leurs objections ou à leurs propositions, cette coopération des sexes dans l'émanci-

pation du travail, par des moyens nettement définis, comme tout cet ensemble m'a apparu d'un féminisme plus efficace, d'une signification plus haute que les vagues déclarations qui m'étaient venues de Berlin.

Dans de tels milieux s'accomplissent l'éducation et l'évolution de la mentalité de la femme.

Les délégués du congrès qui ont porté les vœux de la Fédération des tabacs au directeur général des finances, ont insisté pour qu'il soit accordé une retraite aux femmes après 25 ans de service et 50 ans d'âge, avec augmentation de 1/25e par année de service. Ceux-là ont donné mieux qu'un discours ou un article sur l'égalité des sexes. Ils ont fait de la justice sociale ; ils ont semé, non pour une fraction d'humanité, mais pour tous et toutes.

2 juillet 1904.

Les inquiétudes du " Bien Public „

Dans son compte rendu de la séance du Conseil provincial du Brabant, où le groupe anticlérical a émis un vœu pour le suffrage universel, à l'exclusion du suffrage des femmes, le *Bien Public*, avec des larmes dans la voix, plein de componction, demande ce que vont dire les femmes socialistes?

Oh! pas grand'chose!

Les libéraux, comme de coutume, nous ont attaquées, mais c'est presque un succès que d'être attaqué par des arguments d'une faiblesse telle qu'ils font dire à la galerie : « Quoi donc! il n'y a pas de meilleure raison pour écarter les femmes du scrutin? »

L'an dernier, un orateur de tout premier ordre nous enseignait, du haut de la tribune parlementaire, qu'à Rome le port des armes et le droit de vote ne se séparaient pas.

Il restait à démontrer qu'entre le camp retranché que constituait la Rome antique et le régime constitutionnel de la Belgique neutre au xxe siècle, tout était comparable, assimilable, semblable... Mais il n'y a que les femmes qui s'arrêtent à ces vétilles, ce qui est une preuve de leur infériorité.

Cette année, l'orateur du Conseil provincial, au nom du principe de l'Égalité, a réclamé le suffrage universel... à l'exclusion des femmes. Il lui plaisait donc d'accrocher son principe à une potence, pour mieux l'étrangler de ses mains. Les grands principes ne sont que trop exposés à de telles aventures, et ne s'en portent pas plus mal.

Les socialistes du Conseil provincial ont voté en faveur du suffrage universel masculin, toutes réserves faites, pour l'avenir, du suffrage des femmes, qui reste inscrit au programme du Parti.

Dans ces conditions, nous acceptons et nous approuvons,

parce que, suivant de cœur et d'âme la vie socialiste, nous comprenons les nécessités et les difficultés de la lutte, nous partageons les inquiétudes et les espoirs de notre vaillant prolétariat et nous nous associons à sa tactique.

D'ailleurs, le *Bien public* ne sait que trop comment et pourquoi les femmes socialistes en sont venues à dire au Parti ouvrier : « Marchez devant! nous vous suivrons. Chacune de vos victoires sera notre victoire. Nous attendons que le suffrage universel masculin donne le pouvoir aux socialistes, pour conquérir avec leur concours notre affranchissement économique. »

Nous avons parlé ainsi, parce que s'est tendu du côté du féminisme un des bras couverts de ventouses de la pieuvre cléricale. Quoi! devenir l'instrument de la puissance malfaisante qui, depuis des siècles, s'applique à étouffer, à étrangler tous les initiateurs d'idées, les réformateurs, les prophètes de l'ère nouvelle! Devant ce danger, les femmes socialistes se sont resserrées plus étroitement autour du drapeau rouge, et, plus que jamais, ont confondu leur fortune avec la sienne.

D'ailleurs, le programme socialiste nous permet d'agir comme nous l'avons fait, sans qu'il y ait de notre part ni recul, ni désistement, ni rien qui ressemble à un acte de résignation.

Nous, femmes socialistes, nous ne sommes pas dans la situation des féministes libérales. Il n'y en a guère, et pour cause! Les femmes n'ont rien à attendre du libéralisme : les fanatiques du droit romain ne consentiront jamais à corriger le chapitre du mariage et les manchestériens ne consentiront pas davantage à remédier à leur esclavage économique.

Alors, elles ont dit : « Avant tout, il faut nous emparer du droit de vote pour réaliser ensuite les mesures qui doivent nous sortir d'esclavage. »

Mais les femmes socialistes, en présence du programme socialiste, peuvent, sans oublier que l'égalité du droit de suffrage est devenue la consécration de la personne moderne, orienter leur effort dans un autre sens.

Non seulement le programme socialiste répudie le code de la propriété, qui a consacré l'asservissement de la femme, mais il est, par définition, l'ennemi juré de l'école de Manchester, le défenseur attitré de l'ouvrière surmenée et de l'enfant

exploité. Nous ne dirons pas qu'il y a alliance entre l'ouvrier et la femme socialiste ; ce serait insuffisant pour rendre cette conception d'une humanité supérieure où se retrouvent, comme dans un temple, tous ceux qui ont souffert de l'injustice, avec tous ceux qui pensent à réaliser la justice.

Il suffit d'étudier un à un les articles du programme socialiste, pour constater qu'ils répondent aux besoins, aux aspirations de la famille prolétarienne. Le programme socialiste communal, réalisé sous les yeux des femmes, compris par elles, ce qui n'est pas difficile, doit accomplir, à travers le monde, une conversion plus large, autrement bienfaisante dans ses effets, que la conversion des peuples barbares au christianisme.

« Notre père », crie la pauvre abandonnée, devant le berceau vide, « que votre règne arrive sur la terre comme au ciel. »

— « Quelle chose admirable que la femme chrétienne ! » dit le clérical, en cherchant s'il ne reste pas une dernière obole dans cette maison dénuée, pour en grossir le denier de saint Pierre.

— « Quelle superstition dégoûtante ! » dit le libéral; « mais il n'y faut pas toucher, car le pauvre qui regarde au ciel est le plus facile à gouverner. Affranchir la femme ! C'est la révolution dès que ses enfants auront grandi. »

Mais la voix socialiste peut tenir un autre langage à cette femme désolée, parler de la justice immédiate, sur cette terre, et pour les faibles et pour les pauvres !

Le respect de la Vie et du Travail, donc de la Maternité, inspire toute la croyance socialiste. L'enfant est protégé contre la fabrique, cette goule, dès avant sa naissance. Le lait lui est assuré. L'assurance suit pas à pas le prolétaire contre tous les risques, y compris le chômage légal de la mère et les risques du veuvage. C'est ainsi que sans inquiétude, elle se fixe librement à son foyer. Le système scientifique de l'assurance, se substituant aux caprices de la bienfaisance, dote les vieillards, les infirmes, procure les soins aux malades. L'habitation du pauvre, riante et fleurie — voyez l'œuvre communale à Schaerbeek, aux portes de Bruxelles — supprime deux contagions : la promiscuité et la maladie. Déjà, à Schaerbeek, on a fait le projet, parfaitement réalisable, de la distribution gratuite de l'eau. L'avènement de l'hygiène, à lui seul, est une promesse de bonheur !

Et comment ne pas parler aussi de l'école nouvelle, où la jeunesse prolétarienne, mise à l'abri des souffrances déprimantes de la faim et du froid, grandira, vaillante, pour un travail dont le fruit lui appartiendra.

La femme désolée écoute, charmée ! Comme tout cela est plus clair que la théologie, plus entraînant que les promesses nuageuses toujours reculées. Qu'on lui ouvre donc les groupes où elle pourra s'instruire, travailler ! Les prolétaires des deux sexes sont bien faits pour s'entendre !

Et voilà pourquoi, ô *Bien Public*, nous, femmes socialistes, nous pouvons attendre que l'heure de notre droit politique vienne à sonner. Nous avons d'autres moyens de recueillir ici-bas, à l'heure présente, notre part de la Justice sociale.

23 juillet 1904.

Le Féminisme

et le Centenaire du Code Civil

(1804-1904)

Les dates jubilaires viennent, coup sur coup, réveiller nos souvenirs historiques. Tantôt le nom d'un personnage illustre sollicite notre hommage, tantôt on nous ramène, par une date, aux origines d'une institution.

Aux personnes, nous tenons compte du milieu et des circonstances où leur talent a évolué, nous leur accordons le bénéfice de notre sympathie dans la mesure de leur énergie initiatrice, des révélations d'Art, de Beauté, de Vérité que nous leur devons.

Aux institutions, nous ne réservons aucune indulgence. Elles pèsent d'un poids assez lourd sur nos destinées, pour que nous les examinions avec sévérité. Le Code Civil, dont il est question aujourd'hui, a duré un siècle, dites-vous. Nous ne pouvons nous en réjouir et en féliciter les auteurs, que si sa longue vie a été bienfaisante ; nous ne pouvons faire de vœux pour la prolongation de sa vieillesse, qu'à la condition qu'elle renferme encore assez de vitalité pour se transformer et s'adapter aux besoins multiples, de plus en plus complexes, d'une société en voie d'évolution.

Le Code Civil porte la marque de la période révolutionnaire pendant laquelle il fut élaboré. Il proclame l'égalité des citoyens devant la loi, l'égalité des enfants légitimes devant l'héritage paternel.

Cette double conquête de l'égalité dans l'État et dans la famille représente l'actif de l'institution. Les nations qui adoptèrent le Code Civil au début du XIXe siècle, réalisèrent un progrès moral qui rayonne sur la civilisation moderne.

Hélas ! on ne trouve point d'or sans alliage. Le Code Civil

a ses tares, qui se sont accusées et aggravées à mesure que son application en développait les effets.

Il est le Code de la propriété privée, et il se désintéresse du travail, qui est la source de la richesse.

Il joint la constitution de la famille à celle de la propriété par des liens si étroits, qu'il en vient à méconnaître les sentiments les plus élevés de l'âme, les conditions essentielles de la vie humaine. Le Code ne voit dans la famille qu'un moyen de conserver et transmettre les héritages. Il ignore les affections, l'amour. Il ne connaît que les possédants, et ne se soucie guère de ce que pourront devenir les non-possédants privés de toutes ressources.

Enfin, en établissant dans l'État et dans la famille la suprématie du mâle, le Code a rejeté de fait toutes les femmes mariées sous le régime de la communauté, même les mieux dotées, dans la masse des non-possédants. Il semble ne s'être pas même douté que les besoins de la mère se multiplient avec le nombre de ses enfants; qu'il avait pour premier devoir, non pas d'enfermer la richesse dans quelques mains privilégiées, mais d'admettre tous les nouveaux-venus à prendre leur part des fruits de la terre.

Le Code Civil appartient à deux dates contradictoires : il a été élaboré pendant la Révolution et l'on y trouve inscrit un double principe d'égalité; mais il a été promulgué en 1804, à l'avènement de l'Empire, et porte les marques de la furieuse Réaction. En signe de ce second remaniement, il porte le nom de Code Napoléon, et c'est ce Code réactionnaire qui s'est maintenu pendant un siècle, en France et en Belgique, et que le XIXe siècle a légué presque intact au XXe.

Les juristes, pénétrés des traditions de la loi romaine, étudiant les livres et restant étrangers à la vie, ont cru que le maintient du droit de propriété était la principale assise sociale.

Ils ont connu la propriété et les propriétaires; ils ont ignoré l'humanité qui travaille, produit, souffre; qui vit de justice et, à certaines périodes, réclame la solidarité de la grande communauté.

« Le droit de propriété », nous disent les théoriciens, « est de tous le plus sacré : il se confond avec le droit de la

personne, dont il est en quelque sorte le prolongement, l'outil nécessaire à son activité, sa cuirasse indispensable dans la lutte pour l'existence. »

Rien de plus vrai; et si les citoyens des deux sexes étaient tous des possédants, l'égalité des citoyens serait admirablement garantie. Mais la réalité est différente. Le bon outil, la solide cuirasse n'appartient qu'à une minorité, devant laquelle reste désarmée la masse des non-possédants, principalement les mères chargées d'enfants.

Sous l'ancien régime, les manants vêtus de laine étaient contraints de se mesurer à pied, maniant des armes courtes, avec les seigneurs qui, armés de leurs lances, combattaient à cheval, protégés par leurs armures de fer. Cette inégalité, le Code Civil, au moment où il croyait l'effacer, l'a rétablie en donnant à quelques-uns seulement la cuirasse et en la refusant aux autres; un prolétariat s'est formé, de plus en plus dense, de plus en plus dénué, dont le machinisme a accru l'impuissance.

Le Code s'est occupé de la famille, pour surveiller la transmission des biens, les contrats, les successions; mais il semble avoir créé cette fureur de s'enrichir, cette peur affreuse de la misère, qui saisit tous ceux qui regardent autour d'eux. Les préoccupations de la dot, du testament et de l'héritage se sont substituées aux affections naturelles.

L'affaiblissement du lien familial est l'œuvre du Code Civil; l'impuissance de la mère à nourrir ses enfants est son œuvre.

Le père lui-même, par la méconnaissance des lois de la vie humaine par les législateurs, le père lui-même a peur d'avoir trop d'enfants, plus qu'il n'en pourrait nourrir, et nous en sommes arrivés, après un siècle de Code Civil, à cette constitution de la famille et de la propriété, telle que, même dans le groupe légitime, la natalité baisse de plus en plus, et que parmi les enfants qui naissent, les infirmes, les alcooliques, les fous deviennent de plus en plus nombreux. Le Code Civil est directement responsable de la lente extinction de la race, non par ses justes partages, comme voudraient le faire croire les réactionnaires, mais parce qu'il a ignoré les conditions du travail et de la vie.

Le travail peut compenser l'absence des biens, en menant à

la propriété; mais le travailleur, par le fait de sa qualité de non-possédant, a besoin d'une protection effective. Le Code Civil, imbu du préjugé antique qui faisait le travail servile, s'est désintéressé de la protection du travail. Il a fallu une législation nouvelle pour répondre à des besoins nouveaux. Disons, pour établir de quel côté est la vigueur de renouvellement, que l'Angleterre et ses colonies inauguraient leurs lois ouvrières dès 1832, peu après l'apparition du machinisme. Les lois ouvrières, dans les pays du Code Civil, France et Belgique, ne datent que de la fin du XIXe siècle. La Belgique officielle arrive la dernière de l'Europe.

A la marge du Code Civil, dans la masse des non-possédants, figurent non seulement les prolétariennes, mais toutes les femmes mariées. Le Code Civil avait déclaré les enfants des deux sexes égaux dans le partage des successions; mais, reprenant d'une main ce qu'il donnait de l'autre, il déclare la femme mariée incapable de disposer de son bien, de son salaire, de son épargne. Non content de lui ôter sa cuirasse, il la dépouille même de sa chemise.

La cause? La suprématie du mâle. « La femme doit obéissance à son mari. » La logique commande de la priver de tout moyen de résistance, et l'on sait comment, à Paris et à Bruxelles, au nom de cette logique, les Parlements ne peuvent se résoudre à rendre à la femme cette cuirasse de protection, l'outil pour l'action, sa part de propriété. Leur respect pour le Code Civil les arrête, ce Code uniquement préoccupé des biens et toujours étranger aux conditions de la vie.

Les féministes auront mille fois raison de jeter l'anathème sur le Code Civil, à l'occasion du centenaire, à condition qu'elles cherchent l'appui et l'inspiration chez leurs alliés naturels, les travailleurs. C'est dans les profondeurs du prolétariat que s'agitent les résistances contre ce système de la propriété privée, qui a rendu le capital tout-puissant, valet de l'ogre militariste.

Nos militants n'ont pas à circonscrire leur ambition et leurs efforts à la suppression du chapitre du mariage et des divers articles qui assurent la suprématie du mâle. C'est le système entier qu'il faut changer; c'est cette alliance immorale de la propriété et de la famille. Le prolétariat voit son salut dans

une évolution de la propriété privée vers la propriété collective, dans une législation protectrice du travail. C'est la solution de ces problèmes qui affranchira la femme comme être humain, en vue de ses fonctions de femme.

1er octobre 1904.

La Propagande socialiste

parmi les Femmes

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous assistons à la campagne socialiste pour l'égalité du suffrage universel, averties que, cette fois encore, les droits des femmes ne seront pas revendiqués.

Nous n'hésitons pas à rendre responsable de notre exclusion le parti clérical qui, il y a deux ans, en attestant son zèle féministe, annonçait qu'il était disposé à donner aux femmes le droit de vote, pour s'en faire un rempart contre l'assaut socialiste.

Cette déclaration força les femmes conscientes à reculer, car non seulement elles comprenaient le danger, pour leur propre cause, de prolonger en Belgique la domination cléricale, mais pour rien au monde elles n'auraient consenti à compromettre le grand effort qu'allait tenter le prolétariat.

Telles étaient nos dispositions en 1902, telles elles sont encore en 1904. Ce que nous avons vu en ces deux années n'a pu que fortifier notre dévouement à la cause ouvrière et nous confirmer dans notre réserve prudente, pour ne pas compliquer de la question féministe, cette question primordiale de la conquête, par le prolétariat, du suffrage universel et égalitaire.

Ce que nous avons vu pendant ces deux années, ce qui doit instruire toutes les femmes sincères et clairvoyantes, le voici :

D'un côté, le parti clérical, mentant à toutes ses promesses, non seulement n'a pas donné aux femmes le suffrage au Parlement qu'il avait fait miroiter à leurs yeux, mais quand il s'agit, comme dans ce moment, des élections au conseil de prud'hommes, le gouvernement se prépare à nous refuser ce vote qui appartient aujourd'hui aux femmes dans tous les pays démocratiques.

De l'autre côté, nous avons vu, sur le banc socialiste, les députés mettre en toute occasion leur science et leur éloquence au service des femmes, comme si celles-ci faisaient déjà partie du corps électoral. Pour nommer les défenseurs attitrés, il nous faudrait nommer les plus fervents parmi les socialistes : Hector Denis, Vandervelde, Destrée, Anseele : j'en passe, et des meilleurs !

Et même dans les conseils communaux, on peut constater que l'orateur qui insiste pour l'application d'un article du programme ouvrier, le plus souvent défend la mère de famille en ce qui la touche de plus près : que ce soit Bertrand, préoccupé des maisons ouvrières ; Delbastée ou Terwagne, parlant au nom de l'hygiène, ou encore Hubert, qui, il y a quelques jours, montrait les ménagères bruxelloises privées d'eau dans les impasses par l'extrême avidité des propriétaires, et unissait le conseil dans une volonté de protection pour ces exploitées. J'en conclus que l'expérience de ces deux années, ajoutée aux expériences antérieures, a pu nous montrer de quel côté étaient nos amis sincères.

Mais notre clairvoyance, après s'être exercée autour de nous, doit se reporter sur nous-mêmes. Quand le parti clérical a déclaré qu'il se ferait un rempart du vote des femmes contre l'assaut du socialisme, nos amis ont pressenti un réel danger, et nous-mêmes, nous n'avons pas trouvé en nous la conviction nécessaire pour donner tort aux espérances que les réactionnaires fondaient sur l'ignorance féminine. La vraie cause de l'hésitation, de la prudence des femmes conscientes, dans cette campagne, est cette privation d'instruction qui accompagne partout la servitude et qui a pesé principalement sur leur sexe.

C'est pourquoi, au moment où, d'accord avec la Fédération des femmes socialistes, le Conseil Général se décidait à ajourner sa revendication du Suffrage des femmes, les groupes étaient invités à attirer les femmes dans toutes les organisations socialistes, en vue de parfaire leur instruction et de préparer leur totale émancipation.

Depuis, deux congrès nationaux ont eu lieu, et dans chacun de ces congrès, les mêmes résolutions ont été votées. En ces deux années, on peut se demander quelle partie de l'œuvre a été ébauchée, quels sont les groupes qui ont compris que le

socialisme avait un intérêt immense à rallier les femmes, ce qu'ils ont essayé et ce qu'ils ont réalisé.

Les communications faites à ce sujet au Congrès syndical de Noël ont été relativement consolantes. Aussitôt que le chapitre de la propagande a été abordé, on a appuyé sur la nécessité du concours des femmes pour la prospérité des syndicats, et chaque allusion féministe était soulignée par des signes approbateurs ou par des applaudissements. Le succès est allé, et c'était toute justice, à Roméo, délégué du syndicat des Diamantaires d'Anvers. Le *Peuple* a rapporté comment, à la dernière période de la grève, quand les adversaires assuraient que les femmes demandaient grâce, le syndicat les appela à voter par oui ou par non, si elles voulaient continuer la grève. Il y eut plusieurs centaines de oui et seulement neuf non.

Mais Roméo nous a appris que si les femmes des diamantaires ont soutenu leurs maris dans cette grande lutte, c'est parce que leur éducation socialiste était faite, c'est parce qu'on les avait attirées à des conférences hebdomadaires, où elles avaient pu prendre connaissance des questions économiques, ces questions vitales pour les familles ouvrières.

Si convaincues étaient-elles, qu'une bonne vieille, appelée devant le juge, au moment où son fils allait subir une peine pour faits de grève, s'entendant exhorter à user de son influence sur le jeune homme pour calmer en lui l'esprit de révolte, répondit :

— « Monsieur le juge, j'aime mieux voir mon fils en prison, que de le voir travailler avec des sarrazins pour gâter le salaire de ses frères. »

L'expérience d'Anvers est très intéressante, en ce qu'elle met en relief l'effet éducatif du contact des deux sexes. Les femmes, isolées du mouvement social par la vie d'exception qui leur est imposée, ont tout à gagner du coude-à-coude dans un groupe d'hommes éclairés et convaincus : faut-il insister sur l'effet du coude-à-coude dans la grande industrie et sur l'effet de l'isolement dans le petit atelier ou dans l'industrie domestique? Mes lecteurs connaissent ces effets opposés mieux que moi-même.

La deuxième face intéressante de l'expérience d'Anvers, c'est qu'elle a mis en cause des femmes mariées. Les bienfaits

des syndicats d'ouvrières sont admis, reconnus dans le monde socialiste; mais, jusqu'ici, les femmes mariées ne trouvaient, dans le socialisme, que la fonction de clientes des coopératives, insuffisante pour leur éducation socialiste; et justement, cette insuffisance d'éducation les éloignait des conseils d'administration et d'autres organismes.

Or, la plupart des femmes employées dans les usines quittent le travail et le syndicat, quand elles sont mariées. C'est donc une idée géniale des diamantaires anversois d'avoir rattaché les femmes mariées, par le syndicat du mari, à la vie socialiste.

Nous sommes en droit d'espérer que l'initiative des diamantaires portera ses fruits, non seulement sur le sol d'Anvers, mais, par une noble émulation, sur tous les points du pays. Jusqu'ici nos congrès ont retenti de l'expression des grandes bonnes volontés; nous aimerions que l'heure des actes ayant sonné, les syndicats, les coopératives vinssent nous dire comment ils mènent la propagande parmi les femmes et arrivent à doubler ainsi l'effectif de l'armée prolétarienne, en solidarisant pour la lutte, bien mieux que les amis du même village et du même quartier, les membres d'une même famille : la promesse de l'avenir ajoutée à celle du présent.

31 décembre 1904.

L'Ouvrière

I

La Femme doit-elle, peut-elle travailler?

A ceux qui répondent négativement à cette question, en alléguant la nature de la femme, les fatigues et les exigences de la maternité, l'Histoire répond que, depuis l'apparition du couple humain à la surface de la terre, la femme a été le grand ouvrier du monde. Tandis que l'homme se donnait tout entier aux exercices de la chasse et de la pêche, elle, mère et nourricière de l'espèce, recueillait les plantes dans les corbeilles tressées par elle; elle allait puiser l'eau dans les pots de terre pétris par elle; l'empreinte de ses doigts fins en témoigne sur l'argile cuite, conservée depuis ces temps reculés; elle défricha, ensemença le sol, et les peuples d'Amérique honorent la femme à qui ils doivent le maïs, comme les Chinois, celle qui leur fit connaître le ver à soie et son cocon.

Le femme récolta le blé, inventa le moulin et se chargea de produire, de pétrir et de cuire la farine.

Elle prépara les peaux, produit de la chasse masculine et les adapta à la couverture des tentes ou les façonna en vêtements.

Elle découvrit aussi les fibres végétales, propres à être filées et tissées.

« La femme n'a pas même inventé sa quenouille », a dit Proudhon : c'est une boutade qui vraiment ne lui fait pas honneur. Et qui donc eût inventé cette quenouille, ce rouet, de l'homme qui ne s'en servait jamais, qui tenait en mépris les occupations pacifiques, ou de la femme qui employait tous ses moments de loisir, le pied sur le rouet ronflant, les deux mains occupées à tourner la quenouille ?

Il ne faut point chercher querelle à l'homme de ces dispositions primitives. La division du travail s'imposait à nos ancêtres. Le chasseur avait besoin de toute la liberté de ses membres et de son esprit, et aussi de tout son temps pour guetter et poursuivre la bête agile qui représentait l'aliment nécessaire. De là, la multiplicité des tâches laissées à la femme, qui ne semblent pas avoir compromis le soin des enfants.

De cette expérience qui, à travers les siècles, s'est prolongée jusqu'à nous, on peut déduire que rien dans la nature de la femme, dans les conditions de la gestation et de la nutrition de l'enfant, ne s'oppose au travail féminin normal.

Une partie des travaux de la femme primitive étant désormais industrialisée, c'est-à-dire donnant lieu à un salaire, l'homme s'en est emparé. Aujourd'hui, les hommes sont potiers, vanniers, cultivateurs, fileurs, tisseurs, trop souvent indignés de voir la femme à leurs côtés aux broches des filatures et aux métiers des tissages :

« Qu'elle reste à son ménage et soigne ses enfants ! »

Ce changement de programme correspond à une transformation complète des industries. Il est certain que la femme, devant les broches de la filature, ne se trouve pas dans les mêmes conditions qu'assise au coin de son feu, devant son rouet, « devisant et filant ».

« Qu'elle reste à son ménage ! » exprime principalement cette conception des cerveaux obscurs : les travaux bien payés appartiennent à l'homme. A la femme reviennent les occupations non payées, accomplies dans l'intérêt des hommes de la famille, père, frères, mari et fils.

Ce rôle de servante est dévolu à la femme par une entente tacite, à tous les degrés de l'échelle sociale, non sans adoucissements quand on se rapproche des sommets. Il peut être ennobli, nous le reconnaissons, dans les familles unies, par l'échange de soins et de la reconnaissance, par les sentiments tendres qui naissent de la communauté de la vie et des rapprochements créés par un intérêt commun.

La présence de la femme dans son ménage, prête à répondre à l'appel de son mari ou de son père, en les déchargeant de la surveillance absorbante des petits, n'exclut pas l'emploi de la femme dans l'atelier domestique. Elle y reste toujours aux

ordres des mêmes chefs, prêtant ses services gratuits sans autre indemnité que l'entretien, sans droit aucun à faire des économies et à prévoir le lendemain.

La participation de la femme au travail industriel, dans ces conditions de dépendance, est acceptée par ceux qui répètent la formule : « la femme à son ménage ! » ou « la femme à son foyer ! »

Les mots sonnent bien, le programme paraît tentant. Serrons de près le programme et la formule, et voyons ce qu'ils valent pour l'ouvrière de la fabrique, à qui s'adressent ces bons conseils. Car il est bien entendu que, lorsque nous parlons des travaux du ménage, nous ne nous occupons nullement des dames de la classe aisée, qui vaquent agréablement aux soins variés d'une maison et d'une famille, avec l'aide de remplaçantes, disons même d'une seule remplaçante, ou même d'une femme louée à l'heure pour faire les plus gros ouvrages.

Leur cas est trop différent de celui des femmes du peuple, réduites à leurs seules forces, pour que nous les confondions ici.

Pourquoi nos *Cahiers* reviennent-ils si fréquemment sur la question des logements ouvriers?

« La femme au foyer ! » crient les théoriciens ; les enquêtes nous disent ce qu'est le foyer de la femme ouvrière, la chambre unique de la nuit et du jour, du sommeil, de la cuisine, de la lessive et des enfants ; la chambre unique, où l'on naît, où l'on aime, où l'on est malade, où l'on agonise, où l'on meurt ; où l'on cuve l'alcool, où l'on échange, trop souvent, hélas ! plus de coups que de bonnes paroles. La chambre où parents et nombreux enfants vivent dans la promiscuité.

La conclusion de ces enquêtes, identique dans toutes les grandes capitales, dans les régions industrielles, villes surpeuplées ou villages sortis de terre, est que, de toutes les industries, celle du ménage est la plus mal outillée. Comme aux temps primitifs, la femme du peuple est porteur d'eau, de charbon, s'approvisionne difficilement et se trouve dans une atmosphère viciée par le linge sale, le linge humide, les matières excrémentielles, les matières poussiéreuses que soulève sa brosse, etc. Comment faire de l'hygiène dans de pareils milieux?

On aime à rejeter sur l'ignorance des femmes la mortalité

infantile. Il faut indiquer, parmi les causes du fléau, nos logements ouvriers indignes de peuples civilisés.

L'industrie ménagère reste arriérée, mal outillée, par l'indulgence excessive des autorités pour les propriétaires, gros électeurs.

Les travaux d'égouts, de distribution des eaux, ne se font pas; le colportage, qui approvisionne les pauvres gens, est traqué. On parle beaucoup de maisons modèles, on en construit peu ou point.

Cette situation se traduit en maux infinis pour les enfants et les adultes. L'être humain, dans ces milieux sordides, perd la conscience de sa dignité, en même temps que toutes ses énergies.

La déchéance de l'industrie ménagère entraîne dans une infériorité évidente l'industrie familiale. La loi, respectueuse de l'autorité maritale et paternelle, se refuse à intervenir entre mari et femme, parents et enfants.

A quelque excès que soit poussée l'exploitation, l'autorité ferme les yeux. Il en résulte que toute industrie qui passe de l'atelier patronal à l'atelier familial, est une industrie perdue.

L'ouvrier entouré des siens, prolongeant indéfiniment ses journées, arrive à produire beaucoup et à se faire payer très peu. Si quelques pères de famille suivent la même voie, les salaires baissent par la concurrence. C'est l'histoire des couteliers de Namur et des bronziers de Bruxelles.

Mais ceux qui disent si légèrement que la femme doit rester à la maison, oublient qu'elle y peut travailler avec son mari et ses enfants, et que, fatalement, l'influence du travail familial sera désastreuse.

Un dernier trait à ce sombre tableau. La mort ou la maladie de l'ouvrier, avons-nous dit, livre la femme non professionnelle, avec ses enfants, au plus complet dénuement. « Qu'elle se remarie ! » nous dit-on. Soit ! la veuve se remarie, apporte la charge des enfants du premier lit, et à ceux-ci viennent s'en joindre d'autres. La veuve, par son remariage, n'échappe pas à la misère; au contraire, de plus en plus, elle engendre pour la misère ou pour la mort !

Ceux qui demandent si la femme doit travailler ne redoutent nullement pour elle la fatigue, car aucun ne songe à outiller le

ménage, à affranchir la mère d'inutiles corvées, pour la laisser plus entière à ses enfants; la loi indifférente la laisse surmenée dans l'atelier familial.

Notez que nous ne concluons ni pour ni contre le travail du ménage; seulement, nous insistons pour que les hommes, qui se sont réservé l'exercice des fonctions publiques et qui prétendent au monopole des emplois salariés, commencent par améliorer les logements, outiller les ménages et réglementer le menaçant atelier familial.

***

Après avoir donné la vraie signification de la première partie de la formule : « La femme ne doit pas travailler, qu'elle s'occupe de son ménage ! » il nous reste à découvrir l'équivoque contenue dans la deuxième partie.

Le ménage dont parlent nos adversaires est celui du bon vieux temps, que les femmes d'aujourd'hui ont quelque raison de regretter. On y fabriquait toutes les choses nécessaires à l'existence, de sorte que la ménagère, en matières premières et en approvisionnements, disposait en reine de la fortune familiale. Elle avait en même temps toutes les grâces du bienfait, et la puissance née de la possession et de la dispensation des richesses désirées et indispensables.

Dans cette industrie patriarcale, nombreux étaient les auxiliaires, serviteurs attachés à la famille, vivant à la même table, grâce aux mœurs égalitaires. Ces serviteurs se mariaient entre eux ; leurs enfants grandissaient avec ceux des maîtres ; car le temps n'était pas venu de craindre les familles nombreuses, tant qu'on avait devant soi l'espace et la vie abondante.

Les enfants s'élevaient tout seuls, ceux des maîtres avec ceux des serviteurs. Il y avait toujours une brave femme pour bercer le petiot et le calmer dans sa peine. Dès qu'il tenait sur ses jambes, il suivait la bande et s'instruisait devant le travail des grands, en attendant qu'il en prit sa part.

Chaque saison amenait une nouvelle forme de l'industrie ménagère, qui n'allait pas sans réjouissance : au printemps, les prés verdoyants se cachaient sous la blancheur des linges, tandis que la rivière prêtait son miroir aux jolies lessiveuses ; en été, c'étaient les cueillettes variées, qui se prolongeaient

l'automne, en même temps que la fabrication des conserves. Les veillées d'hiver avaient leur charme pour les couseuses et les fileuses. Entre les contes de l'hiver et les chansons de l'été, le travail des femmes marchait gaiement.

Ce n'est là qu'une partie du bon vieux temps; il offrait certes des tableaux plus sombres, mais l'idylle que l'on évoque par ces mots : « la femme à son ménage! » hélas! est un passé bien enterré, qui ne renaîtra plus.

Aux vastes demeures, entourées de jardins et de champs, où les instincts de sociabilité de la femme trouvaient leur entière satisfaction, a succédé, à la ville et même à la campagne, la chambre unique, sordide, mal éclairée, mal aérée, rendue plus sombre encore par l'isolement. L'abondance n'existe plus que dans les magasins et les entrepôts des capitalistes; dans la triste chambre ouvrière, la femme vit avec ses enfants au jour le jour, attendant la paye de son mari, et manquant de tout, si cette paye n'arrive pas au jour et à l'heure fixés.

Entre ses quatre murailles, elle est seule avec son enfant, ou ses enfants, ou un infirme, tout ce qui peut travailler battant la semelle au-dehors. Elle se débat entre les cris de marmots, remuant le poêle « qui ne va pas » et sur lequel le dîner doit être cuit à l'heure, le chaudron d'eau bouillante pour la lessive... Il faut pourtant sortir pour s'approvisionner d'eau, de charbon, d'aliments... pendant ce temps, que deviennent les enfants? Le plus grand garde les plus petits... autant remettre ceux-ci à la garde du diable.

C'est en face de ces impossibilités que l'on accule une pauvre femme abandonnée à ses seules forces, en face d'une tâche qui est une tâche sociale pour laquelle elle devrait trouver le concours de forces sociales.

Une formule simpliste ne changera pas le monde, cette formule méconnaissant les transformations des milieux et supprimant la possibilité de transformations nécessaires chez les individus.

II

Entrée des Femmes dans la grande industrie

Ses Causes principales

Les plus importantes de ces causes sont celles qu'on peut réunir sous le nom de « misères des femmes » et qui ont pour cause principale l'inégalité des sexes, instituée et maintenue par nos Codes. A ceux qui nous parlent de la faiblesse naturelle de la femme et des mesures de protection qui en sont la conséquence, nous répondrons sans ambages que si l'on avait constitué un foyer à la mère de famille, en lui assurant sa subsistance au moins pendant qu'elle est nécessaire à ses enfants; si la fille-mère et la veuve ne se sentaient pas abandonnées à leurs seules forces devant une tâche impossible, l'exode des femmes vers la grande industrie aurait été au moins ralentie.

Une autre cause de l'affluence des femmes dans les usines est la décadence de l'industrie à domicile, de l'industrie féminine proprement dite. Qui osera dire que cette ruine si regrettable n'est pas elle-même un effet de la misère des femmes, de l'indifférence des pouvoirs publics à l'égard des intérêts des non-électeurs?

Prenons comme exemple la crise dentellière.

Dans un article tout récent, une revue française, *Le Correspondant*, nous disait que la dentelle n'est guère plus fabriquée qu'en Belgique.

Nous en concluons qu'elle est morte partout ailleurs, et qu'elle agonise en Belgique, car, des 150,000 dentellières portées au recensement de 1886, il en reste 40,000 aujourd'hui à manier les fuseaux, en pays belge.

Les 110,000 ouvrières manquantes n'ont évidemment pas fait fortune, ni trouvé, dans la pauvre Flandre, le moyen de vivre de leurs rentes. Non, les pauvres femmes mangent toujours leur pain à la sueur de leur front! Elles n'ont pas non plus cédé, celles-là, à l'attrait de la nouveauté, du changement. Leur pays est celui de la tradition. Depuis des siècles, les

fuseaux y chantaient et y tramaient la dentelle d'art. Les coutumes, les aptitudes spéciales, leur mentalité propre, tout les retenait à leurs carreaux ; et si cent mille femmes, en un quart de siècle, ont renié ce passé si cher, c'est qu'on ne mangeait plus ; et c'est pour manger que cette armée est entrée à l'usine. L'histoire des dentellières des Flandres est celle des dentellières des autres pays.

L'histoire des tresseuses de paille italiennes est la même. Les ouvrières ont été réduites à des salaires de 8 centimes par jour — on ose à peine l'écrire ! — Une grève de désespoir les jeta sous les pieds des chevaux des gendarmes. Elles sont aujourd'hui ouvrières dans les usines

Si les femmes sont entrées aux usines, et si, chaque jour, elles y entrent en rangs plus serrés, il faut en rendre responsables les capitalistes.

A mesure que la machine faisait une place à l'adresse à côté de la force, les patrons ont constaté que la main-d'œuvre féminine pouvait être utilisée, et même odieusement exploitée en raison de la misère et de l'incapacité civile de la femme. A côté de la main-d'œuvre ouvrière masculine, ils ont constitué une main-d'œuvre servile, quelque chose comme le travail des nègres. Il n'est pas de mensonges, pas de sophismes qui ne leur aient servi pour abaisser le prix de cette précieuse main-d'œuvre.

En Angleterre, dans l'industrie linière, pour un travail identique, l'homme touche 19, la femme 13. A Paris, le prix du travail masculin se chiffre par 64; le travail féminin est représenté par 31. Aux chemins de fer français, quand le travail rapporte aux hommes 90, le gain se réduit à 30 pour les femmes.

Cette exploitation sans nom soulève une rivalité entre les travailleurs, qui se résout par de nouvelles persécutions et de nouvelles incapacités de l'ouvrière.

Avec l'industrie mécanique apparut non seulement la pensée de l'exploitation, mais l'exploitation de fait de la main-d'œuvre féminine. Dans le rapport de l'Exposition de l'an IX de la République, nous lisons que dans la manufacture établie à Lépine, mue par un moteur hydraulique, près d'Arpajon, où l'on produisait des filés de coton, cent jeunes filles des hospices de Paris étaient formées à ce travail. Nous sommes, dès lors,

en droit de dire que le travail des femmes à l'usine, en France, fut en quelque sorte institué par les pouvoirs publics; qu'on prit pour instruments les pupilles des hospices, dont la consigne est de se taire, tout comme au régiment. Cela se passait sous les yeux, avec l'assentiment de Bonaparte, alors premier consul; le travail exploité de la femme pauvre, loin de son foyer, a fait corps, dès le premier jour, avec la constitution de la nouvelle société selon le Code napoléonien.

La France, aux premières années du XIXe siècle, c'était l'Europe. L'Angleterre seule était indépendante; or, dans ce pays, l'enrôlement des ouvrières fut si rapide, qu'on en comptait, en 1850, en chiffres ronds, 280,000, rien que dans les tissages à la vapeur.

D'un côté, la misère de la femme, la ruine de ses anciens métiers; de l'autre, la conspiration des capitalistes pour attirer les mains à bon marché, cela ne suffirait pas pour expliquer l'importance et surtout la constance de ce mouvement. Les gouvernants, à certaines heures, ont eu des scrupules, des craintes sur les effets de cette transformation à vue des mères de famille en outils de fabrication; nous verrons les chiffres effrayants des statistiques, l'âge des ouvrières; nous verrons aussi les tentatives pour arrêter le flot montant, et l'inutilité de ces tentatives.

Il y a donc une cause profonde, plus puissante encore que celles que nous avons notées dans un examen superficiel. L'entrée des femmes dans le grand concert de l'activité moderne est un fait acquis, du plus haut intérêt, que nous avons à étudier.

***

L'argument de l'estomac peut paraître irréfutable ; il en est un autre qui sera plus contesté par nos adversaires, mais qui, pour nous, justifie la participation des femmes à la grande industrie.

C'est l'influence même de ce milieu qui a transformé un lamentable troupeau de serves, incapables de résistance, en un groupe de femmes conscientes de leur droit. L'exemple des compagnons, sous l'action du travail socialisé, a accompli ce miracle. Le travail isolé n'avait point affranchi la femme; c'est

dans le coude-à-coude de l'atelier bruyant et peuplé, dans la lutte journalière des travailleurs contre les empiètements de la machine, qu'elle a acquis la notion du droit et qu'elle a appris comment on le défend.

Confinée dans le cercle étroit de la famille, elle n'avait connu jusqu'ici que ses intérêts personnels et les intérêts de ses proches. Le travail socialisé l'associe aux intérêts et aux luttes de sa classe, et lui apprend à confondre dans le bien-être général le bien-être des individus.

La femme avait beaucoup à gagner à cette évolution. Des usines partirent, sinon les revendications, du moins les arguments qui devaient assurer aux femmes mariées le libre usage de leur salaire et de leur épargne. Elles purent dire, hautement : « Ne nous dépouillez pas du fruit de notre travail ! » Et là où la loi ne s'est pas encore prononcée, les mœurs tendent à suppléer à ce coupable silence.

Pour la défense de leur travail, dans les pays les plus avancés, on permit aux femmes de voter, quelquefois de siéger aux conseils des prud'hommes, de l'industrie et du travail.

Malgré l'hostilité et les craintes qu'avait soulevées et que soulève encore la brusque irruption de la main-d'œuvre féminine dans la grande industrie, les ouvriers, en majorité, se sont accoutumés à retrouver, à leurs côtés, de vaillantes compagnes, à l'heure du travail et à l'heure de la lutte ; quand les grévistes votent, ils le font sans distinction de sexe. Même dans ces derniers temps, quand l'arrêt du travail se prolongeait et soumettait les ménages aux plus rudes privations, les syndicats ont appelé les femmes des syndiqués à se prononcer sur la continuation ou la cessation de la grève. Nous avons rapporté ici tout au long l'incident très suggestif d'Anvers.

Le Parti ouvrier a inscrit l'égalité des sexes dans son programme international. En Angleterre et en Amérique, les socialistes combattent énergiquement pour l'affranchissement politique de la femme. En tous pays, la femme exerce, au même titre que l'homme, les droits de vote et d'administration dans toutes les institutions socialistes.

Les femmes sont les véritables soutiens des coopératives, ces forteresses du Parti, qui fournissent à la classe ouvrière ses moyens d'éducation et de combat les plus puissants.

Les ouvrières travaillent donc à leur émancipation, comme femmes et comme ouvrières, de concert avec les compagnons ; elles montrent une grande clairvoyance en se refusant à prendre part à la lutte des sexes, où s'égarent sans issue les féministes bourgeoises.

La comtesse Aberdeen, l'ex-vice-reine du Canada, qui s'est signalée par son zèle pour l'émancipation des femmes, passant dernièrement par Bruxelles, disait à nos militantes : « Surtout, ayez les ouvrières parmi vous ! »

J'ai lieu de craindre que plus d'une de ces dames n'ait vu dans ces auxiliaires que les éléments d'une figuration intéressante.

Mais Lady Aberdeen, à la suite d'une longue expérience en Angleterre et en Amérique, insistait sur la présence des ouvières dans les mouvements féministes, en raison des sentiments de solidarité que développe chez ses adhérents l'œuvre socialiste.

Les femmes de la classe aisée, elles aussi, se sont portées vers le travail, soit vers les études et les professions libérales. La question du pain s'est subordonnée pour elles à la question d'indépendance. Tandis que leurs sœurs pauvres participaient à la vie sociale en revendiquant les réformes économiques, les intellectuelles sortaient de la vie privée pour s'associer aux manifestations sociales de la Science et de l'Art. Elles semblaient planer plus haut, destinées à montrer le chemin à leurs sœurs plus humbles. Le contraire est arrivé. L'exemple est venu des pauvres femmes qui, en masses compactes, conquièrent et exercent leurs droits dans l'organisation ouvrière. Elles s'élèvent à la notion supérieure et à la pratique de la solidarité. Pour ne citer que des faits tout récents, dans une fabrique de cuirs et peaux, à Paris, quatre cents ouvrières, indignées de la conduite grossière d'un contremaître, se mettent en grève. Au bout de dix jours, elles rentrent victorieuses, débarrassées du contremaître qui les avait insultées et ramenant avec elles les six compagnes qui avaient été renvoyées.

A Copenhague, dans une fabrique de porcelaine, quarante femmes peintres ont quitté l'atelier à la suite du renvoi d'une des artistes les plus habiles, à qui la direction n'avait à reprocher que son zèle pour l'organisation ouvrière. L'atelier des

hommes s'étant solidarisé avec celui des femmes, les grévistes obtinrent gain de cause, et les quarante rentrèrent ensemble à la manufacture.

Les drames du travail se reproduisent ainsi en tous pays, d'un bout de l'Europe à l'autre, nous découvrant la forte éducation de justice et de solidarité dont les femmes bénéficient dans le coude-à-coude de la grande industrie.

En Angleterre, les *Cahiers* l'ont annoncé déjà, les ouvrières, soutenues par les socialistes, entreprennent une nouvelle campagne pour la conquête du suffrage politique. Je dis les ouvrières, parce que ce sont elles qui communiquent leurs forces aux intellectuelles et leur apportent les alliées les plus convaincues.

Il y a donc une autre cause que la question du pain qui retient les femmes dans les grands ateliers, où le travail socialisé leur a donné ce qu'elles n'auraient jamais pu attendre du travail isolé. Elles y apprennent la solidarité; ayant désormais leur place dans les institutions modernes, elles connaissent et défendent leurs droits personnels et les droits de leur classe. Elles reçoivent l'éducation la plus haute et la plus large par leur initiation à la justice sociale.

Voilà un côté de la médaille; nous allons la retourner pour en examiner le revers, dans le même esprit de vérité.

III

Conditions du travail des Femmes

Les *Cahiers* ayant déjà publié une étude fortement documentée du travail des femmes à domicile, nous suivrons nos ouvrières à l'usine où elles achètent bien cher leur droit d'entrée.

Leroy-Beaulieu cherche à expliquer l'infériorité du salaire de la femme par le manque d'éducation professionnelle. En quelque catégorie qu'on la retrouve, elle est toujours rangée parmi les mains non qualifiées, chargée de ces besognes communes que tout le monde peut faire.

Cette affirmation est détruite par l'expérience. Les dentellières gagnent à peine un franc par jour dans un métier d'art où elles excellent. Les couseuses de gants flamandes, à qui les Allemands confient leurs articles de choix, en raison de leur exceptionnelle habileté, trouvent à peine dans leur salaire un appoint au salaire marital.

Ceci est du domaine de la petite industrie; passons à la grande.

Quand on a voté les lois pour interdire le travail de nuit aux femmes, on a été étonné d'entendre tout à coup les industriels reconnaître à leurs ouvrières des aptitudes spéciales. M. Giroux, fabricant à Douai, déclarait que, pour le chargement des betteraves, les femmes ont les mouvements plus souples que les hommes, qu'elles résistent mieux à la boue et à la pluie. Dans la filature, les hommes n'ont pas les doigts assez souples pour remplacer les femmes à leurs métiers, disait M. Mazurel, de Tourcoing.

Cependant, à Douai et à Tourcoing, les hommes sont payés à raison de 4 frs. 50 par jour, et les femmes, de 2 frs. 25, en raison inverse de leurs aptitudes spéciales.

A Verviers, où les femmes majeures sont actuellement employées la nuit dans l'industrie lainière, les femmes ont la préférence dans les filatures de la laine peignée, « parce qu'elles sont plus soigneuses, plus adroites, notamment pour faire un certain mouvement des deux mains nécessaire pour renouer, sans trop les serrer, les fibres du ruban ou lacet qui vient à casser ». Ces lignes sont extraites du rapport de M. Mahaim, professeur à l'Université de Liége, après une visite à l'un des établissements de Verviers. Nous apprendrons ensuite sans étonnement, comme le philosophe qui s'est accoutumé à voir le monde marcher de travers — nous apprendrons, dis-je, que les mains soigneuses, adroites, ne peuvent aspirer à un salaire de plus de 3 francs, tandis que pour la même besogne, les mains rudes qui brisent le fil, au lieu de le nouer, exigeraient et obtiendraient de 4 à 5 francs. La fabrique prélève un bénéfice annuel de 150 à 200 mille francs sur cette exploitation de la femme.

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces exemples, mais il est inutile d'insister, nos lecteurs étant tous au courant de cette honte de notre civilisation.

Pénétrons maintenant dans l'une ou l'autre usine, pour nous rendre compte des conditions du travail.

La peinture que le député Anseele a donnée, à la Chambre, des filatures de Gand, est devenue un morceau classique.

Nous donnons quelques extraits de son discours :

« Pour connaître le travail des fileuses de lin, pensez à une ville enveloppée dans un brouillard épais et puant. Un tel brouillard règne dans les salles de filatures. Les mèches de lin doivent bouillir pour pouvoir être filées ; l'eau dans laquelle elles bouillent est chauffée à la vapeur, qui est parfois si épaisse, que les fileuses ne se voient pas à 2 ou 3 mètres de distance. Des gouttes d'eau, ou plutôt une boue liquide tombe goutte à goutte du plafond sur le cou nu des fileuses ; des machines, de la boue est jetée sur elles ; le sol est boueux et les filles sont souvent pieds nus dans cette boue. Leur travail les rend si sales, que leur mère ne les reconnaîtrait plus.

» Une grande chaleur règne dans les salles ; les filles sont bras nus, jambes nues, cou nu et, comme elles sont obligées de se pencher à chaque instant pour leur travail, les contremaîtres et les hommes travaillant dans ces salles voient les seins des vierges et des mères.

» Les femmes et les filles s'habillent et se déshabillent en présence des hommes, contremaîtres et ouvriers, qui travaillent avec elles. Dans les filatures, il y a des salles splendides pour les machines à vapeur et pour les séances des administrateurs, mais il n'y a pas de salle où les femmes puissent se déshabiller : tout se fait en présence des hommes ! Et alors les journaux conservateurs taxent d'immoralité la classe ouvrière ! Et c'est en présence d'une telle situation qu'on a l'audace de leur reprocher une immoralité qui n'est pas leur œuvre, mais celle des patrons, qui seuls en profitent.

» Le travail pénible auquel ces malheureuses sont astreintes a nécessairement des suites funestes pour elles : les filles travaillant dans les filatures, les fileuses principalement, sont exposées à des convulsions.

» Vous édictez que l'air doit être renouvelé régulièrement, heure par heure, à raison d'autant de mètres cubes par ouvrier. Eh bien ! ceux qui vous ont ordonné cela sont des hommes

sincères, ils veulent de bonnes choses, mais ils ne connaissent rien de l'organisation du travail dans notre société bourgeoise. L'air dans les usines est renouvelé, non pas d'après les besoins de ceux qui travaillent, mais d'après les nécessités de la matière première; s'il fait froid au dehors, on ferme les portes et les fenêtres. S'il n'y a pas d'air pour les ouvriers, qu'importe!

» Quand, au cours de ce travail mortel, des filles tombent dans les convulsions, alors que fait-on? Les bras nus, les jambes nues, la gorge nue, les seins nus aussi quelquefois, on les transporte à l'air, et ce ne sont pas des filles qui s'en chargent, car celles-ci doivent travailler; ce sont des hommes et ce sont ces mêmes hommes qui leur donnent les soins nécessaires; et, pendant ce temps, les fileuses demandent : « Que se passe-t-il? » Et on se contente de répondre, tant le fait est fréquent : « C'est une telle qui vient de tomber en convulsions! » La chose est si ordinaire, qu'elle est entrée dans les mœurs de ces pauvres victimes du travail.

» Ce n'est pas pour les fileuses seulement que ce travail est infernal, il l'est aussi pour les étireuses de fils. Elles se trouvent dans une telle poussière qu'elles doivent être muselées : elles ont, pauvres martyres! un mouchoir devant la bouche et devant le nez, une vraie muselière, afin d'avaler moins de poussière et de mourir moins vite à la tâche.

» Il est un fait avéré et connu à Gand : c'est que parmi les enfants des femmes qui travaillent dans les filatures, il y a un grand nombre de mort-nés. La ville de Gand est celle où la mortalité parmi les enfants est la plus forte; en 1885, sur 4,600 naissances, la mortalité était de 35 p. ç.; en 1886, sur 4,600 naissances, elle a été de 37 p. c.; en 1887, sur 4,700 naissances, elle était encore de 37 p. c ; en 1888, sur 4,600 naissances, la mortalité a été de 36 p. c.; en 1889, sur 4,700 naissances, il y a eu 40 1/4 p. c. de décès. La moyenne des mort-nés à Gand est de 14 à 15 p. c. En 1889, les mort-nés, confondus avec les enfants morts en dessous de 5 ans donnaient une mortalité de 55 p. c.!

» Quand une famille ouvrière met deux enfants au monde, un des enfants doit mourir! Ce sont principalement les fileuses

qui livrent le plus grand nombre de victimes au cimetière de notre ville.

» En 1887, sur 4,100 naissances, 1,275 femmes ont dû être secourues; en 1888, sur 4,090 naissances, 1,342 femmes ont dû être soutenues. »

On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, des fortunes fabuleuses des grands sucriers et des folles dilapidations de leurs héritiers. On s'est plu à opposer au grand sucrier, la petite sucrière. Nous supprimerons ce diminutif qui nous semble irrespectueux. Nous nous inclinons devant le malheur imméritè et devant l'effort courageux de tant de femmes qui nous semblent d'autant plus grandes que beaucoup auraient pu trouver dans leur beauté, ou simplement dans leur jeunesse, les moyens de goûter à la vie d'oisiveté et de plaisir.

Casser du sucre semble un jeu de ménagère ; mais la grande industrie, par la continuité et l'intensité de son activité, donne aux plus simples opérations un caractère sinistre.

La casseuse de sucre passe dix heures par jour sous le cassoir mécanique, poussant sous la scie les pains de sucre. Elle sert la machine qui travaille pour elle ; mais ce service a pour résultat abominable de la livrer à ce doux monstre qui est la poussière de sucre. Ses dents sont rongées ; ses doigts qui vont et viennent, poussant la matière dure, ne sont plus que des moignons sanglants. A d'autres contacts, les pauvres mains travailleuses se couvrent de callosités ; mais le sucre rape tout ; le travail de la casseuse de sucre avec ses doigts en plaies est donc un martyre de dix heures par jour.

Le cassoir est encore servi par une autre catégorie d'ouvrières, qui ont pour simple fonction de lui apporter le sucre à débiter.

Voici la tâche des porteuses :

Pendant leur journée de dix heures, elles ont à porter, d'un bout à l'autre de l'atelier, sept à huit cent caisses pesant chacune 16 kilogrammes. La longueur des voyages est parfois de 25 mètres, comme à la Raffinerie de Saint-Ouen.

Le salaire à l'heure est de 20 centimes pour les porteuses ; un peu plus élevé pour les casseuses, sans doute pour payer la perte de leur denture et de la dernière phalange de leurs doigts (fr. 0.25 à 0.27 l'heure).

Si nous passions dans les ateliers des hommes, nous assisterions à des spectacles tout aussi douloureux. En vérité, que l'on traite le jus de canne ou le jus de betterave, l'industrie sucrière semble avoir gardé d'odieuses traditions et mène les blancs comme elle a mené les noirs.

La différence entre ouvriers et ouvrières provient surtout de l'odieuse inégalité des salaires. Les mères veuves ou abandonnées à leurs seules ressources, réduites à une nourriture insuffisante, perdent peu à peu leurs forces, c'est-à-dire leur faculté de travail. Et quand on les a épuisées par l'excès des privations, l'exploiteur trouve un motif pour se justifier.

Cette inégalité se manifeste de mille manières. Les ouvriers et ouvrières qui travaillent côte à côte ne subissent pas les mêmes amendes, les mêmes frais, les mêmes rigueurs du règlement. Les taxes seront toujours plus lourdes pour le personnel féminin, que l'on traite en paria. Dans un magasin qui emploie un personnel mixte, on interdira aux demoiselles de sortir après leur dîner de midi, si elles ont leurs repas dans l'établissement; on leur refusera le temps nécessaire pour prendre leurs autres repas; si bien qu'on nous rapportait que, dans un des plus grands magasins de Bruxelles, les demoiselles étaient réduites, pour apaiser leur faim, à se cacher dans les lieux d'aisance. A quelques pas de là, dans un autre magasin important, la direction interdit aux demoiselles de se rendre à la cour plus de deux fois en une journée. Quand on songe que ce régime tyrannique est encore aggravé par l'obligation de la station pendant les heures de la vente, on se sent partagé entre l'indignation contre les maîtres et la pitié pour les victimes.

Cette tyrannie devient plus lourde encore dans le secret des ateliers où les femmes sont seules employées. La surveillance par les religieuses est un des derniers perfectionnements industriels. Sous l'œil vigilant des sœurs, qui exercent dans les prisons comme dans les ateliers, l'ouvrière n'a plus un instant de répit, elle n'a plus même la possibilité de redresser son épine dorsale endolorie. Elle est obligée de dire la prière, d'écouter l'instruction religieuse pendant des heures qui allongent sa journée, mais ne comptent pas pour sa paye. Même le dimanche, elle est obligée d'assister à la messe à l'heure dite; car la reli-

gieuse est là pour recenser les têtes du troupeau. Malheur à la brebis manquante, le bercail lui sera fermé!

Après avoir laissé entrevoir les vexations auxquelles sont soumises ces honnêtes travailleuses, il faut dire un mot des risques du métier.

Un jour, en achetant une de ces machines à coudre perfectionnées qui semblent devoir supprimer la fatigue pour les couseuses, j'eus l'occasion de voir fonctionner la machine à broder. Je restai terrifiée de l'effort qu'exigeait ce travail. Je n'ai pas été étonnée d'apprendre que les brodeuses à la machine ne peuvent exercer ce métier plus de quatre ou cinq ans. Et de même, les ouvrières des fabriques de glaces, intoxiquées par le nitrate d'argent, les poudreuses céramistes soumises aux vapeurs plombiques, les ouvrières en matières premières pour chapeaux qui emploient le mercure, les ouvrières qui déballent les crins pour la brosserie et sont exposées à contracter le charbon, etc., etc. Si l'action de la poussière de sucre est si dommageable, que l'on juge à quel point est nocive l'action de ces poisons actifs!

*
* *

L'inégalité du traitement et du salaire des ouvriers des deux sexes doit avoir comme résultat immanquable une inégalité dans l'état général de la santé.

C'est un fait reconnu que la production industrielle croît avec l'élévation du salaire et avec la diminution des heures de travail. L'ouvrier bien nourri, non surmené, a le corps robuste, le cerveau clair et l'entrain au travail. Renversez tous ces termes et vous aurez la misérable femme surmenée, dépensant plus de forces qu'il ne lui est donné d'en réparer, et dont la vie est comparable à la lampe fumeuse toujours sur le point de manquer d'huile.

Delisle, de Namur, en fondant les mutualités mixtes, démontrait que l'affiliation des femmes n'est nullement un danger pour ces sociétés, le chiffre des jours de maladie des deux sexes se balançant à peu près au bout de l'an, sauf toutefois un léger avantage en faveur des femmes.

Mais il faut excepter de ce tableau optimiste les femmes

jetées au gouffre industriel. Les chiffres notent une situation affreuse. Le docteur Schuler relève, dans les industries mixtes de la Suisse, le rapport du taux de la mortalité : le chiffre 100 étant attribué aux hommes, celui des femmes monte, pour la mortalité, à 127 ; journées de maladies, 150 ; durée moyenne des maladies, 47. Dans les filatures de coton, la proportion de la mortalité féminine est de 156 p. c. et dans la totalité des fabriques, de 174 p. c.

Ces chiffres ont nécessairement pour compléments les tables de la mortalité infantile. Ils n'accusent pas la faiblesse, non plus que l'incapacité industrielle des femmes. Ils dénoncent et fixent la mesure de l'exploitation éhontée des pauvres femmes.

Le Problème. — Les souffrances subies par nos ouvrières ne peuvent manquer de toucher les cœurs ; si l'on songe que la misère de la femme produit la misère de l'enfant, on voit apparaître de plus un intérêt social, et les protestations prennent plus d'autorité, elles appellent le remède immédiat. De là est née l'idée d'une protection légale du travail.

Nos féministes bourgeois, bien intentionnés, qui ignorent tout de la grande et de la petite industrie, ne se préservent pas du dogmatisme. Ne se trouvant pas en face des faits qu'ils laissent pour non avenus, ils n'en sont que plus tranchants dans leurs affirmations.

Ils ne voient en effet que les jeunes bourgeoises qui ont conquis leurs diplômes, on sait au prix de quelles difficultés ; celles-ci aiment à se dire qu'elles ont souffert pour s'assurer leur liberté d'action et l'indépendance de leur personne. On assimile volontiers la situation des ouvrières à la leur.

C'est là une erreur complète. L'ouvrière n'est pas libre d'avoir une vocation ; elle est attirée du côté de l'offre de travail par une force aspiratrice brutale ; elle sera la servante d'une machine ; mais le gain ainsi obtenu ne libérera pas la personne. Tant qu'elle sera jeune et jolie, elle sera le gibier poursuivi par les passants, la proie promise aux passions du maître, des contremaîtres, de tous ceux qui pourront exercer sur elle la moindre autorité.

La preuve ? Lisez les motifs de la création des écoles professionnelles en France et en Belgique : la bonne pensée de

soustraire l'apprentie aux dangers moraux qui l'enveloppent. Or, ces écoles sont ouvertes aux enfants de la petite bourgeoisie, en raison même de l'excellence de leur enseignement, qui imposent aux familles de lourds sacrifices de temps et d'argent, même quand la fillette jouit d'une bourse. En relisant le programme de ces institutions, en constatant quel public fréquente les cours, vous vous convaincrez que la masse des jeunes apprenties et ouvrières n'a pas profité des bonnes intentions, qu'elle est et demeure menacée dans ce que la femme a de plus sacré.

Dire que l'ouvrière, par son travail, conquiert son pain, c'est une affirmation audacieuse : 200,000 ouvrières, au centre de la France, affirme Leroy-Beaulieu, gagnent à peine 0 fr. 50 par jour.

Quand, à Paris, on établit des logements-pensions, des réfectoires, aux prix les plus bas, seules les ouvrières les mieux payées peuvent jouir de ces faveurs. Pour le reste, tout est trop cher, il faut vivre de rien !

Il n'y a donc qu'à effacer de son esprit que l'ouvrière trouve dans son gain une garantie d'existence honorable, une sécurité comparable à celle de l'institutrice ou de la doctoresse. C'est le contraire qui est vrai !

Nos féministes répètent encore que toute protection légale appliquée aux femmes, devient pour le sexe un signe d'infériorité. Nous opposons à cette infériorité théorique, l'infériorité réelle créée par cette diminution graduelle d'un être exposé à l'outrage, privé d'instruction, surmené, atteint dans sa santé, réduit dans sa puissance de production, affligé dans sa maternité, frappé jusqu'aux sources de sa vie.

Quant à l'idée que la protection pourrait entraver l'emploi des femmes, les chiffres nous apprennent que nous sommes très loin de ce danger.

Il y a quelques semaines à peine, au Congrès ouvrier de Chicago, le rapporteur s'épouvantait du chiffre croissant des ouvrières et annonçait l'heure prochaine où l'industrie américaine serait exclusivement aux mains féminines. Il aurait pu ajouter que ces mains seraient de plus en plus jeunes et finalement se réduiraient à de petites mains d'enfants. Les machines,

progressant sans cesse, ne demandent plus à être servies que par des mains adroites et un œil attentif. Quand la machine réalisera encore des progrès, on supprimera l'œil attentif et le règne des femmes fera place à celui des enfants.

Ce mouvement, plus marqué en Amérique, s'accomplit lentement en Europe. C'est la dépossession du monde des travailleurs, le chiffre des sans-travail grandissant, le profit se concentrant de plus en plus dans les mains des employeurs.

Que les féministes se convainquent qu'il n'y a pas là de lutte des sexes, mais une lutte bien autrement terrible entre employeurs et employés, où la vie d'un peuple tout entier est en jeu. Que les ouvriers ne se laissent pas non plus entraîner à cette lutte des sexes, qui les détourne de la lutte des classes.

On comprend les affres de la population ouvrière, qui voit en même temps les produits s'accumuler par le machinisme et le bénéfice de la production lui échapper. Mais quand les ouvriers se tournent les uns contre les autres, ou les ouvriers contre les ouvrières, ce sont de fausses manœuvres, qui ne peuvent que compliquer la situation.

Ainsi, supposez que l'ouvrier arrive à faire exclure les femmes de la grande industrie : qu'arrivera-t-il? Que les machines recevront une nouvelle puissance automatique pour remplacer la main-d'œuvre manquante, le bas prix du travail ayant jusqu'alors permis au capitaliste de s'exempter de ces frais.

Mais les femmes rentreront à leur foyer, dites-vous ; vous voulez dire à l'atelier familial, où leur travail est à bien meilleur marché que dans l'usine, en dehors de toute organisation, de toute limitation d'heures, c'est-à-dire dans des conditions autrement désastreuses aux intérêts de la masse ouvrière.

Les employeurs ont tout intérêt à attiser ces luttes d'ouvriers contre ouvrières. Plus l'hostilité des compagnons aggrave l'état de faiblesse des ouvrières, mieux ils peuvent exploiter cette faiblesse. Dans la grande industrie, sous les yeux du public, contrariés par les progrès de l'organisation ouvrière, ils sont gênés dans leur tyrannie ; mais dans l'atelier familial, où se distribue la force électrique, ils seront les maîtres.

Le problème du travail des femmes n'est donc pas une lutte

des sexes, comme se le figurent les partisans et les adversaires de l'ouvrière.

D'un autre côté, la question de l'avenir du travail et des travailleurs ne se résoudra en faveur de l'ouvrier que si celui-ci trouve dans la femme une alliée consciente.

15 avril, 15 mai, 1er juin, 15 juin, 1er octobre 1905.

NOTE. — Sous la dernière ligne de ce travail paru dans les *Cahiers Féministes*, l'auteur avait écrit la mention « à continuer ». Il ne devait pas lui être donné d'achever : le 11 octobre, cette femme vaillante expirait, après avoir, huit jours auparavant, envoyé au *Peuple* son dernier article « Notre-Dame de l'Usine ».

FIN.

Table des Matières

Préface. I

ÉDUCATION

Les Cours d'Éducation pour Jeunes Filles à Bruxelles . . 3
Retraite de Mlle Gatti de Gamond 19
Projet d'un Enseignement supérieur spécial pour les Femmes 33
La Nécessité de l'Instruction des Femmes 45
Les Barèmes de l'Enseignement Primaire 48
L'Orphelinat Rationaliste. 54
La Matière Éducable 57
Monseigneur le Bas de Laine 60
Les Châtiments infligés aux Enfants 65
Le Mandarinat d'Occident 69
Note d'une Institutrice. 72
Nos Étudiantes. 76
Le Referendum sur le Suffrage des Femmes 79
Le Pouvoir du Père de famille dans la Question scolaire . 82
Écoles mixtes 84
Les Orphelinats 88
Pour nos Enfants. — Les Enfants du Vooruit, les Fêtes civiles, Certificat de dispense. 95
Instruire, Construire. 98
Deux Humanités 100
La Verge éducative 103
Les Deux Diplômes. 107
La Coéducation des Sexes 112
Les Petites Esclaves blanches. 117

Les Écoles professionnelles de Filles 121
La Rentrée des Classes 125
Les petits Sans-famille. 130
La Légende de l'Instituteur de village 135
Le Repas des Enfants à l'École. 139
L'Enseignement religieux à l'École 142
Écoles laïques et Écoles congréganistes 146
L'Instituteur laïque 149
L'Instruction laïque 153
A propos des Œufs à la coque 156
École primaire et Socialisme 160
La Maternelle, de Léon Frapié 164
Les Amicales de Jeunes Filles à Bruxelles. 169
Nos Enfants. 173
L'Éducation populaire féminine 177

FÉMINISME

Qu'est-ce que le Féminisme? 183
1. Objet du Féminisme 184
2. Les causes du mouvement féministe 186
3. Milieux et conditions favorables au féminisme . . 190
L'Épargne de la Femme Mariée. 193
Le Salaire familial 197
La Rupture de la Promesse de Mariage. 200
La Femme moderne. 203
Le Témoignage de la Femme dans les Actes de l'État-Civil 206
Mineure à perpétuité 208
Nos Fastes. La Femme a-t-elle du courage? 210
L'Égalité des Sexes à Saint-Gilles 212
Condition de la Femme belge au XIXe siècle 215
1. L'Éducation. 215
2. Travail et Salaire 217
3. Les Mœurs 222
4. Le Mariage 224
5. La Loi barbare 228
Le Suffrage des Femmes en Belgique 232

L'Émancipation de la Femme 234
Le Suffrage des Femmes 238
Marie la Résignée 240
Les Ligues des Femmes socialistes. 244
Pourquoi la Femme demande-t-elle le droit de vote? . . . 249
En seront-elles plus heureuses? 251
Quelques arguments contre le Suffrage des Femmes . . . 253
En marche, pèlerin! 257
Tes père et mère honoreras 260
Pour le Suffrage des Femmes 264
Les Germaines du XXe siècle 268
Le Féminisme 271
Féminisme et Opportunisme. 274
Les Devoirs civiques des Femmes 278
Les Droits civiques des Femmes. 280
La Femme électeur 282
Femmes, instruisons-nous! 286
Savoir et Beauté 288
Féminisme 293
Le Suffrage des Femmes en Angleterre 296
Féminisme Clérical et Féminisme Socialiste 300
L'Union féministe. 303
Féminisme et Socialisme 306
Les Partis Féministes en Belgique et le Congrès des Femmes Socialistes 310
Féminisme Clérical et Social 314
L'Éducation Collectiviste. 318
Comment les Femmes entendent les grands principes. . . 322
L'action des Syndicats Mixtes 325
Les inquiétudes du *Bien Public*. 328
Le Féminisme et le Centenaire du Code Civil. 332
La Propagande socialiste parmi les Femmes 337
L'Ouvrière 341
1. La Femme doit-elle, peut-elle travailler? 341
2. Entrée des Femmes dans la grande industrie. Ses causes principales. 347
3. Conditions du travail des Femmes 352

BRUXELLES
IMPRIMERIE G. MEERT & Cie
Rue du Gazomètre, 13